



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12481 – 4,20 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | SAMEDI 16 MARS 1985

La « nouvelle République » brésilienne

Tout était prêt à Brasilia pour la cérémonie d'investiture de M. Tancredo Neves, élu président le 15 janvier et qui devait prendre officiellement ses fonctions ce vendredi 15 mars. Tout était prévu, sauf l'imprévisible, qui a fait un moment redouter le pire aux Brésiliens. M. Tancredo Neves a dû en effet être opéré d'urgence jeudi soir à Brasilia. C'est M. José Sarney, le vice-président élu le 15 janvier, qui devait prêter serment et qui assurera l'intérim.

M. Sarney a été longtemps un partisan du régime militaire qui est resté plus de deux décennies au pouvoir et qui a enfin consenti au retour « en douceur » des civils. M. Sarney est un rallié de la onzième heure à cette « nouvelle République » brésilienne dont M. Tancredo Neves, opposant actif à la dictature des centurions, est le véritable symbole. Petit paradoxe qui ne manquera pas d'inspirer les féroces humoristes de la presse brésilienne.

Il n'y aura pas grand monde en tout cas au Brésil, pour regretter le régime qui prend fin. Vingt et un ans après avoir pris le pouvoir, les militaires se retirent dans un discrédit quasi total, quoique sans humiliation. En acceptant la transition, ils auront au moins le mérite de se conformer à une des leçons récentes de l'histoire : le passage de la dictature à la démocratie peut se faire de façon pacifique, après négociation entre les deux camps, et c'est le meilleur gage pour l'avenir, le seul moyen d'éviter le cycle qui débouche sur la revanche.

Il est vrai que, du putsch sans victimes de 1964 à ce départ sur la pointe des pieds, le Brésil témoigne d'une remarquable continuité. L'Espagne, l'Uruguay, ont su tourner la page en une ou deux années. A Brasilia, il y a dix ans que la politique d'« ouverture » a commencé. Le pays est un géant qui a toujours mis du temps à digérer les changements : l'événement ne court pas vite dans un tel espace physique. Mais pour avoir été lente, la démocratisation paraît cette fois avoir des chances de durer.

Les atouts d'aujourd'hui, les Brésiliens les connaissent. Un gouvernement centriste, fruit d'un accord entre les forces politiques et sociales les plus diverses. Une équipe économique qui rassure le patronat et les créanciers étrangers. Un président expérimenté, réaliste, qui sait négocier et hausse le ton à l'occasion. Il l'a fait mardi dernier en lançant à l'extrême gauche un avertissement : l'actuelle législation sera appliquée, a-t-il dit, tant qu'elle ne sera pas modifiée. Le pays ne sombrera pas dans l'« anarchie ». Voilà donc la « nouvelle République » qui commence de pied ferme en se protégeant d'avance contre les désordres et les débordements.

Elle a d'autres atouts : en vingt ans, le pays a changé. Son industrialisation forcenée a enfanté une véritable classe ouvrière, des syndicats puissants se sont formés. A travers les épreuves, la classe politique a mûri. Les chefs d'entreprise eux-mêmes ont mesuré les risques des régimes d'exception.

Enfin, la parenthèse militaire a été assez longue et assez efficace – du moins sous cet aspect – pour rogner les ongles et limer l'impatience des plus radicaux. C'est pourquoi le Brésil peut espérer mener sans traumatisme majeur la modernisation sociale qu'il a tentée à deux reprises avec Vargas et Goulart mais qui s'était heurtée alors aux vieilles oligarchies en place et aux hégémonies extérieures.

(Lire page 6 l'article de notre correspondant.)

APRÈS UNE LONGUE CONTROVERSE

La Belgique accepte les missiles de croisière

La Belgique va honorer ses engagements et accueillir sur son sol les quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN prévus par la « double décision » de 1979, devait indiquer le premier ministre, M. Wilfrid Martens, ce vendredi après-midi 15 mars au Parlement. La décision a été prise jeudi soir, après une ultime réunion du cabinet.

Si le « oui » de principe de Bruxelles aux euromissiles était connu dès vendredi matin, on s'interrogeait encore, en revanche, sur les modalités d'application éventuelles, qui pourraient en restreindre la portée. L'intention de M. Martens semblait être, ces derniers mois, de gagner du temps. La reprise des pourparlers américano-soviétiques de Genève pouvait même lui fournir un prétexte honorable pour temporiser, puisque c'était précisément l'échec des précédentes négociations qui avait provoqué le début du déploiement des euromissiles de l'OTAN face aux SS-20.

La polémique sur cette implantation va-t-elle pour autant s'éteindre en Belgique ? Certes, en Allemagne fédérale, la fermeté affichée par le chancelier Kohl (avec le renfort de M. Mitterrand) a porté un coup au mouvement pacifiste. En Italie et en Grande-Bretagne également, même si les adversaires du rééquilibrage des forces de l'OTAN y rassemblent encore des foules importantes. Mais cette controverse a atteint, en Belgique, un degré de virulence qui n'épargne pas la classe politique traditionnelle. L'affaire donne lieu probablement à la plus grande querelle politique depuis l'interminable affaire linguistique, qui opposait Flamands et francophones.

Il est vrai que l'on retrouve dans une certaine mesure, à propos des euromissiles, cette opposition entre les deux principales communautés linguistiques de Belgique. A droite comme à gauche, au Parti social-chrétien comme chez les socialistes, c'est surtout en Flandre que les réticences sont les plus vives à l'égard de leur implantation. Une implantation à laquelle, à en croire les derniers sondages, une majorité de Belges sont hostiles, même s'ils sont également une majorité à protester de leur fidélité à l'Alliance atlantique.

Influence des Pays-Bas d'un côté, de la France de l'autre ? La Haye est en effet la dernière des cinq capitales concernées par la « double décision » de 1979 à n'avoir pas donné son feu vert à l'installation des fusées atlantiques. Tandis que, du côté français, le chef de l'Etat lui-même est allé dire à Bruxelles, à l'occasion de son voyage officiel d'octobre 1983 : *« Les pacifistes, ils sont à l'Ouest ; les euromissiles, ils sont à l'Est. »*

Et ils y sont même de plus en plus nombreux : le département d'Etat vient d'annoncer que l'arsenal soviétique de SS-20 a dépassé désormais le chiffre de quatre cents lanceurs, alors qu'il n'était « que » de trois cent quatre-vingt-huit au début de l'année. L'accroissement continu de ces forces nucléaires soviétiques, dont la majeure partie est braquée sur l'Europe de l'Ouest, a-t-il conduit le gouvernement belge à ne pas différer davantage sa décision ? Peut-être celle-ci est-elle aussi une conséquence paradoxale du climat relativement bon dans lequel se sont engagés depuis mardi les nouveaux pourparlers américano-soviétiques. L'une des craintes affichées par les chrétiens-sociaux, qui gouvernent à Bruxelles avec les libéraux, était précisément que ce déploiement empêchât la négociation de s'engager.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE SECOND TOUR DES CANTONALES

La droite et la gauche s'inquiètent des reports

Mille deux cent trente et un sièges en ballottage font l'objet du deuxième tour des élections cantonales, dimanche 17 mars. La question des reports de voix à gauche comme à droite, et notamment dans la cinquantaine de cantons où le Front national a maintenu ses candidats, retient surtout l'attention.

« Nous avons du respect pour la fonction ; notre respect s'arrête là » : ainsi parle M. Chirac de M. Mitterrand, qui n'est, aux yeux du président du RPR, *« ni Blum, ni de Gaulle »*. *« On nous parle d'un retour de la France ; plaisanterie. C'est le retour de Pétain. »* Cette fois, c'est M. Jean-Pierre Chevènement qui parle de M. Jean-Marie Le Pen.

Comme à l'ordinaire, la campagne pour le second tour des élections cantonales s'achève sur un tour polémique, qui préfigure l'argumentation de la prochaine campagne législative : la droite fera feu de tout bois contre M. Mitterrand lui-même, la gauche agitera l'épouvantail de l'extrême droite.

Au reste, la classe politique ne pense plus qu'à ça : 1986. Elle en oublie que pèse encore une certaine incertitude sur la signification politique des élections cantonales version 1985. Cette incertitude existe, bien que pour juger du premier tour tout le monde ait pris, une fois n'est pas coutume, la même référence : les élections européennes de juin 1984.

La gauche a pu ainsi noter son (léger mais réel) redressement global (41 % et non plus 39 %), enregistrer le « frémissement » en faveur du PS (25 % et non plus 20,8 %) et relever le freinage du recul communiste.

La droite parle, de son côté, de rigidité électorale en sa faveur, considérant que le rapport des forces n'a pas vraiment varié, et assure que la progression de l'extrême droite est stoppée (avec 8,8 %).

La référence au scrutin européen s'imposait : la représentation proportionnelle aidant, le corps électoral a été photographié dans son exacte réalité du moment. Les cantonales venant presque un an plus tard, les évolutions ont pu être d'autant mieux mesurées que rarement la cohérence a été aussi forte entre un scrutin local et des intentions législatives.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Obsession

Le Pen-ci, Le Pen-là : il est partout ! L'affaire tourne à l'obsession. Il va maintenir ses candidats : panique à droite ! Finalement, il les retire : scandale à gauche !

L'an prochain, que fera-t-il ? Angoisse à droite. Calculs à gauche. Il a brouillé le jeu traditionnel. Il va hanter nos jours et nos nuits jusqu'aux législatives. Chacun devra se déterminer par rapport à lui : pour, contre, avec, à côté, ailleurs...

Il a semé la confusion et la peur : le voilà le grand rôdeur national des campagnes (électorales), le voleur d'emplois (politiques). L'insécurité, c'est lui.

BRUNO FRAPPAT.

Répression plus sévère du recel

« Poursuivez le receleur et vous découragerez le voleur. » Cette conviction est le point de départ d'un rapport remis ces jours derniers au premier ministre et aux ministres de la justice et de l'intérieur. Son thème : le recel. Ses auteurs : un groupe de travail interministériel, présidé par M. Jean-Pierre Cochard, avocat général à la Cour de cassation, et dont le rapporteur est M. Paul Roux, chef de l'Inspection générale de la police nationale. Son parrain : M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), qui ne cesse de dénoncer les *« profiteurs de la délinquance »*, ces réseaux marchands qui sont les bases arrière du vol.

Le constat, comme les propositions de ce rapport, sont sévères. En l'état actuel de la législation, le recel est peu poursuivi, insuffisamment contrôlé et même peu connu. Aussi le groupe de travail propose une aggravation de la loi, avec la création d'un délit de « recel par imprudence », qui vise les acheteurs d'objets mobiliers volés.

Les conclusions de ce rapport, dont nous révélons le contenu, sont confirmées par l'enquête que nous avons menée en région parisienne, dans les marchés aux puces, auprès des policiers et des professions concernées, au moment où l'arrestation de Maurice Joffo — coiffeur et restaurateur connu, mais aussi receleur de bijoux volés — révèle l'apparence respectable du recel.

(Lire page 11 l'article d'EDWY PLENEL et l'enquête de CHARLES VIAL.)

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La grande muraille du Maroc

Le roi Hassan II a embrassé le sol saharien en se rendant pour la première fois à El Ayoun. Le souverain, qui devait présider la prière du vendredi dans la capitale de l'ancien Sahara espagnol, inspectera ensuite son armée le long du mur de défense saharien.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Parlement marocain, réuni à El Ayoun a, d'autre part, demandé, jeudi, à l'ONU, de superviser l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

De notre envoyée spéciale
FRANÇOISE CHIPAUX

Mahbès. – Un quadrilatère de pierre crénelée, surmonté à chaque angle d'une blanche coupole maraboutique, enserre quelques maisons abandonnées et livrées au sable qui monte à l'assaut des plafonds. L'ancien fort de la garde nomade espagnole, planté au milieu du désert, a une nouvelle fois changé d'occupant. Evacué en 1979 par l'armée marocaine, Mahbès avait été pris par le Polisario, qui a dû, à son tour, l'abandonner le 20 décembre dernier devant l'avancée du quatrième mur marocain.

A 80 kilomètres de Tindouf et à 30 kilomètres de la frontière algérienne, Mahbès est le PC avancé de la nouvelle ligne de défense des FAR (Forces armées royales) dont la caractéristique principale est de boucler la frontière algéro-marocaine. A plusieurs centaines de mètres du fort qui ne date que de 1970, quelques ruines, sur un monticule, témoignent d'une petite présence civile à l'époque où nulle frontière n'entravait la marche des chameliers dont les caravanes avançaient au seul rythme des points d'eau. Aujourd'hui, d'immenses antennes hérissent les collines, des blindés et des camions stationnent sous le soleil ou à l'ombre des rares gommiers.

Dans son PC préfabriqué, posé sur une plate-forme de camion, le colonel Belcaïd est catégorique : *« La région est sécurisée à 100 % et nous avons l'intention de récréer une vie ici. Nous recherchons des points d'eau pour fixer les populations. »*

La paix ici ? Peut-être. Mais y vivre de nouveau ? Comment y croire quand le regard se perd sur un océan de dunes balayé par des vents de sable ou écrasé d'un soleil insoutenable. Les tombes de deux légionnaires espagnols déserteurs, dont l'un fut retrouvé pendu de désespoir à quelques kilomètres de la garnison et l'autre mort de soif, rappellent que le désert ne s'apprivoise pas.

Pourtant, c'est pour ces arpents de sable arides que se battent depuis dix ans le Maroc et le Polisario, ou, préfère-t-on dire dans les milieux chérifiens, *« le Maroc et l'Algérie par Polisario interposé »*. *« C'est entre autres pour démontrer une fois pour toutes que le Polisario a ses sanctuaires en Algérie et uniquement là que nous avons fait ce mur »*, admettent les officiers marocains. Celui-ci longe, en effet, la frontière au plus près, ménageant toutefois un no man's land de 4 à 12 kilomètres de profondeur *« pour éviter tout risque de confrontation »* avec l'armée algérienne.

Le quatrième mur, qui se prolonge sur 70 kilomètres le long de la frontière maroco-mauritanienne avant de bifurquer vers l'ouest, ne laisse libre dans la Saguia el Hamra qu'une poche de 20 000 kilomètres carrés avec Tifariti, fermée à son extrémité par le verrou d'Amgala. Il allonge d'autant le parcours des combattants sahraouis, qui doivent s'éloigner de plus en plus de leur base pour atteindre leurs objectifs au moment où l'armée marocaine, à l'abri du mur, peut rapprocher au plus près du front ses bases arrière.

(Lire la suite page 6.)

LA RECONVERSION DES TRAVAILLEURS

« Formez » vos bataillons

par PIERRE DROUIN

« Comment voulez-vous qu'avec mes gros doigts j'aille trifouiller dans les magnétoscopes ? » disait un sidérurgiste lorrain pour traduire les limites de la formation-reconversion. C'est sûr, on assiste aujourd'hui à une obsolescence accélérée de la force de travail ouvrière. Les « exclus » des mutations technologiques sortent de plus en plus tôt du circuit productif.

Comme le disait jadis Louis Armand, *« tout ce qui est machinal doit être fait par la machine »*. Il a été entendu, et le savoir-faire concret est absorbé aujourd'hui par l'outillage lui-même. On manipule des codes, des informations abstraites et non plus des choses, des objets ou des informations médiatisées par les sens (toucher, ouïe, odorat).

Ces constatations faites, va-t-on vers une société où le savoir-faire direct, acquis sur le tas, sera éliminé ? Non, répond dans un excellent rapport Guy Loinger (1), mais il se déplace. L'expérience des opérateurs, *qui lisent maintenant* des signaux, reste indispensable pour faire le tri parmi les informations données par la machine ou par les systèmes électroniques de contrôle.

Il faut se méfier des efflorescences mythiques de l'ordinateur et de ses prolongements robotiques.

(Lire la suite page 20.)

(1) « Rythmes et processus de diffusion des innovations technologiques ». Etude réalisée pour le Commissariat général du Plan par le CESTA (Centre d'études des systèmes et des technologies avancées), janvier 1985, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Lire aussi « le Monde de l'économie » du 26 février 1985.

LIRE



débats

MYTHES

A toutes les sauces se cuisine aujourd'hui le libéralisme. Gare à ne pas se laisser emporter par un mythe retrouvé qui n'a pas réponse à tout, demande Roger Frydman. Les jeunes ont chassé eux aussi bien des mythes, nous dit Bruno Ducoli. Lesquels les aideront à vivre aujourd'hui ?

Les orphelins de l'espoir

La peur des jeunes ne ressemble pas à celle des adultes.

par BRUNO DUCOLI (*)

PARLER des jeunes, en 1985, revient à parcourir, en ses diverses et successives tournures, voire ruptures, l'évolution du rapport que la société a entretenu, depuis la fin du dernier conflit mondial, avec son propre futur. Ce rapport s'est cristallisé en des représentations changeantes, mais avec une donnée constante : l'effacement progressif de tous les mythes qui ont constitué ensemble et pendant des siècles le moteur secret de l'histoire occidentale.

Une histoire non exempte de taches, de redoutables zones d'ombre, plus d'une fois carrément rapace. Et cependant capable jusqu'il y a peu d'élaborer une proposition de société et d'en susciter elle-même la critique, de lancer une action et de ne pas se soustraire à ses chocs en retour.

Mais voilà que, dans la fournaise d'Hiroshima, Prométhée a été réduit en cendres. Dans les cieux désormais vides, Faust erre à la recherche désespérée d'un introuvable Méphistophélès ; à qui vendre son âme désormais ? Alourdi par la consommation, Sisyphe se sent écrasé par l'absurdité de sa tâche et se refuse à un effort dont la vanité le scandalise.

Le labyrinthe du Minotaure s'est enfoui dans les méandres de l'inconscient et le fil d'Ariane y a perdu sa qualité de trace. On dirait que, dans les années 80, seule la figure Narcisse parle encore, lui qui se contente de languir au bord de son propre reflet.

Les images de notre futur se sont décolorées. La force transfigurante du rêve s'en est retirée. Comme des coques vides, elles deviennent la proie de la peur, et celle-ci, sur le modèle des prophéties autoréalisatrices, risque bien de donner forme et corps à son propre objet.

Les jeunes s'ouvrant en ce moment au monde ne rencontrent que ce vide et se sentent toujours plus orphelins de l'espoir et fils de la peur. Une peur impalpable, paralysante ; pour les uns incompréhensible, pour d'autres un obscur mal de vivre, pour tous un nœud dur et opaque, rebelle à toute définition et, donc, à toute prise.

Cette peur, présente des deux côtés de la frontière des générations (une démarcation toujours plus fuyante, par ailleurs), pourrait être du moins l'occasion d'une solidarité nouvelle susceptible de s'épanouir en un nouveau pacte tout à la fois social et culturel. Eh bien, non ! C'est, sans doute, qu'il s'agit de deux peurs bien différentes.

La peur des adultes, qu'est-ce d'autre, au fond, que le retentissement, dans des sensibilités accoutumées aux espaces illimités d'un progrès indéfini, du crépuscule soudain de l'illusion de pouvoir maîtriser le futur ? La crise, dans cette optique, c'est le futur qui refuse sa domestication.

La peur des jeunes puise toute sa force dans l'extrême difficulté de l'entreprise qui consiste à fouiller la mémoire occidentale pour en faire émerger d'autres mythes. Des mythes capables de refonder le présent : de lui donner sens et importance. De quoi faire de la vie autre chose qu'une angoissante absurdité ou la soumission à un ordre de marche : un choix quotidien qui déploie le secret de l'humain.

Dans leur exploration des mythes, voici que les jeunes des années 80 redécouvrent la figure d'Ulysse « *cet homme qui souffrit sur la mer et dans le fond de son cœur d'innombrables tourments* ». Héros d'un voyage tout à la fois absurde et merveilleux, d'une productivité absolument nulle et pourtant fort riche en enseignements.

La peur des jeunes des années 80 ressemble aux nombreuses frayeurs préfigurées et anticipées dans ce voyage où la vie se joue tantôt dans une tempête soudaine, tantôt sur des terres oniriquement opulentes, tantôt face à des monstres ou à des appâts que l'imagination invente à profusion.

Bref, ce qui fait « flipper » les jeunes, c'est la version contemporaine de peurs ancestrales, proches des racines mêmes de l'histoire humaine. La forme de la peur qui hante les adultes s'apparente à celle d'Harpagon et n'est vieille que de quelques siècles. Ce qu'on a cru définitivement surmonté revient à la surface avec la force du tragique. Les jeunes font peur : on peut déchiffrer, sur leur visage, le refoulé qui refait jour.

L'instinct de vie

Pour qui accepte d'aller au-delà des formes aberrantes et paroxystiques qu'il revêt, le masquant ainsi en son contraire, c'est un instinct de vie que cachent les conduites des jeunes de notre décennie. Leur cri exigeant le droit à la tendresse dissimule, non sans dangereux court-circuits, un paradoxal instinct de conservation de l'espèce.

Cette soif active de sagesse si souvent – en sa forme, non en son fond – violente est encore plus évidente, car venant de plus loin, chez ces sujets errants, sans terre, auxquels l'histoire a dévolu le rôle de révélateurs à l'état pur, du malaise de toute la planète des jeunes ; nous voulons parler des immigrés.

Fils d'un voyageur qui les a abandonnés à mi-chemin entre la pauvreté et la consommation, en marge d'une crise dont on s'obstine à vouloir sortir par l'application d'une thérapie homéopathique, les jeunes issus de l'immigration n'ont d'autre choix que de se battre pour désembourber une société empêtrée dans les ornières où l'a fourvoyée la recherche unilatérale d'une sécurité purement économique.

Cette sensation, globale autant que radicale, s'affiche dans leur refus de se reconnaître soit dans le pays de leurs parents, soit dans celui dont les registres portent la trace juridique de leur naissance. Leur seule vraie patrie reste donc le voyage.

Ces vrais « nouveaux philosophes » auxquels nulle bibliothèque n'offre refuge ou reconnaissance et qui paient en personne une recherche de sens susceptible de revitaliser nos certitudes fatiguées constituent une des dernières réserves de richesse. Promesse de fécondité et de rajeunissement pour notre société, mais surtout pour notre intelligence, provoquée par les mutations en cours à dénicher dans ses ressources de nouvelles raisons pour vivre.

(*) Directeur du centre socio-culturel des immigrés de Bruxelles.

Libéralisme et démocratie

Le marché ne peut engendrer tout seul la meilleure administration des choses, encore moins la coexistence des hommes.

par ROGER FRYDMAN (*)

PAR un de ces mouvements dont l'histoire a le secret, le libéralisme apparaît aujourd'hui comme le seul projet capable d'organiser des programmes ou des débats qui dépassent le terrain de la gestion pour viser la société tout entière. Parmi les idées-forces qu'il nous propose, figure la thèse du caractère homogène des libertés politiques et économiques. Elles vont de pair, ou plutôt l'existence de marchés libres est le garant et le modèle de la démocratie.

Certes, le libéralisme concerne en premier lieu la vie économique. Il nous convie à restaurer la liberté des échanges, à ne pas entraver les mouvements des prix et des biens sur le marché. Ce dernier revêt en premier lieu une signification instrumentale ; c'est, nous dit-on, un procédé efficace de l'administration des choses, plus efficace que toute autre modalité d'allocation des ressources.

Mais le marché revêt encore une signification sociale, voire politique, car la thèse libérale défend l'idée du caractère indivisible des libertés, de la même manière que les libertés d'entreprendre ou d'échanger expriment la liberté tout court.

Si nous reprenons cette argumentation au plan économique, il est déjà clair que le marché livré à lui-même ne peut pas engendrer la meilleure administration des choses. Et cela, parce qu'il n'a pas la capacité de répondre à ses propres finalités économiques. Il ne peut produire d'anticipations fiables ou initier les choix industriels décisifs. Il n'a pu, sans le secours de la réglementation, de l'assurance, voire de la coercition, stabiliser, nourrir ou former la force de travail.

Cela permet de concevoir que les relations entre l'économie de marché et l'Etat sont plus complexes qu'on le pose généralement.

1) La naissance et le maintien du marché demandent l'intervention de l'Etat. Les libéraux imaginent que l'organisation sociale marchande est naturelle, qu'elle s'est développée spontanément, tout comme est naturelle l'existence d'individus volontairement échangistes, acceptant d'évidence de se soumettre à la loi du marché. Cela n'est en rien conforme à l'histoire des sociétés capitalistes. Ce qu'enseigne cette histoire est qu'il a été fort compliqué d'instaurer la concurrence dans les relations entre les hommes.

2) Le marché libre ne suffit pas à organiser la coexistence des hommes. Face à la violence de la concurrence, dénoncée dès l'origine, l'économie de marché n'a été viable que dans la mesure où les hommes ont été capables d'inventer des relations ou des mécanismes extra-marchands, permettant de corriger les ravages du laisser-faire. Cela est vrai, par exemple, dans les domaines du travail et de la protection sociale.

Si le marché ne peut être le principe organisateur et pacificateur de la société, le concept d'autorégulation est utopique, non seulement quant à l'administration des choses, mais encore quant à celle des hommes.

3) Il ne faut pas confondre liberté économique et liberté politique. Le marché n'est pas l'unique terrain de l'accomplissement des libertés individuelles. Il faut bien concevoir à ce propos l'ambivalence du thème de la défense des libertés. En effet, la liberté exigée par le marché est d'abord celle des échanges et de la formation des prix. Or il se peut fort bien que cela entre en conflit avec les libertés politiques entendues comme libertés de disposer de soi, comme libertés d'opinion et d'association.

4) Il n'existe aucune fatalité dans la coexistence du capitalisme et du libéralisme politique. Et on ne peut, sans précautions, légitimer, garantir, l'un par l'autre.

Dans de nombreux exemples historiques, il a fallu des régimes forts pour créer la liberté d'échanger et de produire. Pour l'époque contemporaine, ce n'est pas un hasard si seules des dictatures militaires ont pu mener à bien la réalisation du projet libéral, comme cela a été le cas au Chili, en Argentine et en Uruguay.

5) Le libéralisme, on le voit, risque d'être contre les libertés du point de vue des valeurs. Son idéal est de promettre une société ouverte, pluraliste, mais celle-ci est, en fait, décrite selon un modèle de société close. C'est-à-dire selon un modèle impliquant l'adhésion du plus grand nombre à un ordre, au demeurant implacable. En d'autres termes, on ne peut postuler l'identité des libertés économiques et politiques que si l'on fait l'hypothèse que tout le monde est entré librement dans les rapports marchands. Que tous, par conséquent, acceptent les contraintes de la concurrence, à savoir être perdant ou gagnant, dominé ou dominant, et donc qu'il n'y ait pas de contestation du jeu lui-même.

Le danger pour la liberté s'exprime alors dans la volonté possible des dirigeants – autre dimension de l'utopie – de combler l'écart entre la réalité de l'ordre social présent et cette fiction unanimiste.

L'opposition du libéralisme et de l'étatisme n'a pas le caractère tranché qu'on lui attribue souvent. Le danger serait, devant les menaces que le centralisme fait courir à la démocratie, de se référer à une doctrine qui ne promet guère mieux. Dans ses ambitions de recomposition de la société, le libéralisme extrême s'apparente fort aux doctrines qu'il combat.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université de Paris-X.

« EUX ET NOUS », de Michel Tatu

L'URSS, d'abord puissance idéologique

« *UN pays qui est allé jusqu'à fabriquer... pendant une période dite de détente jusqu'à 3 000 tanks... 1 300 avions de combat et 12 sous-marins nucléaires par an, un tel pays doit bien avoir des idées de derrière la tête qu'il importe de connaître.* »

Michel Tatu, qui écrit cette phrase, sait ce dont il parle, puisqu'il fut successivement correspondant du *Monde* à Moscou et à Washington. L'une de ces idées qui expliquent le comportement soviétique c'est que l'URSS est, certes, l'héritière des tsars mais qu'elle reste une puissance idéologique. Attachée à assurer le triomphe du socialisme, elle estime qu'il lui appartient de modifier le rapport des forces et pour cela, compte tenu de ses faiblesses économiques, elle n'a pas trouvé de meilleure méthode que de renforcer l'armée rouge au-delà de toute justification défensive. Cela ne signifie pas que l'Union soviétique ait la moindre envie de faire une guerre nucléaire ou même de prendre des risques exagérés. L'agressivité de l'URSS n'est pas proportionnelle au poids de ses armes, elle est inversement proportionnelle à la fermeté des Occidentaux.

Les dirigeants occidentaux, français notamment, ont continuellement ignoré l'importance de l'idéologie dans le comportement soviétique. De Gaulle parlait de la Russie et rêvait de détente et puis d'entente et de coopération... Pompidou, Giscard, persévérèrent dans cette voie. Ce dernier déclarait à Helsinki le 31 juillet 1975 : « *L'esprit de la détente doit nous conduire à fixer une limite à l'âpreté de cette compétition (idéologique).* » Réponse de Brejnev : « *La détente internationale ne signifie nullement l'abandon de la lutte des idées.* » Au nombre de ces « idées », les SS 20 qu'il faisait expérimenter au même moment... On mesure le malentendu. Il est vrai, souligne Tatu, que depuis toujours les dirigeants français ont tenu compte, consciemment ou non, de l'attachement du Parti communiste français à Moscou et donc des retombées que leur politique de détente pouvait avoir sur le plan intérieur.

Citations à l'appui, notre auteur n'hésite pas à parler de la connivence de la droite avec Moscou et à attribuer à Valéry Giscard d'Estaing et à sa politique étrangère des finalités, en partie électoralistes, qui devaient être satisfaites en 1978 et déçues en 1981. Mais cette politique peut aussi s'expliquer par les risques que faisait courir à l'Occident l'indécision américaine au moment où les troubles de Pologne et l'invasion de l'Afghanistan pouvaient faire craindre le pire.

La défaite de la droite vint bouleverser le contexte des relations Paris-Moscou. Comme le note joliment notre auteur, « *François Mitterrand n'a pas besoin de flirter avec Moscou pour paraître à gauche puisqu'il l'est déjà* ». Mais il oublie de dire que la fermeté vis-à-vis de Moscou est plus facile avec Reagan à la Maison Blanche et un budget militaire américain qui est passé de « *100 milliards de dollars à près de 300 en moins de cinq ans* ».

L'un des intérêts de ce livre très dense est de rappeler certains faits qui contredisent bien des idées reçues : « *Le mégatonnage total des arsenaux actuels est en baisse de 75 % par rapport aux années 50.* »

Le nombre des charges nucléaires américaines a baissé de 25 %. Nous nous éloignons des scénarios apocalyptiques et nous allons, avec la guerre des étoiles, vers une guerre qui « *ferait beaucoup moins de victimes que l'autre et pourrait même ne pas en faire du tout* » puisqu'elle viserait à détruire non plus des villes mais des ogives nucléaires, dans l'espace et non plus sur Terre.

Il s'agit là d'une perspective à vingt ans. En attendant, la dissuasion ne cesse pas d'être nécessaire et le livre se termine par un plaidoyer en faveur d'une défense européenne. Celle-ci devrait s'étendre au nucléaire et pourrait nous amener à déployer nos Pluton et demain nos Hadès en Allemagne sous un système de double clé franco-allemand. Voilà qui concrétiserait la communauté de destin de nos deux peuples.

RENÉ FOCH.

(1) Fayard, 240 pages, 69 F.

COURRIER DES LECTEURS

Partisans

Le leitmotiv politicien sur la question calédonienne est de refuser « toute division partisane », car, sur un sujet tel que celui-là, ce serait faire fi des intérêts de la France.

« Sur un sujet tel que celui-là » ?... Eh oui, ce refus circonstanciel signifie implicitement que *d'ordinaire*, les hommes politiques admettent ou tiennent eux-mêmes des propos partisans, (« partisan (e) : qui témoigne d'un parti pris, d'une opinion préconçue. *Petit Robert*).

Voilà que la « langue de bois » trahit ses plus fervents praticiens...

MAXIME GROULT-DESORMES
(Bordeaux).

« Je me sens agressé... »

Se faisant l'avocat de l'« initiative stratégique de défense » du président Reagan (...), M. Rovan exhorte « *les Européens* » à former enfin, « *face aux Etats-Unis, un groupe uni, s'exprimant d'une seule voix* », car « *s'ils veulent à l'avenir se faire mieux respecter, il faudra que leur attitude soit désormais et commune et réaliste* » (*le Monde* du 2 mars).

Libre à M. Rovan de sacrifier sa personne d'Européen à l'idée reaganienne de la liberté humaine et d'une société libre ; libre au « professeur de civilisation allemande » de choisir le camp, hélas bien trop vaste de l'intelligentsia européenne, qui croit que la « paix des étoiles » selon l'imaginaire paranoïde d'un chef d'Etat « *libérera un jour le monde du cauchemar de la menace atomique* ». Mais en tant que personne humaine, je me sens agressé par un discours « pacifiste » qui, pour être européen, n'en est pas moins *totalitaire*, et donc aussi absurde et barbare que le langage « pacifiste » et *totalitaire* des oligarques « soviétiques ».

MAXIMILIEN RUBEL
(Paris).

La vaste « poubelle de l'histoire »

Si la direction du PCF n'est pour rien dans l'évolution actuelle, à quoi sert-elle ? Et si l'on admet qu'elle sert à quelque chose, il faut bien admettre, du même coup, qu'elle a sa part dans la réduction de l'influence politique du Parti communiste. Elle préfère, sans doute, penser que les ex-militants, comme moi et des milliers d'autres, ont leur place dans la « poubelle de l'histoire ». Ce serait, toutefois, oublier que la « poubelle de l'histoire » est suffisamment vaste pour accueillir le PCF tout entier, dirigeants compris. Il existe des précédents fameux, après tout. Alors ? Faire bouger les choses « de l'intérieur », comme on dit ? Bon courage, camarades !

MICHEL VANOOSTHUYSE
(Lille.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

L'ÉLECTION DE M. GORBATCHEV ET SES PROLONGEMENTS

Le nouveau chef du Kremlin se présente nettement comme l'héritier politique de Iouri Andropov

Moscou. – Une formule rituelle a changé dans les discours officiels depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev et manifeste, dans le langage codé du parti, le retour à la ligne à la fois réformiste et répressive d'Andropov. Cette modification a eu lieu si vite, comme d'ailleurs l'avènement de M. Gorbatchev lui-même, que plusieurs médias soviétiques ont bafouillé les premiers jours, reprenant par habitude l'ancienne énonciation, alors que le nouveau secrétaire *général* n'a *éprouvé pour sa* part aucune hésitation de ce genre, lorsqu'il s'est exprimé, mercredi 13 mars, de sa voix ferme du haut du mausolée de Lénine aux funérailles de Constantin Tchernenko. L'éditorial de la *Pravda*, ce vendredi 15 mars, ne contient aucun « lapsus » malencontreux (à la différence de Tass, ces derniers jours) et développe longuement la « bonne » formule.

Il s'agit du rappel des activités récentes du parti et des décisions prises qui *« orientent l'action des camarades »*. Il n'est pas de bon discours officiel sans une évocation du dernier congrès et des réunions plénières du comité central qui l'ont suivi. Pour le congrès, les orateurs n'ont guère le choix. Il n'est pas question d'en citer un autre que le précédent, le vingt-sixième (1981), qui fut le dernier du temps de Leonid Brejnev. Seul Andropov, une fois, s'était permis (par indépendance intellectuelle ?) d'invoquer le vingtième congrès, au cours duquel Khrouchtchev exposa les « crimes » de Staline.

Mais pour les réunions plénières du comité central, ces fameux « plénums » qui marquent, au *rythme d'au moins une fois par an*, la vie de la haute nomenklatura soviétique, il existe de plus grandes latitudes. Une personnalité politique suffisamment forte peut se permettre de citer de préférence le plénum qui lui plaît le plus. Constantin Tchernenko avait un faible bien

De notre correspondant

compréhensible pour les derniers plénums brejneviens, au cours desquels il apparaissait comme le successeur potentiel du vieux secrétaire général. Il lui fallait aussi, par politesse, faire référence à au moins un plénum qui ait eu lieu pendant le mandat d'Andropov. Son choix, dans ce cas, se portait immanquablement sur celui de juin 1983, où lui-même avait fait une rentrée politique remarquée après une pénible « traversée du désert », lors des premiers mois de l'exercice du pouvoir par Andropov.

Le plénum de novembre 1982

M. Gorbatchev a balayé tout cela. *« Nous continuerons à travailler méthodiquement pour la réalisation des résolutions du vingt-sixième congrès, du plénum de novembre 1982 et des plénums ultérieurs »*, a-t-il déclaré sur la place Rouge, lors des funérailles de Constantin Tchernenko. Par cette petite phrase, qui est désormais la référence obligée pour tout apparatchik soucieux de sa carrière et sur laquelle glose, ce vendredi, l'éditorialiste de la *Pravda*, M. Gorbatchev a envoyé un message codé à tous les cadres du parti. C'est au plénum de novembre 1982, en effet, que Iouri Andropov a été élu secrétaire général. Il y avait quelque impertinence à mettre ainsi en avant, aux obsèques de Constantin Tchernenko, la mémoire de son prédécesseur et rival. Mais M. Gorbatchev indiquait du même coup, sans ambiguïté, sa propre filiation politique.

Le « message » au parti

Sur la place Rouge, le nouveau secrétaire général a donc non seulement enterré Constantin Tchernenko, il a aussi publiquement jeté aux oubliettes la politique que celui-ci symbolisait, faite d'immobilisme dans la gestion des cadres et sur le plan économique et social, pour renouer avec la ligne prudemment « réformiste », intellectuelle*ment plus rigoureuse et policière*ment plus active de Iouri Andropov. Le « message » au parti et au pays est le suivant : la discipline du travail, la lutte contre l'absentéisme et la corruption, sont de nouveau à l'ordre du jour.

Le balancement propre à Andropov entre l'appel à l'initiative et à la responsabilité, et l'évocation des châtiments destinés aux mauvais sujets, cadres incompétents ou véreux, est au centre du « projet » de M. Gorbatchev en politique intérieure. L'éditorialiste de la *Pravda*, ce vendredi, cite presque mot pour mot, mais sans guillemets puisqu'il *s'agit désormais* de la doctrine officielle du parti, deux phrases prononcées par M. Gorbatchev sur la place Rouge : *« Le développement de l'initiative et de l'esprit créateur, un strict respect de l'ordre et des lois, le renforcement de la discipline du travail au sein du parti et de l'Etat, sont notre propriété. Ceux qui adoptent une attitude consciencieuse envers leur devoir public méritent d'être soutenus, encouragés et promus. »*

La menace plane donc désormais sur les cadres du parti ou les responsables gouvernementaux qui ne seront pas capables de s'adapter à la nouvelle ligne. *« Nous lutterons contre toute manifestation d'arrogance et de verbiage, de morgue et d'irresponsabilité, contre tout ce qui est contraire aux normes socialistes de la vie »*, déclarait M. Gorbatchev aux funérailles de Constantin Tchernenko. Celui-ci est donc bien enterré, politiquement cette fois. Iouri Andropov entame pour sa part une carrière posthume grâce à son « héritier spirituel » Gorbatchev, dont il avait jadis favorisé l'envol politique.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pékin souligne l'importance de la rencontre entre le secrétaire général du PC soviétique et M. Li Peng

Pékin. – *Le Quotidien du peuple* de ce vendredi 15 mars a publié à la « une » l'annonce de la rencontre entre M. Li Peng, chef de la délégation chinoise aux obsèques de Constantin Tchernenko, et M. Gorbatchev. Le quotidien en anglais *China Daily* y consacre six colonnes également à la « une ». Jeudi, la télévision avait insisté sur la poignée de main entre M. Li et M. Gorbatchev. Aucun commentaire encore cependant, et le seul texte publié est celui de la dépêche de l'agence officielle Xinhua, datée de Moscou.

On attendait avec intérêt de savoir si M. Li serait ou non reçu par le nouveau chef du Kremlin. Il n'est, en effet, que vice-premier ministre et n'est pas membre du bureau politique du PCC. De plus, le premier ministre de Corée du Nord, pays également socialiste, n'avait eu droit qu'à M. Tikhonov, son homologue soviétique (1).

Le choix de M. Li Peng pour diriger la délégation chinoise était judicieux : formé en URSS, technocrate spécialiste des questions nucléaires, il est de la même génération que M. Gorbatchev.

La rencontre entre les deux hommes représente un événement marquant dans les relations, longtemps mauvaises, entre la Chine et l'URSS. Pékin semble avoir fait d'importantes ouvertures au nouveau dirigeant, dont tout laisse à penser qu'il restera au pouvoir plus longtemps que ses deux prédécesseurs, et ces initiatives paraissent avoir été payées de retour. C'est ainsi que le communiqué de Xinhua appelle M. Gorbatchev *« camarade »*, alors que les deux partis communistes n'ont plus de relations officielles depuis un quart de siècle. Il ne s'agit pas d'une première, ce terme a été utilisé l'an dernier pour des Hongrois et pour le premier vice-premier ministre soviétique, M. Arkhipov, lors de sa visite à Pékin en décembre. Mais, dans le

De notre correspondant

langage codé des PC, le terme revêt une signification majeure.

En même temps, Xinhua parle des *« deux pays socialistes »* et annonce que M. Li Peng a transmis à son interlocuteur un message de félicitations et de vœux de succès de M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, et que M. Gorbatchev y a répondu positivement. Enfin, l'agence chinoise indique que M. Li, après s'être félicité des récentes déclarations de M. Gorbatchev, dans lesquelles celui-ci souhaitait une amélioration majeure dans les relations sino-soviétiques, a répondu que la Chine était désireuse d'œuvrer pour de nouveaux développements des relations entre les deux pays dans les domaines politique, économique, scientifique, technique et culturel. Or, si les contacts dans ces derniers domaines se sont beaucoup développés récemment, il n'en était pas de même sur le plan politique.

La polémique sur les « trois obstacles »

Le dialogue sino-soviétique pourrait donc reprendre sur de nouvelles bases. On ne peut même plus exclure maintenant, comme c'était encore le cas il y a quelques jours, la reprise des contacts entre les deux partis, jadis ennemis jurés, ou l'approfondissement du dialogue politique. Certes, les divergences restent importantes, même si, pendant la trêve des morts, la polémique sur les *« trois obstacles »* (2) a été mise en sourdine. Mais M. Gorbatchev a montré, dès son entrée en fonctions, qu'il était prêt à tendre la main à la Chine, et celle-ci a sauté sur l'occasion. Sans doute espère-t-elle, entre autres, obtenir à travers un rapprochement avec l'Union soviétique que celle-ci réduise son soutien aux visées régionales du Vietnam.

Il ne faut cependant pas en tirer de conclusions trop hâtives. Les relations entre les deux pays ne seront plus ce qu'elles étaient dans les années 50. La Chine attache au moins autant d'importance, sinon plus, à ses relations avec les Etats-Unis et à ses échanges commerciaux avec le monde occidental. Mais, après tout, elle vit sous un régime socialiste, comme son grand voisin du nord, et les potentialités de coopération économique entre les deux pays sont importantes.

PATRICE DE BEER.

(1) Aux obsèques de Leonid Brejnev, M. Huang Hua, alors ministre des affaires étrangères et qui dirigeait la délégation chinoise, n'avait pas été reçu par Andropov mais avait eu un long entretien avec M. Gromyko. En février 1984, le premier vice-premier ministre chinois, M. Wan Li, assistait aux obsèques de Iouri Andropov ; il n'avait pas été reçu par Tchernenko mais avait eu un entretien avec M. Aliev, premier vice-président du conseil des ministres d'URSS.

(2) Les « trois obstacles » à une normalisation des relations sino-soviétiques sont, selon Pékin : la pression militaire de l'URSS sur les frontières nord de la Chine, le soutien de Moscou à l'occupation du Cambodge par le Vietnam, et la présence des forces soviétiques en Afghanistan.

● *M. Marchais va rencontrer M. Gorbatchev.* – Dans une interview publiée ce vendredi 15 mars par *l'Humanité*, M. Georges Marchais déclare que, s'il n'a pas assisté aux obsèques de Constantin Tchernenko, c'est parce qu'il a *« jugé, avec la direction de notre parti, qu'il était hors de question que le secrétaire général du PCF s'absente cette semaine, compte tenu de l'importance de l'enjeu de ce second tour »* (des élections cantonales). *« Je suis d'ailleurs en mesure,* ajoute-t-il, *de donner une information à ce sujet : nous venons de convenir, avec les communistes soviétiques, qu'une rencontre aurait lieu dans la prochaine période avec Mikhaïl Gorbatchev. »*

Le président Reagan constate « un nouvel état d'esprit » chez les dirigeants soviétiques

S'entretenant le jeudi 14 mars à *Washington* avec un groupe de journalistes, le président Reagan a insisté sur le *« nouvel état d'esprit »* des dirigeants soviétiques, dont témoignent à son avis la reprise des négociations sur le désarmement à Genève mais aussi certains des propos tenus par M. Gorbatchev, *« en particulier en prônant plus d'initiative privée dans le secteur agricole »*. Il a souligné qu'il était intéressé à l'idée de travailler avec le nouveau chef du Kremlin, ajoutant toutefois que, en dépit de son âge relativement jeune, il ne pensait pas qu'il fût *« moins dominé par le système de pensée et la philosophie »* (en vigueur en URSS) que ses prédécesseurs.

S'agissant d'une éventuelle rencontre au sommet entre M. Reagan et M. Gorbatchev, la Maison Blanche a fait observer que ce dernier pourrait avoir besoin d'un certain délai pour envisager ce projet. Le porte-parole de la présidence, M. Speakes, a laissé entendre que le numéro un soviétique avait accueilli avec prudence la proposition que lui avait transmise le vice-président, M. Bush. « Nous sommes intéressés, nous vous tiendrons informés », aurait été en substance, selon des sources américaines, la réponse de M. Gorbatchev.

A *Moscou, le secrétaire général* du PC soviétique a poursuivi jeudi ses rencontres avec les principaux chefs des délégations aux obsèques de Constantin Tchernenko. Il a notamment eu un entretien avec le *premier ministre* japonais, M. Nakasone, le premier à ce niveau depuis douze ans entre les deux pays. Selon des sources japonaises, cette rencontre a eu lieu dans une *« atmosphère harmonieuse »* et aurait permis de jeter les bases d'une prochaine visite à Tokyo du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko.

M. Gorbatchev a également reçu le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, le premier ministre canadien, M. Mulroney, le premier ministre espagnol, M. Gonzalez, le président autrichien, M. Kirschlaeger, le président finlandais, M. Koïvisto, le chef de l'Etat vietnamien, M. Truong Chinh, et le président laotien M. Souvanouphong.

Lors d'un entretien avec le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, le numéro un soviétique a, selon l'agence Tass, *« présenté une évaluation franche de la politique poursuivie par le gouvernement du Pakistan, à partir du territoire duquel des actes d'agression sont lancés contre la République démocratique d'Afghanistan »*. Il a prié le général Zia de mettre un terme à ces opérations, *« faute de quoi les relations soviéto-pakistanaises en seront affectées de la façon la plus négative »*. M. Gorbatchev avait réaffirmé les thèses habituelles du Kremlin sur l'Afghanistan en recevant d'autre part le président afghan, M. Babrak Karmal.

Deux nouveaux ambassadeurs

Le *Journal officiel* du vendredi 15 mars annonce la nomination de M. Jean-Bernard Mérimée comme ambassadeur de France à New-Delhi, en remplacement de M. Serge Boidevaix, récemment nommé secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay (*le Monde* du 3 février). le *JO du dimanche* 17 mars annoncera celle de M. Philippe Petit comme ambassadeur à Port-Louis (île Maurice), en remplacement de M. Henri Bernard.

● **NEW-DELHI : M. JEAN-BERNARD MÉRIMÉE**

[Né le 4 décembre 1936, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Mérimée a commencé sa carrière à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches) en 1965, avant d'être affecté à Londres de 1966 à 1972. Revenu à Paris, au secrétariat général, il a été ensuite nommé chef de la mission de coopération à Abidjan en 1975 et chef du protocole en 1978, puis ambassadeur à Canberra en décembre 1981.]

● **PORT-LOUIS : M. PHILIPPE PETIT**

[*Né le 3 juillet 1941*, licencié en droit, certifié d'études supérieures de lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Petit est entré à l'administration centrale (Afrique-Levant, puis service juridique) en 1968. Il a ensuite été en poste à Pékin (1971-1973) et à Bruxelles (Communautés européennes, 1973-1978), avant d'être détaché au ministère de l'industrie. Adjoint au chef du Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay, de 1979 à 1981, il a été, en novembre 1981, nommé directeur adjoint du cabinet de M. Claude Cheysson.]

DIPLOMATIE

SELON UNE ÉTUDE DES SERVICES FRANÇAIS

L'armement nucléaire reste prioritaire aux Etats-Unis malgré l'insistance sur la « guerre des étoiles »

Le président Ronald Reagan aurait-il un double langage ? D'un côté, il mobilise l'attention mondiale avec son initiative de défense stratégique (la guerre dans l'espace), qui provoque des débats plus ou moins métaphysiques sur l'intérêt supposé de ce bouclier spatial en l'an 2010. De l'autre, il décide une modernisation qualitative et quantitative sans précédent de la panoplie nucléaire des Etats-Unis pour la fin du siècle. En jouant du besoin de rêve ou de la crainte du cauchemar, selon le point de vue de chacun, M. Reagan chercherait-il – avec la « guerre des étoiles » – à faire oublier la réalité immédiate, celle que le Pentagone façonne avec obstination, au travers de son effort financier annuel ?

Ces questions, les services français chargés de l'analyse stratégique se les posent depuis que le président des Etats-Unis a cru pouvoir justifier sa préférence pour la défense spatiale en expliquant que, tout compte fait, la dissuasion nucléaire (ce fameux équilibre de la terreur) relèverait, bientôt, du musée. Pour eux, il suffit d'examiner de près le budget militaire américain et d'en faire des « projections » chiffrées pour constater que les propos de M. Reagan sont une chose et que ses actes, en revanche, en sont une autre.

Dès 1990

A moins que les nouvelles discussions de Genève ne viennent interrompre l'effort d'équipement nucléaire des armées américaines, l'évolution de l'arsenal stratégique des Etats-Unis jusqu'à l'an 2000 laisse apparaître, à en croire les estimations des services français, une augmentation de l'ordre de 25 % des têtes nucléaires embarquées à bord des sous-marins, des missiles balistiques et des bombardiers : environ 13 060 en 1985 et un peu plus de 16 410 en l'an 2000, avec une pointe de plus de 16 960 têtes nucléaires installées en 1995.

C'est dès 1990 que le nombre de ces charges explosives dépassera les 16 000 si l'on réunit – à l'exception des armes disponibles dans les stocks – l'ensemble des missiles déployés dans les composantes terrestre (missiles balistiques intercontinentaux) et océanique (sous-marins) ainsi que la totalité des armes de la composante aérienne (qu'elles soient transportées par les bombardiers lors d'une première rotation opérationnelle ou lors d'éventuelles autres rotations).

On assiste donc à un développement de nouveaux systèmes d'armes dans la panoplie américaine, dont certains sont connus de tous et d'autres, plus secrets, le sont de spécialistes.

Puissance et précision

Les services français en donnent quelques exemples, tels le missile MX enfoui en silo (à dix têtes nucléaires dont la puissance de destruction sera réglable selon l'effet désiré), le missile Trident II D-5 des sous-marins (huit charges), le missile TLAM-N lancé depuis un sous-marin nucléaire d'attaque ou un bâtiment de surface (contre des cibles terrestres) ou la nouvelle bombe stratégique (B 83) du Strategic Air Command, qui aura une puissance de 1 100 kilotonnes (1) et qui sera largable à vitesse supersonique et à 450 mètres d'altitude.

Si tous les projets aujourd'hui lancés par le Pentagone aboutissent avant l'an 2000, les services français considèrent qu'il faut s'attendre à une prolifération (+ 77 %) en quinze ans du nombre des têtes nucléaires de la composante terrestre et à un accroissement important (+ 43 %) du nombre des armes (bombes et missiles air-sol) de la composante aérienne.

Ce qui prend à contre-pied l'idée très généralement admise selon laquelle la composante océanique – les sous-marins nucléaires, qui sont, apparemment, l'outil le moins vulnérable de la dissuasion – devrait avoir la priorité à long terme. En réalité, les sous-marins Poseidon actuellement en service seront progressivement retirés de l'arsenal actif et ils ne seront pas remplacés unité par unité par des sous-marins Trident, qui transportent, cependant, un missile beaucoup plus élaboré. D'où la constatation selon laquelle le nombre des charges de la composante océanique devrait passer de 5 345 aujourd'hui à environ 4 600 dans les quinze années prochaines.

L'impulsion donnée par M. Reagan à son arsenal stratégique ne concerne pas seulement le nombre des armes. Elle se rapporte aussi aux performances de celles-ci, selon que l'on examine la puissance et la précision du tir. Ces deux derniers éléments, observent les services français, vont de pair : pour obtenir un certain effet, plus une arme est précise et moins elle a besoin d'être puissante, sauf à fixer une énergie minimum nécessaire pour détruire des cibles « durcies » (protégées).

A en croire les calculs français, on assiste à un resserrement des puissances des têtes nucléaires américaines autour d'une valeur centrale qui sera, en l'an 2000, située entre 200 kilotonnes et 2 mégatonnes, alors que ces énergies s'étalent aujourd'hui entre 40 kilotonnes et 9 mégatonnes.

Les précisions de tir s'améliorent dans le même temps. Le missile MX, dont les vingt et un premiers exemplaires seront livrés entre mars 1986 et avril 1987, atteint sa cible à 100 mètres près, après un parcours intercontinental, et le missile Midgetman, à l'étude, aura une précision de 30 mètres à 11 000 kilomètres de distance, alors que le Minuteman actuel tombe à 220 mètres près, voire 350 pour les modèles les plus anciens. Avec un rayon d'action de 11 000 kilomètres, le Trident II D-5 des sous-marins lancera ses huit têtes explosives à 150 mètres près. La précision du largage des bombardiers dépend du savoir-faire du navigateur de l'équipage.

Pour tenir ses engagements, le Pentagone a prévu de consacrer en 1986 environ 6 500 millions de dollars à la seule recherche en matière d'armes nucléaires stratégiques. C'est presque le double de ce que M. Reagan a annoncé pour financer la préparation de sa défense spatiale (3 700 millions de dollars). Deux chiffres qui, lorsqu'on les rapproche, illustrent la priorité actuelle de la recherche militaire aux Etats-Unis.

JACQUES ISNARD.

(1) La bombe d'Hiroshima avait une puissance de 18 kilotonnes. Une mégatonne équivaut à 1 000 kilotonnes.

POINT DE VUE

Pour une capacité spatiale militaire de l'Europe

par CRITIAS (*)

« MON but est de rendre les armes nucléaires obsolètes afin de pouvoir les éliminer », déclarait superbement le président Reagan en décembre 1984.

Parviendra-t-il à ses fins ? Nul ne le sait. Les Américains ne pourront se doter d'un bouclier antinucléaire avant quarante ans. Et, d'ores et déjà, la crédibilité de celui-ci est mise en cause par nombre de scientifiques et experts stratégiques américains notamment. Pour l'instant, faut-il le rappeler, il n'est question que d'un programme de recherche de 26 milliards de dollars, sur cinq ans.

Les propos du président américain ont dès maintenant un effet psychologique négatif. Certains mettent en cause le concept de dissuasion qui assure la paix en Europe depuis 1945, faisant l'impasse sur la sécurité dans la période intermédiaire. Il est pour le moins curieux de voir Ronald Reagan rejoindre le camp disparate de ceux qui condamnent l'utilisation de l'arme nucléraire pour sauvegarder la paix.

Certes, les apparences peuvent être favorables aux thèmes simples du type *« mieux vaut se défendre qu'attaquer »* ou *« l'arme nucléaire est trop dévastatrice pour qu'on ne cherche pas à l'éliminer »*. Mais la réalité a parfois peu à faire avec les apparences. C'est justement parce qu'une guerre entre Etats nucléaires ne pourrait être limitée qu'il n'y a jamais eu de conflits directs entre eux.

Allergie

On peut certes fort bien comprendre que le président américain souhaite rassurer ceux qui le soupçonnent de trop rechercher la confrontation avec les Soviétiques. Il est cependant fort regrettable qu'il le fasse de cette manière. Il deviendra en effet plus difficile aux Américains de regretter l'*« allergie nucléaire »* de certains alliés européens, pour ne pas parler des Néo-Zélandais ou des Australiens. Lorsqu'il condamne l'immoralité de l'arme nucléaire, M. Reagan parle en des termes que ne renieraient pas les pacifistes. Indirectement, il prend le risque de renforcer leur poids et leur détermination.

Pourtant, c'est le même président qui a arbitré en faveur d'un programme d'armement nucléaire, auquel il a décidé de consacrer plus de 50 milliards de dollars pour les cinq ans à venir. Il fait d'ailleurs savoir au Congrès qu'un vote négatif sur le MX (dit *« gardien de la paix »* !) indiquerait aux Soviétiques que les Etats-Unis n'ont pas *« la détermination nécessaire pour maintenir une triade stratégique viable et la politique de dissuasion qu'elle représente »*.

La dissuasion est le fondement de la sécurité européenne depuis quarante ans. Elle est appelée à y conserver ce rôle pour au moins le même laps de temps. Est-il, dès lors, judicieux de vouloir la décrédibiliser ? Et pour la remplacer par quoi ?

Nouvelle étape

Ces projets américains ont pourtant un mérite : celui de mettre en évidence l'importance croissante de l'espace dans les affaires stratégiques. Les Européens ne peuvent ni laisser le champ libre aux seules superpuissances ni réagir en ordre dispersé. Pourquoi, dès lors, ne pas déterminer, y compris dans le domaine militaire, une capacité spatiale européenne ? Celle-ci pourrait, entre autres, permettre la surveillance du respect des accords de désarmement. Et puisqu'on nous y invite, pourquoi ne pas accepter une coopération scientifique ? Mais après avoir inventorié les besoins européens afin de ne pas s'essouffler dans une marche forcée technologique à l'allure imposée.

Si la différence de statut par rapport à l'arme nucléaire rend difficile une coopération stratégique entre pays européens, la quasi-égalité qui prévaut aujourd'hui pour tous devant l'espace devrait faciliter un effort commun.

C'est là une nouvelle étape pour la construction de l'Europe. Les Européens sauront-ils dépasser leurs divisions bien terre à terre ?

(*) Collectif de hauts fonctionnaires du ministère de la défense (NDLR).

PROCHE-ORIENT

Liban

Tous les chefs des Forces libanaises ont rallié la dissidence

Beyrouth. – Un pas de plus a été franchi sur la voie de la rupture au sein du camp chrétien entre les Forces libanaises d'une part, le président Amine Gemayel et le parti phalangiste de l'autre. Malgré l'impasse, les nouveaux ennemis – au demeurant mutuellement méfiants de longue date – sont condamnés à la longue à s'entendre, estime-t-on à Beyrouth.

Après une première journée de flottement, tous les chefs des Forces libanaises, en particulier leur jeune commandant, M. Fouad Abou Nader, neveu du président Amine Gemayel, ont fini par rallier la fronde déclenchée par l'un d'eux, M. Samir Geagea, qui s'est baptisée : « Mouvement de la décision chrétienne ». Après une réunion avec l'establishment politique et religieux chrétien, au siège du patriarcat, les chefs des Forces libanaises ont constitué un comité d'urgence incluant tous les « militaires » de la milice – outre le Dr Geagea, MM. Elie Hobeika, Fouad Abou Nader, Fady Frem, Antoine Bridi et Kamal Adouane, – ainsi que deux « civils » : MM. Karim Pakradouni et Charles Ghostine.

Qui plus est, ce comité est issu d'une réunion tenue chez Mme Solange Bechir Gemayel, veuve du président assassiné, fondateur et héros des Forces libanaises. Dans le langage codé interne au camp chrétien, peu de choses pouvaient avoir une connotation de défi à l'égard du président Gemayel aussi nette que l'utilisation du domicile de sa belle-sœur pour la proclamation de ce comité, détail sciemment mentionné dans la diffusion de la nouvelle.

Au patriarcat maronite, les chefs des Forces libanaises ont donné deux assurances :

– Qu'ils n'étaient pas des putschistes, respectaient les institutions et menaient une action spécifiquement politique ;

– Qu'ils étaient mus par des convictions *« purement et uniquement chrétiennes libanaises »*, sous-entendu : qu'ils ne sont pas liés à Israël.

Cela étant, ils se sont étonnés de la fermeture de la route côtière *nord, exécutée par les « aminiens »*, c'est-à-dire les hommes du président Gemayel, au niveau de sa région, le Bas-Metn, rappelant qu'ils ont les moyens (militaires, cela va sans dire) de l'ouvrir, même s'ils se sont abstenus de le faire jusqu'à présent.

Les deux mini-territoires tenus par les Forces libanaises, Jbeil et Kesrouane d'un côté, Beyrouth-Est *stricto sensu* de l'autre, sont ainsi sectionnés par un territoire encore plus petit, le Bas-Metn, au niveau de la proche banlieue nord (Sin-El-Fil et Dora) à Beyrouth, de Dbayeh sur l'autoroute de Jounieh, entre Bickfaya et Kleyate en montagne. Des accrochages, encore sporadiques mais néanmoins plus nombreux que la veille, commencent à se dérouler sur certaines de ces nouvelles lignes, entre miliciens chrétiens adverses qui s'y font face, notamment à Sin-El-Fil. Ces derniers parfaitement audibles de Beyrouth-Est durant la nuit se sont intensifiés au cours des premières heures de ce vendredi, replongeant les habitants du secteur chrétien dans la perplexité, alors qu'ils avaient été relativement rassérénés la veille lorsque la crise avait pris une allure « politique » sans vrais débordements sur le terrain.

De notre correspondant

Damas s'applique à faciliter la tâche du président Gemayel

Autre signe : pour la première fois depuis près d'un an, des miliciens chrétiens ont fait leur réapparition au Musée, à l'une des voies de passage entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, et à une centaine de mètres du poste de contrôle de l'armée. Il n'y a cependant pas de pendant à ce « contrôle chrétien » du côté musulman, où, sur l'instigation de Damas, les leaders s'appliquent à faciliter la tâche du président Gemayel.

Seul le chef du Mouvement de l'unification (intégriste), Cheikh Saïd Chaabane, condamne les deux ailes du camp chrétien. Aussi bien les « assises islamiques » (sunnites) que surtout le FND, coalition dirigée par M. Walid Joumblatt, ont appelé au soutien du président Gemayel, sans le nommer, il est vrai, mais de façon fort explicite en parlant des *« partisans du processus de solution »*, dans la voie prônée par la Syrie et en attaquant les *« sharoniens, symboles d'Israël »*.

Recevant le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, retour de Moscou, le vice-président syrien, M. Khaddam, a engagé le poids de la Syrie dans la balance en déclarant que son pays *« ne restera pas indifférent devant un mouvement suspect qui sert les objectifs d'Israël au Liban et porte atteinte aux intérêts libanais et arabes »*, estimant que *« les mouvements qui ont lieu au Liban visent à saboter l'entente nationale et à servir la politique israélienne »*. L'appui au président Gemayel et l'invitation à ses partenaires-adversaires dans le camp musulman à le soutenir sont encore plus clairs dans la phrase suivante de M. Khaddam : *« Le devoir national impose à toutes les parties libanaises d'unifier leur attitude et de soutenir le gouvernement libanais. »*

S'ils ne se proclament pas pro-israéliens, les contestataires des Forces libanaises sont, en tout cas, antisyriens.

La crise en cours dans le camp chrétien, si l'on va au fond des choses et abstraction faite des querelles de personnes finalement secondaires, procède de l'impasse dans laquelle se trouvent, politiquement, les chrétiens du Liban à quelque bord ou région qu'ils appartiennent.

LUCIEN GEORGE.

Washington évacue une partie de son personnel diplomatique

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis ont annoncé, jeudi 14 mars, l'évacuation « temporaire » d'une « partie » du personnel de leur ambassade à Beyrouth qui ne comptait déjà plus qu'une trentaine de personnes.

Cette mesure, a déclaré le département d'Etat, a été prise en raison des *« conditions d'insécurité »* prévalant au Liban et particulièrement de la *« situation dans la partie est de Beyrouth »*, c'est-à-dire la partie chrétienne de la capitale libanaise.

Le département d'Etat se référait implicitement ainsi, d'une part, aux menaces de représailles pesant contre les citoyens américains depuis que Washington a opposé, mardi, son veto à la condamnation par le Conseil de sécurité de l'ONU des opérations israéliennes au Sud-Liban et, d'autre part, au mouvement de rébellion déclenché contre le président Amine Gemayel au sein même des milices phalangistes.

Bien qu'il ait été qualifié, dès mercredi, de *« développement négatif »* par le département d'Etat, ce mouvement, avant tout dirigé contre la Syrie, ne représentait en réalité aucun danger direct pour les citoyens américains de Beyrouth. Il semble donc que les Etats-Unis aient, surtout, par cette double explication, voulu faire oublier que, en réduisant encore leur représentation au Liban, ils cédaient bel et bien aux menaces terroristes qui leur avaient été adressées avant le vote du Conseil de sécurité de mardi.

Cibles en avril 1973 (dix-sept victimes américaines), en octobre 1983 (deux cent quarante et un « Marines » tués) et, en septembre dernier (deux Américains tués), de trois attentats successifs dont ils n'avaient pu empêcher la répétition, les Etats-Unis ont, de cette manière, choisi de se replier préventivement plutôt que d'être confrontés à un nouveau défi auquel ils préféraient ne pas avoir à répondre.

Aucun détail n'a été donné sur le déroulement technique de l'évacuation, qui aurait eu lieu durant les journées de mardi et mercredi, et à laquelle le porte-avions *Eisenhower* devrait avoir pris part. Le département d'Etat a indiqué que l'ambassadeur américain, M. Reginald Bartholomew, était resté à son poste et que l'ambassade fonctionnait toujours *« avec un effectif limité »*.

BERNARD GUETTA.

● *Un Britannique enlevé à Beyrouth-Ouest.* – Un chercheur scientifique britannique, installé au Liban depuis 1957, M. Gordon Nash, a été enlevé jeudi matin 14 mars près de son domicile, à Beyrouth-Ouest, par trois hommes armés qui l'ont peut-être pris, selon son entourage, pour un ressortissant américain. – *(AFP.)*

Israël

Regain de l'opposition active à la guerre du Liban

De notre correspondant

Jérusalem. – Les automobilistes israéliens étaient invités à allumer leurs phares pendant tout l'après-midi de ce vendredi 15 mars en signe de solidarité avec les familles des soldats tués au Liban, et pour marquer leur désir de voir l'armée israélienne quitter immédiatement le pays du Cèdre.

Cette consigne symbolique émane du mouvement de jeunesse de Mapam, l'ancienne aile gauche du bloc travailliste, qui a rompu avec le parti de M. Shimon Pérès après la formation, en septembre dernier, du gouvernement d'union nationale. Son initiative témoigne avec plusieurs autres d'un regain de l'opposition active à la guerre du Liban. Il ne s'agit plus maintenant d'arracher au pouvoir une décision de retrait, mais, celle-ci étant prise, d'en accélérer l'exécution.

Le mouvement La paix maintenant, initiateur du courant pacifiste après les massacres de Sabra et de Chatila, a lancé un mot d'ordre de manifestation à Tel-Aviv pour samedi soir. Il a demandé aux députés de tous les partis de gauche de quitter l'hémicycle du Parlement chaque fois que M. Ariel Sharon, principal artisan de la guerre, montera à la tribune pour y parler du Liban.

Comme s'il voulait faire honte à M. Sharon, son plus farouche adversaire, M. Yossi Sarid, célèbre « colombe » en rupture de travaillisme, a choisi de montrer l'exemple en demandant d'accomplir une période de réserve au Liban où il se trouve depuis trois jours. *« Je souhaite*, a-t-il dit, *témoigner de l'intérieur de la tragédie israélienne au Liban. »* L'association Les parents contre le silence a repris, pour sa part, depuis deux jours son rassemblement de protestation devant le siège de la présidence du conseil.

Les déclarations pacifistes ne sont plus le seul fait de la gauche et proviennent aussi désormais de groupements tenus pour proches du Likoud. Certaines associations de jeunes représentant les quartiers populaires des grandes villes du pays ont annoncé qu'elles se joindraient aux meetings pacifistes. Un responsable de l'une d'elles déclarait, jeudi, au journal *Haaretz* : *« Nos soldats se font égorger au Liban comme des canards. Je reconnais que nous avons commis une grave erreur en nous engageant dans cette guerre. »*

L'écrasante majorité des Israéliens pensent de même. Selon le plus récent sondage à ce sujet, 3 % d'entre eux seulement s'opposent catégoriquement à un retrait de l'armée du Liban. Les sanglants attentats de ces derniers jours contre les soldats de Tsahal n'auront guère contribué à grossir ce carré d'irréductibles.

Par un paradoxe prévisible, depuis que l'armée affronte une escalade des opérations ennemies, un nombre croissant d'Israéliens reprochent maintenant au pouvoir son attentisme.

Dans un article anonyme intitulé « Mon fils libérateur du Liban », un éditorialiste de *Haaretz* racontait, cette semaine, sur un mode à la fois douloureux et dérisoire, l'angoisse qui l'accompagnait en permanence. *« Pendant que Sharon parade et ose encore donner son avis, je me suis mis à craindre et à haïr la radio, le téléphone, la sonnerie de l'appartement, tous ces objets ennemis qui peuvent à toute heure m'annoncer la mort de mon fils. »*

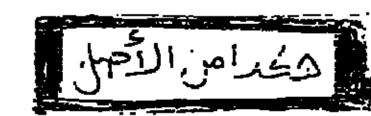
J.-P. LANGELLIER.

L'AUTOCRITIQUE DE M. SHARON

M. Ariel Sharon, ancien ministre israélien de la défense, affirme, dans une interview publiée jeudi 14 mars par l'hebdomadaire *VSD*, que l'armée israélienne n'a commis qu'une seule erreur au Liban : avoir laissé vivre Yasser Arafat.

« Nous aurions dû faire en sorte qu'il soit tué. Oui, je le dis nettement, nous avons commis une erreur en le laissant vivre. Nous avons eu l'occasion de le tuer ensuite, à Beyrouth, mais alors nous nous étions engagés à laisser l'OLP s'en aller et nous avons tenu notre parole. Mais nous n'étions pas engagés de la sorte pendant les combats de Tripoli et nous n'aurions pas dû le laisser s'en tirer vivant », explique-t-il.





AMÉRIQUES

Le Québec ou la souveraineté introuvable

II. – *Une « chance historique » pour le Canada*

Après le « virage » pris par M. Lévesque, le premier ministre québécois, sur la question de la souveraineté, le 19 janvier dernier, le trouble règne dans les milieux indépendantistes. Le revirement de la formation de M. Lévesque prend cependant en compte une évolution en profondeur de la société québécoise, que l'objectif de l'indépendance ne mobilise plus aujourd'hui comme dans un passé encore récent (*le Monde* du 15 mars).

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Québec. – Le diagnostic est formulé de façon différente selon les interlocuteurs, mais la réalité ainsi cernée est la même : l'idée d'indépendance, dix-huit ans après le *« Vive le Québec libre ! »* lancé par de Gaulle, ne fait plus recette dans la « belle province ». Certains paraissent songer à une mise en veilleuse temporaire. Tel l'écrivain Yvon Rivard, membre de l'équipe éditoriale de la revue *Liberté*, qui parle d'un *« repli des pulsions indépendantistes »*. D'autres, comme M. Pierre McDonald, premier vice-président de la Banque de Montréal, sont beaucoup plus catégoriques : *« L'indépendance c'est de la foutaise »*, assure cet honorable banquier, francophone en dépit de son patronyme, avant d'ajouter malgré tout : *« Mais le nationalisme québécois demeurera. »*

Le phénomène n'épargne pas la jeunesse, bien au contraire. Alors qu'il y a dix ou quinze ans, les 18-25 ans étaient les plus enthousiastes à se lancer dans la « stratégie de la libération », aujourd'hui, comme ils disent dans ce langage typiquement québécois, *« la souveraineté, on ne tripe plus là-dessus »* ! Jean Couture, animateur d'un groupe original, Les conspirateurs de l'an 2000, très branché sur les problèmes de communication, confirme : *« L'indépendance, c'était une crise d'adolescence. »* Et reprenant la phrase de Pierre Bourgault, l'un des chantres de l'indépendantisme des années 60, il proclame : *« Nous avons découvert qu'il n'y a pas de grand soir, il n'y a que de petits matins. »*

Julie Morency préside, elle, aux destinées de l'association ENGAJE (Ensemble dans les groupes d'action jeunesse), un mouvement fondé sur le sentiment de solidarité entre les jeunes, et aide à la création d'entreprises par ses membres et au partage de l'emploi. Son analyse de la situation va plus loin : *« Au lendemain de l'échec du référendum sur la souveraineté, en 1980, il y a eu, ici, un vide politique, nous avons perdu la flamme*, dit-elle. *Aujourd'hui, quand des hommes de parti parlent d'indépendance, ils ont à l'esprit le statut politique d'un Etat. Moi, je préfère penser en termes de pouvoir pour les citoyens, de responsabilité socio-économique, de libertés politiques. »* Et d'ajouter, un peu blasée : *« D'ailleurs, l'indépendance, elle est en train de se faire. »*

Le français langue officielle

C'est toute la question. La réussite du courant souverainiste, de la « révolution tranquille » des années 60 au gouvernement nationaliste actuel de M. Lévesque, a été telle qu'on peut penser que le combat est devenu sans objet ou que, en tout cas, il se pose désormais en termes très différents. Le paradoxe n'est qu'apparent. Comme l'explique François Ricard, directeur de la revue *Liberté* : *« Le projet d'indépendance, sans jamais se réaliser effectivement, a tout de même exercé depuis 1960 une pression extrêmement forte, qui s'est traduite par de nombreux changements partiels, dont chacun avait pour résultat d'atténuer d'une certaine manière la nécessité même de l'indépendance. »*

Les acquis obtenus dans les domaines linguistique, économique, voire dans celui des relations internationales, illustrent bien cette thèse.

C'est par l'attachement à la langue et à la culture d'origine que s'est d'abord manifesté l'esprit de survivance québécois, ce que de Gaulle, d'une heureuse formule, appelait *« un véritable miracle de fécondité et de fidélité »*. Quoi de plus naturel, dans ces conditions, que la question linguistique figurât au premier plan de la revendication indépendantiste ? Or cette aspiration, depuis l'adoption en 1977 de la Charte de la langue française (loi 101) par l'Assemblée nationale québécoise, est satisfaite. Cette charte fait du français *« la langue de l'Etat et de la loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires »*.

Certes, la portée de la loi a été affaiblie par plusieurs jugements des tribunaux, dont l'un, émis par la Cour suprême du Canada, a rendu inopérantes deux dispositions importantes (art. 72 et 73) concernant l'enseignement. L'article 58 portant sur l'affichage commercial unilingue français est également contesté. Il n'en reste pas moins que l'existence de la loi 101 et le statut qu'elle confère au français dans la province ont créé dans la population un réel sentiment de sécurité. L'évolution paraît à ce point irréversible que les défenses spontanées qui existaient autrefois contre l'anglais disparaissent, notamment chez les jeunes.

Dans un récent rapport, le conseil de la langue française du Québec notait que les francophones de la province consacrent 29 % de leur temps d'écoute aux chaînes de télévision de langue anglaise ; cette proportion atteint chez les jeunes 49 % du temps d'écoute. Le rapport relevait aussi *« l'omniprésence des produits culturels américains et des communications informatisées véhiculées par la langue anglaise »*. Une jeune attachée de presse d'un ministre en exercice nous confiait du ton le plus naturel que son premier souci, chaque matin, était d'écouter le bulletin d'information de la chaîne de télévision américaine CBS. Et le professeur Vincent Lemieux, de l'université Laval, a observé que si ses étudiants en maîtrise ont beaucoup de mal à lire l'anglais ses élèves plus jeunes n'ont pas du tout ce problème. Dans leurs mythologies, Michael Jackson a quasiment supplanté Gilles Vigneault, trop « régionaliste » aux yeux des générations montantes.

Mais américanisation culturelle ne signifie pas perte d'identité. En tout cas, pas encore. Si les jeunes francophones dans la province n'hésitent plus à se définir à la fois comme Québécois et Nord-Américains, c'est parce qu'ils ont perdu leur complexe d'infériorité à l'égard de leur environnement anglophone. Comme le dit M. McDonald, de la Banque de Montréal : *« Nous avons passé plus de temps pendant deux cents ans à affirmer notre foi que notre capacité économique. Mais, aujourd'hui, nous avons démontré que nous étions capables de pragmatisme, de compétitivité, et aussi de parler français, mais pas seulement français. Nous nous sentons beaucoup plus à l'aise dans notre peau, car nous sommes conscients d'être capables d'avoir notre place au soleil. »*

Des résultats économiques honorables

Cette maturité nouvellement acquise a des fondements. L'autosuffisance énergétique de la province est devenue une réalité. Québec fournit désormais de l'électricité aux Etats américains de la Nouvelle-Angleterre et jusqu'à New-York. Toute une série d'institutions et d'entreprises étatiques ou para-étatiques ont donné à la province les moyens d'une politique économique beaucoup plus autonome. La Caisse de dépôt et de financement est un exemple de cette réussite. Créé en 1965, pour gérer les fonds du Régime de rentes, cet organisme, vingt ans après, est un géant financier. Au cours des cinq dernières années, ses actifs ont doublé pour atteindre 20 milliards de dollars canadiens (1 dollar = 7,47 F). Ses bénéfices nets se sont élevés, en 1983, à 1,8 milliard de dollars.

Dans la gestion courante de l'économie, le gouvernement québécois ne se débrouille pas plus mal que ceux des autres provinces canadiennes. Après trois mauvaises années (1980 à 1982), le Québec a affiché une performance supérieure à la moyenne nationale en 1983 et 1984. Le produit intérieur brut s'est accru l'an dernier de près de 5 %, contre + 4,5 % pour le reste du Canada. L'ensemble des investissements industriels (publics ou privés) ont augmenté de plus de 40 % par rapport à 1983. Les seuls investissements privés ont progressé de 22,5 % contre 9,9 % en Ontario et 5,2 % pour le Canada.

Le point noir reste le chômage malgré une diminution d'un point (12,8 % au lieu de 13,9 %) en 1984 par rapport à 1983. Dans l'ensemble du Canada, le taux est de 11,3 %, mais la tendance paraît être au rapprochement puisque, en décembre, le pourcentage au Québec est passé sous la barre des 12 % (11,9 %). Il n'en reste pas moins que ce fléau pèse lourd dans la désaffection des jeunes à l'égard du thème de l'indépendance. Frappés de plein fouet – les moins de vingt-cinq ans fournissent près de la moitié des demandeurs d'emploi, – ils se sont détachés du Parti québécois, dont les professions de foi nationalistes les intéressent moins que la création de jobs. Ils ont tendance à se tourner vers les libéraux de M. Bourassa, qui entend bien centrer sa prochaine campagne électorale sur sa *« plus grande crédibilité économique »*.

En matière de relations extérieures, depuis la signature en février 1965 par le Québec de son premier accord international de coopération culturelle – c'était avec la France, – bien du chemin a été accompli. Au sein du gouvernement, un ministère des relations internationales et du commerce extérieur a été créé. Il se distingue par son dynamisme. Des délégations générales bénéficiant du statut diplomatique ont été ouvertes non seulement aux Etats-Unis, mais en Amérique latine (Mexico, Caracas, Port-au-Prince, Buenos-Aires et, incessamment, Bogota), en Europe (Paris, Bruxelles, Londres, Rome, entre autres), en Asie et en Afrique.

Un « fédéralisme coopératif »

Ainsi, le Québec a presque tous les attributs de l'indépendance, sauf un, le plus important : la souveraineté. Il est fort improbable qu'il l'acquière dans un proche avenir. Plus vraisemblable, dans l'immédiat, est une évolution vers ce que M. Mulroney, le premier ministre canadien, appelle le *« fédéralisme coopératif »*.

Par une ironie du destin, l'aspiration à l'indépendance du Québec aura été, pour reprendre l'expression de François Ricard, *« l'une des chances historiques du Canada »*. Elle lui a donné l'occasion de se repenser, de se renouveler, de se moderniser. Le Québec, lui, en accédant au siècle, *« en se mettant à l'heure de la planète »*, en effaçant sa « différence », pourrait bien avoir perdu, de façon plus ou moins durable, la raison même de son projet libérateur.

FIN

AMÉRIQUES

Brésil

Le président Tancredo Neves opéré d'urgence à Brasilia

Le vice-président José Sarney assure l'intérim et prête serment devant le Parlement

C'est finalement M. José Sarney, vice-président élu du Brésil, qui devait prêter serment ce vendredi 15 mars, à Brasilia, devant les parlementaires et les délégations étrangères présentes pour l'investiture du président Tancredo Neves. Ce dernier a dû, en effet, être opéré d'urgence, jeudi soir à Brasilia, et il restera sans doute une dizaine de jours à l'hôpital. Mais son état est jugé très satisfaisant. Les forces armées ont approuvé cette procédure *« conforme à la Constitution »*.

M. José Sarney assurera l'intérim de la présidence. M. Bush, vice-président des Etats-Unis, qui revenait de Moscou, dirige la délégation américaine à cette cérémonie d'investiture pas comme les autres. Il pourrait rencontrer M. Daniel Ortega, le président du Nicaragua, également présent à Brasilia.

« Avoir attendu si longtemps... »

De notre correspondant

Brasilia. – *« Après avoir attendu si longtemps ! »* Dans les couloirs de l'hôpital, le visage de la femme est tendu. Elle dit qu'elle a attendu vingt et un ans ce jour-là, et tout à coup, douze heures exactement avant la cérémonie prévue pour la prise de fonctions de M. Tancredo Neves – autrement dit à douze heures de la fin du régime militaire, – elle a appris la nouvelle comme tout le monde : le président élu vient d'être hospitalisé d'urgence. Il doit être opéré immédiatement.

Au début, comme tout le monde, elle n'a pas voulu y croire. C'était un bobard. Une mauvaise plaisanterie. Et puis, il y a eu un va-et-vient de camionnettes, de voitures de radio, de taxis bourrés de reporters. A minuit, l'hôpital s'est rempli d'hommes politiques et de journalistes qui circulaient entre des malades sous perfusion, des blessés internés au service des urgences. Les médecins, captés au vol, disaient *« appendicite aiguë »*. Chacun se demandait : *« Et si c'était plus grave ? »*

Une heure se passe, puis deux. L'opération a commencé. Elle dure plus longtemps que ne l'exige une simple appendicite. On apprend que depuis trois jours déjà M. Tancredo Neves souffrait de douleurs intestinales, mais il espérait franchir le cap du 15 mars et se faire hospitaliser ensuite. Le médecin qui lui avait rendu visite avait menti aux journalistes. Il avait parlé de pharyngite, précisant même qu'en deux jours *« il n'y paraîtrait plus »*.

Des gouverneurs, des ministres passés ou à venir, des responsables du PMDB, le parti d'opposition dont M. Tancredo Neves est le leader, défilent à l'hôpital. Les principaux dirigeants des partis sont allés au Congrès pour examiner la situation, lire dans la Constitution la procédure à suivre. L'inquiétude est compréhensible. Pour quelques heures encore, le Brésil vit sous un régime d'exception. Certes, les généraux ont pris des engagements démocratiques. Ils ont dit et répété qu'ils transmettraient le pouvoir à ceux qui avaient été élus le 15 janvier : M. Tancredo Neves et son vice-président, M. José Sarney. Mais, à situation imprévue, issue imprévisible. C'est du moins ce que disent ceux qui sont réunis dans les couloirs de l'hôpital. Pendant trop d'années, les militaires ont manipulé la loi à leur gré.

Dehors, la foule s'est rassemblée, elle agite des drapeaux vert et jaune, les couleurs nationales. Des députés affirment : la Constitution est claire. Il suffit que le président élu ait toutes ses facultés mentales pour prendre ses fonctions. Il le fera sur son lit d'hôpital, devant les membres réunis du bureau du Congrès.

Finalement, ce scénario ne sera pas retenu. L'opération s'est bien passée. L'affection était plus bénigne qu'une appendicite : il s'agissait d'un simple diverticule intestinal qui s'était infecté (1).

Mais les leaders de la nouvelle majorité ont lu et relu la Constitution : elle spécifie que le président doit prêter serment devant le Congrès national. Rien ne dit qu'il peut le faire devant son bureau.

Ce sera donc M. José Sarney qui se présentera devant les parlementaires et les nombreuses délégations étrangères présentes à Brasilia. A la différence de M. Tancredo Neves, un opposant de toujours, M. José Sarney a fait partie, dès le début, du régime militaire. Après avoir été gouverneur de l'Etat du Maranhao, il présidait le parti officiel quand il a décidé, en juillet 1984, de passer avec armes et bagages dans l'opposition. C'est donc un converti de dernière heure. Il a entraîné avec lui de nombreux dissidents. En échange, on lui a offert la vice-présidence de la République. Il sera donc président par intérim en attendant que M. Tancredo Neves se rétablisse et prenne réellement ses fonctions. Le régime militaire prend fin malgré tout, et la « nouvelle république » commence. Mais, tout de même, il y a beaucoup de Brésiliens, la nuit dernière, qui ont eu froid dans le dos.

CHARLES VANHECKE.

(1) Les diverticules intestinaux sont de petites cavités anatomiques communiquant avec le tube digestif dans sa partie intestinale. Ces structures peuvent être le siège de réactions inflammatoires réalisant un tableau clinique proche de celui de l'appendicite.

Bolivie

EN RAISON D'UNE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Les élections générales sont reportées en juillet

La Paz *(AFP, Reuter)*. – Les élections générales, initialement prévues pour le 16 juin, sont reportées au 14 juillet, a annoncé, le jeudi 14 mars, le président de la Cour électorale, M. Edgar Oblitas Fernandez. Selon lui, la Cour a décidé ce report en raison de la grève générale illimitée décrétée, vendredi 8 mars, par la Centrale ouvrière bolivienne (COB) et qui empêche le déroulement normal des préparatifs électoraux (impression des bulletins, fabrication des urnes...).

Cette grève a rassemblé plus de soixante mille travailleurs lors d'une manifestation, mercredi, à La Paz aux cris de : *« Pain, travail et liberté. »* Les manifestants ont paralysé la circulation dans la capitale. Certains des douze mille mineurs arrivés à La Paz depuis plusieurs jours, pour réclamer un salaire minimum garanti indexé sur le coût de la vie, ont fait exploser des cartouches de dynamite.

Deux attentats ont été commis, mercredi, à La Paz, et une bombe a explosé, jeudi, faisant craindre au gouvernement des provocations destinées à déclencher des heurts entre travailleurs et forces armées. Le vice-ministre de l'intérieur, M. Gustavo Sanchez a ajouté que des extrémistes envisageaient de tuer des dirigeants syndicaux afin de provoquer une confrontation.

Quelques heures après ces mises en garde du gouvernement, le dirigeant de la COB, M. Juan Lechin, a annoncé que les syndicats avaient décidé de reprendre les négociations avec le gouvernement. Le chef de l'Etat, M. Siles Zuazo, a ainsi reçu, jeudi, une délégation d'ouvriers à qui il a demandé d'interrompre la grève, celle-i coûtant au pays 10 millions de dollars par jour, a-t-il dit. M. Zuazo a répété, à cette délégation que son gouvernement ne pouvait accéder à la principale revendication de la COB : l'instauration d'un salaire minimum avec indexation sur la hausse des prix. (Le taux d'inflation a été de 2 700 % en 1984.) La délégation ouvrière lui a remis une nouvelle série de propositions qui devrait faire l'objet d'une réunion à laquelle participeraient, notamment, le président de la République et le dirigeant de la COB.

Ces rencontres se déroulent alors que plusieurs dizaines de milliers de paysans sont prêts à marcher sur La Paz pour se joindre aux mineurs, qui manifestent quotidiennement dans la capitale, a annoncé un syndicat paysan. Dans un document remis à la presse, la Confédération syndicale unie des travailleurs-paysans assure que le gouvernement fait fausse route s'il croit pouvoir vaincre la grève générale à l'usure, les mineurs et les ouvriers pouvant compter, affirme le syndicat, sur le soutien des paysans.

Un des dirigeants de la COB a même affirmé que les ouvriers devaient combattre pour établir un gouvernement socialiste en Bolivie. M. Lechin a déclaré cependant, devant un rassemblement de dix mille mineurs, qu'on *« ne* [pouvait] *pas prendre le pouvoir sans une avant-garde armée »*.

La Grenade

LE PREMIER MINISTRE, M. BLAIZE, SOUHAITE LE MAINTIEN DES TROUPES AMÉRICAINES

Saint-George's *(AFP)*. – Dans un discours de bienvenue prononcé près de l'aéroport en présence de plusieurs milliers de personnes, M. Herbert Blaize, premier ministre de la Grenade, a demandé, jeudi 14 mars, au vice-président des Etats-Unis, M. Bush, le maintien sur le territoire des militaires américains qui y sont encore stationnés à la suite de l'intervention du 25 octobre 1983. Ces soldats, au nombre d'environ trois cents, devraient regagner les Etats-Unis entre le 12 avril et le 12 juin, selon un récent communiqué officiel américain.

Répondant à son hôte, M. Bush, qui faisait une escale sur le chemin de Brasilia, venant de Moscou, a déclaré que les Etats-Unis continueront à protéger la Grenade et *« ne resteraient pas inactifs si sa sécurité était menacée »*. Il n'a toutefois pas répondu directement à la requête de M. Blaize.

Le ministre grenadin des affaires étrangères, M. Ben Jones, a précisé qu'à son avis une période supplémentaire de deux ans paraissait *« appropriée »* pour le maintien des troupes américaines.

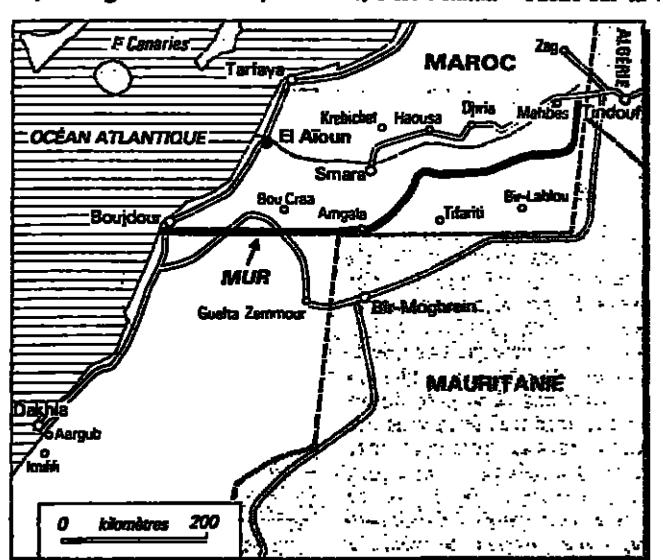
AFRIQUE

La grande muraille du Maroc

(Suite de la première page.)

Dans cette guerre des sables où la logistique, eau-carburant-véhicules, est essentielle, c'est un avantage appréciable. D'autant que l'aspect financier n'est pas à négliger. *« Faire supporter la guerre à l'adversaire, en l'occurrence l'Algérie qui fournit tout le soutien logistique, est un des buts de l'opération »*, dit le général Bennani, commandant du front sud. *« Si l'Algérie cesse de donner du carburant, la guerre s'arrêtera d'elle-même »*, ajoute-t-il.

De taille moyenne, fine moustache grise, lunettes d'écaille sur un visage rond, précis et sobre dans ses exposés, dont il exclut tout triomphalisme – *« Aucun obstacle aussi bien protégé soit-il n'est infranchissable »*, – le général Bennani, cinquante ans, traduit bien le nouvel état d'esprit des FAR. Abritées derrière un mur de 1 400 kilomètres de long, qui va de la frontière algérienne à Boujdour, sur la côte atlantique, les forces royales ont repris, petit à petit, le contrôle du terrain et sont aujourd'hui installées dans des conditions qui leur permettent d'attendre l' « ennemi » avec une certaine sérénité.



L'ensemble du mur, dont les abords sont minés, est surveillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, affirme un officier, par des radars au sol qui détectent *« tout ce qui bouge entre 5 et 60 kilomètres »*. Là où le terrain est défavorable, des miradors d'observation ont été construits. Les points d'appui situés à intervalles plus ou moins réguliers le long du mur constituent les sonnettes d'alarme qui déclenchent l'entrée en scène *« quasi immédiate »* des troupes d'intervention repliées à l'arrière du mur. Chacune de ces unités, composée d'un groupement interarme, défend entre trois et sept points d'appui suivant la configuration du terrain. Cent dix mille hommes sur les deux cent mille que compte l'armée marocaine sont actuellement mobilisés au sud, dont vingt-cinq mille à trente mille en face de la frontière algérienne.

L'édification du mur, en mettant fin aux attaques surprises du Polisario contre les garnisons des FAR isolées, a nettement fait baisser les pertes humaines – deux à trois morts par mois, en moyenne, depuis deux ans dans les rangs des FAR – et transformé les sanglants affrontements d'antan en des batailles d'artillerie à longue distance, de quelques heures en général.

Avant chaque grande offensive, dont le déclenchement coïncide toujours avec une *« date historique »*, – *« chaque petit soldat dans son trou les connaît par cœur »*, commente en souriant un officier, par petites unités, le Polisario rassemble ses forces, hommes et blindés, quelquefois sur un front de plusieurs kilomètres. *« Paradoxalement*, observe le colonel El Malti, *alors que nous sommes devenus plus rapides et opérationnels, ils se sont alourdis avec l'emploi de gros blindés transports de troupes et de chars T-54 – T-55 de fabrication soviétique. C'est une très belle masse de ferraille mais qu'ils emploient de façon rudimentaire en venant tête baissée se heurter à notre mur. Chaque grande offensive mobilise les deux tiers de leurs hommes et il leur faut ensuite deux à trois mois de récupération pour revenir à l'assaut. »*

En tout cas, constatent les officiers marocains, les combattants du Polisario, souvent très jeunes, ne sont pas avares de munitions et emploient à chaque opération un matériel neuf. Entre celles-ci, toujours selon les Marocains, ils font du harcèlement, tirant de loin deux ou trois obus sur les postes et le *« coup anormal »* (entendez au but) est rare.

Mon ennemi, c'est l'ennui

On comprend pourquoi l'officier en poste sur le mur d'Amgala affirme : *« Mon plus grand ennemi ici, c'est l'ennui. »* Juché sur la falaise, qui tombe abruptement sur la vallée de l'oued Ouentergat, le mur situé sur la frontière mauritanienne a pris ici un caractère définitif.

Construites en pierres brunes et noires, les casemates des soldats et des officiers encadrent des belvédères sur lesquels sont installés des mitrailleuses. En face, c'est la Mauritanie, et nulle armée n'y est visible. *« J'aimerais bien voir les Mauritaniens sur la frontière »*, dit d'ailleurs le général Bennani. *« Ils ont pleins de bonne volonté, mais que peuvent-ils faire? »*, renchérit un de ses adjoints.

Visiblement, le coup d'Etat en Mauritanie, qui a porté au pouvoir le colonel Taya, a été plutôt bien accueilli à Rabat. Quoique prudents, les officiels marocains jugent *« positive »* l'évolution à Nouakchott. Avec quelque ironie, l'un d'eux confie : *« C'est très bien pour nous qu'ils aient fait l'expérience de la mainmise algérienne. Maintenant ils vont se retourner vers nous, et nous les aiderons comme nous n'avons jamais cessé de le faire. »*

Pour l'instant, aucun mur n'empêche la circulation du Polisario dans l'ancien Rio de Oro. Seule la ville de Dakhla est protégée. *« Mais*, dit le général Bennani, *nous avons des moyens aériens et des possibilités électroniques très développées pour contrôler les territoires du Sud. »* On estime, généralement, à deux cent cinquante hommes, avec une cinquantaine de jeeps, la présence du Polisario dans cette zone. Ils ont néanmoins pu récemment abattre deux avions de tourisme qui passaient par là.

Ce semblant de désintérêt pour le Rio de Oro signifie-t-il que le Maroc pourrait se montrer plus souple à propos de ce territoire inhospitalier ? C'est possible, bien que le roi ait réaffirmé, lors de la Fête du trône, *« la souveraineté une et indivisible du Maroc de Tanger à Lagouera »*.

Mais une chose est sûre, la Saguia el Hamra, le « Sahara utile » a toutes les apparences d'un territoire définitivement marocain. Il n'est pour s'en convaincre que de voir les travaux accomplis ici où là à Smara, Haouza et bien entendu à El Ayoun. L'ancienne capitale du Sahara espagnol est méconnaissable. Vingt-cinq mille habitants en 1975, cent mille aujourd'hui. Dans les rues pavoisées aux couleurs rouge et verte du Maroc, déambulent côte à côte Rifains du nord, commerçants d'Agadir ou de Fès, vétérans de la Marche verte et Sahraouis dont certains goûtent, avec un plaisir non feint, les joies de la sédentarisation.

« La construction des murs, explique un ancien ministre, *a sécurisé la population. D'autre part, beaucoup de jeunes gens, à l'aube de leur vie active, au moment du départ des Espagnols, ont profité des possibilités offertes par la volonté marocaine de développement. Ils sont aujourd'hui gouverneurs, caïds, directeurs d'administrations et défendent leur marocanité beaucoup plus que nous. Un grand nombre d'entre eux enfin se sont mariés avec des gens du Nord, ce qui a provoqué un brassage de la société. »* La sécurité à El Ayoun paraît bien assurée et aucun acte de terrorisme ne s'y est produit depuis plusieurs années. On circule librement dans la province et les troupeaux de chameaux recommencent à sortir.

Le gouvernement marocain n'a pas ménagé ses efforts pour se gagner la population. Les investissements au Sahara représentent sept fois la moyenne nationale et les habitants y sont exemptés d'impôts. *« La guerre est inscrite à notre budget »* dit, à ce sujet, le premier ministre M. Lamrani, pour bien montrer que ce problème relève désormais des affaires courantes. L'accord d'Oujda a, de ce point de vue, soulagé le Maroc, qui bénéficie de la manne libyenne, et pénalisé l'Algérie, pratiquement seule à supporter maintenant le poids de la guerre.

En venant pour la première fois présider la grande prière du vendredi dans la toute nouvelle mosquée d'El Ayoun, dix ans après la Marche verte, le roi Hassan II a accompli un acte symbolique de souveraineté. Il rend aussi hommage aux succès d'une armée désormais choyée, dont il est – ses officiers le répètent souvent – le chef suprême.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• **ADOPTION DU RAPPORT DE L'ONU SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.** – La commission des droits de l'homme de l'ONU a adopté, dans la soirée de mercredi 13 mars, à Genève, une résolution approuvant le rapport de son enquêteur, M. Felix Ermacora (Autriche), qui avait relevé des violations *« graves et massives »* des droits de l'homme en Afghanistan (*le Monde* daté 3-4 mars). Cette résolution a été approuvée par 26 voix contre 8, dont la Bulgarie, l'Ukraine, l'Union soviétique, la RDA, l'Inde, et 8 abstentions, dont Chypre, la Finlande, le Nicaragua et la Yougoslavie. – *(AFP.)*

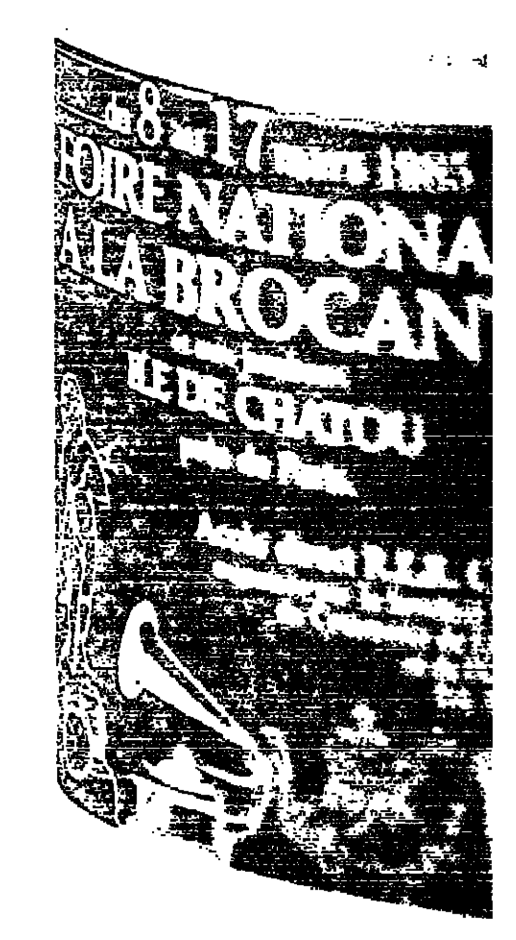
Chine

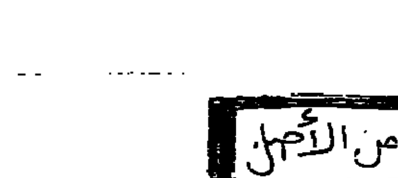
• **REMISE DE DÉCORATIONS FRANÇAISES.** – M. Charles Malo, ambassadeur de France, a fait, mercredi 13 mars, chevaliers de la Légion d'honneur M. Shen Cheng, poète qui écrit en chinois comme en français, ancien ami de Paul Valéry et survivant du mouvement « dada », et M. Zhang Zhilian, président de la Société chinoise d'études sur l'histoire de France.

Le 12 mars, il avait décoré du grade de commandeur de l'ordre des Arts et lettres le plus grand poète chinois contemporain, Ai Qing, vice-président de l'Union des écrivains, et le peintre Wu Zuoren, président intérimaire de l'Association des artistes. M. Liu Shirong, musicologue et vice-président de l'Opéra central, et le chef d'orchestre Mme Zheng Xiaoying, qui ont joué un rôle important dans la représentation de *Carmen* à Pékin, ont été faits officiers des Arts et lettres, de même que M. An Jing, directeur de la Compagnie des expositions. – *(Corresp.)*

Uruguay

• **LIBÉRATION DE M. RAUL SENDIC.** – M. Raul Sendic, l'ancien dirigeant du mouvement de libération nationale des Tupamaros, a été libéré à son tour, le jeudi 14 mars, avec un groupe de quarante-sept prisonniers politiques élargi aux termes de l'amnistie décrétée par le gouvernement de M. Sanguinetti. Près de trois cents prisonniers politiques ont déjà été libérés au cours des deux dernières semaines (voir *le Monde* du 15 mars). – *(Reuter.)*





AFRIQUE

SIGNÉ IL Y A UN AN A NKOMATI

Le pacte de non-agression a été plus profitable à l'Afrique du Sud qu'au Mozambique

Pour la septième fois depuis la signature des accords de Nkomati le 16 mars, il y a tout juste un an, l'Afrique du Sud et le Mozambique se sont retrouvés à Maputo, le 14 mars, au sein de la commission conjointe prévue par ces accords. Dans un communiqué commun, les deux délégations ministérielles conduites par MM. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, et Sergio Vieira, ministre mozambicain de la sécurité, se déclarent préoccupées par l'accroissement de la violence au Mozambique et ont discuté des moyens d'y mettre fin. *« La réunion a permis*, selon le communiqué, *d'examiner les progrès accomplis en matière de coopération. »*

De notre correspondant

Johannesburg. – Signé au poste frontière de Nkomati, le pacte de non-agression et de bon voisinage devait, selon l'expression du président Pieter Botha, *« servir de modèle aux relations des différents Etats de la région »*. Le modèle n'a pas donné les résultats que les parties en attendaient, tout au moins du point de vue de Maputo. Car, pour Pretoria, l'un des objectifs recherchés a été atteint, à savoir l'arrêt des activités de l'ANC (Congrès national africain) opérant à partir du Mozambique. Ses militants ont été expulsés, à l'exception d'une antenne de quelques hommes.

En revanche, le mouvement rebelle mozambicain, la RNM (Résistance nationale du Mozambique), a considérablement renforcé son action en dépit de l'engagement de l'Afrique du Sud de ne plus soutenir cette organisation.

Tels étaient les principaux volets de cet accord qualifié d'historique et qui avait consacré une victoire diplomatique de Pretoria sur son voisin qu'il avait contribué à mettre à genoux.

Un an après, la situation économique et militaire du Mozambique s'est considérablement détériorée. La plus grande partie du pays est isolée de la capitale. Au-delà de la ceinture verte de Maputo, les routes ne sont pas considérées comme sûres. Les liaisons terrestres avec l'Afrique du Sud ont cessé en raison des attaques de la guérilla, les pylônes de la centrale électrique de Cabora-Bassa sont régulièrement dynamités.

Le colonel Sergio Vieira, ministre de la sécurité, a admis qu'en moyenne quinze personnes étaient tuées chaque jour lors des coups de main de ceux que le pouvoir qualifie de *« bandits armés »*. L'armée a remporté quelques succès, mais lutter contre la RNM, c'est comme essayer de saisir du mercure. Ces dix à quinze mille hommes n'obéissent à aucune direction centrale. Ils se comportent comme des bandits de grand chemin qui tirent sur les civils et pillent les villages. Le climat d'insécurité qu'ils ont créé a contribué à aggraver les conséquences de la sécheresse, la RNM s'attaquant aux convois de ravitaillement et exécutant les étrangers d'organisations caritatives et des coopérants.

L'armée qui, il y a dix ans, a combattu contre les soldats portugais dans le maquis, est peu motivée, mal équipée, mal entraînée et se livre parfois à des exactions.

La situation apparaît aujourd'hui bloquée. Le FRELIMO, parti au pouvoir, est incapable de réduire la résistance, et celle-ci ne peut renverser le gouvernement. Pour l'instant, le FRELIMO a le sentiment d'avoir été trompé par l'Afrique du Sud, et il l'accuse de n'avoir pas rempli sa part du contrat. Le président Samora Machel veut toujours croire à la bonne volonté de M. Pieter Botha, mais une partie de l'appareil dirigeant estime que la preuve est maintenant faite de l'impossibilité de faire confiance à Pretoria. Argument également avancé par certains chefs d'Etat des pays de la ligne de front, notamment M. Julius Nyerere, de Tanzanie, actuel président de l'OUA (Organisation de l'unité africaine).

Le 17 janvier, M. Botha avait tenté de donner des gages au régime marxiste, affirmant que *« le gouvernement ne tolérera pas d'actions violentes contre le Mozambique à partir de l'Afrique du Sud et n'hésitera pas à agir de manière décisive »*. Cela n'a rien changé. Il est indéniable que la RNM s'approvisionne et se replie en territoire sud-africain. La colonie portugaise, forte de six cent mille personnes, les fameux *retornados*, prête incontestablement aide et assistance aux rebelles. Qui croira, fait-on remarquer à Maputo, que cela se fait sans que le gouvernement soit au courant ? Pourquoi la machine policière sud-africaine, efficace et sophistiquée, n'agit-elle pas, malgré les vœux pieux des dirigeants, alors qu'elle est si prompte à déceler les infiltrations de l'ANC ?

« L'Afrique du Sud n'a pas respecté les accords, déclarait le 11 mars l'agence officielle AIM, *parce que c'est la première étape d'un vaste plan dont l'objectif est de contraindre le Mozambique à partager le pouvoir avec les bandits de la RNM. »* Selon l'expression du président zambien, M. Kenneth Kaunda, Pretoria veut transformer le Mozambique en *« bantoustan »*.

L'« arrière-cour » de Pretoria

Pour un diplomate, le Mozambique a toujours été considéré comme l'*« arrière-cour »* de Pretoria, qui entend conserver la direction économique, quand ce n'est pas politique, de ses proches voisins. Si le régime du président Machel est ébranlé, la crédibilité et la sincérité de Pretoria sont en jeu. La percée diplomatique de l'an dernier risque de se retourner contre le régime sud-africain, d'autant que Pretoria a échoué, dans le rôle de *« faiseur de paix »* qu'il a essayé de jouer en voulant réconcilier Maputo et les rebelles.

La déclaration du 3 octobre 1984, qui prévoyait la mise en place d'une commission en vue d'aboutir à un cessez-le-feu, n'a pas été suivie d'effet. Un mois plus tard, la RNM rompait les négociations avec le Mozambique, qui n'avaient en réalité eu lieu que par l'Afrique du Sud interposée. Maputo ne voulait pas discuter, en fait, avec ceux qu'elle considère comme des néo-colonialistes. Les rebelles formulaient par ailleurs des revendications jugées inacceptables, comme des élections libres et la renonciation au marxisme-léninisme.

La RNM n'a également guère apprécié de voir l'Afrique du Sud se ranger aux côtés du Mozambique pour condamner l'attitude conciliante du Portugal envers les guérilleros. Cette organisation essaye maintenant de s'affranchir de la tutelle de son mentor devenu encombrant. Elle a accusé M. « Pik » Botha d'être *« un allié inconditionnel du régime marxiste de Maputo »*. Ses voies de ravitaillement se sont depuis un an diversifiées, notamment par le Malawi, les Comores et par une aide matérielle et militaire en provenance d'Arabie saoudite et de certains Etats du Golfe.

L'Afrique du Sud, après avoir favorisé la RNM, n'arrive plus véritablement à la contrôler. Le 18 janvier, M. Jorge Correia, porte-parole du mouvement, déclarait à Lisbonne que celui-ci *« n'avait pas besoin de l'Afrique du Sud »*. Comment le régime de Pretoria peut-il éviter de perdre la face et être taxé de déloyal par la communauté internationale ? Telle est la question que se posent les responsables du pays. Le communiqué commun publié à l'issue de la réunion de la commission conjointe jeudi 14 mars n'a pas apporté de réponse. Si l'accord n'est pas caduc, il s'en faut de peu. L'Afrique du Sud risque maintenant de voir les alliés soviétiques du Mozambique reprendre de l'influence à moins de 500 kilomètres de Pretoria.

MICHEL BOLE-RICHARD.

OCÉAN INDIEN

Une tentative de coup d'Etat a été déjouée aux Comores

En visite privée à Paris, où il a rencontré M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, M. Ahmed Abdallah, le chef de l'Etat comorien, devait regagner Moroni le samedi *16 mars. Deux jours plus tôt, M. Ali Bazi Selim, ministre d'Etat*, chargé de l'intérim de la présidence, avait annoncé dans un message radiodiffusé à la nation qu'une tentative de coup d'Etat avait eu lieu, le vendredi soir 8 mars, ajoutant qu'elle avait été organisée par *« des soldats de deuxième classe et des éléments civils irresponsables »*. Le communiqué officiel précise que les comploteurs ont été arrêtés et que *« la situation est calme dans l'ensemble du territoire national »*. La précédente tentative de putsch connue remonte à mars 1983. Elle avait été fomentée par le prince Ali Saïd Kemal.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Ceux qui, en mai 1978, avaient remis M. Abdallah au pouvoir seront-ils ceux qui, un jour, le lui retireront ? La tentative de coup d'Etat fomentée par certains éléments de la garde présidentielle – trois compagnies, environ trois cents hommes, encadrés par une trentaine d'Européens – montre, en tout cas, que ces prétoriens chargés de la sécurité personnelle de M. Abdallah ne lui sont pas dévoués corps et âme. Comme tous bons mercenaires, ils sont prêts à se vendre, sans scrupules, au plus offrant – n'avaient-ils pas, en août 1975, mis leur « savoir-faire » au service d'Ali Soilith, l'« usurpateur » ? – voire enclins à manipuler les ficelles d'un jeu politique dont ils étaient censés se tenir à l'écart (*le Monde* du 15 février).

L'« après-Abdallah » aurait-il déjà commencé d'agiter les esprits aux Comores ? Il est clair que, depuis l'élection présidentielle de septembre dernier qui a reconduit le chef de l'Etat dans ses fonctions pour un second mandat de six ans, la « guerre de succession » a repris de plus belle entre les « barons » du régime, principalement entre M. Mohamed Taki, président de l'Assemblée nationale, et M. Ali Mroudjae, alors premier ministre. En novembre, les responsables de la garde présidentielle ont fait pression sur leur « protégé » pour que, sans délai, il mette bon ordre à ces rivalités politiques.

Ainsi, à la faveur d'une réforme constitutionnelle votée à la Saint-Sylvestre, qui portait sur la suppression du poste de premier ministre et la réduction des pouvoirs du président de l'Assemblée nationale, un nouveau gouvernement a été formé à la mi-janvier, au sein duquel tous les « prétendants au trône » ont été mis à égalité de chances et se sont vu confier, chacun, un grand ministère d'Etat. M. Taki refusa cet « organigramme » et s'en vint à Paris pour y attendre des jours meilleurs, voire – ce qui reste à prouver – pour y rejoindre les rangs d'une opposition comorienne assez active.

C'est dans ce climat de malaise politique que, début février, un sergent-chef de la garde présidentielle – surnommé Rambo – s'était évadé de la prison de Moroni et avait commis, avec plusieurs de ses camarades, un important vol d'armes sans que l'armée et la gendarmerie lancées à ses trousses aient réussi à mettre la main sur lui. Cette étrange coïncidence avait alors donné à penser qu'il y avait peut-être, derrière ce fait divers, coup d'Etat sous roche, d'autant que l'on savait l'autorité du chef mercenaire, le « commandant Charles », contestée au sein même de la garde présidentielle.

Il est difficile de savoir très exactement ce qui se passe à l'abri des hauts murs du camp Kandani où est cantonnée la garde présidentielle. Les cadres européens de cette garde n'ont jamais caché qu'ils ne laisseraient pas les choses aller à van-l'eau aux Comores et que, en cas de nécessité, ils avaient « leur » candidat à l'éventuelle succession de M. Abdallah. Mais, derrière ces chefs mercenaires, « coopérants » d'un genre un peu particulier, se dissimule – de plus en plus mal – l'Afrique du Sud, leur principal commanditaire. N'avaient-ils pas rencontré, en décembre dernier, M. « Pik » Botha, le ministre des affaires étrangères du régime de Pretoria, qui s'était rendu à Moroni en compagnie d'un haut responsable des services secrets ? Des dissensions sont-elles apparues entre les chefs de la garde présidentielle et la « base » qui aurait tout simplement essayé de les « liquider » ? Le Front démocratique (FD), principale formation non légale mais tolérée dans l'archipel, qui combat le régime *« féodal et dictatorial »* de M. Abdallah, a-t-il cherché à exploiter ces divisions ? Certaines sources affirment, en tout cas, que les comploteurs – M. Mustapha Saïd Cheikh, premier secrétaire du FD, a été arrêté et son domicile perquisitionné – avaient l'intention de déclencher une *« révolution populaire »*.

JACQUES DE BARRIN.



EUROPE

Yougoslavie

Un accusé en piètre état

Le procès de M. Rajko Jankovic, un paysan serbe accusé, au même titre que son neveu Dragan Jankovic, d'*« activités hostiles »* à l'Etat, a été reporté à une date indéterminée. Selon le quotidien belgradois *Politika*, l'accusé, qui est âgé de soixante-neuf ans, avait une côte cassée et devait donc être soigné avant de pouvoir être jugé. Cependant, selon des informations de source proche des accusés, M. Rajko Jankovic pourrait avoir été victime de mauvais traitements : il avait déjà eu le crâne fracturé en prison au début de l'année dans des circonstances très douteuses.

Selon le quotidien *Politika*, Rajko Jankovic avait été condamné après la guerre à treize ans de prison pour des délits *« contre le peuple et l'Etat »* (il avait fait partie des partisans nationalistes du général Mihajlovic, concurrents des partisans de Tito). Après sa libération, il s'était rendu en France pour y travailler jusqu'en 1979 (il a obtenu une retraite française).

Les autorités de Belgrade l'accusent d'avoir noué à cette occasion des relations avec une organisation d'émigrés, *« le Club serbe de Saint-Sava »*, dont le dirigeant serait Mme Olga Lukovic-Pejanovic. Cette dernière explique, pour sa part, qu'aucune organisation de ce nom n'a jamais existé à Paris et ajoute qu'à sa connaissance l'accusé (qui avait servi dans les partisans sous les ordres de son mari) n'avait aucune activité politique.

Italie

La cour d'appel réduit sensiblement les peines des personnes condamnées dans l'affaire Moro

De notre correspondant

Rome. – Après une période de lutte à outrance contre le terrorisme, au détriment parfois de certains principes fondamentaux du droit, la justice italienne semble revenue à plus de sérénité dans l'application de la loi. En témoigne le jugement rendu, le 14 mars, par la cour d'appel de Rome, qui examinait le cas des cinquante-neuf accusés dans l'affaire de l'enlèvement et de l'assassinat, au printemps 1978, du président de la démocratie chrétienne, Aldo Moro.

« C'est une des premières sentences qui marquent le retour à l'application normale des dispositions légales », a déclaré Me Mancini, l'un des avocats. Le jury a non seulement réduit les peines (notamment celles de neuf accusés initialement condamnés à la détention à perpétuité), mais il a aussi renoncé à appliquer les dispositions sur la *« responsabilité collective »*, qui, en première instance, avaient conduit à infliger trente-deux condamnations à la prison à vie et, au total, mille deux cent quarante-cinq ans de réclusion aux cinquante-neuf accusés.

Cette fois, les jurés se sont employés à définir cas par cas les responsabilités et ont tenu compte des situations personnelles des accusés. C'est ainsi que le militant des Brigades rouges qui imprimait les communiqués, Enrico Criaca, a vu sa peine ramenée de trente à dix-huit ans de prison ; d'autres accusés qui n'ont pas personnellement participé à des meurtres ont également bénéficié de réductions de peine et sont condamnés pour *« participation à bande armée »*.

Les jurés ont appliqué la législation sur les « repentis », qui prévoit de substantielles réductions de peine pour ceux qui ont collaboré avec la justice. Mais ils sont restés rigoureux à l'égard des autres. La cour d'appel a cependant innové en tenant compte – bien qu'aucune législation ne l'ait encore reconnue – de ce que l'on appelle la « dissociation », c'est-à-dire du cas des accusés qui déclarent se dissocier de la lutte armée, admettent leur responsabilité mais se refusent à dénoncer leurs camarades.

PHILIPPE PONS.

Pologne

NOUVELLES ARRESTATIONS DE MILITANTS DE SOLIDARITÉ

Vingt-deux militants de Solidarité parmi lesquels M. Bogdan Bujak, frère du principal dirigeant clandestin Zbigniew Bujak, ont été arrêtés au mois de février, annonce le dernier numéro de l'hebdomadaire clandestin *Tygodnik Mazowsze*. Bogdan Bujak avait déjà été arrêté en décembre 1983 et condamné à trois ans de prison pour *« participation à une manifestation illégale »*, avant de bénéficier de l'amnistie de juillet dernier.

Les autres personnes arrêtées, dans diverses villes de Pologne, sont des ouvriers, des étudiants ou des journalistes, poursuivis pour *« impression, diffusion ou détention »* de publications illégales, ou *« participation à des protestations ou des réunions »*, également illégales. Ces arrestations porteraient à environ quatre-vingts le nombre des prisonniers politiques en Pologne.

D'autre part, la télévision de Varsovie a annoncé, jeudi 14 mars, l'expulsion d'un ressortissant français, qui aurait été trouvé en possession de *« publications antisocialistes »* provenant notamment du *« bureau de coordination de Solidarité à Bruxelles »*. La télévision ne donne pas l'identité complète de la personne en question, simplement désignée comme *« Frédéric C. »*, ni la date de l'expulsion. L'ambassade de France à Varsovie a indiqué qu'elle n'avait pas été avisée de cette affaire. – *(AFP.)*

politique

LA PRÉPARATION DU SECOND TOUR

NEVERS : la grande ville et le village

De notre envoyé spéciale

Nevers. — *« Je n'ai jamais eu de combats faciles »*, constate M. Pierre Bérégovoy. Après un instant de silence pendant lequel on l'imagine songer à ses insuccès d'avant 1981, à Brive (Corrèze) ou à Maubeuge (Nord), le ministre de l'économie, des finances et du budget ajoute : *« Mais cela vous forge le caractère. »* A défaut de voir son *« caractère »* se renforcer — ce dont il n'a peut-être nul besoin, — M. Bérégovoy livre dans le canton nouvellement créé de Nevers-Est une bataille destinée à l'origine, à conforter sa position locale.

Ayant jeté son dévolu sur Nevers dont il est le maire depuis que le titulaire, M. Daniel Benoist, lui a laissé le fauteuil de premier magistrat de la ville, en septembre 1983, M. Bérégovoy doit faire la démonstration que *« la greffe a pris »*, selon l'expression de l'un de ses proches collaborateurs. Pour ce dernier, M. Didier Boulaud, le scrutin du 10 mars est concluant.

Celui du 17 le sera-t-il ? L'*« homme pressé »* de la Nièvre, comme l'appelle le chef de file de l'opposition locale et candidat dans un canton voisin. M. Hervé de Charrette (UDF-PR), qui, lui non plus, n'est pas un enfant du pays, est sur le papier en position très incertaine. La gauche, au total, n'a obtenu que 49,17 % des voix. Comment voteront les électeurs communistes ? Candidat au premier tour, M. Louis Sopizet, adjoint chargé des travaux, hésite. Certes l'électorat du PCF est discipliné, mais délégué CGT de l'entreprise Alfa-Laval, dont actuellement deux cent soixante-dix des cinq cent quarante emplois sont menacés, il *« note »* que certains de ses camarades n'ont pas compris son désistement.

Le maire de Nevers est tout de même optimiste ; il compte aussi sur la mobilisation des abstentionnistes (une lettre a été adressée à chacun d'eux avant le deuxième tour), qui déjà en 1983 avait été bénéfique à la gauche.

Il dénonce enfin avec force une *« méprisable manœuvre »*. De quoi s'agit-il ? Arrivé en deuxième position, le candidat unique de l'opposition, un concessionnaire automobile moustachu de quarante-cinq ans, M. André Vincent (UDF-PR) n'a rien fait de mieux que de n'être plus candidat... laissant ainsi le rôle de challenger à M. Maurice Devillechaise, un « divers gauche » qu'il avait pourtant devancé d'une poignée de bulletins le 10 mars.

Candidat solitaire

Selon le bon principe du *« quand on veut la fin, on en prend les moyens »*, l'opposition parlementaire n'a pas voulu d'une « triangulaire » qui aurait assuré le succès du ministre. L'objectif étant de *« barrer la route »* au socialiste *« sectaire »* qu'est selon lui M. Bérégovoy, M. Vincent trouve bien des qualités à ce M. Devillechaise qui certes, *« ne partage pas ses idées »*, mais est *« issu du canton »*, *« proche de la population »*, et *« n'est pas lié à un parti politique contre lequel* [il se] *bat »*.

« Manœuvre » : le mot n'a pas plu à M. Devillechaise. Cet artisan de cinquante-huit ans s'insurge : *« Je n'ai pas de contacts avec ces gens-là, je ne veux pas en avoir. »* Vincent ? *« Il a fait un bon score ; je suis content pour lui mais je ne lui ai rien demandé »*, dit-il. Les socialistes s'attendent que ce « cadeau » débarrasse cet adversaire encombrant de son habit d'homme de gauche : ne devient-il pas le candidat de la droite, voire de l'extrême droite (le Front national a fait 5,15 %) ? Pas si simple. S'il a quitté le PS en 1973 pour se présenter à des cantonales contre M. Daniel Benoist, le maire de Saint-Eloi (élu conseiller municipal en 1959 et maire en 1966) n'a pas changé d'avis, et il se déclare toujours *« de gauche »*. Candidat solitaire — *« j'ai collé mes affiches tout seul et ma femme a tapé les professions de foi »*, insiste-t-il, — il se présenta non pas contre Pierre Bérégovoy, mais *« pour sa commune »* qui lui a accordé 52,38 % des 750 suffrages exprimés.

ANNE CHAUSSEBOURG.

MONTPELLIER : la crucifixion d'un avocat sous l'œil d'un para ravi...

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Le champion local du Front national reçoit au Café du Dialogue, l'antenne du Para-Club et de l'amicale de la Légion. Il jubile à la perspective d'être, dimanche, l'un des premiers conseillers généraux de son parti : *« Ce sera historique ! On va voir si libéraux du RPR et de l'UDF jugent les socialistes plus diaboliques que moi... »* Alain Jamet tire sur sa pipe. Il savoure sa revanche.

Il attendait ce moment depuis tant d'années ! Il rejoint presque dans la notoriété son frère cadet, Dominique, le polémiste du *Quotidien de Paris*, auquel, physiquement, il ne ressemble d'ailleurs pas du tout, avec ces cheveux roux, ces yeux bleus et ce visage empourpré qui lui donnent l'apparence d'un major irlandais en goguette sur les bords de la Méditerranée.

A cinquante ans, il sort enfin de l'ombre, lui qui, depuis trente-quatre ans, marche fidèlement sur les traces de M. Jean-Marie Le Pen, qu'il a connu à la « corpo » de droit de Paris dans les années 50, qu'il a suivi d'abord dans les rangs poujadistes, puis en Algérie, engagé dans *les parachutistes, blessé au combat*, ensuite dans la cause de l'Algérie française, et au Comité pour l'élection de Jean-Louis Tixier-Vignancour, enfin au Front national, dès sa création.

Sa jubilation est d'autant plus forte qu'il se retrouve seul porte-drapeau de l'opposition face au conseiller socialiste sortant du septième canton montpelliérain, M. Alain Bosc, et que le potentiel théorique des suffrages dont il dispose après le retrait du candidat de l'UDF, M. Jacques Martin (PR), et l'élimination au premier tour des deux autres prétendants de l'opposition, le met apparemment à l'abri d'une mauvaise surprise (1).

Il a imposé sa loi aux représentants locaux du RPR et de l'UDF : *« Avec neuf candidats qui pouvaient se maintenir au deuxième tour dans le département, nous avions un moyen de pression extraordinaire. On a échangé mon siège contre huit sièges à l'opposition, qui peut les gagner, alors que, s'il n'y avait pas eu d'entente, tout le monde risquait d'être battu partout. Donnant, donnant... La négociation a été facile parce qu'elle n'a pas eu lieu. Je suis allé à la préfecture le lundi soir pour confirmer mes neuf candidatures pour le deuxième tour, et une demi-heure avant l'heure limite ces messieurs m'ont fait savoir, par un intermédiaire, que leurs huit candidats menacés par le maintien des nôtres avaient fait pression sur M. Martin, qui se retirait. Je n'ai pas pu officiellement retirer nos candidatures dans le département parce que je n'avais pas prévu les mandats nécessaires, mais sauf à Béziers-III où notre représentants est arrivé, comme moi, en tête de l'opposition, nos candidats ne mèneront pas campagne. »*

Bref, *« tout baigne dans l'huile »* pour Alain Jamet ! Son parti a progressé à Montpellier de 1,12 point par rapport aux élections européennes (20,81 % des suffrages exprimés contre 19,69 %, et, s'il n'était pas contraint depuis trois mois au chômage, le président régional du Front national, qui exerce habituellement la profession d'agent immobilier ou d'agent d'assurances, serait le plus heureux des hommes.

Il n'en veut même pas à l'évêque, *« qui préfère plutôt les Beurs aux chrétiens »*. Il fait peu de cas du fait divers qui vient d'impliquer à Béziers le président de la section locale du Front national, M. Serge Lopez, dans ce que le quotidien communiste *la Marseillaise* a appelé l'*« auto-plasticage »* commis dimanche dernier par un militant d'extrême droite contre la Maison des rapatriés, pour accentuer le sentiment d'insécurité dans la sous-préfecture : *« C'est un acte imbécile, mais on a tellement raconté de choses sur nous que, même si c'est nous qui l'avons fait, les gens croiront que c'est un coup monté contre nous... »*

Cela dit, Alain Jamet souligne volontiers, que *« l'insécurité est un thème porteur »*. *« J'ai mené toute ma campagne là-dessus*, dit-il : *rétablir la peine de mort, permettre aux citoyens de se défendre, lutter contre la délinquance importée, lutter contre la chute des valeurs morales et la dégénérescence des comportements. Mais on a un langage modéré. »* Travail-famille-patrie ? *« Pourquoi pas ? Le Pen l'a dit souvent, cette trilogie s'appuie sur le réel, alors que les mots liberté, égalité, fraternité ne veulent plus rien dire... »*

A l'inverse, Jacques Martin, lui, est aujourd'hui à Montpellier le plus meurtri de tous les hommes politiques : *« Je suis profondément écœuré. »* Cet avocat d'assise de trente-huit ans, rapatrié d'Algérie, qui représentait le Parti républicain au premier tour de scrutin, et qui a été devancé de 164 voix par Alain Jamet dans ce canton, déballe son sac sans ménagement : *« On m'a menacé de tout pour que je me retire »*.

« J'ai été victime d'un complot »

Sa profession de foi pour le deuxième tour était déjà imprimée. Au nom de l'opposition républicaine, elle aurait proposé aux électeurs *« la seule solution possible face à la gauche, entre le laxisme des socialistes et l'aventure du Front national »*.

Jacques Martin a « craqué » au dernier moment, malgré les encouragements discrets du maire socialiste de Montpellier, M. Georges Frêche, dont le parti avait tout à gagner dans une « triangulaire ». Il accuse ses amis politiques : *« J'ai été victime d'un complot. Ils ont fait pression sur moi parce que partout ailleurs ils avaient besoin des voix du Front national. Leur dernière démarche a été accomplie par l'intermédiaire de militants de base, soi-disant envoyés par personne. J'étais pris dans une nasse. A partir du moment où l'on m'a reproché de privilégier mon intérêt personnel plutôt que l'intérêt général de l'opposition, j'ai voulu, en me retirant, démontrer que j'étais un honnête homme. »*

Mais Jacques Martin a surtout réalisé qu'il était devenu un *« gêneur »* au sein de l'opposition montpelliéraine : *« Le président local du CDS, Jean-Jacques Pons, était persuadé que, si j'avais été élu conseiller général, j'aurais été un rival potentiel aux élections législatives. Il a préféré me voir battu que de me voir demain préféré à lui dans une primaire au sein de l'opposition. Sinon pourquoi y a-t-il eu au premier tour dans la compétition un centriste sauvage, dont la permanence était au siège du CDS, et qui a fait 299 voix, m'empêchant d'arriver avant Jamet ? »*

Gêneur également pour des raisons idéologiques : *« On commençait à dire que, comme je suis avocat d'assises, je n'étais pas qualifié pour traiter de l'insécurité. En fait, on me reproche d'être allé me battre récemment aux côtés de gitans, et d'avoir écrit il y a quelques mois que Robert Badinter avait réalisé des réformes positives. On me reproche aussi de m'occuper d'une équipe de foot, le MUC (Montpellier Université Club), que certains appellent le MIC — Montpellier Immigration Club — parce qu'il y a des Sénégalais et un Marocain qui jouent auprès de garçons de race blanche... Je vis un paradoxe : quand je suis avec des hommes de gauche, on me traite d'homme de droite et, dans ma propre formation, on prétend que je suis un homme de gauche.*

» Je me suis aperçu à mes dépens qu'il ne fallait pas être franc en politique. Je me suis mis en congé de parti parce qu'il y a finalement trop peu de gens comme François Léotard chez nous. Comment a-t-on pu dire que je m'étais désisté en faveur du Front national ? C'est contraire à ma conscience, à ma sensibilité d'homme. Je viens de le dire aux représentants de la communauté juive venus me voir : en aucun cas je n'aurais accepté un désistement. J'aurais préféré véritablement être crucifié que d'accepter ce désistement, et c'est me crucifier que d'affirmer que cela a été fait. » Jacques Martin, le cœur en capilotade, n'a donné aucune consigne de vote.

ALAIN ROLLAT.

(1) Les résultats du premier tour ont été les suivants : MM. Bosc PS, 2 164 voix ; Jamet, FN, 1 604 ; Martin, UDF-PR, 1 440 ; Laporte, RPR, 1 034 ; Mme Zannettacci, PC, 498 ; M. Sallei, div. opp., 299.

VAL-DE-MARNE : l'opposition ne pavoise pas

L'opposition était loin d'avoir partie gagnée, à la veille du premier tour des élections cantonales, dans le Val-de-Marne. Après le premier tour, elle est loin de pavoiser. Ses responsables ne dissimulent pas la difficulté de la tâche. Le PCF, mobilisé pour conserver la présidence du conseil général, a relativement bien résisté, et il s'est même nettement redressé, par rapport aux élections européennes, dans plusieurs cantons (il a obtenu, en moyenne, 21,80 % contre 18,20 % en juin 1984 dans l'ensemble du département).

Plus surprenant a été le résultat du Parti socialiste, dont la droite escomptait un affaiblissement, d'une part, en raison de l'Etat général supposé de l'opinion, d'autre part, parce qu'il apparaissait au niveau du département, avec cinq conseillers sortants contre seize au PCF, comme une force d'appoint pour la présidence communiste. Or le PS a non seulement pris le nouveau siège et conservé celui qu'il détenait à Alfortville, dès le premier tour, mais il paraît assuré de l'emporter, au second tour, à Cachan et à Créteil-Sud, *où on le disait menacé.*

Au sortir du premier tour, si l'on ajoute les sièges non soumis à renouvellement aux sièges pourvus et à ceux dont l'attribution au second tour ne fait guère de doute, la majorité sortante peut compter sur vingt-quatre sièges (dix-huit pour le PCF, six pour le PS) et l'opposition sur vingt-trois. Restent deux cantons douteux : celui de Créteil-Ouest, qui met aux prises un socialiste et un candidat de l'UDF : celui de Choisy-le-Roi, où un candidat du RPR s'oppose à un conseiller sortant communiste. L'opposition estime avoir aussi une chance dans le canton de Champigny-Centre.

Nouveau canton créé en terre communiste, Champigny-Centre a donné, au premier tour, 34,32 % des voix au PCF et 52,32 % à la gauche dans son ensemble. Ces chiffres, à eux seuls, ne justifient pas les espoirs de la droite. Ceux-ci, toutefois, se fondent sur l'hypothèse d'un report des voix meilleur de son côté que dans le camp adverse. M. Pierre Monnier (UDF-PR) peut recueillir les suffrages qui s'étaient portés, au premier tour, sur le candidat du CNIP et, surtout, sur celui du Front national. Il n'est pas certain que M. Maurice Ouzoulias (PCF) puisse compter, au même degré, sur les suffrages socialistes et sur ceux du PSU. Ces électeurs ne seront-ils pas tentés d'infliger un camouflet aux communistes dans la circonscription de M. Georges Marchais et dans la ville même où réside le secrétaire général du PCF ? Il faudrait, néanmoins, pour assurer le succès de l'opposition, que la défection à gauche atteigne un quart de l'électorat non communiste, ce qui est beaucoup, d'autant que le score relativement élevé du Front national au premier tour (14,80 %) pourrait inciter la gauche à faire bloc.

L'inconnue du Front national

Les espoirs de l'opposition paraissent davantage fondés dans le canton de Créteil-Ouest, où le premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Patrick Sève, en tête au premier tour avec 36,48 % des voix, ne peut compter que sur un potentiel de voix de gauche de 46,97 %, contre 47,35 % pour la droite. Les électeurs écologistes (5,67 %) joueront un rôle décisif. Leurs faveurs, au second tour, sont allées jusqu'à maintenant à la gauche. Au surplus, le score obtenu par M. Sève a surpris (de même, d'ailleurs, que celui de M. Laurent Cathala, député, maire et conseiller sortant dans le canton voisin). La gestion municipale socialiste, à laquelle M. Sève prend part en tant qu'adjoint au maire, commence à porter ses fruits, face à une opposition divisée. M. Jean-Claude Attuel (UDF) pourrait avoir du mal à rassembler les voix des trois autres candidats qui se réclamaient de l'opposition au premier tour, sans compter celles du Front national.

Encore les partisans de M. Le Pen paraissent-ils mieux disposés envers l'UDF qu'envers le RPR, ce qui crée une difficulté, dans le canton de Choisy-le-Roi, à M. Patrick Dupouy, le candidat chiraquien. Face à Mme Hélène Luc, conseiller sortant, président du groupe communiste du Sénat, qui a recueilli 33,25 % des voix au premier tour, mais ne peut compter que sur un total de 50,20 % pour la gauche, M. Dupouy doit réunir les suffrages obtenus par quatre autres candidats de droite, plus le Front national. Dans une ville qu'il estime devenue *« sociologiquement de droite »*, M. Dupouy a mené une campagne rompant avec les habitudes d'une opposition locale divisée et qui paraissait résignée à un destin minoritaire. Il lui faut, à présent, rassembler. Il est vrai que la même *obligation incombe à son adversaire* avec un électorat socialiste qui peut, là encore, se révéler tiède. Mme Luc a pour elle une bonne image, qu'elle partage avec son mari, M. Louis Luc, maire de la ville. Qui voudrait leur faire de la peine ?

Tout dépend donc, banalement, des reports de voix, dans un département où les communistes ont davantage de raisons de se mobiliser que les socialistes. Ceux-ci jurent de tout faire pour inciter leurs électeurs à ne pas laisser la présidence échapper à la gauche, d'autant que, si celle-ci l'emporte, un *« troisième tour »*, au niveau des appareils, aura pour objet le *« rééquilibrage »* des responsabilités à la tête du conseil général.

A droite, le RPR, qui n'est pas parvenu à s'imposer face à M. Cathala dans le canton de Créteil-Sud, n'est pas au mieux de sa forme, mais l'UDF n'a pas lieu de se réjouir de l'échec du « trublion », Jean-Louis Beaumont et de l'un de ses amis à Saint-Maur-des-Fossés. Si l'opposition l'emporte, le 17 mars, la question de la présidence sera difficile à trancher.

PATRICK JARREAU.

ILS SONT « DE TROP »

Les frissons de Roubaix

De notre envoyé spécial

Roubaix. — Il y a frémissement et frémissement. A Roubaix, le 10 mars, le Parti socialiste a connu, pour le premier tour des élections cantonales, un frémissement remarquablement conforme au modèle breveté par ses dirigeants au cours des semaines précédentes.

Ce frémissement a fait du bien là où il est passé. Son petit arrière-goût de sursaut n'était pas mal venu, au milieu des amertumes des temps présents en général et de ce jour précis en particulier. Qui eût osé, en effet, évoquer, il y a seulement un mois, l'éventualité d'un conseil général basculant à droite dans le Nord ? On en est là aujourd'hui, et le boulet ne sera pas passé loin... s'il passe sans tomber.

M. Bernard Carton, vice-président socialiste du conseil général, candidat dans le canton de Roubaix-Est, peut donc être, en toute modestie, satisfait. Les bons pourcentages font les bons frémissements : 35,69 % des suffrages exprimés dans son canton oriental, c'est mieux que les 26,85 % de la liste Jospin aux élections européennes de 1984.

Et dans le canton de son compagnon Gérard Debouverie, Roubaix-Centre, 24,14 % valent mieux que les 20,54 % d'il y a neuf mois.

Mais, pour le PC, on imagine sans peine que le frémisssement a dû ressembler à s'y méprendre à un avertissement d'horreur. Retour à l'est : 8,14 % des suffrages le 10 mars. La liste Marchais en arrachait encore 9,89 % en juin 1984. Qui oserait rappeler aujourd'hui les 19,94 % du premier tour des cantonales de 1979 ?

Au centre comme à l'est, rien de nouveau. Rien sinon la déconfiture : 6,7 % après 7,86 % en 1984 et 17,85 % en 1979.

Frémissements encore, symétriques et inverses du côté de l'UDF et du RPR. On peut en effet se demander si le parti chiraquien, mal à l'aise jusqu'ici dans ses godillots face au train UDF tiré par la locomotive du CDS, n'est pas en train de renverser le rapport de forces entre les deux pôles de l'opposition parlementaire.

Laissons pour le moment : On verra bien en 1986. Et regardons les uns et les autres frissonner d'un même mouvement devant le tremblement de joie du Front national. Mme Yvette Guillois, seule en lice au second tour face à M. Carton, a obtenu 20,09 % des voix au premier. M. Yann Phelippeau, qui s'est retiré en faveur du RPR, laisse, à Roubaix-Centre, une corbeille de 20,86 % des suffrages.

Oui, le Front national est là, et bien là. A l'éternelle question : « Qui a fait son lit ? », il faut bien se contenter de répondre : Roubaix. Tout *simplement*. Et *déployer* l'anti-dépliant promotionnel, l'exact contraire de ce qui se raconte d'ordinaire pour attirer l'industriel, le commerçant ou l'électeur.

Combien ?

Il y a beaucoup d'immigrés à Roubaix. Beaucoup de Français aussi qui ressemblent à s'y méprendre — même si beaucoup sont prêts à s'y méprendre trop facilement — à des immigrés. Beaucoup. Mais nul ne sait au juste combien. 20 à 25 % des cent *mille habitants de la cité* ? Peut-être. Ou bien la formule utilisée par un professeur de géographie de l'université Lille-I, M. Pierre Bruyelle — 30 % des ménages roubaisiens auraient à leur tête un immigré de la première génération — est-elle plus proche de la vérité ? C'est possible.

Ce qui est sûr, c'est que Roubaix, après avoir digéré son immigration belge, puis italienne, polonaise (un peu), portugaise (beaucoup), vomit aujourd'hui les Maghrébins et les Noirs venus peupler les filatures avant de connaître des destins bien divers ; et de faire ou laisser venir à eux parents et amis.

Roubaix leur avait concédé ses courées bientôt devenues ghettos. Roubaix les en avait chassés pour leur donner mieux, disait-on, réhabiliter ou faire du neuf.

Roubaix s'est trompée, car plus que les Pierre de gauche qui vilipendent les Paul de droite, quand ce n'est pas le contraire, c'est tout un ensemble de réalités urbaines, sociales et économiques autant que politiques qui a scellé l'impossibilité d'empêcher qu'on n'en arrive là. Malgré des efforts méritoires bien que souvent tardifs, des uns et des autres.

Il aurait fallu savoir

Il aurait fallu en savoir des choses. Savoir qu'un immense potentiel immobilier vétuste, insalubre et bon marché attirerait la pauvreté et la misère, celle qui vient du bout du monde aussi bien que celle qui vient d'à côté. Savoir que, au fur et à mesure de leur construction, les ghettos tendraient à se reconstituer ailleurs si l'on n'y prenait garde. Savoir qu'un jour les Roubaisiens se convaincraient que leur ville était vouée à devenir une immense médina. Savoir enfin que démographie et situation économique aidant, si l'on ose dire, la délinquance juvénile essaimerait dans la ville et accomplirait ses ravages, les réels et les autres.

Ainsi la ville a-t-elle mûri, aveuglée souvent sur elle-même par un paternalisme tranquille et quelques réelles réussites. En 1983, elle était cueillie par l'opposition aux élections municipales. D'étranges symptômes apparaissent alors, des slogans : *« Roubaix aux Roubaisiens »* ; des groupements tels que Les chevaliers de Roubaix, voués à la protection puis à l'assistance des victimes d'agressions ou de vols.

En 1984, c'est M. Le Pen qui croque le fruit avant de faire montre, le 10 mars dernier, d'une voracité électorale sans pareille, qui signe l'essoufflement de la gauche et la Berezina de sa composante communiste.

1975-1982 : une partie des ouvriers dont le PC cherche aujourd'hui en vain les bulletins de vote ont quitté Roubaix. Une classe moyenne hétéroclite est entrée pour essuyer les plâtres de la rénovation urbaine. Apte à presque tous les frémissements, elle alimente aussi bien ceux du PS que ceux du Front national pendant que les restes de la gauche *prolétaire* se découvrent ou se redécouvrent une dégaine de droite populaire. Le tour est joué.

Et demain ? Le PC ne risque-t-il pas de s'époumoner en vain à expliquer que le désarroi de la crise et le patronat d'antan sont cause de (presque) tout ? Le PS ne va-t-il pas rester lui-même à court d'arguments après avoir suggéré que le PC, habitué à voter contre depuis toujours, a le plus grand mal à donner dans le positif ?

Et même M. André Diligent, le nouveau maire CDS de Roubaix, que peut-il sortir de son chapeau ? Jamais en reste de formules généreuses et pragmatiques qui balaient large, il laisse tomber sans peine qu'il suffit en l'affaire de ne faire preuve *« ni d'angélisme, ni de racisme, ni de laxisme ; il faut du cœur et du bon sens »*.

Voilà qui est bien dit, monsieur le maire. Voilà qui est bien peu pour Roubaix, taraudé par son idée fixe : *« ils »* sont trop nombreux, trop tout ce qu'on voudra, ils sont *« de trop »*. Il est vrai que les idées fixes finissent par s'estomper, avant de revenir.

MICHEL KAJMAN.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Rocard, l'ami des mauvais jours

De notre envoyé spécial

Montpellier. – Pestiféré en voie de guérison, M. Michel Rocard reste l'ami des mauvais jours. On se souvient de lui dans les cas réputés désespérés. Lors des élections municipales de mars 1983, il était allé prêter main-forte à son ennemi intime, M. Jean-Pierre Chevènement, ébranlé à Belfort. En septembre de la même année, on l'avait aperçu à Dreux, ville à la dérive et bientôt conquise par la droite et l'extrême droite réunies.

Jeudi 14 mars, il était à Marseille en déroute et dans l'Hérault envahi par la « maladie » Le Pen, chez un socialiste archibattu par l'arithmétique dans son canton des Matelles, M. Gérard Saumade, président du conseil général sortant, un ami de toujours, celui-là. Et là, quel accueil ! Six cents personnes entassées dans la salle municipale de Prades-le-Lez prévue pour la moitié, dont une section d'agriculteurs forts en gueule qui réclamaient *« du lait, du lait »* au pays du gros rouge.

« Du lait, du lait » : le ministre de l'agriculture esquisse un sourire. *« Traître » :* il rigole, carrément. Mais quand toute la salle, debout et vociférante, exige qu'on mette *« dehors »* les perturbateurs et même qu'on leur *« bourre la gueule »*, il s'inquiète. Il serait convenable, au regard de la démocratie, que le nommé Sylvain Guizard, chef d'orchestre de la contestation, ancien président de la chambre d'agriculture, s'exprime et qu'on lui réponde courtoisement. Le candidat en fait la proposition. Silence dans les rangs. A peine entend-on quelques *« hum, hum ! »* dubitatifs lorsque M. Rocard parle d'aide à l'agriculture et des *« ho, ho ! »* polis lorsqu'il est question de distillation.

Le Sylvain en question interpelle, comme convenu, sur les *« promesses non tenues »* d'avant 1981, la baisse de la TVA et le non-élargissement du Marché commun. TVA ? *« On y est toujours parce qu'on ne peut pas faire autrement et qu'il n'y a pas d'argent »*, répond M. Rocard. Alors, *« à quoi servent vos promesses ? »*. *« Je m'honore, moi, de n'en avoir point fait »*, ajoute le ministre de l'agriculture. *« J'ai même eu des histoires dans mon parti. Adressez vos questions à qui vous voulez ! »* Quant à l'élargissement, les socialistes bien entendus n'ont jamais été contre. Fermez le ban. Et M. Rocard s'en est allé à Marseille où, prévoyait-il, on allait aussi *« faire dans la gaieté »*.

Il s'était trompé. Il y avait bien de quoi rire un peu lorsque M. Louis Philibert, soixante-treize ans, président du conseil général, député des Bouches-du-Rhône depuis 1962 et vieux compagnon d'intrigues de M. Gaston Defferre, a puisé dans une réserve de virginité jusqu'alors insoupçonnée pour tancer d'importance les politiciens *« magouilleurs »*, ceux de droite bien sûr. Mais dans la salle – trois mille personnes pourtant – le cœur n'y était pas vraiment.

Il est vrai que M. Rocard ne tient pas un discours de nature à soulever l'enthousiasme des masses populaires lorsqu'il expose longuement les succès de la gauche dans sa lutte pour le rétablissement des grands équilibres économiques. Pas la moindre concession à la couleur locale, si ce n'est, peut-être, à propos de la Nouvelle-Calédonie, de la description de M. Jean-Claude Gaudin, chef de file de l'UDF à Marseille, mais aussi de MM. Pasqua (RPR), Le Pen, *« mentalement casqués, intellectuellement bottés pour une nouvelle aventure militaire »*. Un succès ! Et un « tabac », un seul, avec la reprise du slogan de SOS racisme : *« Touche pas à mon pote ! »*.

M. Rocard a gommé de son discours l'appel lancé la semaine dernière à Châtenay-Malabry (*le Monde* du 9 mars) en faveur de tout honorable candidat de la droite classique qui affronterait, en l'absence de la gauche éliminée, un représentant de Le Pen. Ce n'était pas dans la ligne définie par les socialistes qui mènent campagne sur le thème *« blanc bonnet et bonnet blanc »*. Placée devant le même choix, Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, irait *« marcher dans les Cévennes »*. Pas M. Rocard, mais il ne le dira plus, c'est promis.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE PREMIER MINISTRE A BELFORT

« Le programme de l'opposition c'est 50 % de redites et 50 % de revanche »

De notre envoyé spécial

Belfort. – C'est à Belfort, cette fois, que le premier ministre avait décidé de s'exprimer, jeudi soir 14 mars, avant le second tour de scrutin. Dans ce département, où le RPR et l'UDF banalisent leurs relations avec le Front national c'était l'occasion de souligner les « connivences » qu'il croit déceler entre l'opposition et l'extrême droite. M. Laurent Fabius ne l'a pas manquée en déclarant notamment : *« Droite, extrême droite, vieille droite, nouvelle droite, alliance, refus d'alliance, je confesse que je me perds dans ces labyrinthes. Comme si comptaient surtout chez ces dirigeants, avant les principes, les ambitions de pouvoir. Car l'extrême droite ne gêne pas tellement la vieille droite par ses idées, que celle-ci combat mollement ou pas du tout : elle la gêne surtout par les voix qu'elle lui prend. La différence entre l'extrême droite et cette droite-là, c'est la différence entre une pensée et une arrière-pensée. Mais où est, dans tout cela, l'intérêt national ? N'avez-vous pas le sentiment qu'ils veulent le pouvoir beaucoup moins pour la France que pour eux-mêmes ? Que proposent-ils ou que proposent-ils d'autre que ce qu'ils ont déjà fait et qui a déjà échoué ? Quelle solution nouvelle et précise proposent-ils devant la solidarité nécessaire ? Leur programme, c'est 50 % de redites et... 50 % de revanche ! Eh bien non, comme des millions de Français je souhaite autre chose pour mon pays. On ne peut pas préparer la France à affronter la fin du vingtième siècle avec un esprit d'intolérance et des idées d'avant-guerre. On peut la préparer avec l'imagination et le courage. »*

« Le retour de Pétain »

Auparavant, le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file local de la majorité, avait encore plus vivement dénoncé *« cette droite qui est malade, physiquement, depuis 1981 de ce que la France se soit donné démocratiquement un gouvernement de gauche, cette vieille droite haineuse qui n'admet pas l'alternance. Cette droite-là*, avait-il affirmé, *c'est la droite de Vichy. On parle de retour de la France. Plaisanterie ! C'est le retour de Pétain ! »* M. Chevènement avait ajouté : *« Le Front national est une organisation dont les responsables sont des nostalgiques de [la] période de la collaboration et du fascisme (...) Comment les gaullistes peuvent-ils se retrouver au côté des chantres de la collaboration ? »*

Le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, devant un auditoire de plus d'un millier de personnes réunies à la Maison du peuple, ont appelé au rassemblement de *« tous les démocrates »*.

A. R.

DEUX ÉLUS DE CALAIS DÉMISSIONNENT DU PS

(De notre correspondant.)

Lille. – Deux élus socialistes de Calais, dont M. Gaston Bourgeois, ancien premier adjoint au maire, ont décidé de démissionner de leur parti et de se retirer du conseil municipal que dirige M. Jean-Jacques Barthe, député et maire communiste.

Dans le canton de Calais-Est, le candidat socialiste, M. Maurice Fleuret, premier adjoint au maire, est arrivé en seconde position derrière le candidat communiste. L'opposition, pourtant majoritaire en voix, ne pouvait maintenir aucun de ses candidats. M. Fleuet souhaitait se maintenir au second tour, mais c'eût été contraire à l'accord de désistement passé entre les fédérations PS et PC. M. Fleuet a respecté la discipline de son parti. A Calais-Est, le candidat du PC reste seul en lice, mais dans le canton voisin de Calais-Nord-Est M. Barthe est en ballottage difficile.

J.-R. L.

SARTROUVILLE : *précision.* – Me *Jacques Miquel*, *avocat de* M. Laurent Wetzel, nous prie, à la suite de la publication d'un article dans *le Monde* daté 10-11 mars, consacré aux élections cantonales à Sartrouville, d'apporter le rectificatif suivant : *« Laurent Wetzel a été relaxé au bénéfice de sa bonne foi de la prévention de diffamation à la mémoire de Marcel Paul par décision, dont il n'a pas été fait appel, de la 5e chambre du tribunal correctionnel de versailles en date du 17 janvier 1985. Par ailleurs, la 17e chambre correctionnelle de Paris a condamné, le 6 décembre 1984, pour injures publiques envers Laurent Wetzel, le directeur de publication du bulletin de l'une des associations qui défendaient la mémoire de Marcel Paul. Il n'a également pas été interjeté appel de cette décision. L'affirmation selon laquelle Laurent Wetzel a injurié Marcel Paul est donc erronée. Laurent Wetzel n'a ni injurié ni diffamé Marcel Paul. »*

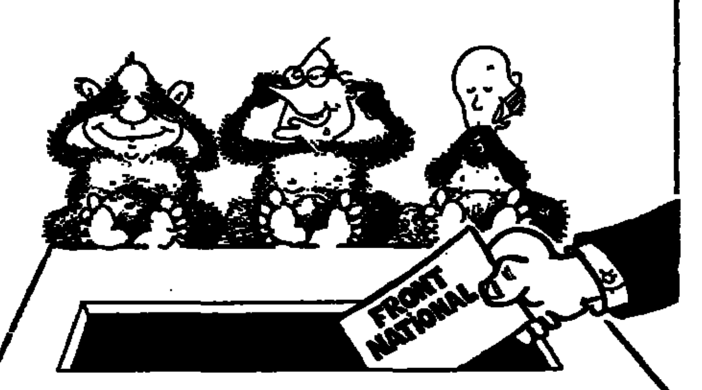
Propos et débats

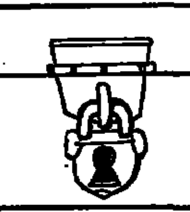
M. Pasqua : coco

M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, le jeudi 14 mars, à Saint-Raphaël : « L'important c'est de liquider les communistes, marxistes et socialistes. François Mitterrand est aussi « coco » que les communistes. »

M. Marchais : un rabatteur

M. Georges Marchais, dans une interview publiée dans l'Humanité *du 15 mars :* « M. Le Pen n'est qu'un simple rabatteur de voix au service des Chirac, des Barre et autre Lecanuet. (...) Les conseillers généraux de droite qui l'emporteront dimanche (...) seront les obligés de l'extrême droite haineuse, violente, raciste et fascisante. »





M. Chirac : délinquance, terrorisme

M. Jacques Chirac, au cours d'un meeting, jeudi 14 mars, à Grenoble : « François Mitterrand n'a été dans le domaine social ni Léon Blum ni le général de Gaulle. Les seuls acquis sociaux qu'il faudra sauvegarder sont ceux que la Ve République a réussi à donner à notre pays. (...) On ne dira jamais assez le mal que cette politique, dont le président de la République, le premier ministre et le garde des sceaux assument la responsabilité, a provoqué en faisant de la France une terre d'asile », *dans laquelle ont fleuri* « toutes les actions de délinquance, de criminalité et même de terrorisme ».

M. Delanoë : le look facho

M. Bertrand Delanoë, secrétaire national du PS, à Sarcelles (Val-d'Oise), jeudi 14 mars : « Jacques Chirac ressemble de plus en plus à Le Pen, le sourire en moins (...), je ne dis pas que c'est un facho, mais il en a le look... L'extrême droite a toujours existé, mais elle ne se *manifestait pas parce qu'elle était* proche du pouvoir, notamment dans les cabinets ministériels. Maintenant, ce qui est grave, c'est que les idées de l'extrême droite contaminent la droite. »

M. Léotard : baudruche

M. François Léotard, jeudi, au cours du meeting de Grenoble auquel il participait avec M. Chirac : « Le PS est une baudruche gonflée au souffle du mensonge. (...) *[L'UDF et le RPR]* doivent se rencontrer le plus vite possible *[pour élaborer un document d'objectifs communs de gouvernement]*. Je souhaite que personne ne traîne les pieds. »

M. Jospin : à la cuisine

M. Lionel Jospin, le jeudi 14 mars, à Saint-Egrève, près de Grenoble : « La droite classique ne peut pas gagner dans ce pays sans l'extrême droite. (...) Elle l'utilise comme des bourgeois un peu pingres, qui sous-paient leurs employés. L'extrême droite, ils la veulent bien à la cuisine, pas au salon. »

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

UDF : ravaler la façade

« *L'UDF n'existe plus.* » Ce jugement peut paraître bien sévère après le premier tour d'une consultation électorale qui lui donne, selon nos calculs, 19,28 % des suffrages – soit près de deux points et demi de plus qu'au RPR – et la classe en tête de l'opposition.

Il peut paraître injuste au moment où les responsables des élections à l'UDF, comptant et recomptant les voix obtenues par les candidats appartenant à la confédération, croient pouvoir dire que leur formation renforce son implantation locale et gagnera peut-être quelques nouvelles présidences de conseils généraux qui s'ajouteront aux trente-sept qu'elle détient actuellement. Un chiffre dont elle n'est pas peu fière si l'on considère que sur les cinquante-neuf présidences détenues jusqu'alors par l'opposition le RPR n'en compte que dix-sept, le CNIP deux, et les « divers opposition » trois.

Il peut paraître infondé à l'examen rapide des primaires organisées dans l'opposition. L'UDF, en effet, qui en 1982 avait gagné cent dix-sept des trois cent quinze primaires organisées dans l'opposition, devance cette fois-ci le RPR dans deux cent vingt-deux des quatre cent quarante primaires, selon cette fois ses propres estimations.

Pour sévère que soit ce jugement porté sur l'UDF, il n'en émane pas moins d'un membre de la confédération, secrétaire national du Parti républicain, chargé de la préparation des candidats pour les élections législatives et, par ailleurs, professionnel de la communication chez Bernard Krief Communication : M. Jean-Pierre Raffarin.

Se livrant à un examen plus attentif des primaires – où les candidats apparaissent nécessairement avec leur étiquette partisane, – il constate en effet que, à valeur égale dans un canton qui n'est pas soumis à l'influence d'une personnalité locale ou nationale, le candidat du RPR a tendance à creuser l'écart et à devancer le candidat UDF d'une dizaine, voire d'une vingtaine de points. Cela est particulièrement vrai dans les zones urbaines où l'on vote davantage pour un parti que pour un homme.

Une image méconnue

C'est ainsi que dans le Nord, à Tourcoing-Nord-Est, le RPR obtient 25,22 % des suffrages, et l'UDF 12,24 %. Dans le Pas-de-Calais, le RPR obtient à Calais-Centre 33,14 % des suffrages, et l'UDF 14,30 % ; à Calais-Nord-Ouest, le RPR 20,20 %, et l'UDF 13,68 %. Dans l'Orne, de semblables écarts se retrouvent à Flers-Sud : RPR 20,95 %, UDF 14,56 % ; à Exmes, RPR 23,55 %, UDF 14,56 %. Autres exemples : La Baule, en Loire-Atlantique, RPR 31,45 %, UDF 17,61 % ; à Meaux, en Seine-et-Marne, RPR 23,46 %, UDF 19,47 %. Cette énumération pourrait se poursuivre sous une autre forme : dans la région parisienne, même si l'UDF réalise une « bonne performance » dans le Val-d'Oise, elle ne gagne qu'un tiers des primaires contre deux tiers pour le RPR ; en Seine-Maritime hors Rouen, elle perd la quasi-totalité des primaires.

De tels chiffres nourrissent l'inquiétude de M. Raffarin comme celle de quelques futurs candidats UDF aux élections législatives, qui, après ce premier tour de piste des cantonales, ne se sentent pas prêts à partir à la bataille avec pour seul soutien le sigle UDF, un sigle vide, de plus en plus inconnu des électeurs bien en peine de traduire ces trois lettres.

L'UDF ne manque pourtant pas de dirigeants : M. François Léotard, secrétaire général du PR, a réussi une spectaculaire percée dans les sondages, et M. Dominique Baudis, maire de Toulouse, jouit d'une certaine notoriété, mais elle n'en souffre pas moins d'un effritement de son image nationale – qui, selon M. Raffarin, n'existe même plus, – d'une absence de « mécanique » nationale qu'elle pourrait mettre à la disposition de ses candidats et, enfin, d'un manque de cohérence politique. Sur des thème comme l'immigration, la cohabitation, les présidentiables, le phénomène Le Pen, on trouve toujours en son sein des positions extrêmes, voire inconciliables.

Difficile dans ces conditions de fixer une image, d'accrocher un message, d'autant que M. Lecanuet, président de l'UDF, est perçu davantage, quand il apparaît sur les écrans, comme une personnalité qui hante depuis de longues années la vie politique française que comme un chef de file entouré d'une équipe solide et soudée et chargé de délivrer « le » message, de fixer les orientations. Les débats ne s'organisent pas autour de ses déclarations, mais à partir de celles de MM. Barre, Giscard d'Estaing, Léotard, Méhaignerie ou d'autres jeunes loups. A l'UDF, on est avant tout « barriste », « giscardien », « léotardien »...

Ainsi, malgré sa place dans l'éventail des sensibilités politiques, l'UDF a du mal à faire exister une étiquette nationale. Dans leurs professions de foi, les candidats préfèrent évoquer telle ou telle personnalité dont ils se sentent proches et qui peuvent leur apporter un « plus » – sollicité, M. Barre a envoyé de nombreuses lettres de soutien – plutôt que de se réclamer de l'UDF.

En portant ce jugement sur l'UDF, M. Raffarin cherche avant tout à provoquer un sursaut dans la perspective des élections législatives. Il est plus qu'urgent, selon lui, d'« *organiser l'avenir* ». L'UDF, qui vit de l'addition de personnalités, est trop fragile pour supporter de grandes réorganisations. La démonstration en a été faite, ne serait-ce que ces trois dernières années. Mais M. Raffarin pense qu'une sorte de ravalement de la façade est possible ; en tout cas, nécessaire. Il faudrait, suggère-t-il, constituer une structure exprimant la diversité mais rassemblant tous ceux qui peuvent entraîner l'UDF ; organiser la coordination de l'expression en faisant apparaître les points d'accord plutôt que de désaccord ; avoir une puissance de communication ; mettre en place une logistique de campagne. Bref, faire en sorte que l'UDF, qui dispose de vitrines locales, ait aussi une marque qui lui permette de faire fructifier son capital.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

PC : contre la droite, malgré lui

Les communistes ont, globalement, davantage de chemin à faire pour recueillir, là où ils sont en tête de la gauche, les voix des électeurs socialistes au second tour que n'en ont les candidats du PS pour bénéficier du report des suffrages communistes. Cela tient, d'abord, au fait que l'électorat communiste a un comportement plus unitaire, traditionnellement, que celui du PS. Cette donnée permanente est aggravée, ensuite, par l'état des relations entre les deux partis depuis que le PCF a quitté le gouvernement et qu'il s'est engagé dans la dénonciation de la « *politique de crise* » du PS.

Or le PCF a besoin des voix socialistes pour conserver la présidence du conseil général du Val-de-Marne, pour demeurer majoritaire, à lui seul, au conseil général de la Seine-Saint-Denis et pour conquérir, peut-être, la présidence du conseil général de l'Allier. La déclaration du bureau politique, qui, le 10 mars au soir, appelait au désistement réciproque avec « *les partis de la coalition gouvernementale* », parce que le mode de scrutin ne permettait pas de faire autrement, n'était pas très engageante pour les électeurs du PS, du MRG et du PSU. Les dirigeants communistes ont perçu la nécessité de corriger leur position.

Sans de bons reports des voix socialistes, en effet, le PCF peut-être battu à Choisy-le-Roi, voire échouer dans le nouveau canton de Champigny-sur-Marne, dans le Val-de-Marne ; il peut perdre à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis ; il risque de céder des sièges partout ailleurs, et ses espoirs dans l'Allier – département où les rapports entre les socialistes et les communistes ont toujours été conflictuels – seront déçus.

La situation de l'Allier est liée à celle du Puy-de-Dôme, qui, elle-même, est déterminante régionalement. Le PS, qui détient la présidence du conseil général du Puy-de-Dôme et celle du conseil régional d'Auvergne, pourrait perdre l'une et l'autre. Les communistes du Puy-de-Dôme combattent, depuis un mois, la décision du ministre du travail, qui avait autorisé le licenciement de cinq des leurs, délégués CGT de l'entreprise Ducellier, à Issoire. Le désistement pur et simple en faveur des socialistes était, dans ces conditions, difficile.

Le barrage de la démocratie

La négociation menée avec le président du conseil régional, M. Maurice Pourchon, avec, du côté du PCF, M. André Lajoinie, député de l'Allier, membre du secrétariat du comité central, a abouti à un accord dans dix-huit cantons sur dix-neuf (*le Monde* du 15 mars), seul le canton d'Issoire demeurant en litige. La perte éventuelle de ce canton ne priverait pas le PS de la présidence du conseil général. *En contrepartie*, M. Pourchon et M. Albert Chaubard, député (PS) de l'Allier, ont participé, jeudi 14 mars, à un meeting commun avec M. Lajoinie à Hérisson, dans l'Allier, canton qu'un mauvais report des voix socialistes avait fait passer à droite lors d'une élection partielle.

Parallèlement, les dirigeants communistes inscrivent leur campagne pour le second tour dans le combat contre la droite et contre l'extrême droite, qu'ils avaient minimisé dans la mesure même où une telle stratégie profitait aux socialistes. « *Nous ne pouvons faire abstraction des conditions politiques dans lesquelles va se dérouler ce second tour, alors qu'éclate au grand jour la connivence entre la droite et Le Pen* », déclare M. Georges Marchais dans *l'Humanité* de vendredi. L'appel lancé jeudi par le PCF affirme : « *Il faut dresser contre l'extrême droite le barrage de la démocratie et du respect humain.* » Et le PCF insiste sur l'idée que la droite, par ses « *magouilles* » avec le Front national, est désormais soumise à l'« *influence* » de celui-ci.

Le désistement des communistes en faveur de la « *coalition gouvernementale* » acquière ainsi, bien malgré lui, une portée politique. Certes, M. Roland Leroy, membre du bureau politique, souligne, dans *l'Humanité-Dimanche*, que « *les socialistes restent socialistes* », tandis que « *les communistes demeurent résolus à combattre la crise* ». Il n'en est pas moins vrai que les uns et les autres appellent leurs électeurs à faire cause commune contre la droite. Ce qui s'est imposé pour les élections cantonales ne s'imposera-t-il pas plus encore, dans un an, pour les élections législatives ?

PATRICK JARREAU.

RPR : gagnant de toute façon

Le ferme refus de tout accord national et même local avec l'extrême droite opposé par M. Chirac inspire à l'état-major du RPR une certaine fierté. On s'y plaît à souligner que dans la presque totalité des cas, cette règle a été appliquée sans sourciller. Les cadres du mouvement savaient depuis longtemps, dit-on, que le président de leur mouvement était résolument allergique à tout compromis avec le Front national. A Paris, pour les municipales de 1983, il avait écarté toutes les offres de M. Le Pen, ce que, d'ailleurs, celui-ci veut aujourd'hui lui faire payer. Plus récemment, dans une interview au *Monde* daté du 21 juin 1984, il avait été tout aussi formel. On considère donc que les accusations lancées par la gauche, et plus particulièrement par M. Jospin, qui fait état d'accords plus ou moins clandestins ou simplement tacites, relèvent du procès d'intention. On affirme aussi qu'elles sont un rideau de fumée destiné à cacher les « bavures » au sein de la gauche. Et pourtant, si tous les candidats du RPR ont fait preuve de discipline *quelques militants ont grogné et* quelques cadres ont dû être rappelés à l'obéissance. Toutefois, ceux qui ont publiquement exprimé leur désaccord – comme M. Masson, député de Moselle – ne seront pas sanctionnés mais tout au plus tancés par la direction nationale. Comme le dit M. Toubon, « *il ne faut pas faire un plat de quelques écarts de langage* » alors que, partout, les règles ont été respectées. Et à ceux qui regrettent que le RPR ne se soit pas effacé devant le Front national, le secrétaire général du mouvement rappelle que la réciproque n'est pas vraie, comme à Orange où le candidat de M. Le Pen peut gêner M. Jacques Bérard, ancien député RPR...

Au cours de la campagne, M. Chirac s'est engagé sur les « points chauds » alors que M. Toubon, qui n'exerce ses fonctions de secrétaire général que depuis le 18 novembre dernier, a multiplié les déplacements et les interventions.

On se dit tout à fait satisfait des résultats du premier tour. Le RPR fait état de deux cent deux élus dès le premier tour, dont vingt-huit nouveaux, alors qu'il détenait dans la série renouvelable deux cent quatre-vingt-quatre sièges. Il ne doute pas de dépasser ce total au deuxième tour.

Malgré cela, on ne veut pas, rue de Lille, vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, et l'on reste volontairement mesuré dans les prévisions de succès. Il est d'ores et déjà acquis que le mouvement de M. Chirac récupérera la présidence du conseil général de l'Oise, qui irait à M. Jean-François Mancel, ancien député, et celle de la Corrèze, destinée à M. Charles Ceyrac. Celle de la Gironde serait attribuée au professeur Vallade, sénateur, et celle de l'Eure-et-Loir à M. Taugourdeau.

On spécule plus prudemment sur la Corse-du-Sud – au bénéfice de l'âge – et sur une dizaine d'autres départements : les Alpes-de-Haute-Provence, le Territoire de Belfort, la Charente-Maritime, la Dordogne, la Drôme, l'Indre, l'Isère, le Tarn, le Val-de-Marne, le Vaucluse. Quant aux présidences d'assemblées régionales qui pourraient basculer en faveur de l'oposition, on cite l'Aquitaine, destinée à M. Jacques Chaban-Delmas, la Picardie et, pourquoi pas, la Provence-Côte d'Azur.

De toute façon, l'implantation départementale du RPR ne peut que sortir renforcée de ce scrutin.

ANDRÉ PASSERON.

PS : les bombes à retardement

« *La fourchette, à l'extrême, est de six à quatorze.* » M. Jean Poperen se refuse à préciser davantage le nombre de conseils généraux que le PS risque de perdre, au soir d'un second tour que le numéro deux du PS juge particulièrement incertain.

Un conseil général, est dès maintenant, tenu pour perdu : le Var. Les départements menacés, à des degrés divers, sont : les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, la Charente-Maritime, la Dordogne, la Drôme, l'Hérault, la Gironde, l'Indre, l'Isère, le Nord, le Puy-de-Dôme, le Vaucluse, le Territoire de Belfort.

Le Tarn est un cas particulier. Théoriquement, la gauche y dispose d'une large majorité, mais les socialistes tarnais ne peuvent pas compter sur le MRG local. La majorité socialiste n'a qu'un siège d'avance, qu'elle risque de perdre.

Selon les pertes enregistrées dans les départements, plusieurs présidences socialistes de région sont menacées, dont celles de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Aquitaine.

Plusieurs facteurs feront du *17 mars une échéance difficile pour* le PS. A l'inverse des élections municipales de 1983, le second tour risque d'être nettement plus mauvais que le premier, sauf en cas de sursaut de l'électorat de gauche. Les appels pressants à la mobilisation lancés par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'inscrivent dans cette perspective. Certains socialistes, dans leur région, ont délibérément choisi de « *dramatiser* » la situation, pour tenter d'éviter une démobilisation potentiellement catastrophique.

La tenue correcte – en voix – des socialistes au premier tour, a pu masquer, aux yeux de certains d'entre eux, le fait que de nombreux ballottages défavorables constituent autant de bombes à retardement pour le second tour. Nombre de ces situations sont provoquées moins par une baisse des socialistes que par la poursuite de la chute du PC. C'est le cas notamment dans les « bastions » du Nord, du Pas-de-Calais, des Bouches-du-Rhône.

Dans la perspective des élections législatives, l'étude minutieuse des résultats des élections cantonales, et, notamment, des reports de voix à gauche, devrait jouer un rôle déterminant dans le choix final du mode de scrutin pour 1986.

Dès maintenant, plusieurs éléments peuvent être pris en compte. Dans ses 24,58 % de voix (résultats définitifs, sans le MRG), le PS doit probablement compter, comme tous les autres grands partis, une « prime au sortant », qui minore d'autant son score « politique ».

Les députés candidats aux conseils généraux ont eu, de leur côté, un comportement relativement médiocre. On peut considérer, avec M. Guy Allouche, sénateur du Nord et partisan de la proportionnelle, que « *plus on est proche du gouvernement, plus on subit les assauts de l'électorat* », ce qui pourrait faire réfléchir les partisans du scrutin majoritaire. On peut aussi estimer que les députés pénalisés sont souvent ceux de la cuvée 1981 qui n'ont pas encore pu réellement s'implanter.

En tout état de cause, le maintien du PS, en termes de voix, ne se traduira pas – c'est le moins qu'on puisse dire – en termes de sièges, le 17 mars. « *Dimanche soir*, pronostique un membre de l'entourage de M. Jospin, *ce sera le procès du scrutin majoritaire* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La droite et la gauche s'inquiètent des reports

(Suite de la première page.)

Qu'on en juge ! Le sondage de la SOFRES publié en février dernier sur les intentions de vote en cas de scrutin législatif donnait les résultats suivants : 49 % pour le RPR et l'UDF ; 9 % pour le Front national ; 24 % pour le PS, et 13 % pour le PC. Ce sondage-là traduisait bien le mouvement : la gauche avait plongé à l'automne tombant même à 35,5 % des intentions de vote selon BVA, pour commencer de remonter au début de l'année.

Ces éléments de comparaison ont presque fait oublier que la consultation des 10 et 17 mars est d'abord destinée à renouveler les conseils généraux élus en mars 1979 : finies les références globales, il va falloir compter en départements et en sièges perdus ou gagnés !

De ce point de vue, on sait déjà qui va perdre : la gauche passant de 52,3 % en 1979 (55 % avec les divers gauche, mais le ministre de l'Intérieur de l'époque ne les comptabilisait pas avec la gauche !) à 41 %, le PC de 22,5 % à 12,5 %, et le PS-MRG de 28,6 % à 26,6 % personne de ce côté-là ne pourra crier victoire. La gauche avait, en 1979, gagné neuf présidences de conseil général (et perdu deux) elle est menacée d'en laisser cette fois une quinzaine sur le carreau, selon les « pointages » les plus pessimistes.

L'enjeu concernant le pouvoir régional compliquera encore la tâche de la gauche, car avec les présidences de conseil général tomberont par ricochet quelques présidences de conseil régional. Ce sont autant de positions stratégiques pour préparer les élections régionales au suffrage universel qui feront cruellement défaut.

Il y a fort à parier que, face à ces pertes, certains socialistes seront tentés de dénoncer les effets amplificateurs du scrutin majoritaire. Celui-ci, il est vrai, a une fois de plus produit ce que l'on attend de lui : l'entre-deux tours de ces élections cantonales a bel et bien été celui de la bipolarisation forcée.

Cette bipolarisation qui favorise, dans chaque camp, le pôle le plus puissant, a joué à plein : malheur à qui passe pour diviseur ! M. Marchais, comme M. Le Pen, ont dû en convenir.

A gauche, les communistes ont été obligés de se rallier au combat du PS contre la droite. Compte tenu de tout le bien que la direction du PC pense des dirigeants socialistes, on n'a guère de peine à imaginer que ce fut la mort dans l'âme. Mais partout, même dans le Puy-de-Dôme, le PC appelle à voter « *pour les partis de la coalition gouvernementale* ».

Quant au Front national, qui parlait le lundi de « représailles » et paraissait vouloir engager une partie de bras de fer avec son principal concurrent, le RPR, il a fait marche arrière le mercredi et ne sera plus présent que dans une cinquantaine de cantons.

La question des reports

Reste à savoir si cette bipolarisation convient encore aux électeurs : c'est la question, primordiale pour le second tour, des reports de voix. A gauche, les électeurs socialistes sont traditionnellement plus réticents que les électeurs communistes lorsqu'il s'agit d'appliquer la fameuse « discipline républicaine ». Auront-ils cette fois conscience de l'enjeu ? L'exemple du Nord, bastion socialiste s'il en est, montre les dangers de la situation née du premier tour. Si, dans certains cantons du département, les électeurs socialistes ne votent pas communiste, c'est le PS qui perdra le contrôle du conseil général.

A droite, la qualité des reports permettra de mesurer l'homogénéité de la catégorie « divers droite » (12,9 %), que le RPR et l'UDF ont annexée au soir du premier tour, et dans laquelle M. Le Pen et la gauche pensent pouvoir puiser. Mais on observera surtout comment se comportent les électeurs de la « droite parlementaire » à l'égard de la « droite résolue » de M. Le Pen, et réciproquement. On saura surtout si le parti de M. Le Pen est perçu, par l'opinion d'opposition, comme une extrême droite, ou comme une « droite extrême », selon la terminologie forgée par M. Jérôme Jaffré dans nos colonnes, au lendemain des élections municipales.

S'agit-il d'une extrême droite ? Les électeurs devraient alors la tenir en dehors du jeu de la « bande des quatre » et provoquer de mauvais reports. S'agit-il d'une droite extrême ? Les électeurs d'opposition appliqueront alors à la lettre la formule de M. Gaudin, pour qui M. Le Pen n'est pas « *un adversaire mais un concurrent* ». On se retrouvera, alors, au second tour, au sein d'un même camp.

La gauche, aujourd'hui, et d'abord les socialistes, puisqu'ils sont désormais seuls au pouvoir, sont un peu dans la situation de l'entre-deux tours des élections municipales de mars 1983 : ils attendent anxieusement de connaître le nombre des départements qui vont « tomber ». Le Nord tient, cette fois, symboliquement, la place de Marseille aux municipales ; et dans le Territoire de Belfort se rejoue la partie acharnée de mars 1983 (ce qui explique que M. Fabius soit allé prêter main-forte au PS, comme il l'avait fait dans l'Isère avant le premier tour). Elle attend et elle espère le « sursaut » du second tour, qui limiterait, comme aux municipales, les dégâts.

Nul doute que si un tel sursaut se produisait, les partisans d'une proportionnelle à deux tours – mais aussi ceux qui plaident pour le statu quo – y trouveraient leur compte. Quoi qu'il en soit, les élections cantonales ont déjà montré qu'une réforme du mode de scrutin législatif ne suffira pas au pouvoir pour se *perpétuer en 1986. Mais s'il* veut sortir de l'impasse, il lui faudra sans doute tenter de casser cette fameuse bipolarisation.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Barre : des combinaisons artificielles.* – Dans le dernier numéro de sa lettre mensuelle *Faits et arguments*, M. Raymond Barre estime que l'opposition « *ne trouvera pas une parade efficace aux grandes manœuvres du pouvoir en se contentant de dénoncer sans nuances la gestion économique socialiste, sans tenir compte du changement de cap de 1983, de monter des combinaisons artificielles qui portent les stigmates du passé et ne convainquent personne, d'échafauder des projets si impétueux que leur vraisemblance en apparaisse douteuse.* « *Les Français*, poursuit l'ancien premier ministre, *ne souhaitent pas que, demain, un parti dominant nouveau succède à l'actuel, qu'une coalition de partis nouvelle succède à l'actuelle, que le changement, ne se produise qu'au niveau des appareils politiques (...).* »

PUY-DE-DOME. – Issoire reste le seul canton du département où n'a pas pu être conclu un accord de désistement entre le PC et le PS, dont le candidat est M. Lavédrine, conseiller général sortant, député. Le PC lui reproche de ne pas « *avoir tout entrepris pour que soit amélioré le sort des employés de Ducellier et de ne pas s'être clairement déclaré quant aux licenciements des cinq délégués CGT autorisés par le gouvernement socialiste contre l'avis de l'inspection du travail* ». Dans les rangs du PC, des voix se sont quand même élevées pour appeler à voter pour le candidat du PS départemental. Celles de M. Robert Chaband, ancien adjoint au maire d'Issoire, mais aussi de M. Jean-Paul Guichard, adjoint au maire, de Mme Jacqueline Bostffocheur et de M. Bourdin, tous deux anciens conseillers municipaux. – *(Corresp.)*

RECTIFICATIF : une erreur de chiffres s'est glissée dans notre reportage sur La Ciotat, publié dans nos éditions du vendredi 15 mars. 26,24 % représente le score du Front national dans les cantons renouvelables de Marseille, et non dans les Bouches-du-Rhône.

M. MARCHAIS : voter pour le candidat unique des partis de gauche

M. Georges Marchais a appelé le vendredi 15 mars, lors du journal de midi d'Antenne 2, les électeurs communistes du premier tour et les abstentionnistes à « *voter pour le candidat unique des partis de gauche* » au second tour des élections cantonales. « *Nous n'avons rien à retirer de ce que nous avons dit* (...) ; *la politique actuelle ne correspond pas à ce que veulent les Français qui ont porté la gauche au pouvoir en 1981* », mais il s'agit aujourd'hui de « *barrer la route à la droite et à l'extrême droite* ». A propos du score réalisé par son parti au premier tour des cantonales, M. Marchais a assuré que « *le recul du PCF a été stoppé et qu'il amorce une légère remontée* ».

● *NORD.* – Le Front national a retiré ses candidats dans trois des quatre cantons du Nord où leur maintien conduisait à une triangulaire. C'est le cas à Lannoy, Roubaix-Centre et Tourcoing-Nord. En revenche, à Tourcoing-Nord-Est, M. Michel Heuls, candidat du Front national, a décidé de se maintenir. Dans le canton voisin de Roubaix-Est, où le candidat du Front national se trouve seul face au représentant de la gauche, M. André Diligent, sénateur (CDS) et maire, a déclaré qu'il ne pouvait « *en aucune façon soutenir une candidature qui se réclame du Front national* ». – *(Corresp.)*

société

SELON UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE

La répression du recel doit être accrue

Depuis quelques jours, un rapport explosif, malgré son style rébarbatif, est entre les mains du premier ministre et des ministres de la justice et de l'intérieur. Son thème : le recel. Ce texte de cent dix pages, qui se conclut par une cinquantaine de recommandations, est le fruit des travaux du *« groupe de travail interministériel pour la prévention et la répression du recel »*, créé en mai 1984 sur la demande du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD). Ce rapport est en soi une première puisque des représentants de toutes les administrations concernées — police, justice, finances, commerce et artisanat, gendarmerie, — ont participé à son élaboration. Symboliquement, le président de ce groupe interministériel est un magistrat, M. Jean-Pierre Cochard, avocat général à la Cour de cassation, et son rapporteur, un policier, M. Paul Roux, chef de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

« Poursuivez le receleur, et vous découragerez le voleur. » Ce que ne cesse de répéter M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du CNPD, tisse la trame de ce rapport : sans réseaux marchands d'écoulement, aux façades souvent fort honorables, sans *« profiteurs de la délinquance »*, le vol serait privé de bases arrière. Or le rapport met en évidence l'insuffisante répression du recel et l'impossibilité même, en l'état actuel de la législation, de le contrôler. La récente arrestation de Maurice Joffo, semble bien une exception.

Aux plus de deux millions de plaintes pour vol déposées chaque année, s'opposent, en 1983, les 19954 recels découverts. En 1982, 15148 délits de recel avaient été enregistrés dont seulement 8240 ont fait l'objet d'une décision de justice. Certes, de 1978 à 1982, les affaires de recel dévoilées par la police ou la gendarmerie ont doublé (8676 en 1978), mais celles-ci paraissent quelque peu désarmées devant le *« développement considérable »* du recel qui *« n'est pas seulement une conséquence du vol, mais en est souvent la cause »*.

Selon le rapport, 100000 appareils audiovisuels sont dérobés, chaque année, au cours des cambriolages d'habitation qui, de 1972 à 1982, ont augmenté de 147,59 %. En 1983, 252846 véhicules automobiles ont été dérobés auxquels il faut ajouter les vols de camions avec leur chargement, d'une valeur moyenne de 100000 francs. Enfin, dans le trafic des œuvres d'art, les tableaux et les gravures viennent en tête (28 %), devant les meubles (22 %), dérobés le plus souvent chez les particuliers, dans les Eglises ou les châteaux.

Les brocantes, braderies, marchés aux puces ont connu un développement important : 2000 foires annuelles sont autorisées par les municipalités. Le marchés au puces de Metz — qui a l'« avantage » d'être frontalier — et celui de Montpellier sont parmi les plus fameux et rassemblent jusqu'à mille cinq cents vendeurs dont la moitié de particuliers. En région parisienne, au marché aux puces de Saint-Ouen, deux mille commerçants et un millier d'occasionnels attirent chaque année six à huit millions de visiteurs. *« Le plus curieux,* constate le rapport, *est que l'inventaire exact de ces marchés autorisés par arrêtés municipaux n'existe pas. »*

De 35000 à 40000 personnes travailleraient dans les commerces d'antiquité et de brocante, dont moins de la moitié seraient déclarées. Selon le Syndicat national du commerce de l'antiquité et de l'occasion, il existerait 13500 professionnels réguliers et 25000 clandestins. Selon le ministère de l'intérieur, le décompte serait, en 1984, de 32627 brocanteurs déclarés dans les préfectures. Bref les diverses administrations concernées *« ne sont pas à même de connaître le nombre exact de revendeurs d'objets mobiliers »*.

Etre receleur est, en l'état actuel de la législation, relativement aisé. Le marchand est simplement tenu d'inscrire sur un registre de police *« les noms, surnoms, qualités et demeures de ceux avec qui il contracte, ainsi que la nature, la qualité et les prix des marchandises »*. Or cette obligation ne vise que des achats faits à des particuliers et n'empêche ni les fausses identités ni les tractations en liquide

Les propositions du rapport sont essentiellement répressives. Il propose notamment la création d'un *« délit de recel par imprudence pour toute personne qui aura acheté un objet mobilier de deuxième main à un prix sans rapport avec sa valeur et dans des conditions manifestement suspectes »*. De plus, le délit de recel serait constitué *« même si le vice inhérent à la chose n'a été connu du détenteur que postérieurement à l'acquisition »*. Enfin, un délit de *« recel aggravé serait institué à l'encontre des professionnels revendeurs d'objets mobiliers »*, le livre de police serait modifié et les fabricants d'objets d'une certaine valeur tenus de pratiquer un *« marquage indélébile »*.

EDWY PLENEL

LE TROISIÈME FESTIVAL DE L'ÉROTISME

« Un art délectable »

Naïvement, nous n'imaginions pas que l'érotisme puisse flirter avec la routine. Il a pourtant bien fallu se rendre à l'évidence : le Festival consacré à ce *« goût marqué, excessif ou pathologique pour les choses sexuelles »*, selon la définition du *Petit Robert*, s'est ouvert en grande pompe, pour sa troisième édition, dans la soirée du jeudi 14 mars à Paris : il y avait foule pour admirer ou reluquer quantité de peintures, gravures, sculptures et photographies.

Le train-train, donc, mais aussi une rupture, les organisateurs s'étant, cette année, efforcés de donner à leur exhibition un tour esthétique. Las ! ce pari n'a pas été tenu jusqu'au bout et l'on peut observer sur les cimaises de l'Espace Austerlitz quelques croûtes effarantes et un lot de photographies péniblement salaces, apparemment extirpées de l'album d'un collégien acnéique.

Un mitron du nom de Jean-Michel Sabat « offre », pour sa part, *« les charmes de sa pâtisserie érotique »*. Rien moins, dans des roses du meilleur goût, qu'un « zizi » en pâte d'amande et *« une opulente poitrine de génoise »*. On croit rêver, mais l'on ne rêve pas. Cet *« art délectable »*, assure le service de presse, a sa clientèle outre-Atlantique.

Fort heureusement, de loin en loin, des photographies de Man Ray, de Jean-François Bauret, d'Hoshino Komaro et quelques autres, des gravures de Picasso, rappellent au visiteur que l'érotisme n'est pas le degré zéro de l'imagination.

Dans un autre genre, les amateurs des revues de charmes 1900 — ancêtres de *Lui, Play-Boy, Penthouse*, etc., — pourront feuilleter et acheter — cher — un lot de ces magazines aux noms évocateurs : *le Nu idéal* (1905), *le Nu artistique* (1906, *le Sourire* (1924), *le Stéréo-nu*. Une manière comme une autre de constater que l'érotisme marchand s'est prodigieusement dévergondé depuis l'aube de ce siècle. En 1984, le Festival avait attiré trente mille curieux.

L. G.

* *Ero 85, du 14 au 24 mars.* 24-30, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. Tous les jours de 12 heures à 20 heures. Entrée 50 F. Interdit aux mineurs.

La « caisse de retraite » du voleur

Un samedi, quatre heures du matin, aux Puces de Saint-Ouen. L'aube n'a pas encore donné signe de vie. A cent mètres du périphérique, où quelques rares voitures glissent à mi-voix, le quartier paraît sommeiller, palotonné dans l'ombre. Soudain, le museau chromé d'un break Mercedes immatriculé en Allemagne renifle la rue Paul-Bert. C'est la ruée.

Torche électrique au poing, une demi-douzaine d'individus fondent sur l'arrière du véhicule. Quand le hayon se lève, l'un d'eux a déjà repéré la paire de chandeliers de bronze, les tableaux encapuchonnés, le cartel *Louis XV*, la montre d'argent du dix-huitième siècle ou la mallette de bijoux. Dans dix minutes, scruté, palpé, soupesé, l'objet aura changé de mains. Son nouveau propriétaire aura tiré une poignée de gros billets de la sacoche qu'il porte en scapulaire. Quatre heures plus tard, il exposera sa « trouvaille » à l'étal de sa boutique de brocanteur ou dans son box d'antiquaire.

« La gâche

La scène qui se passe à Saint-Ouen pourrait aussi se jouer à Montreuil ou ailleurs. Chaque week-end, avant l'ouverture du marché, les transactions se font ainsi, à la sauvette. Beaucoup d'acheteurs : des professionnels et aussi quelques particuliers en quête d'une « bonne affaire ».

Car les prix sont intéressants. Tellement intéressants qu'ils expliquent pourquoi ce commerce a besoin du couvert de la nuit. Extrait du break allemand ou d'une camionnette brinquebalante venue de province, un superbe fauteuil Directoire, émouvant de patine et d'expérience, a trouvé preneur à 700 francs. A l'ouverture du marché, il aura parcouru cent mètres pour que son acheteur devenu vendeur le propose... 4500 francs. Diable ! c'est qu'il les vaut !

Mais alors, si le prix est convenable, pourquoi le marchand de l'ombre en a-t-il exigé moins du sixième ? *La réponse n'est que trop* facile ; elle tient à deux raisons qui peuvent s'additionner : en premier lieu, à ce prix-là il gagne déjà de l'argent ; ensuite, il fallait se défaire de l'objet et vite.

Ainsi va le recel, cette activité qui consiste à détenir, mais aussi à *faire circuler, un objet dont* l'origine est douteuse. Les marchés aux puces, parisiens ou provinciaux, se prêtent, involontairement ou non, à ce genre d'occupation, comme les deux mille « foires à la brocante » que les maires autorisent une fois l'an dans certaines communes.

Les spécialistes de la police judiciaire estiment que la moitié des objets vendus aux puces sont des objets volés. Tous ne sont pas écoulés sur place ; tous ne rejoignent pas immédiatement la boutique publique ou l'un des trois mille boxes du marché de Saint-Ouen. Certains marchands louent un petit entrepôt aux alentours. L'armoire Empire qui, ce matin-là, était chargée prestement dans une camionnette, stationnée près du marché Biron, s'en allait vers le Nord : pour *gagner la Belgique*, peut-être.

Tout cela, policiers et magistrats le savent. Ils connaissent l'existence de ces filières qui, par exemple, ont une tête de pont à Metz pour expédier les meubles en Allemagne, ou à Nice et Menton pour les exporter vers l'Italie. Récemment, une « équipe » de receleurs qui agissait en Loire-Atlantique et à Noirmoutier a été repérée et « logée ». Les policiers ont laissé emballer la marchandise pour tenter de suivre la piste. Trois jours après le cambriolage, ils ont vu les meubles volés chargés dans des camions, et dissimulés par des meubles en situation régulière. Les camions sont partis vers Menton où les attendaient des commanditaires, antiquaires napolitains.

C'est un cas typique des « vols à la commande ». Tous les interlocuteurs qui ont étudié le mécanisme du recel sont formels : le recel crée le cambriolage. Pour reprendre l'expression d'un membre du groupe de travail sur le recel : *« Les malfaiteurs ont très bien intégré la technique du marketing : il y a d'abord un marché, on trouve la marchandise ensuite. »* Les voleurs opèrent donc pour un receleur ; ils ont, comme dit le jargon du « milieu » *« la gâche »*, c'est-à-dire l'ouverture.

Un grand « flic » de la police judiciaire parisienne a en mémoire des exemples où le voleur a balancé sa « gâche » ; ainsi a-t-on pu remonter jusqu'à un antiquaire dont trois articles sur quatre provenaient de vols. Cependant, observe Mme Commaret, premier substitut du parquet de Paris : *« Il est très difficile de remonter au-delà des trois personnes qui se connaissent. »*

Une réglementation inadéquate

« Casseurs » et « fourgues » — voleurs et receleurs — travaillent ensemble et il est très rare qu'ils se dénoncent, parce qu'ils sont liés par une complicité « morale », si l'on ose dire. Ils appartiennent à la même famille : les receleurs, a noté le commissaire Mertz, chef de la brigade de répression du banditisme à Paris, *« ont en majorité plus de quarante ans »* ; ce sont souvent d'anciens voleurs. De plus, *selon le joli mot* d'un haut magistrat, le receleur est la *« caisse de retraite »* du voleur. Si le second « balance » le premier, il se coupe à jamais de tout débouché.

Aussi, la complicité est-elle, le plus souvent, très difficile à établir. La comparaison entre le nombre de vols constatés et celui des recels démasqués est éloquente : trois millions de vols par an pour 20000 recels.

L'écart entre les deux révèle l'impuissance de la police et de la justice face au phénomène de recel. Impuissance qui n'est pas échec. Deux affaires en cours d'instruction le rappellent. Outre l'affaire Joffo, celle de Manuel Zapico : depuis janvier, cet « économiquement faible », âgé de soixante-douze ans, le « papy des Puces », est incarcéré à Fresnes. *Les policiers ont découvert chez lui* un trésor d'environ 12 millions de francs provenant de cambriolages. Il n'empêche. Inadapté, le dispositif réglementaire n'est guère dissuasif.

Les « clandestins », ces vendeurs à la sauvette, qui font leurs affaires dans l'obscurité du petit matin, risquent tout juste une amende pour exercice illégal de commerce : 2000 francs. Même Maurice Joffo, dont l'arrestation a mobilisé plusieurs dizaines de policiers depuis deux ans, que peut-il encourir ? Trois ans d'emprisonnement, s'il n'y a pas de vol aggravé (effraction, vol à main armée, etc.). Quant à l'amende « revalorisée » depuis une loi de juin 1983, elle peut désormais atteindre la moitié de la valeur des objets saisis. Le *« recel par imprudence »* : achat par un particulier d'un objet à vil prix, sur la voie publique, est inconnu du droit français, à la différence des pays d'Europe du Nord, de la Finlande surtout et de l'Autriche.

La réglementation aussi est inadéquate. Le fameux « livre de police », sur lequel les commerçants doivent inscrire la liste des objets qu'ils achètent et revendent, n'est pas exigible de la part des acheteurs « occasionnels », ni pendant le transport de la marchandise. Des factures peuvent porter des noms et adresses fantaisistes. Comment prouver la mauvaise foi ?

Le problème se corse encore avec les bijoux, car si un meuble est un meuble, un bijou, c'est souvent un ou des diamants, plus de l'or. Des diamants, ça se taille ; l'or ça se fond. Un grand nombre de bijoux se prêtent à toutes ces transformations qui les rendent non identifiables, sans en diminuer la valeur. Du recel comme l'un des beaux arts, en somme.

Empêché d'entrer à « l'exposition Joffo », où environ huit mille personnes victimes de vols ont défilé entre le 25 février et le 6 mars, à la préfecture de police de Paris, un vieux monsieur l'avait parfaitement compris : *« Cela n'a pas d'importance. De toute façon, la chevalière qui m'a été dérobée, et à laquelle je tenais tant a sûrement été fondue. »* D'ailleurs, dans l'une des vitrines de l'exposition, cinq lingots d'or, bien que gravés *de numéros qui n'avaient de légal* que l'apparence, en témoignaient : ils provenaient de chaînes et d'anneaux, fondus par le restaurateur-coiffeur-receleur. Opération sans difficulté particulière : un four électrique capable d'atteindre une température de 1200 degrés coûte 3000 francs.

Pas de feuilles d'annonces classées qui ne contiennent une publicité pour une maison à la recherche de bagues, dents et « débris ». Ces officines ne méritent pas toutes la suspicion. Le processus est pourtant discutable. Vous déposez des bijoux. Leur qualité en or est vérifiée au moyen d'un acide ; les objets sont pesés et l'on vous propose un prix : 58 F le gramme s'ils sont en or massif ; 54 F s'il s'agit de chaînes *« qui comportent des soudures »*. Si l'affaire est conclue, *votre nom est relevé sur votre* carte d'identité. N'est-ce pas insuffisant ? Car l'objet sera fondu parfois dans les deux heures qui suivent.

« Céder une fois c'est se perdre »

Les bijoutiers sont confrontés à ce problème : d'où provient l'or *dont ils ont besoin pour fabriquer* des bijoux ? La plupart d'entre eux, comme cet artisan dont la famille tient boutique à Paris depuis trois générations, sont prudents et avisés : *« Je respecte à la lettre le conseil de mon père : n'achète qu'à des clients que tu connais. »* Précaution absolue qu'il faillit négliger pourtant une fois, une fois seulement.

Un jeune homme s'était présenté dans son magasin et lui proposait tout un lot de bijoux : *« Le solitaire un peu démodé, la « deuxième » bague, une montre datant d'une quinzaine d'années, tout ce qu'une femme pouvait ne pas avoir porté ce jour-là. Pas d'alliance, en revanche. »* Rendu méfiant, le bijoutier prévient : *« Je ne paie que par chèque. »* le vendeur n'en a cure. Alors le bijoutier a « sorti le grand jeu » : *« Attendez,* dit-il, *je vais interroger le fichier des bijoux volés de la préfecture de police. »* Le « vendeur » a détalé.

Les « broutilles »

Ce bijoutier est très conscient du danger. Le recel est, pour un commerçant honnête, un péril majeur : *« Céder une fois, c'est se perdre. »* Quand il achète des « broutilles » — puisque c'est le nom sous lequel les objets et débris d'or sont inscrits sur le livre de police — à des particuliers connus, il ne paie jamais plus de mille francs en argent liquide, bien que la loi n'exige une telle pratique qu'au-delà de 10000 francs. Il n'est pas rassuré pour autant par le recours aux chéquiers. Pour avoir des responsabilités à la chambre syndicale des bijoutiers, il a connaissance de dossiers montrant qu'il est facile aux receleurs d'ouvrir un compte sous une fausse identité, le temps d'obtenir des chèques et de toucher très rapidement des sommes importantes.

La revente des bijoux au poids n'est pas une très bonne affaire pour le voleur. Le receleur ne paie que le métal, au poids : il garde pour lui la pierre qui sera dessertie et retaillée. Quand le bijou n'est pas transformable, il est payé en général au dixième de sa valeur. Parfois en espèces et de plus en plus en grammes d'héroïne.

10 %, c'est le barème pour les œuvres d'art, qui souvent sont, elles aussi, transformées. Par nécessité : un Renoir ou un Dufy dérobés sont signalés répertoriés, surveillés. Avec beaucoup plus de précision que des bijoux, dont la description par le propriétaire est souvent approximative, ce qui rend problématique l'inscription sur le fichier informatisée, des objets volés, installé à la cinquième section centrale de la police judiciaire de Paris. Pour être écoulée, l'œuvre d'art sera donc parfois dénaturée. Le tryptique se métamorphosera en trois tableaux séparés. La toile sera découpée jusqu'à sept parties dont chacune correspond à un motif. Mais le marché des œuvres d'art se porte mal : selon un détective privé, spécialiste, *« 70 % des œuvres d'art volées à Paris sont encore détenues par les voleurs »*.

Situation malsaine pour les voleurs et les receleurs. La marchandise stockée menace qui l'abrite. A tel point qu'il arrive, en désespoir de cause, c'est-à-dire de revente, que les tableaux soient détruits. La détention par Maurice Joffo d'un diamant de 18 carats, dont la valeur avoisine 5 millions de francs, d'un sac en or massif de chez Boucheron (500000 F) et d'un diadème qui appartiendrait à la Maison de France — malgré le démenti du comte de Paris — contribuera à sa perte.

En fin de compte, le recel reculera le jour où chaque citoyen renoncera à la « bonne affaire », au *« miroir aux alouettes »*, comme dit ce bijoutier convaincu que *« personne n'est jamais obligé d'acheter »* ; le jour où l'on refusera de payer dix francs le bibelot dont on sait qu'il en vaut cent ; le jour où cet amateur de tableaux abandonnera l'idée de demander, comme il l'a fait, à un antiquaire : *« Trouvez-moi un Utrillo à moitié prix. »*

CHARLES VIAL.

Deux millions de francs détournés à Marseille avec des cartes de crédit volées

De notre correspondant

Marseille. — Les cartes de crédit font depuis des années l'objet de vols. Ces vols sont le plus souvent le fait de véritables filières d'escrocs qui en font le trafic. Mais Benoit Leca, un Marseillais de trente-neuf ans, sans emploi ni domicile fixe, travaillait à son compte et avait monté, avec son fils et grâce à la complicité d'une douzaine de commerçants de la ville, une escroquerie qui lui aura permis de détourner quelque 2 millions de francs qu'il partageait aves ses « associés ».

La technique était fort simple, Leca ou son fils achetait à des recéleurs des Carte bleue récemment volées à Marseille mais aussi à Paris, à Bordeaux et à Nantes. Puis il entrait en contact avec des commerçants ou des caissières de grandes surfaces de Marseille et de la région pour leur expliquer le mécanisme de sa « combine sans risques ». Il se présentait chez les commerçants complices muni d'une dizaine de cartes de crédit et, sans faire le moindre achat, il faisait enregistrer une fausse dépense toujours inférieure à 500 francs. Le commerçant se faisait ensuite rembourser le montant de la fausse facture et la partageait par moitié avec Leca.

Mais Leca et son fils ont voulu en faire trop. Les policiers de la sûreté urbaine de Marseille, intrigués par la fréquence d'utilisation des Carte bleue volées chez certains commerçants des quartiers nord, ont pu se rendre compte que certains composteurs horodateurs avaient été utilisés à quelques minutes d'intervalle avec les mêmes cartes. Ce scénario, se renouvelant à plusieurs reprises dans la journée, explique l'importance du montant de l'escroquerie en dépit de la faiblesse initiale de l'achat fictif. Le fils Leca a été interpellé en flagrant délit alors qu'il opérait dans le Vaucluse.

Les escrocs et leurs complices ont été inculpés par M. Calmettes, juge d'instruction, et le magistrat a délivré une commission rogatoire pour que les investigations continuent. On n'exclut pas la possibilité d'une véritable filière dépassant largement les limites de la région.

JEAN CONTRUCCI.

● *Vol de cartes bleues à Lille.* — Un inspecteur de police lillois, M. Jean-Marc Broudoux, vingt-neuf ans, a été interpellé, le 13 mars, pour avoir volé et utilisé des cartes de crédit déposées au bureau des objets trouvés de son commissariat. Lors de son interpellation, il était en possession de deux cartes bleues.

ÉVASION MANQUÉE AU PALAIS DE JUSTICE DE NICE

Deux repris de justice sont tués par des policiers

De notre correspondant

Nice. — Deux repris de justice, deux frères, Alain et Jean-Claude Alcaras, âgés de vingt-quatre et vingt-trois ans, ont été tués par des policiers qui les accompagnaient, jeudi 14 mars en fin d'après-midi, au palais de justice de Nice, alors qu'ils tentaient de s'évader du cabinet du juge d'instruction, M. Pierre-Louis Jacob, qui les interrogeait. Le frère cadet, Jacques Alcaras, qui était également entendu, a été arrêté après une brève poursuite.

Les deux aînés, frères Alcaras avaient été arrêtés le 13 février après l'attaque — manquée — d'une banque à Nice, au cours de laquelle deux policiers furent blessés.

La reconstitution de ce hold-up devait avoir lieu, vendredi 15 mars, et les malfaiteurs espéraient probablement rééditer une évasion restée célèbre, celle d'Albert Spaggiari, de ce même palais de justice, il y a quelques années. Quant au plus jeune des trois frères, il avait été appréhendé trois jours après ce hold-up à Antibes, alors qu'il tentait de dévaliser une armurerie.

● *Trafic de titres de séjour.* — Deux fonctionnaires et un agent contractuel de la Ville de Paris ont été inculpés de trafic d'influence et écroués, le 2 mars, par M. Jean-Pierre Beyer, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, pour avoir participé à la délivrance irrégulière de titres de séjour à des étrangers.

On reproche à M. Maurice Aïss, quarante-neuf ans, agent contractuel de la Ville de Paris, chargé de mission à la mairie du XVIIIe, d'avoir reçu 10000 francs de quelques étrangers en situation irrégulière pour leur obtenir une carte de séjour. Selon l'enquête menée par l'Inspection générale des services (IGS), M. Aïss recommandait les étrangers auprès d'un enquêteur de police, M. Denis Poisson, trente-six ans, du Service des archives et du traitement de l'information (SATI), qui transmettait les dossiers à Mme Brigitte Bellec, trente-trois ans, secrétaire du 7e bureau de la direction de la police générale.

● *Cinq ans de prison pour M. Léonard Tavera.* — La cour d'assises de Paris a condamné, jeudi 14 mars, M. Léonard Tavera, soixante-quatre ans, qui comparaissait pour *« intelligences avec une puissance étrangère »*, à cinq ans de détention. M. Tavera est accusé d'avoir livré du matériel de précision aéronautique à des attachés commerciaux de l'URSS au Maroc en 1978, 1979 et 1980 (*le Monde* du 15 mars).

UNE JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME LE 21 MARS

La journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, fixée au jeudi 21 mars par l'ONU, sera célébrée en France par les organisations antiracistes. A cette occasion, M. Laurent Fabius a assuré de *« l'appui du gouvernement »* le président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), M. Jean Pierre-Bloch.

De son côté, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) organisera à Paris le 21 mars à la gare du Nord, pendant *huit* heures, une animation musicale et théâtrale avec la participation d'artistes de différentes origines. Un rassemblement sur le thème *« la crise mène au racisme ; le racisme mène au fascisme »* (le 23 mars à Paris) et une campagne nationale d'autocollants sont également prévus par le MRAP.

MÉDECINE

APRÈS LA GRÈVE DES INTERNES PARISIENS

La négociation en urgence

Le mouvement de grève des internes des hôpitaux de Paris a été largement suivi le jeudi 14 mars : à 75 % environ selon la direction de l'Assistance publique, à 80 % selon les responsables de l'intersyndicat des internes de CHU soutenus par l'intersyndicat national des chefs de clinique. Si certaines opérations chirurgicales ont dû être ajournées, la continuité des soins et des urgences est restée assurée.

Une rencontre entre les représentants de l'intersyndicat des internes des hôpitaux et un représentant de Mme Georgine Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, était prévue dans la soirée du vendredi 15 mars. Une réunion de l'ensemble des représentants du CHU est annoncée à Paris pour le 16 mars. Si aucun terrain d'entente n'est trouvé, le mouvement de grève prendrait, dès le 20 mars, une dimension nationale.

Le « *Comité inter-CHU national* » (CICN), organisation née de la grève des étudiants en médecine de 1983 et qui dit représenter les internes « *nouveau régime* » d'une quinzaine de CHU, qualifie de « *regrettables* » les propos tenus par Mme Georgina Dufoix. « *Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale*, estime M. Patrice Louville président du CICN, *tient le langage qui était jusqu'à présent celui des adversaires de la réforme.* » Le CICN revendique en même temps qu'une revalorisation une égalité de salaires pour tous les internes (de spécialité et de médecine générale).

Enfin, la délégation nationale Santé du Parti socialiste estime que la question de la revalorisation des salaires « *devrait pouvoir se résoudre par la négociation. Il ne serait pas convenable que seuls les internes de spécialistés, par un mouvement de grève, obtiennent une augmentation des rémunérations,* (...) *cette mesure irait à l'encontre de la politique de revalorisation de la médecine générale.* »

Promotion médiatique

1983 : en conflit avec le gouvernement de M. Mauroy, les deux intersyndicats des internes et chefs de clinique des centres hopitaliers universitaires avaient trouvé la solution : le cabinet Michel Bongrand. Cette société, spécialisée dans la communication, avait alors fait un travail efficace, achetant des espaces de presse et assurant — entre autres — la mise en forme et l'impression d'un Livre blanc tiré à 5 000 exemplaires.

Mais, dans ce domaine, l'efficacité est facturée. En juillet 1983, on apprenait que le total de ces actions avait approché les 300 000 F. De plus, l'image, politiquement marquée, du cabinet Bongrand (qui, de 1965 à 1981, avait organisé de nombreuses campagnes pour la majorité d'alors) avait nui à un mouvement qui clamait haut et fort son caractère apolitique.

1985 : opposé au gouvernement Fabius, l'intersyndicat des internes a fait un autre choix : la société Médial, dirigée par M. Philippe Gaudin, et spécialisée dans la « communication médicale ». « *Il ne s'agit,* explique M. Gaudin, *ni de stratégie ni de marketing politique. Le souci de mes clients est, avant tout, de ne pas se faire récupérer politiquement.* » « *Mme Dufoix a un attaché de presse,* explique M. Bruno Silberman, président de l'intersyndicat, *nous aussi. Il nous assure une revue de presse, se débrouille pour faire passer nos messages dans les agences et les radios. Le tout pour 5 000F par semaine. On est devenus modernes !* ».

JEAN-YVES NAU.

POINT DE VUE

Réforme ou privilèges

par les professeurs CLAUDE CARBON (*) et BERNARD RUEFF (**)

AU moment où de nouveaux conflits, amorcés par les internes des villes de faculté, perturbent le fonctionnement de l'hôpital public, il apparaît nécessaire de rappeler les principes et les objectifs de la réforme des études médicales.

Dans le précédent système, les étudiants en médecine qui n'étaient pas nommés à un concours des hôpitaux des villes de faculté (ces derniers représentaient 10 %) ou à un autre internat (20 %) n'avaient aucune formation spécifique programmée et pouvaient donc devenir médecin sans une période de responsabilité diagnostique et thérapeutique.

Le premier objectif de la réforme des études médicales a été d'adapter notre système de formation à celui des autres pays développés. En France, *tous* les étudiants du troisième cycle ont la possibilité d'exercer des fonctions d'interne pendant au moins deux ans. Un tiers environ de ces internes peuvent en outre être reçus à un internat de spécialité qui dure quatre ou cinq ans selon les disciplines. Pendant les deux premières années, de l'internat, la rémunération est identique pour tous les internes. Elle est inférieure à celle que recevaient les 10 % d'internes des hôpitaux des villes de faculté, mais elle est supérieure à celle que recevaient les autres internes et, bien sûr, à celle des étudiants qui n'avaient pas de fonctions thérapeutiques. Ce salaire est de 4 800 F nets la première année et de 5 500 F nets la deuxième année et il peut légitimement apparaître comme insuffisant. Il convient cependant de remarquer que cette rémunération a nécessité une augmentation de 300 millions de francs. Il s'agit donc d'un effort financier annuel considérable dans un contexte économique difficile.

Les jeunes internes, récemment reçus au concours de spécialité, ressentent la situation actuelle comme un recul salarial, et réclament une augmentation. Le fait de leur accorder *à eux seuls* une telle augmentation ne serait pas convenable pour les raisons suivantes : 1) Les internes de médecine générale, qui travaillent dans les hôpitaux généraux comme dans les hôpitaux universitaires, ont des charges de soins et de garde égales à celles de leurs collègues spécialistes. Une telle distinction ne se justifie pas en termes de services rendus. 2) Beaucoup trouveraient amère cette mesure coûteuse en regard de la décision déjà prise de ne pas verser les 1,8 million de francs nécessaire au fonctionnement correct des départements de médecine générale. 3) Cette prime donnée aux internes de spécialité sous-entendrait que le gouvernement privilégie les futurs spécialistes, ce qui est contraire à la demande de la population qui souhaite de bons généralistes et à l'esprit même de la réforme des études médicales, dont le point le plus original est précisément d'avoir fait entrer dans la loi des moyens de former des médecins praticiens compétents.

Les raisons qui conduisent les vieux internes des hôpitaux universitaires et les chefs de clinique à se solidariser avec leurs jeunes collègues sont en grande partie liées à des inquiétudes sur leur avenir, auquel les accords sur les débouchés ont en partie répondu. Une grève prolongée des soins risquerait à nouveau de compromettre le fonctionnement de l'hôpital public. Elle nuirait aux populations qui sont le plus souvent bien soignées, aux étudiants qui y apprennent leur métier, à la médecine qui y a beaucoup progressé depuis vingt ans. Est-ce le but recherché ?

(*) Hôpital Louis-Mourier (Colombes).

(**) Hôpital Beaujon (Clichy).

ÉDUCATION

POUR FAIRE FACE A L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS DANS LES LYCÉES

Trois mille postes supplémentaires à l'agrégation et au CAPES

Le ministère de l'éducation nationale a décidé d'augmenter de trois mille le nombre de postes ouverts aux concours de l'agrégation et du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) à la session de 1985. Il y aurait donc cette année 8 280 postes de professeurs agrégés et certifiés à pourvoir. Cette décision, destinée à « *assurer la croissance des effectifs des lycées* », ne peut entraîner aucune dépense qui n'ait été inscrite au budget 1985. Celui-ci reste inchangé. Elle ne signigie d'ailleurs pas que le total des recrutements correspond à des enseignants supplémentaires devant les élèves puisqu'une part importante des nouveaux professeurs compense les départs à la retraite.

D'autre part, sur les 3 000 recrutements s'ajoutant à ceux prévus par le budget et que le ministère vient d'annoncer, il faut distinguer trois catégories en fonction des modalités de financement. Ainsi, 1 000 emplois d'enseignants seront créés pour partie à la place d'emplois administratifs inscrits au budget 1985 qui sont gelés. Ceux-ci correspondent à une augmentation réelle du nombre d'enseignants sur le terrain.

1 000 autres seront occupés par des titulaires alors qu'ils l'auraient été par des auxiliaires. En 1984, le ministère de l'éducation nationale avait en effet recruté 5 600 maîtres auxiliaires.

Enfin, 1 000 emplois sont créés par anticipation pour la rentrée 1986. C'est-à-dire que les nouveaux agrégés et certifiés qui entreront dans cette catégorie ne feront en 1985 que quatre à six heures d'enseignement par semaine, cette année étant normalement consacrée à leur formation. Il s'agit là d'une mesure destinée à compenser en partie la différence entre le nombre de postes mis au concours et le nombre d'admis, sans compter que, dans certaines disciplines, des agrégés étaient jusqu'alors affectés dans l'enseignement supérieur.

La réduction des horaires contestée

Cette mesure intervient après la polémique provoquée par l'information parue dans *le Monde* du 7 mars annonçant une possible réduction des horaires du second cycle. Au-delà de l'intérêt soudain porté par le cabinet du ministre de l'éducation nationale à « *la lourdeur des horaires* » ou à « *la surcharge de travail des élèves* », le problème était bien dans l'immédiat celui d'assurer la prochaine rentrée scolaire, *en particulier dans les lycées*, où 34 000 élèves de plus sont attendus.

Les créations de postes d'enseignants initialement prévues au budget ne sont pas suffisantes pour ouvrir de nouvelles divisions. Or, dans les lycées, les effectifs déjà pléthoriques (60 % des classes comptent plus de 35 élèves) ne permettent pas d'accueillir de nouveaux candidats.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) se félicite de cette décision, qui intervient juste avant l'ouverture de son congrès. « *Le ministère*, précise le SNES, *nous a informés de l'abandon pour 1985 du projet de réduction des horaires d'enseignement en lycée, que le SNES, avec beaucoup d'associations de spécialistes, a vivement condamné.* »

La réflexion sur les horaires dans les lycées n'est pas pour autant remise, assure le ministère. Peut-être pourra-t-elle cette fois prendre quelque recul par rapport à la seule question des moyens.

SERGE BOLLOCH.

Les projets de fermeture de lycées français suscitent une vive inquiétude à l'étranger

Les projets de Paris en matière de fermeture de lycées français à l'étranger suscitent actuellement une vive émotion dans plusieurs capitales et grandes villes, non seulement parmi les résidents français, mais aussi dans la communauté francophone. C'est tout particulièrement le cas pour le lycée de Sfax, en Tunisie, et pour une partie du lycée franco-hellénique d'Athènes.

La colonie française de Sfax, nous signale notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, vient d'être informée d'un projet prévoyant la fermeture, d'ici deux ans, de cet établissement. Dans un premier temps, les classes de seconde et de troisième (il n'y a pas de première) pourraient être supprimées dès la rentrée d'octobre, et le lycée fermerait définitivement ses portes en 1986.

Les différentes associations françaises de Tunisie, ajoute notre correspondant, *demandent l'annulation* de ce projet et en appellent au conseil pour l'enseignement du français à l'étranger. Elles soulignent que la présence d'un lycée français est « *fondamentale* » à Sfax, capitale du Sud tunisien, grand centre industriel, commercial et universitaire, en extension continue. En outre, les élèves du lycée de Sfax ne pourront poursuivre leur scolarité qu'en s'inscrivant à l'internat de La Marsa, dans la banlieue de Tunis, distant de 300 kilomètres de leur ville.

A Athènes, ce n'est pas l'ensemble de l'établissement qui risque d'être fermé, mais sa section grecque. Celle-ci regroupe quelque cinq cents élèves, qui y reçoivent un enseignement très poussé du français, mais aussi en français pour certaines matières. Il s'agit de jeunes Grecs à qui leurs parents, souvent eux-mêmes parfaitement francophones, souhaitent donner la meilleure connaissance possible de notre langue. En particulier dans la perspective d'études supérieures à Paris où dans d'autres villes universitaires françaises, alors que la tendance croissante, en Grèce, est d'aller achever ses études en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, voire en RFA.

La fermeture de cette section aurait donc des conséquences à la fois directes et indirectes très lourdes pour le maintien d'une certaine francophonie chez les élites helléniques, jusqu'alors imprégnées, dans bien des cas, de culture française. Or cette fermeture risque fort, selon les parents de ces élèves, qui ont multiplié les démarches, y compris à Paris, d'être décidée ces jours-ci, à l'occasion du passage à Athènes d'une commission française. Leur association se déclare pourtant prête à accroître sa contribution aux frais de fonctionnement de l'établissement. Quant à la presse hellénique, elle a, de l'extrême gauche à l'extrême droite, sévèrement condamné le projet.

B. B.

SPORTS

FOOTBALL

Le championnat d'Europe 1988 en RFA

PAS DE MATCH A BERLIN-OUEST

Le comité exécutif de l'Union européenne des associations de football (UEFA), réuni le 14 mars à Lisbonne, a choisi la RFA pour accueillir le championnat d'Europe des nations en 1988. Toutefois, aucun match ne sera disputé à Berlin-Ouest. Cette mise à l'écart de l'ancienne capitale du Reich, acceptée par la Fédération ouest-allemande de football pour recueillir les suffrages de ses homologues des pays de l'Est, avait été contestée par le gouvernement de Bonn. Le chancelier Helmut Kohl avait estimé qu'« *un championnat d'Europe qui exclut Berlin et les Berlinois est un mauvais service rendu à l'Europe* ». Le choix de la RFA n'a pas provoqué de réaction officielle à Bonn, où le porte-parole de la chancellerie s'est contenté d'indiquer que la décision du comité exécutif de l'UEFA allait être « *étudiée en détail* ».

● HOCKEY SUR GLACE : *championnat du monde « C ».* — Pour son premier match du championnat du monde « C », organisé à Megève, à Chamonix et à Saint-Gervais (Haute-Savoie), la France a battu l'Espagne 12-1, le 14 mars à Megève. Les trois autres rencontres ont donné les résultats suivants : Roumanie bat Bulgarie, 11-3 ; Yougoslavie bat Chine, 7-3 ; Danemark bat Corée du Nord, 3-1

● JEUX OLYMPIQUES : *candidature de Milan pour 1992.* — Le président de la Fédération internationale d'athlétisme, M. Primo Nebiolo, a posé le 14 mars, auprès du Comité international olympique (CIO), la candidature de Milan et de la Lombardie, à l'organisation des Jeux d'été 1992. Amsterdam (Pays-Bas), Barcelone (Esp.), New-Dehli (Inde), Brisbane (Aust.), Belgrade (Youg.) et Paris sont d'ores et déjà candidates. Londres (G.-B.) est « *intéressée* » par le projet d'organisation.

● FOOTBALL : *Coupe de France.* — Le tirage au sort des huitièmes de finale, effectué le 14 mars, a déterminé les matches suivants : Bastia-Sochaux, Nancy-Paris-SG, Lens-Saint-Etienne, Nantes-Nîmes, Lille-Rouen, Sedan-Monaco, RC Paris-Mulhouse et Toulouse-Valence. Les matches aller auront lieu le 9 avril sur le terrain des clubs nommés en premiers. Les matches retour sont fixés au 16 avril.

● SKI NORDIQUE : *Coupe du monde.* — Le Suédois Thomas Wassberg a remporté, le 14 mars à Oslo, la dernière course de 15 kilomètres comptant pour la Coupe du monde 1984-1985, avec cinq secondes d'avance sur son compatriote Gunde Svan. Ce dernier gagne la Coupe du monde. Patrick Fine, le premier Français au classement général final, est trente-troisième.

TROIS MILLIONS SOUS LE PIED D'UN CHEVAL

Les sept parieurs qui ont trouvé la combinaison gagnante — 24, 15, 3, 12 — du pari quarté organisé le 14 mars dans le Handicap de Printemps couru à Saint-Cloud vont toucher du PMU un chèque de 2 938 484 F. C'est le nouveau record des gains au PMU.

L'ancien record avait été établi en janvier 1983 dans le Prix de la Côte-d'Azur, à Cagnes-sur-Mer, où quatorze parieurs avaient encaissé chacun 1 798 328 F. Créé en 1976 et devenu hebdomadaire en 1981, le quarté, qui offre des rapports plus substantiels que le tiercé, draine en moyenne 90 millions de francs d'enjeux par semaine.

La fortune distribuée à Saint-Cloud — outre les sept gagnants, deux cent quarante-trois parieurs qui ont la combinaison dans le désordre toucheront chacun 117 000 F — est aussi un heureux événement pour le PMU, qui subit de plus en plus la concurrence du Loto.

EN BREF

● *Un nouveau cœur artificiel homologué par l'administration américaine.* — Hershey. — Un nouveau cœur artificiel, mis au point par un médecin du centre hospitalier d'Hershey (Pennsylvanie), a été homologué par les autorités fédérales américaines.

Jusqu'à présent, seul le modèle « Jarvik-7 » avait reçu l'approbation fédérale. Il a déjà été implanté sur trois patients : Barney Clark, mort cent douze jours après l'opération, William Schroeder, qui, centdix jours après l'intervention, se trouve toujours au centre médical Audubon de Louisville (Kentucky), et M. Murray Haydon, opéré il y a près d'un mois dans ce même hôpital.

Le nouveau cœur, surnommé « le cœur de Penn » (pour Pennsylvanie), est l'aboutissement de quinze années de recherches menées par une équipe dirigée par le docteur William Pierce. Il est similaire, selon le porte-parole de l'hôpital, au « *Jarvik 7*). — (*AFP*)

ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DU RHIN

Délai pour les déversements de sel

La France dispose d'un délai supplémentaire de dix-huit mois pour diminuer ses déversements de sel dans le Rhin. Le Parlement néerlandais vient en effet d'approuver une modification du traité de Bonn sur la dépollution du Rhin qui prévoit cette « facilité ». Ce geste des Pays-Bas — le pays le plus touché par la pollution saline du Rhin — permettra peut-être de progresser dans une affaire apparemment bloquée. Le traité de Bonn, signé en 1976 entre la France, la Suisse, la RFA, le Luxembourg et les Pays-Bas, prévoit que les résidus salins des mines de potasse d'Alsace seront injectés dans le sous-sol, à raison de trois millions de tonnes par an. Mais le Parlement français, *influencé par un groupe de* pression alsacien, s'est longtemps fait tirer l'oreille pour ratifier ce texte. En 1979, le gouvernement néerlandais, exaspéré, est allé jusqu'à rappeler son ambassadeur à Paris. Finalement, le traité de Bonn a été ratifié par la France en novembre 1983 — sept ans après sa signature. Mais l'été dernier la population et les élus alsaciens se sont opposés au début des forages près de Mulhouse.

Greenpeace en eaux douces

De notre correspondant.

Bonn. — Messieurs les industriels, à vos gardes ! Non content de surveiller les côtes, Greenpeace entend maintenant sévir sur les fleuves, s'infiltrer sur les rivières, fouiner partout où vos rejets polluants viennent souiller les cours d'eau.

Les premiers visés seront les *riverains de l'Elbe, entre Hambourg* et la mer du Nord. Le Beluga, dernier-né de la flottille de Greenpeace, devait être lancé officiellement ce vendredi 15 mars dans le grand port hanséatique, où il a été réaménagé ces derniers mois, en vue de nouvelles aventures. L'ancien bateau-pompe de la ville de Brême est maintenant doté d'un laboratoire ultra-moderne avec ordinateur de bord. Il est prévu pour réagir instantanément dès que la température de l'eau ou le degré de pollution chimique dépassent le seuil normal. Dans tel cas, une sirène sonne l'alarme, et l'on procède sur place, le cas échéant, à une analyse plus minutieuse.

L'achat et la remise en état du *Beluga* ont coûté près de 2,7 millions de francs, en grande partie financés par une souscription lancée auprès de soixante-cinq mille adhérents de la section ouest-allemande de Greenpeace. Les travaux eux-mêmes ont été réalisés près de Hambourg, pendant l'hiver, par une équipe de professionnels aidés par une quarantaine de volontaires.

Le plus difficile a été de le baptiser. On a finalement choisi le nom d'un mammifère marin qui fréquentait, paraît-il, les eaux claires de nos fleuves d'antan. La silhouette blanche barrée d'un arc-en-ciel à la proue est désormais parée pour sillonner l'Europe, de l'Elbe à la Seine, en passant par le Rhin et la Tamise.

HENRI DE BRESSON.

DÉFENSE

Le général Jacques Guichard reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du jeudi 14 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jacques Guichard, nommé gouverneur militaire de Lille, commandant la IIe région militaire et le 3e corps d'armée, en remplacement du général de corps d'armée Alain Bizard, qui sera versé en deuxième section (réserve) le 31 mai.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Jean Savan et Arthur Le Lièvre de la Morinière : général de brigade, les colonels Jean Ferrand et Marcel Durand.

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jacques Guin ; général de brigade aérienne, le colonel François Vallat.

Sont nommés : commandant la IVe région aérienne (Aix-en-Provence), le général de brigade aérienne Vincent Lanata ; chef du cabinet du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Elie Verdier.

● ARMEMENT. — est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef André Dujols.

Sont nommés : directeur général (Paris) de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de première classe Gilbert Beringer ; chef du service central de la production, des prix et de la maintenance, l'ingénieur de deuxième classe Michel Lamy ; directeur des constructions et armes navales de Brest, l'ingénieur général de deuxième classe Joseph Trebout, chef de service spécial des dépôts d'hydrocarbures au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, l'ingénieur général de deuxième classe, Michel Goutard

culture

EXPOSITION

« MISÈRE AU BORINAGE », au Centre Wallonie-Bruxelles

Les photos d'un documentaire

Le Centre Wallonie-Bruxelles propose à ses visiteurs un curieux cas de perception. Les photos des années 30 de Willy Kessels (1898-1974) sur les mineurs du Borinage ont tout l'air d'un reportage : faisant constat de la misère et de l'insalubrité, le photographe pénètre dans ces maisons proches des charbonnages, tasse dans son cadre comme sur une litière des corps massés les uns contre les autres, s'attache à des visages un peu noircis qui expriment plus particulièrement la faim, la résistance, les étincelles d'un fier désespoir. Or ces photos sont en vérité les photos de tournage d'un film qui se dit documentaire mais qui recrée en fait, par des procédés propres à la fiction, des événements survenus un an plus tôt.

En 1933, pour un organisme bruxellois intitulé Éducation par l'image, le Néerlandais Joris Ivens réalise un film de trente minutes, *Misère au Borinage*, projeté maintenant en boucle au sein des photos. C'est de prime abord un film de reportage, puisque ses acteurs ne sont pas des professionnels et n'interprètent rien d'autre que leur rôle et leur condition, et que les places où il nous entraîne sont les décors naturels de leurs lieux d'habitation et de travail. La poudre qui a mis le feu à l'entreprise a largement eu le temps de se mouiller, les choses se sont un peu reposées dans les rues et dans les consciences et voilà que des cinéastes-photographes viennent leur demander de se rallumer, de se souvenir, et de reprendre le mors.

Joris Ivens, se coulant dans la voix aboyeuse et pathétique de la bande d'actualité, lance d'abord les faits bruts, chronologiquement, comme s'ils survenaient en même temps au cœur de l'image, comme si la caméra était leur plus proche témoin. En 1932, à cause de mesures mesquines du patronat, deux cent quatre mineurs ont été tués dans des accidents de travail, les salaires ont été réduits cinq fois en deux ans, et, tandis que d'arrogants stocks de charbon se désagrègent derrière leurs barrières, les mineurs crèvent de froid et doivent aller gratter au petit matin les mauvais restes sur les terrils fumants. Grèves et manifestations sont interdites : les mineurs se rassemblent par petits groupes sur le pas des portes, *faisant* semblant de jouer aux cartes, pour mettre au point une tactique.

La méthode de Joris Ivens

Joris Ivens raconte le processus d'une exploitation, de sa prise de conscience, et de la révolte que télescope la répression. Un modèle de récit qui ne va cesser d'être repris dans le grand cinéma de fiction. D'ailleurs Joris Ivens, pour rendre les choses bien poignantes, et dans le sillage d'Eisenstein, s'attache à des individus anonymes comme à des personnages de drame, les nomme et les suit, plus propres à l'identification qu'une foule en marche.

En 1932, la grève éclate, les manifestations de rue se succèdent, la police charge, les journaux hurlent à l'émeute révolutionnaire, les grévistes sont chassés de leur travail et expulsés de leurs maisons, les femmes se couchent sur les rails des tramways pour protester, elles vont peinturlurer les maisons des briseurs de grève, le patronat surélève ses murs en les ornant de tessons de bouteille. Pour Joris Ivens, l'histoire a eu le temps de classer ses faits, sur un an le temps a fait un peu office de montage en désignant ses épisodes les plus emblématiques : la saisie des meubles, la visite du médecin, la manifestation muette avec le portrait de Karl Marx. Les mineurs, pour raconter leur histoire, acceptent de la rejouer et d'endosser l'habit de l'huissier, du gendarme.

Le documentaire, par toutes ces facticités, peut faire jouer un suspense et, par le gros plan, enfler des motifs d'émotion qu'un reportage sur le vif n'aurait pu mettre en œuvre. La photo, là-dessus, vient découper des morceaux choisis de morceaux choisis : il y a, du cinéma à la photo, dans cette succession de tris et de découpages, une restitution et une amplification de la vérité, comme si l'artifice n'avait pour but que de mieux la cerner et la détailler. On dirait aussi que la photo a besoin d'un temps de pose, d'un écart plus ou moins long entre la stupeur et sa capture, pour bien comprendre ce qu'elle prend.

HERVÉ GUIBERT.

★ 127, rue Saint-Martin, 75004 Paris. Jusqu'au 24 mars.

VARIÉTÉS

LES CHIFFRES DU SHOW-BUSINESS

Moins de spectateurs de salles et de stars

Le *nec plus ultra* aujourd'hui, c'est de se produire au Zénith (6 000 places) ou mieux encore à Bercy (15 000 places). Les chanteurs français veulent tous être à l'affiche de ces salles immenses où le spectateur est censé se presser, « éclater », s'écraser en foules impressionnantes. Mais encore faut-il pouvoir remplir des lieux qui se louent très cher (200 000 à 250 000 francs par jour) et qui ont été conçus principalement pour les concerts de rock.

Catherine Lara, qui a chanté en février dans un Zénith réduit à la moitié de sa contenance par la fermeture du rideau de salle, ne rassemble pas plus de 400 à 500 personnes dans son actuelle tournée dans les régions. Sheila, qui a investi beaucoup d'énergie et d'argent (dix millions de francs avec l'aide de deux coproducteurs) dans un très beau spectacle, ne joue plus que les fins de semaine (vendredi, samedi et dimanche) au Zénith. L'ancienne « petite fille de Français moyen » ne s'est pas rendue compte que son image était devenue floue dans le public et que son nouveau départ dans la chanson devait se faire dans une salle plus modeste comme l'Olympia.

Seul Julien Clerc, annoncé à Bercy fin avril, semble voler de succès en succès : sept des dix concerts prévus sont déjà entièrement réservés.

Le mouvement vers les grandes salles, l'inflation des coûts de production (trente millions pour Johnny Hallyday, dix millions pour France Gall et Eddy Mitchell) et du prix des entrées (en 1974, le prix moyen d'un billet était de 25 francs ; en 1984, de 110 francs), font partie de la nouvelle donne dans le show-business.

Aujourd'hui, il n'y a plus de fidélisation du public. L'enjeu est devenu permanent pour les artistes français. C'est un phénomène récent. Il s'explique par la limitation du budget du consommateur, sollicité par les diverses formes de loisirs et qui doit opérer une sélection de plus en plus sévère dans ses choix. D'où la concentration sur un nombre limité d'images, de « stars » aux pieds d'argile (les problèmes actuels de Charlélie Couture qui n'a plus de « titre » depuis deux ans et a essuyé un échec au Palais des Sports) et l'investissement sur des « coups » (Axel Bauer).

Il y a de moins en moins d'artistes au haut de l'échelle, mais qui gagnent de plus en plus, et de plus en plus de chanteurs tout en bas et qui touchent peu d'argent. Au milieu, il n'y a rien. C'est ainsi que les salles de capacité moyenne (entre 200 et 2 000 places) tendent à disparaître dans les régions. Les circuits traditionnels des variétés et l'« institutionnel » (maisons de jeunes et de la culture) se sont effondrés. Ce qui est en question dans cette évolution, c'est l'avenir même d'une chanson française dont les vedettes ont entre trente-cinq ans et quarante-cinq ans. *« Il faut bien dire que l'horizon est plutôt vide »*, dit Jean-Michel Boris, directeur de l'Olympia.

Les agents artistiques organisateurs de tournée voient leur chiffre d'affaires maintenu ou même en progression. Mais c'est parce qu'ils font de grandes opérations (Johnny Hallyday, France Gall). Quelques chiffres de la SACEM sont révélateurs : en 1970, il y a eu 4 431 concerts organisés dans le cadre de tournées professionnelles ; en 1984, 3 559. La SACEM a perçu sur ces spectacles 2 125 000 francs de droits d'auteur en 1970, 29 821 000 francs en 1984. Si l'inflation commande de multiplier le premier chiffre par 3,3 les deux sommes ne sont guère comparables.

La raison en est simple. 50 % de ces droits SACEM proviennent à présent des tournées de rock anglo-saxon. En 1974, les Who, alors groupe superstar, ont donné six concerts à Paris et dans les régions pour un total de 58 497 spectateurs. Depuis trois à quatre ans, David Bowie, les Rolling Stones, Simon and Garfunkel, Santana, Bob Dylan et bien d'autres rock-stars, réunissent en un seul spectacle 60 000 à 100 000 spectateurs...

CLAUDE FLÉOUTER.

■ ACADÉMIE FRANÇAISE. – M. André Frossard, écrivain, chroniqueur au *Figaro*, a posé à son tour sa candidature au fauteuil de Marcel Brion, déjà brigué par MM. Charles Dedeyan et Michel Mohrt.

■ TOUT ETTORE SCOLA. – Le ciné-club Jacques-Becker, de Pontarlier, consacre sa rétrospective annuelle à Ettore Scola, qui viendra inaugurer la manifestation le 23 mars. Jusqu'au vendredi 29 mars, les vingt-sept films écrits ou réalisés par le cinéaste italien seront présentés. Rens. : Syndicat d'initiative, tél. : (81) 46-48-33.

THÉATRE

« LA FAUSSE SUIVANTE », mise en scène de Patrice Chéreau

Vertiges de la cruauté

Voilà treize ans que Nanterre accueillait pour quelques représentations le spectacle italien de Patrice Chéreau *la Finta Serva* – adaptation de *la Fausse Suivante* de Marivaux – joué dans un enchevêtrement déglingué d'architectures hétéroclites, avec une volubilité nerveuse de paroles et de mouvements. L'histoire de cette jeune femme qui prend une identité masculine – elle se fait appeler le Chevalier – pour observer Lélio, qui ne la connaît pas mais qu'elle doit épouser, cet imbroglio était prétexte aux jeux équivoques de la séduction. Autour des aristocrates narcissiques en quête d'un battement de cœur, il y avait la ronde des valets espions, prêts à sauter sur toute occasion de ramasser un sou, un verre de vin, n'importe quoi.

Le Chevalier – Laurence Bourdie – on ne saura jamais son nom féminin – est démasquée par Trivelin (Michel Piccoli), son domestique intérimaire. Menacée de chantage, elle lui fait croire qu'elle est une servante. Elle gagne l'amitié de Lélio (Didier Sandre). Il la charge de se faire aimer de la Comtesse (Jane Birkin). Il lui doit de l'argent et tous deux sont liés par un contrat aux termes duquel le premier qui rompt doit verser à l'autre 10 000 livres.

La Finta Serva, c'était une course vaine contre le temps, avec la présence de vieux couples isolés dans leur tendresse sereine. L'argent était juste un élément supplémentaire d'équivoque. *La Finta Serva* était un spectacle amer et flamboyant. *La Fausse Suivante*, c'est tout autre chose. On a souvent l'impression, quand on s'attache à l'œuvre d'un artiste, qu'il change peu. Mais, après treize ans, à se souvenir de *la Finta Serva*, on est frappé par l'évolution de Patrice Chéreau et, parallèlement, de Richard Peduzzi.

Le décor est un espace abstrait que découpent des géométries de lumières. Un mur délavé, rongé par la lèpre vénitienne. Une courbe qui se perd. Une chaise de paille. Les visages sont blêmes, les traits tirés. Quand le Chevalier ôte sa perruque d'homme, ce n'est plus une luxuriante chevelure qui se répand. Il y a le bonnet de toile qui enserre la tête et les multiples épingles à détacher une à une, les cheveux à détordre, à remettre en place, opération peu gracieuse. Les personnages font à peine attention à leur apparence, ils n'éprouvent même plus la nostalgie des sentiments. Ils sont vides de désir, engagés dans une sorte de vertige paralysant. Corps glacés, sensibles seulement à la souffrance, commandée par une intelligence qui élabore des stratégies imparables et aberrantes. Le prochain spectacle de Patrice Chéreau est *Quartet*, de Heiner Müller, d'après *les Liaisons dangereuses*. Mais, au-delà du libertinage sado-masochiste, les personnages sont les froids bourreaux d'eux-mêmes. Ils ont entrouvert la porte de la folie, la contemplent hypnotisés, se penchent dangereusement. L'argent est la seule chose qui les rattache au concret.

Une justice éperdue

Il s'agit à peine d'une distorsion. Que penser quand Lélio confie au Chevalier sans savoir qu'elle est celle dont il parle : *« On m'écrit qu'elle est belle. Mais dans l'humeur où je suis, cela ne m'avance pas beaucoup. Si elle n'est pas laide, elle le deviendra puisqu'elle sera ma femme... » « Mais*, répond le Chevalier, *une femme se dépite parfois » – « En ce cas-là, j'ai une terre écartée qui est le plus beau désert du monde... »* Quelques répliques plus loin, le Chevalier seul : *« Donner 12 000 livres pour acheter le séjour d'un désert, oh, vous êtes trop cher monsieur Lélio, et j'aurai mieux que cela au même prix... »*. Et encore cette scène où le Chevalier prend conscience de son pouvoir sur la Comtesse, l'oblige à dire et redire : *« Je vous adore »*, en la rassurant de façon pour le moins ambiguë. *« Régalez ma tendresse de ce petit trait-là, vous ne risquez rien avec moi »*...

Pur plaisir de voir chez une autre ce que l'on redoute en soi. Le Chevalier n'envisage certainement pas l'amour charnel avec la Comtesse, à travers qui elle se venge par avance de ce qui pourrait lui arriver. Elle n'a pas connu d'homme, pense Chéreau. Laurence Bourdil se lance avec des brusqueries d'adolescente gauche. Elle apprend vite, s'affirme, monte jusqu'à une exaltation meurtrière réellement dangereuse, qui la déborde, devant la Comtesse écrasée à ses pieds, tas de tissu secoué de spasmes.

La curiosité « mondaine » du spectacle est Jane Birkin. Elle fait le pari énorme d'aborder la scène avec Marivaux... On pouvait ressentir son trac jusqu'au dixième rang. Elle était tendue, sa voix était faible. Mais elle est elle, une femme friable, une Justine éperdue, dévorée de sacrifice, offrant son long cou blanc, ses gestes cassés. Objet indestructible de tortures minutieuses.

Le roi d'un monde à part

Patrice Chéreau l'a choisie parce qu'il l'a vue dans *la Pirate* et parce que le cinéma prend désormais une grande place dans son travail. Il introduit au théâtre des types de musiques et de bruits qui évoquent les films. Il organise des scènes de groupe comme si la caméra suivait chaque personnage – ainsi le moment où chacun s'observe, prend la mesure des faiblesses de l'autre tandis que tous regardent des paysans venus donner la comédie... Malgré les cavalcades des valets, le style de jeu est moins physiquement exacerbé que dans *la Dispute*, par exemple. Les comédiens jouent comme si la caméra surprenait en eux une vérité qui leur échappe, pendant qu'ils s'évertuent à feindre de se mentir. Alors le Lélio de Didier Sandre se charge d'une densité presque inquiétante. Il est un joueur qui a tout perdu, ramasse ses dernières cartes, concentre son énergie pour reprendre pied. Rien ne peut l'arrêter. De scène en scène, Didier Sandre, étonnant, se creuse, de plus en plus lucide, prêt à tout. Et en même temps de plus en plus détaché de l'échec inévitable. Un lord Byron allant avec une orgueilleuse élégance au suicide.

Pierre Vial-Frontin, Bernard Ballet-Arlequin, valets semi-clochards, sont au niveau. Et il y a Michel Piccoli, Trivelin époustouflant, grandiose déchet arrogant, dont la voix râpeuse d'alcoolique, les manières goujates et hautaines à la fois rappellent ces tribuns douteux qui traînent leurs pardessus de bistrots en brasseries, ces êtres sans âge qui gardent de leur passé raté une sorte de dignité, qui rendent des services, attirent la sympathie, s'accrochent à vous, deviennent mauvais au premier signe de lassitude, sans qu'on sache bien jusqu'où ils plaisantent. Michel Piccoli, une fois de plus, est différent. *« Tantôt maître, tantôt valet »*, il est le roi d'un monde à part, un hors-la-loi truculent et grinçant.

Marivaux aujourd'hui prête à de multiples interprétations. Patrice Chéreau sait en tirer l'agressivité, la méchanceté, l'humour malade, la vertigineuse profondeur. Entre eux existe un lien très fort.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre, 20 h 30.

« L'Ecole des femmes », vue par Bernard Sobel

Arnolphe philosophe

Molière, avant d'écrire *l'Ecole des femmes*, s'est-il inspiré, pour créer son personnage d'Arnolphe, du *Ménagier de Paris*, un manuscrit du quatorzième siècle qui explique les devoirs d'une épouse envers son mari ? L'ouvrage a vraisemblablement été rédigé par un vieillard venant de convoler avec une pucelle. Finesse hypocrite, égoïsme convaincant, misogynie qui, à l'époque, n'était qu'un art de vivre ; Arnolphe, s'il avait écrit un livre, aurait écrit celui-là.

Arnolphe, dans la mise en scène de Bernard Sobel, n'est pas seulement un barbon concupiscent terrorisé par la perspective du cocuage. Interprété par Philippe Clévenot, c'est un homme raidi par une philosophie qu'il a concoctée en vingt ans de solitude. Une sorte de cardinal Mazarin – la ressemblance est frappante quand il se drape dans le rideau cramoisi qui délimite la scène – sévère et machiavélique. Mais, quelques instants plus tard, armé d'un brigadier, replié sur lui-même, il évoque un personnage de la commedia dell'arte recevant une volée de bâton, injustement, puisqu'il croit détenir la vérité.

Arnolphe fait rire et il rit lui-même entre ses larmes, comme si cette aventure ne l'étonnait pas vraiment. Arnolphe le jaloux est-il masochiste ? Il grince plus qu'il ne tempête, contrôlant sa violence, sa passion pour Agnès. Et, quand il s'adresse au public, ses confidences n'ont rien à voir avec des apartés théâtraux. C'est sa conscience qui bavarde et révèle un personnage plus touchant que sournois. Un homme qui n'a pas assez de confiance en lui-même pour croire qu'il puisse être aimé sans être trompé. Plus qu'une simple mise en scène, le travail de Bernard Sobel est une recherche.

Ainsi, Horace (Charles Berling), trop souvent damoiseau larmoyant sous le balcon de sa bien-aimée, est ici un jeune homme rose de santé. Rondouillard plus que gaillard, il rit de bon cœur de l'amour comme de la farce qu'il joue à M. de la Souche. Quant à Agnès (Anouk Grinberg), gourde légendaire aux formes potelées d'adolescente, elle a, quand elle écoute les sermons de son seigneur et maître, une raideur de maintien qui en dit long sur sa réelle personnalité.

Dans ce spectacle où tout se joue en subtilité, Bernard Sobel a malencontreusement trébuché sur le décor. Derrière la scène dénudée apparaissent peu à peu des pans de mur, des poutrelles, des gravats, des bouts de tuyaux enchevêtrés, qui se découpent sur un coin de ciel aux couleurs hugoliennes. L'interprétation de cette vision d'apocalypse demeure incertaine, à moins de considérer que l'univers d'Arnolphe s'écroule au fur et à mesure de ses déconvenues...

Cela n'empêche pas d'admirer Philippe Clévenot, un Arnolphe inoubliable qui, si on s'amuse à donner une suite à sa carrière littéraire, écrirait, pour se consoler, *les Quinze Joies de mariage*, un autre best-seller moyenâgeux. Il expliquerait ainsi à la gent masculine, qu'*« il n'y a pas de plus grande félicité pour l'homme que de vivre en franche liberté »* et que *« le mariage est le plus grand tourment, douleur, tristesse et malheur qui soit sur terre... »*.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de Gennevilliers, à 20 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

OTHELLO III : Bastille (357-42-14) 19 h (13).

LULU : Cartoucherie du Chaudron (328-97-04) 20 h 30 (13).

LES HIVERNANTS : Espace Marais (271-10-19) 18 h 30 (13).

ATLANTIDE MA MORT : Grand Hall Montorgueil (296-94-06) 20 h 30 (13).

HALO : Plaisance (320-00-06) 20 h 30 (13).

UNE CONSPIRATION : Théâtre 347 (874-44-30) 20 h 30 (13).

L'OMBRE D'EDGAR : Lucernaire (544-57-34) 18 h (13).

L'HEUREUX STRATAGÈME : Odéon (325-70-32) 20 h 30 (14).

RELAX : Eden Théâtre (356-64-37) 21 h (15).

TRAGÉDIE DANS LES CLASSES MOYENNES : Escalier d'or (523-15-10) 20 h 30 (15).

LE SOLEIL N'EST PLUS AUSSI CHAUD : Boulogne, TBB (603-60-44) 20 h 30 (15).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Ballet : 19 h 30 : Agon, ballet de G. Balanchine (mus. de Stravinski) et le Palais de cristal, de G. Balanchine (mus. de G. Bizet).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand théâtre, 20 h : Hernani ; Théâtre Gémier : 20 h 30, Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (325-70-32) 20 h 30 : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32) 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

☞ TEP (364-80-80) Théâtre, 20 h 30 : les Trois Chaleurs.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi, 16 h : L'envers de la forme : Nicolas de Staël, de P. Samson ; 19 h : Beyrouth : à défaut d'être mort, de T. Rached ; Le mois du livre à la Bpi. Ecrits en images : à 16 h : Albert Camus, de P. Vecchiali et C. Clairval ; 19 : D'un Céline l'autre, de Y. Bellon. Cinéma du réel. De 14 h à 20 h 30 : Pour le programme téléphoner au Centre.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; à 18 h 30 : Paolo Conté.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h : la Poussière de soleils.

AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : Roo Too Too it Parade.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Une heure avec Marivaux ; 21 h : Moi-29e à l'ombre.

ATHENEE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : Impasse Privé.

☞ BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Othello III.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) I. 20 h 30 : Rêves. II, 21 h : Premier Amour. ☞ Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Lulu.

☞ CINQ DIAMANTS 20 h 30 : les Femmes fatales.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre, 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné.

☞ CITHEA (357-99-26), 19 h : Miroirs. (dern.)

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : Relax.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Tragédie dans les classes moyennes (à partir du 15).

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

LYCÉE V.-DURUY (607-91-51), 20 h 30 : Macbeth.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Lou Andreas-Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

Vendredi 15 mars

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Savage Love ; 20 h 30 : la Porte, la crise ; 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h : Tchekov Tchekova.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Double foyer.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

QUAI DE LA GARE (585-88-88). 20 h 30 : Un Œdipe américain.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 et 22 h : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), 20 h 30 : la Passion à Ménilmontant.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE 347 (874-44-30), 20 h 30 : Une conspiration en 1537.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), I. 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. – II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : Forum Nohain.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : la Serre.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 20 h 30 : les Incertitudes d'un tortionnaire discret.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h : 2 000 moins 15 ; 21 h 15 : Baby or not Baby ; 22 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Des Gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : La voix humaine.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), à 20 h 30 : K. Koko.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : El Teatro del Arte Flamenco.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Cie A. Dreyfus.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cie TMA, Cie R. Descartes.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal Audite Nova, Orchestre B. Thomas, dir. : J. Sourisse (Bach, Haendel, Schutz).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Dolezal (Mozart, Masson, Dvorak).

☞ Lucernaire, 20 h 30 : Quintette à vent horizons sonores XXI • (Ouzounof, Toucet, Singer...)

Th. de la Renaissance, 18 h 30 : M. Bourgue (Haydn, Muller)

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ch. Coin, P. Cohen (Bach).

☞ Centre Bösendorfer, 20 h 30 : E. Venesco, H. Mackenzie, F. Tillard (Liszt, Weber, Berg...).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Ph. Bride, D. N'Kaoua (Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Atout-cœur, de H. Roussel ; 19 h : Festival de Pesaro : Loin de la ville, de R. Kramer ; 21 h : Cinéma japonais (I. Yamada) : le Château de l'araignée, d'A. Kurosawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : 70 ans d'Universal : Police sur la ville, de D. Siegel ; 19 h : Cinéma albanais : l'Homme bon, d'I. Mucaj et K. Mitro.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Murat, 16e (561-99-75) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Calypso, 17e (380-03-11).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LOUISE L'INSOUMISE, film français de Charlotte Silvera : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (575-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR, film américain de George Roy Hill, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-58-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

RAS LES PROFS, film américain d'Arthur Miller, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA RIVIERE, film américain de Mark Rydell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (359-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LES SPECIALISTES, film français de Patrice Leconte : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz Halles, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 2e (636-10-96).

STALINE, film français de Jean Aurel : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

VOYAGE A CYTHERE, film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

FESTIVALS

Festival de films antillais et brésiliens, Black Stars on Silver Screen, cinéma africain.

Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33) ; Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

Festival international du film de femmes, Panorama international.

Maison des Arts de Créteil, 94 (A partir du 16).

SPECTACLES

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38.).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), *LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI* : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

URGENCE (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné 1, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (330-30-19).

Le Théâtre de la Tempête – Cartoucherie – communique aux comédiens et professionnels du spectacle qu'une représentation supplémentaire de « Rêves » de Kafka, mise en scène par Philippe Adrien, est prévue à leur attention, le samedi 16 mars 1985 à 15 h, au tarif unique de 35 francs.
Réservation obligatoire au 328-36-36 à partir de 14 h.

COMMUNICATION

AU CNIT-LA DÉFENSE

Deux chaînes expérimentales de télévision pour les réseaux déjà câblés

Un labyrinthe de sons, de gadgets. Des écrans partout, une folie d'images sur plusieurs étages. Des stands avec ici des caméras vidéo si légères qu'on pourra bientôt sauter en parachute avec, là des téléagrandisseurs, des téléphones visuels (vous pouvez vous y voir, vous verrez bientôt votre interlocuteur), des jeux électroniques, des cours d'échecs sur Minitel. Au milieu de ce bazar audiovisuel, seuls les enfants sont absolument à l'aise, ils ont envoyé Gutenberg au panier, ils ont les deux pieds sur la planète audiovisuelle, celle d'aujourd'hui.

La Semaine française de la communication audiovisuelle, qui se tient depuis le 10 mars, et jusqu'au 17, au CNIT-La Défense, s'est ouverte au grand public : beaucoup de monde, qui regarde, qui touche. Les adultes jouent aussi. Y compris ceux qui, pendant une semaine, ont fait fonctionner une vraie télévision, transmise par satellite dans les neuf villes câblées de France, plus le quartier de La Défense. Deux chaînes de télévision, Canal Espace et National 5, ont émis officiellement depuis le CNIT. Préfiguration des télévisions de demain ?

Cinq jours de « vraie » télévision, c'est mieux qu'un train électrique. C'est amusant et très sérieux (ça coûte cher) : environ 50 000 foyers (le nombre de ceux qui sont câblés aujourd'hui en France) ont reçu les programmes de Canal Espace et de National 5, transmis par le satellite Télécom 1. Une première. Canal Espace est une idée de la Direction générale des télécommunications (DGT) pour qui il est intéressant de montrer que son satellite « français » peut diffuser des programmes sur les réseaux câblés. C'est une « chaîne de partenaires » qui se sont unis pendant quelques jours pour fournir ce que toute télévision offre : des documentaires, des jeux, des films, des reportages, des actualités.

Une originalité : on peut interférer dans certains programmes.

Sur Canal Espace, les jeux sont interactifs. Tous ceux qui sont « câblés » et qui possèdent un Minitel peuvent non seulement poser des questions à Canal Espace, lire les programmes du jour et connaître les règles des jeux... ils peuvent s'y mêler. Ceux qui n'ont pas de Minitel ont pu téléphoner (gratuitement) à Canal Espace. *« On a reçu 8 500 appels depuis dimanche*, nous a dit jeudi le responsable de Canal Espace, Jacques Bousquet ; *on n'a pas pu répondre à tout le monde. »* Questions techniques, encouragements et, surtout, cette interrogation : *« Pourquoi vous ne continuez pas ? »*

Pour VTCOM, filiale de la DGT, qui a assuré la réalisation de l'expérience, il s'agit de se faire connaître, de *« créer l'événement dans l'événement »*. Europe 1 a diffusé l'émission de radio de Michel Drucker le matin ; Communication service, filiale commune des Editions mondiales, de Télé-Hachette et de Pathé-cinéma, a fourni une quarantaine d'heures de programmes (films, documentaires, séries policières...) ; Télé-Monte-Carlo a proposé deux émissions de variétés, des magazines d'information et de sport ; la CFATP (Compagnie française d'achat pour les télévisions privées), régie de programmes destinés à la jeunesse, a livré des dessins animés ; Gamma TV, enfin, avec une petite équipe de reporters équipés en Betacam, a tourné sur place, assurant la partie journalistique.

Coût total de l'opération ? Environ 850 000 francs pour huit jours, selon Jacques Bousquet, qui a voulu se rapprocher, dit-il, des moyens qu'aurait eu une chaîne locale, avec une équipe réduite, une vingtaine de personnes (mais il n'a payé ni les programmes fournis – fabriqués à l'avance – ni le satellite).

A l'étage au-dessus, National 5, l'autre chaîne de télévision, diffuse également ses programmes. Une vraie chaîne qui propose une *« culture audiovisuelle »*, peut-on lire dans la documentation qu'elle distribue. Informations, films, variétés, débats, de 10 heures à 22 heures pendant cinq jours. National 5 est une commande de la mission TV câble à un producteur, en l'occurrence Michel Rivelin, directeur d'Imago Stars. Cet ancien publicitaire, qui n'en est pas à sa première expérience, ne cherche pas spécialement à créer une télévision nouvelle, mais simplement à faire de la télévision. Il aime ça, comme tous ceux à qui il a fait appel et qui viennent d'un peu partout, par exemple Alexandre Lichan (d'Europe 1), qui a animé avec François Cazenave (Télé-ciné-vidéo) une bonne émission, « Vos quatre vérités » (tous les jours, une personnalité du monde audiovisuel a été invitée à parler « télévisions privées »).

C'est la Société française de production qui a fourni son matériel et une équipe de techniciens (une trentaine de personnes) ; une « première » aussi pour la SFP, qui a bousculé ses méthodes de travail habituelles, et semble intéressée par de nouveaux débouchés. L'opération National 5 a coûté environ 1,6 million de francs, pris en charge par la mission TV câble » et divers sponsors.

Jeudi soir, atmosphère de « nuit américaine » sur le plateau pour les dernières images. Comme si d'avoir créé une télévision pendant quelques jours avait fait rêver en commun quatre-vingts personnes.

CATHERINE HUMBLOT.

Chez Gaumont

M. PATRICE LEDOUX REMPLACE M. TOSCAN DU PLANTIER

M. Patrice Ledoux vient d'être nommé directeur délégué de Gaumont, poste qu'occupait précédemment M. Daniel Toscan du Plantier. Le communiqué du groupe précise qu'il s'occupera *« de l'ensemble du secteur cinématographique et des services fonctionnels. »* M. Nicolas Seydoux, président de Gaumont, garde la haute main sur la production et les filiales (étranger, presse, musique). M. Seydoux, qui vient de racheter les parts que détenait Gaumont dans l'hebdomadaire *le Point* (*le Monde* du 15 mars) travaille actuellement à un plan de redressement du groupe.

[Agé de quarante ans, M. Patrice Ledoux est ancien élève de l'Institut d'études politiques et docteur ès lettres. Il a fait l'essentiel de sa carrière à la télévision, au Service de la recherche à partir de 1969, puis au cabinet du président de l'ORTF entre 1972 et 1974, enfin comme responsable des programmes musicaux et théâtraux d'Antenne 2. Entré chez Gaumont en 1982, il a assuré la production de *Carmen* puis la direction du circuit de salles.]

CORRESPONDANCE

Presse téléphonique et monopole des PTT

A la suite de l'article, « L'étrange monopole du 369 » (le Monde *du 6 mars), M. Bernard Louis, président de la Fédération nationale des radio-répondeurs-FN2R, nous écrit pour souligner d'autres aspects du monopole de Télé Micro Services (TMS) sur la surtaxation téléphonique.*

Ce monopole est à nos yeux illégal et économiquement stupide pour les PTT. Il empêche en effet les radio-répondeurs-la presse téléphonique, de connaître son véritable essor, qui aurait pour effet d'accroître le nombre des communications téléphoniques... et donc les recettes des PTT. Il est par ailleurs particulièrement dangereux pour la liberté et le pluralisme de l'information.

TMS, société exploitrice du 369 qui, bien que de droit privé, est une filiale des PTT, exerce une véritable activité éditoriale – au mépris du code des PTT – sur la forme et le fond des messages diffusés. C'est ainsi qu'un des adhérents de la FN2R, qui dépassait allégrement le nombre d'appels requis pour « intéresser » TMS, n'a pas été admis au bénéfice de la surtaxation pour cause de « moralité ». Il faut en outre savoir que TMS assure à ses clients l'exclusivité de leur type de messages sur le 369... et donc du bénéfice de la surtaxation (...)

L'actuelle activité de TMS porte un tort considérable à la presse téléphonique. Nous pensons notamment à la discrétion avec laquelle le fait de la surtaxation des numéros « 369 » est indiqué sur les publicités. Nous nous étonnons qu'aucune organisation de consommateurs n'ait encore relevé ce qu'il faut bien apparenter à de la publicité mensongère.

Pour sa part, la direction de la Météorologie nationale nous signale les curieuses conditions de l'exploitation de « Geny météo » par la société TMS :

Le bulletin météorologique diffusé par « Geny météo » sur le 369-00-00 n'est que la retranscription, sans notre accord, du bulletin que nous diffusons pour la région « Paris-Ile-de-France » sur le numéro 555-95-90, depuis mars 1974, et que le public intéressé peut obtenir moyennant une seule taxe de base (ce numéro a reçu 252 000 appels en janvier 1985). Ainsi la Météorologie nationale n'a aucune part dans l'exploitation du 369-00-00 bien au contraire puisqu'il s'agit de la part de TMS d'un détournement d'information, sans accord contractuel et sans contrepartie financière.

Enfin, la société TMS nous prie de préciser que le numéro de GENY Bourse est le 369-55-55 et non le 369-33-33 comme nous l'avons écrit par erreur.

AU « NOUVEL OBSERVATEUR »

Mesures d'économies et plan de relance rédactionnel

Le comité d'entreprise du *Nouvel Observateur*, réuni jeudi 14 mars, a entendu M. Claude Perdriel, président-directeur général de l'hebdomadaire, présenter un plan de relance destiné à surmonter, notamment, le déficit de l'exercice 1984, qui s'élèverait à un peu moins de 12 millions de francs. Le plan d'économies proposé comprendrait des compressions d'effectifs (une quinzaine de départs – volontaires, retraites ou préretraites – seraient jugés nécessaires), ainsi que des blocages de salaires. Simultanément, le capital du *Nouvel Observateur* serait augmenté, grâce à un apport de fonds extérieurs, de 15 millions de francs, complétés par un prêt de 10 millions de francs.

Les pertes de 1984, outre une courbe des ventes stable ou un léger recul, ce qui est le lot de la plupart des titres de la presse écrite nationale, seraient aggravées par un recul sensible des recettes publicitaires. Ainsi, l'hebdomadaire, dont les prévisions pour 1984 portaient sur mille sept cents pages de publicité pour l'année, n'en aurait eu que mille deux cents.

Un projet rédactionnel accompagnerait ces mesures financières : MM. Franz-Olivier Giesbert et Serge Lafaurie, verraient leurs responsabilités accrues à la direction de la rédaction, sous l'autorité de M. Jean Daniel, directeur général.

Dès la semaine dernière – et dans la perspective de décisions qui semblaient inéluctables – la société des rédacteurs, quelque peu en sommeil, a élu un nouveau bureau, dont le président est M. Guy Dumur. – C. D.

● *Les journalistes sportifs et le droit à l'information.* –Les récents incidents qui ont marqué la concurrence que se font les sociétés de télévision pour la retransmission des matches de football ont été au centre des débats du congrès de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF), organisé à Deauville mercredi 13 mars.

La motion suivante a été adoptée à une très large majorité : *« Le congrès de l'USJSF s'est préoccupé avec une grande attention du droit à l'information du public et donc du droit des journalistes-médiateurs à l'accès aux sources de cette information. L'USJSF n'a pas l'intention de s'immiscer dans le problème des droits respectifs des organisateurs de spectacles sportifs et des organismes divers de télévision. Elle constate cependant qu'un certain vide juridique dans ce domaine peut favoriser les abus de langage et surtout les abus de pouvoir, préjudiciables aux journalistes professionnels. »*

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Bernard Tapie, chef d'entreprise très entreprenant. Et Daniel Lavoie, Serge Lama, les Coco-girls, Alphaville...

21 h 50 Les grands moments de la conscience française : la Commune.
Emission de F. Verny et C. Santelli, avec A. Cuny, M.-Ch. Barrault...
(2e partie : la semaine sanglante).

22 h 55 Les grandes expositions.
L'impressionnisme et le paysage français.
Autour de la grande exposition au Grand Palais à Paris où les œuvres sont rassemblées par thèmes : mers, gares, etc.

23 h 20 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
Réal. P. Planchon et S. Friedman, avec P. Hatet, L. Merenda, C. Nobel.
Armand Berg élu, on apprend que Quentin s'est suicidé. Florence se sent coupable... Elle aurait besoin du soutien de Travers, mais celui-ci est visiblement amoureux de Catherine Bossis-Kovalic, entrée à la Dépêche. *Mais Quentin s'est-il vraiment suicidé ?*

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « L'histoire et les mythes », sont invités : René de Ceccatty (l'Extrémité du monde), *Eduardo Galeano* (Mémoire du feu), *Jean Grosjean* (Jonas), *Jean-Marie G. Le Clézio* (le Chercheur d'or).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : l'Homme du Sud.
Film américain de Jean Renoir (1945), avec Z. Scott, B. Field, J. Carrol Naish, B. Bondi, P. Kilbride, B. Yurka (v.o. sous-titrée. N.).
Un planteur de coton tente, avec sa famille, de cultiver une terre abandonnée. Il se heurte à l'hostilité d'un voisin et aux rigueurs de la nature. La vie des « pauvres Blancs » du Sud, filmée d'une manière presque documentaire. Un réalisme auquel s'ajoute une dimension spiritualiste. La meilleure œuvre de la « période américaine » de Renoir.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : les Sentiers de la violence.
Magazine d'information d'André Campana.
La jeune démocratie péruvienne n'a pu remédier au déficit provoqué par douze années de dictature, les conflits sociaux se succèdent, la migration vers sa capitale Lima entraine une expansion « sauvage » de cette métropole. Parallèlement, dans l'ombre, agit l'organisation révolutionnaire d'inspiration maoïste Sentier lumineux, avec à sa tête Abimael Guzmann, alias « Presidente Gonzalo ». En 1980, début des premières actions armées. Une équipe de télévision a pu rencontrer des responsables de ce mouvement clandestin. Un reportage du magazine « A suivre » de la RTB, réalisé par J. Vizcarra et M. Gomez.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Décibels de nuit.
Emission rock de J.-C. Morin, présentée par J.-L. Janeir. Avec les Ramones et Stéphane Elcher.

22 h 40 Musiclub.
Sonate en mi bémol majeur opus 22, *de Beethoven, par Arturo Benedetti-Michelangeli, au piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Belle et Sébastien ; 17 h 40, Paris clin d'œil ; 17 h 50, Identités paysannes ; 18 h 5, Thalassa ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 50, Atout Pic ; 19 h, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 25, Football : Auxerre - Paris Saint-Germain ; **22 h 20**, Pourquoi pas ? film de D. Hamilton ; **1 h 20**, l'Indiscrétion, film de P. Lary ; **2 h 55**, Donna Summer en concert ; **3 h 50**, l'Alchimiste, film de C. Band ; **5 h 10**, Hill Street Blues ; **5 h 55**, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : La décentralisation, portrait de l'Arlésienne. Avec P. Gremion, sociologue, Jean-Claude Thoenig et Elisabeth Dupoirier.

21 h 30 Black and Blue : Le présent et l'avenir du disque.

22 h 30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Stuttgart) : *Ouverture tragique*, de Brahms ; *Symphonie n° 4 en la majeur*, de Mendelssohn ; *le Sacre du printemps*, de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia Navarro.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles : œuvres de Mozart, Hindemith, Jean Rivier, Rameau, Ravel ; à 24 h, Musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 16 et du dimanche 17 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 14 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 100-245; Arèches-Beaufort : 75-210; Notre-Dame-de-Bellecombe : 30-100; Bonneval-sur-Arc : 80-115; Carroz-d'Araches : 50-165; Chamonix : 40-380; La Chapelle-d'Abondance : 45-95; Châtel : 60-185; La Clusaz : 30-180; Combloux : 20-130; Les Contamines-Montjoie : 25-250; Le Corbier : 30-60; Courchevel : 100-140; Crest-Voland : 45-145; Flaine : 80-290; Flumet : 40-90; Les Gets : 40-120; Le Grand-Bornand : 40-150; Les Houches : 10-50; Megève : 30-140; Les Menuires : 65-160; Méribel : 50-145; Morzine-Avoriaz : 30-120; Peisey-Nancroix : 50-130; Pralognan-La Vanoise : 40-90; Praz-sur-Arly : 40-120; La Rosière : 100-150; Saint-François-Longchamp : 40-100; Saint-Gervais-Le Bettex : 50-150; Samoëns : 50-165; Thollon-les-Mémises : 70-105; Tignes «Espace Killy» : 110-170; La Toussuire : 60-100; Val-Cenis : 20-130; Val-d'Isère : 80-120; Valmorel : 70-110; Val-Thorens : 140-240.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 120-420; Auris-en-Oisans : 40-110; Autrans : 30-110; Lans-en-Vercors : 70-130; Les Deux-Alpes : 80-270; Les Sept-Laux : 60-150; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-100; Villars-de-Lans-Corrençon : 75-150.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 130-220; Auron : 150-250; Beuil : 80-100; La Colmiane-Valdeblore : 70-110; La Foux-d'Allos : 100-210; Montgenèvre : 70-140; Orcières-Merlette : 90-200; Les Orres : 80-180; Pra-Loup : 60-180; Risoul-1850 : 90-180; Le Sauze : 50-250; Serre-Chevalier : 30-180; Superdévoluy : 100-250; Valberg : 100-140; Vars : 90-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 40-110; Barèges : 20-130; Cauterets-Lys : 140-260; Gourette : 35-285; Luchon-Superbagnères : 70-140; La Mongie : 80-120; Saint-Lary-Soulan : 35-80.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 25-65; Super-Besse : 15-50; Super-Lioran : 30-65.

JURA

Métabief : 15-60; Les Rousses : 20-70.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 16 mars

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : objets d'art, aquarelles XVIIIe et XIXe.

PLUS LOIN

Vélizy, centre commercial : voitures américaines des années 50.

EN PROVINCE

Carcassonne, 14 h 30 : livres anciens et modernes; **Poitiers**, 14 heures : tableaux, objets d'art, meubles, argenterie; **Troyes**, 14 heures : livres anciens et modernes.

Dimanche 17 mars

ILE-DE-FRANCE

L'Isle-Adam, 14 h 30 : art russe; **Meaux**, 14 heures : tableaux, bibelots, meubles; **Provins**, 14 heures : archéologie; **Verrières-le-Buisson**, 14 heures : fourrures, bijoux, argenterie, tableaux, meubles; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : argenterie, bijoux; **Versailles-Rameau**, 14 heures : tableaux modernes.

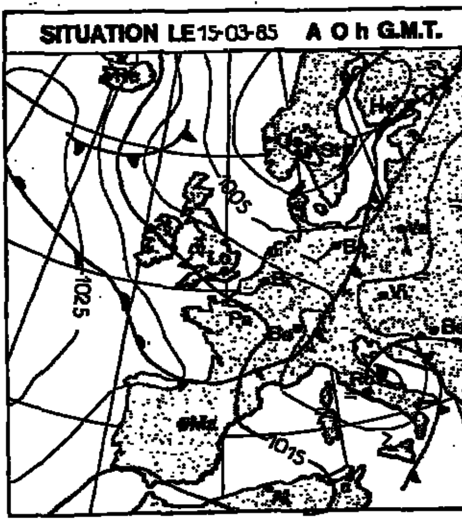
EN PROVINCE

Alençon, 14 h 15 : art d'Asie; **Arles**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, argenterie, bijoux, meubles, objets d'art, tapis; **Calais**, 14 h 30 : vins; **Clamecy (Nièvre)**, 14 h 30 : bijoux; **Evreux**, 14 h 30 : tableaux anciens, tableaux modernes, meubles, objets d'art; **Dunkerque**, 14 h 30 : orfèvrerie, bijoux, meubles, objets d'art; **Fécamp**, 14 h 30 : tableaux, meubles, tapis; **Manosque**, 14 heures : verrerie, céramique, art 1900 et 1930; **Rouen**, 14 heures : objets d'art, meubles, livres, argenterie, bijoux; **Saint-Dié-les-Vosges**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, meubles, faïences, objets d'art; **Saint-Etienne**, 14 h 30 : tableaux anciens, argenterie, bijoux, meubles, objets d'art; **Troyes**, 14 heures : livres anciens et modernes; **Vienne**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ ET DE BROCANTE

Chatou; Paris (Musée Jacquemart-André); Tours; Vertou (44) et Vincennes (Parc floral).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 16.3.85 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 mars à 0 heure et le samedi 16 mars à 24 heures.

Passage d'un front froid samedi sur la moitié est du pays puis à l'arrière généralisation d'une traîne froide de nord-ouest surtout marquée sur la moitié nord de la France. Persistance d'une traîne marquée dimanche dans un flux rapide de nord.

Samedi : le matin une zone de ciel couvert avec des pluies se situera des Charentes au Centre, au Bassin parisien et au Nord. Elle se dirigera vers l'Est pour se trouver le soir des Bouches-du-Rhône aux Alpes et aux Vosges. Ces pluies seront précédées le matin de chutes de neige et de pluies verglaçantes. Plus à l'avant le ciel sera dégagé le matin avec quelques brouillards ou brumes du Sud-Ouest au Lyonnais à l'Alsace. A l'arrière, le ciel sera dégagé le matin, sauf près de la Manche, où des averses se déclencheront dès la matinée. En cours de journée, un temps instable à giboulées fréquentes se généralisera, sauf de la Méditerranée au Jura, où le ciel sera couvert avec de la pluie et de la neige, même à très basse altitude, et sur le nord-est, où le temps sera nuageux avec quelques bruines. Les averses seront sous forme de grêle ou de neige ou de pluie. Elles seront plus abondantes sur les Pyrénées, le nord-ouest du Massif Central et au nord de la Loire.

Les vents souffleront de sud-ouest à ouest, modérés sur la moitié sud-est du pays. Ils souffleront de nord-ouest assez forts sur la moitié nord-ouest, avec des rafales fortes sous les averses près de la Manche. Il gèlera le matin partout dans l'intérieur du pays (–1 à –3), près des côtes il fera 3 à 6 degrés. L'après-midi le thermomètre atteindra 3 à 4 degrés dans le Nord-Est, 6 à 8 degrés dans le Nord-Ouest, 8 à 10 degrés dans le Sud-Ouest et 10 à 12 degrés dans le Sud-Est.

Dimanche : Sur les Alpes, la Côte d'Azur et l'extrême nord-est de la France, le temps sera couvert avec de la neige, sauf sur la Côte d'Azur où il pleuvra. Partout ailleurs temps très instable avec de nombreuses giboulées sous forme de pluie, ou de grêle, ou de neige. Ces giboulées seront très nombreuses sur les Pyrénées et le nord du Massif Central. Seuls le pourtour du golfe du Lion et les Bouches-du-Rhône auront un ciel peu nuageux grâce au mistral et à la tramontane. Le vent de nord-ouest à Nord soufflera assez fort partout et sera irrégulier avec des rafales fortes sous les averses.

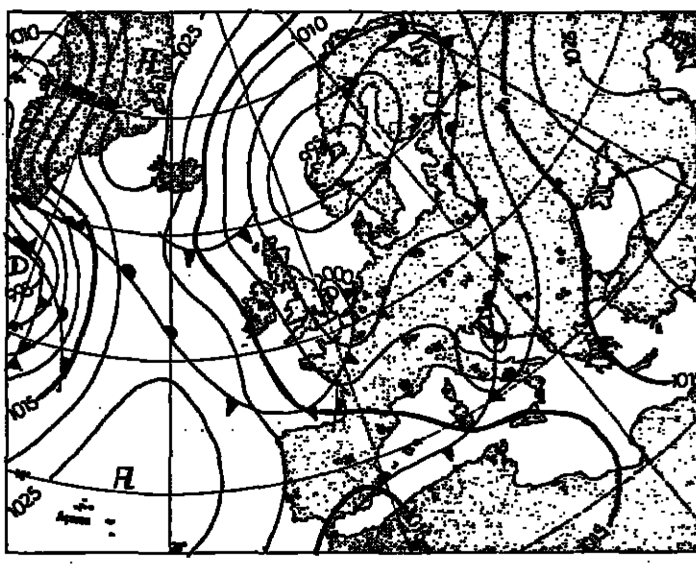
Les températures le matin seront stationnaires par rapport à celles de samedi, mais elles seront en baisse de 1 à 2 degrés l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le vendredi 15 mars à 7 heures, de 1 012,9 millibars, soit 759,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mars; le second, le minimum de la nuit du 14 mars au 15 mars) : Ajaccio, 13 et 4 degrés; Biarritz, 11 et 5; Bordeaux, 11 et –1; Bourges, 7 et –2; Brest, 9 et 3; Caen, 8 et 1; Cherbourg, 7 et 4; Clermont-Ferrand, 9 et –3; Dijon, 6 et –2; Grenoble-St-M.-H., 8 et –1; Grenoble-St-Geoirs, 7 et 1; Lille, 7 et 0; Lyon, 8 et –1; Marseille-Marignane, 12 et 6; Nancy, 4 et 0; Nantes, 11 et 0; Nice-Côte d'Azur, 14 et 7; Paris-Montsouris, 7 et 1; Paris-Orly, 8 et –2; Pau, 10 et 5; Perpignan, 14 et 8; Rennes, 9 et –1; Strasbourg, 8 et –1; Tours, 10 et –2; Toulouse, 10 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 3; Amsterdam, 6 et –1; Athènes, 15 et 10; Berlin, 7 et 1; Bonn, 5 et –1; Bruxelles, 7 et 0; Le Caire, 27 et 15; îles Canaries, 21 et 16; Copenhague, 1 et 0; Dakar, 20 et 16; Djerba, 16 et 10; Genève, 7 et –2; Istanbul, 11 et 5; Jérusalem, 21 et 9; Lisbonne, 18 et 10; Londres, 9 et –2; Luxembourg, 1 et –1; Madrid, 14 et 1; Montréal, 4 et 0; Moscou, 5 et –2; Nairobi, 28 et 14; New-York, 12 et 6; Palma-de-Majorque, 15 et –1; Rio-de-Janeiro, 30 et 22; Rome, 12 et 8; Stockholm, 5 et –3; Tozeur, 15 et 5; Tunis, 13 et 6.

PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

BIENFAISANCE

CIRQUE MÉDICAL. – Le premier Gala de la médecine s'installera sous le chapiteau du cirque Bouglione les 15 et 16 mars à 20 h 30 et le dimanche 17 mars à 15 heures, pour trois séances *« de rire, de détente et de passion »*. L'Ordre des médecins, des professeurs de médecine et des présidents d'université ont accordé leur patronage à ce cirque particulier dont tous les acteurs sont des professionnels de santé « malades du cirque » et dont le professeur Raymond Vilain sera le M. Loyal.

Quinze mille spectateurs sont attendus, et la recette ira à quatre organisations humanitaires : Aide médicale internationale, Enfants du monde, la Voix de l'enfant, Opération handicap internationale.

Prix des places, pour deux heures trente minutes de spectacle : 120 francs. Bienfaiteur : 200 francs. Etudiants et collectivités : 70 francs. Enfants : 50 francs.

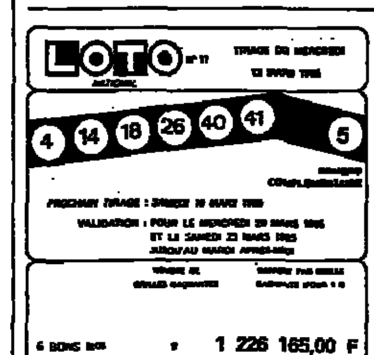
★ **Square de Choisy, avenue de Choisy, 75013 Paris.**

COLLOQUE

PROSPECTIVES INDUSTRIELLES. – La région Nord – Pas-de-Calais organise les 19, 20, 21 et 22 mars à la Maison de la chimie, *28, rue Saint-Dominique*, Paris (7e), des journées sur le thème « Prospectives industrielles ». Plusieurs sujets seront débattus : plastique et matériaux *composites, nouveaux moyens de* communication, industries agro-alimentaires, chimie, investissements.

★ **Maison du Nord - Pas-de-Calais, 18, bd Haussmann, 75009 Paris.**

★ **Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, Paris (7e), tél. : (1) 705-10-73.**



COMMUNICATIONS DIVERSES

LE CENTRE DE FORMATION AUX RÉALITÉS INTERNATIONALES (CEFRI) organise le 21 mars à son siège, 30, rue Cabanis, Paris 75006 (Tél. : 336-04-41) un séminaire sur « Les Etats-Unis sous le deuxième mandat du président Reagan », avec la participation de MM. Thierry de Montbrial, Jean Denizet, Philippe Agid, etc.

ENVIRONNEMENT

A TIRE D'AILE. – Un authentique moulin à vent existe à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) Place du 8 mai. Menacé de démolition, il a été sauvé et parfaitement restauré à l'ancienne grâce aux efforts de la municipalité d'Ivry et de l'association des amis du moulins, et ses ailes sont à nouveau en mesure de tourner. Les prochaines visites auront lieu à 15 heures et 18 heures les samedis 16 et 30 mars et 13 et 27 avril. (Pour plus de renseignements : Mairie d'Ivry. Tél. : (1) 670-15-71, poste 3158).

FESTIVAL

« MANAGER » SHAKESPEARE. – Pour la troisième année consécutive, les étudiants du Centre d'enseignement et de recherche appliquée au management (CERAM) organisent un festival de théâtre des grandes *écoles, jusqu'au* 17 mars, à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes). Dix-sept écoles ont déjà donné leur accord au programme : Brecht, Cocteau, Shakespeare, etc.

★ **CERAM Sophia-Antipolis, BP 20 06561 Valbonne CEDEX. Tél. : (93) 33-95-95.**

VIE QUOTIDIENNE

PRIX D'AMI. – Il n'est pas toujours *facile pour le consommateur de* courir plusieurs magasins afin de comparer les prix avant d'effectuer un achat. Le commerçant, concurrencé par les grandes surfaces, n'a pas toujours la possibilité de faire une large publicité à ses ventes promotionnelles. La Société d'informations commerciales par télématique (SICT) propose depuis le début de l'année un service télématique gratuit, AMI-PRIX, diffusé sur le réseau Minitel, permettant aux habitants de l'Ile-de-France d'être au courant chaque jour des meilleures affaires dans la région parisienne, et donc *d'acheter mieux. Il suffit de composer le* 614-91-66, les lettres AM et d'appuyer sur la touche Envoi. Les offres sont classées par rubriques : alimentation, habillement, électroménager, sport, loisirs, voyages, restaurants, immobilier, etc. Il en coûte le prix d'une communication téléphonique.

★ **SICT, 12, rue Hippolyte-Lebas, 75009 Paris. Tél. : (1) 526-58-87.**

SOLIDARITÉ

TOUCHE PAS A MON FRÈRE. – Dans plusieurs pays : la torture existe encore. Pour demander son abolition, l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) organise le samedi 16 mars de 14 h 30 à 17 h 30 une marche silencieuse et oecuménique. Dans les trois stations prévues (église réformée de l'Etoile, église luthérienne suédoise et église catholique Saint-Ferdinand des Ternes), les participants pourront prier, méditer, s'informer et recueillir des témoignages.

★ ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : (1) 329-88-52.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

PARIS EN VISITES

SAMEDI 16 MARS

« Le couvent et le jardin des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (J.-C. Pennec).

Exposition « Villes d'eaux », 15 heures, École des beaux-arts, 11, quai Malaquais.

« Hôtels des rues du Cherche-Midi et du Dragon », 15 heures, métro Vaneau.

« L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Exposition Saint-Exupéry », hôtel de Rohan, 15 heures, 87, rue Vieille-du-Temple.

« De l'église Saint-Julien-le-Pauvre au couvent des Bernardins », 15 heures, rendez-vous devant le portail de l'église.

« Cent tombeaux de gens de lettres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Exposition au Musée du costume », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie.

« L'art et la fabrication du cristal », 14 h 30, 30, rue du *Paradis*.

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalier mécanique, métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

11 heures, 270, rue Saint-Jacques : « Histoire de l'Indonésie » ; 14 heures, même adresse : « L'Iliade, histoire et archéologie de la ville de Troie » (D. Elouard) : 16 heures, même adresse : « Approche de l'art roman » (E. Léon).

17 heures, 38, rue Ribera : « Les Seychelles » (A. Sala).

19 heures, 40, rue Blomet : « Kiev, Moscou, Leningrad, « l'anneau d'or » ; 20 h 30 : « Asie centrale soviétique. Le Yiemen ».

15 heures, 5, rue Largillière : « La symbolique du temple égyptien » (F. Schwarz).

CONFÉRENCES

15 heures, 17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Guizot, Me Maurice Rheims : « Pour l'amour de l'art » ; Thierry de Montbrial : « Débat sur la politique étrangère ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 15 mars :

DES DÉCRETS

- Portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées pour 1985.
- Portant modification du code des postes et télécommunications.
- Portant création et délimitation du ressort territorial des services extérieurs de la météorologie.

UN ARRÊTÉ

- Portant création d'une commission permanente d'évaluation de la formation dispensée à l'École nationale de la santé publique.

CARNET DU Monde

Décès

– Pierre Henri, *professeur honoraire à l'Institut national des jeunes aveugles*,
Jacqueline Chabrol et sa famille,
Bernard Henri et sa famille,
Dominique Henri et sa famille,
Alain-Noël Henri et sa famille,
Les familles Braunbard, Vido, Nantier,
font part avec tristesse du décès de

Mme Pierre HENRI,
née Marthe Merpert,

survenu le 8 mars 1985, à Caen, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 13 mars à Montrouge (Hauts-de-Seine).

4, rue Montaigne, 91400 Orsay.

– M. Robert Hurel,
sa famille et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Marie-Marguerite HUREL,
née Latreille,

survenu le 13 mars 1985 à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Conformément aux souhaits de la défunte, une cérémonie protestante est célébrée le vendredi 15 mars à 17 heures, à la chapelle de l'hôpital Joffre.

« Jésus-Christ est notre espérance »
1, Timothée 1, V. 1.

L'inhumation se fera le samedi 16 mars 1985, au cimetière du Boulou, à 11 heures.

– Mme L'Hommet
fait part du décès de

Paul L'HOMMET,

son mari, survenu le 1er mars 1985, incinéré *dans la plus stricte intimité*.

2, rue du Bois-Juliette,
94500 Champigny.

– Mme Serge Ritte,
M. et Mme Richard Ritte
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Barbion-Ritte
et leurs enfants,
Mlle Marie-Noelle Ritte,
Mme Maurice Bidron,
M. Pierre Ritte
et ses enfants,
M. et Mme Maurice Robin,
leurs enfants et petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge RITTE,
commandant,
adjoint au maire
de Morainvilliers (Yvelines),
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la croix de guerre,

leur époux, père, grand-père, gendre, frère, oncle et parent,
survenu le mercredi 13 mars 1985 dans sa soixante-seizième année en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 mars 1985 à 9 heures en l'église de Morainvilliers suivie de l'inhumation qui aura lieu au cimetière de Morainvilliers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue des Ecuyers,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Le Cannet, Versailles, Denicé.

M. Paul Roche,
Mme Michèle Roche,
M. et Mme André Finand
et leurs enfants.
Les familles Charles et Genet

ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Paul ROCHE,
née Suzanne Bourbon,
professeur honoraire,

survenu le 13 mars 1985, dans sa soixante-quinzième année.

« Albo » 15, allée des Mésanges,
06110 Le Cannet.

– Mme Yvonne Sée,
son épouse,
Daniel et Janine Sée,
Pascal et Nic Mazodier,
ses enfants,
Jacques et Hélène Sée,
Catherine et Frédérique Mazodier,
ses petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Germain SÉE,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La société Hutchinson,
Son président-directeur général,
Son conseil d'administration
et les membres du personnel,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Germain SÉE,

chevalier de la Légion d'honneur,

ancien président de la société,
survenu à Paris le 9 mars 1985.

Anniversaires

– Paris, 16 mars 1972.

Pour le treizième anniversaire de la mort du

Professeur Georges DUBARBIER,

Mme Dubarbier et son *fils* René demandent à ceux qui l'ont connu et aimé une pensée particulière et des prières.

Mme G. Dubarbier,
32, avenue Carnot, 75017 Paris.

– Il y a vingt ans, le 18 mars 1965, mourait

Jean VIRPEAUX.

Une pensée fidèle est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Milan
- **CONTROLEUR DE GESTION** — Réf. VM9/1206 C

Double formation française et américaine
- **CHARGE(E) DE MISSION** auprès du Président — Réf. VM 32/062 AM

Paris
- **DIRECTEUR EXPLOITATION** 350 000 F — Réf. VM1/1165 F



COLGATE-PALMOLIVE
Usine de Compiègne
- **CHEF DE GROUPE** Organisation Industrielle — Réf. VM5/1085 C

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTRÉAL

Nous sommes numéro un français de la distribution micro-informatique professionnelle et avons triplé notre chiffre d'affaires depuis notre création, il y a trois ans.
Nous souhaitons compléter notre équipe, qui regroupe aujourd'hui 80 personnes.

Vous avez une **FORMATION TECHNIQUE SUPÉRIEURE**, une expérience d'environ 5 ans en maintenance, et vous avez exercé la **FONCTION DE CHEF DE GROUPE.**
Votre atout supplémentaire : une connaissance de la micro-informatique et des périphériques.

Vous parlez l'anglais et possédez un permis de conduire.

VOTRE MISSION : sous la responsabilité du directeur des opérations techniques, vous agirez dans les domaines suivants : support technique de notre réseau de distribution, relation avec nos centres de maintenance agréés et nos fournisseurs, encadrement d'une équipe de technicien, planification de tests ponctuels de contrôle qualité, préparation de la facturation service après-vente, suivi des pièces détachées.

En relation avec nos distributeurs et les centres de maintenance agréés, vous devez faire preuve de grandes qualités d'animation et d'initiative.

Une rémunération attractive sera offerte pour ce poste-clé.

Merci d'envoyer C.V., photographie et prétentions à :
MEGALPHA INTERNATIONAL
SERVICE DU PERSONNEL
97, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

CHERCHONS **ÉTUDIANT** POUR EFFECTUER UNE THÈSE D'INGÉNIEUR DOCTEUR (ESE, ESO, ...)

SUJET : LASER A COLORANT PICOSECONDE ET MÉTROLOGIE PICOSECONDE.
LIEU : CNRS STRASBOURG.
DURÉE : ENVIRON 2 ANS.
RÉMUNÉRATION : 6.000 F/MOIS.

POSSIBILITÉ D'ENGAGEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ DE HAUTE TECHNOLOGIE EN RÉGION PARISIENNE. (TÉLÉPHONER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE A M. J.A. MIEHE - TÉL. : (88) 28-65-58.)

SOCIÉTÉ DE GESTION
recherche

SPÉCIALISTE OBLIGATAIRE

Pour la gestion de fonds communs de trésorerie.

Une expérience de quelques années et des connaissances informatiques sont souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + photo) sous nº 302.560 M à RÉGIE PRESSE - 7, rue Monttessuy, 75007 PARIS.
DISCRÉTION ASSURÉE.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
recherche
UN COLLABORATEUR HAUT NIVEAU
Pour l'assister dans ses contrôles. Mission de 3 mois (temps complet ou partiel). Possib. poste stable en fin de mission. Tél. : 876-25-07.

ASSOC. D'ENVERGURE NAT.
recherche pour sa revue
JEUNE RÉDACTEUR EN CHEF
Demandez dossier à : ANFH, 265, rue de Charenton, 75012 PARIS.

Centre cardiologique du Nord
93 ST-DENIS, recherche
SURVEILLANTE
SERVICE CARDIOLOGIE
Horaire en 8 h. 820-89-49.

INGÉNIEUR DE MAINTENANCE ÉLECTRONICIEN

SPÉCIALISTE IBM 36, 34, 38

VOTRE PROFIL :
- Ingénieur grandes écoles ou équivalent ;
- Expérience approfondie du hard IBM :

NOTRE OFFRE :
- En qualité de **CHEF DE PRODUIT** vous organiserez et développerez les activités installations, maintenance et réparation de matériels IBM 36 sur l'ensemble du territoire ;
- Une compétence système serait un « plus ».

Merci d'adresser votre c.v. avec photo et prétentions, sous réf. SP 121, à ABAX SÉLECTION, 3, rue Rosenwald, 75015 PARIS.

ABAX sélection

emplois régionaux

Equipe pluridisciplinaire propose détachement longue durée sur poste Etat à
AGRÉGÉ SCIENCES ÉCONOM. ET SOCIALES
Travail exigeant disponibilité et esprit d'initiative pour formation travailleurs sociaux.
RÉGION CENTRE
Intérêt pour économie sociale, expérience vie associative appréciée. Enseignements, économie politique et gestion. Ecrire nº 179, HAVAS, 37047 TOURS CEDEX.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Suisse romande désire passer vacances d'été avec famille, au bord de la mer, en échange de la garde d'enfants et d'aide au ménage. Ecrire : Chantal Laufer, route de la Ferme 38, CH–1752 Villars-sur-Glâne.

Jne Hme 27 a., permis de conduire, rech. place nourri, logé, pour emmener enfants à l'école, etc. Tél. : 526-67-47.

INFORMATICIEN
homme 45 ans
16 ans chez constructeur mini-informatique
sérieuses références
cherche emploi
support technico-commercial ou formateur animateur en logiciel de gestion micro.
M. MICHEL BERTRAND, 26, boulevard Grand-Ru, 95590 PRESLES.
Téléphone : 034-21-24.

CHERCHE POSTE A L'ETRANGER
Etudierait toutes propositions.
Ecrire s/réf. 8.205 à :
COMMUNICO
12-14, rue Faidherbe
59800 LILLE
qui transmettra.

AGENT DE MAITRISE
Nationalité française
15 ans expérience export supervision montage, essais, mise en service H.T., B.T., T.H.T., connaissance automate.
Connaissance OFFSHORE en tant que responsable.
Préparation HOOK-UP, PRECOM et COMMISS.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 S 83
BVM 5, vert métal, 33.000 km - (6) 084-42-88.

plus de 16 C.V.

BMW 635 CSI 81
BVM5, gris métal, cuir, 77.000 km - (6) 084-42-98.

divers

DENARIA SCODIAM
56, av. de Paris, 94300 VINCENNES
Tél. : 328-33-88 - ouv. samedi
CONCESSIONNAIRE MERCEDES
- 190 E, nves, disponibles ;
- 280 SE, options, mod. 85 ;
- 190 E, cuir, 5.000 km, 85 ;
- 200 D., 30.000 km, 82 ;
- 300 D., 5 vit., blanc., 83 ;
- BMW 3.20 I, 85.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES ST-HONORÉ
Dans bel imm., asc., soleil, calme, 130 m² à rénover.
GARBI - 567-22-88.

PALAIS ROYAL, imm. XVIIe rénové, liv. + 3 chbres, 95 m², 2 bains, parfait état, soleil, poss. studio, 20 m² à rénover. LITTRE - 544-44-45.

3e arrdt

Mº RAMBUTEAU
Imm. p. de taille XVIIIe
BEL APPT 2-3 P.
Hauteur plafond 3,20 m, poutres, grande cheminée, bon placement. 715.000 F.
MATIMO - 272-33-25.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS, IMM. 17e S. Studio ensoleillé, 22 m². 400.000 F. Pour visiter tél. : 261-64-46.

10, PLACE BASTILLE
VUE SOLEIL, 4 pces, 85 m², charme. Samedi 14-17 h ou 250-04-28.

5e arrdt

MÉTRO CENSIER
Petit studio, kitchen., douche, w.-c. - REFAIT NEUF
54, rue LHOMOND
samedi, dimanche de 14 h à 17 h.

9e arrdt

MÉTRO TRINITÉ
Imm. pierre de t., 3e ét. asc., gd liv., gde salle à manger, 3 chambres + 1 petite, entrée, cuis. salle de bns, cab. toil., chauf cent. - PX INTÉRESSANT 51, rue LA BRUYÈRE, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

12e arrdt

SAINT-MANDÉ
Métro PORTE DORÉE - 6e ét., imm. récent, tt confort., loggia, salon, 1 chbre entrée, cuis., agréablement aménagé, box, soleil. PRIX INTÉRESSANT 46, av. STE-MARIE, samedi, dimanche, lundi, 15 h à 18 h.

13e arrdt

MÉTRO TOLBIAC
EN DUPLEX
4e et 5e ét., asc. intérieur, gd séjour + 6 pièces, entrée, cuisine, 2 bns, 2 w.-c., chauf. central individuel, bon imm. s/square - PRIX INTÉRESSANT 15, rue Jean-Colly, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

PL. JEANNE-D'ARC 2 P., entrée, cuis., w.-c., 4e ét., asc. VUE DÉGAGÉE. 329-08-07.

15e arrdt

PASTEUR-VOLONTAIRES
Imm. 1930 séj. + ch. 56 m², gde cuis. 640.000 F. 285-77-88.

MAGNIFIQUE 5 PIÈCES
2 salles de bains, cave, park.
Tél. : 532-61-63.

16e arrdt

PARIS-16e
46, rue Spontini, 6 p., tt cft, visite s/place SAMEDI 16, de 15 h à 17 h.

ENTRE SEINE ET PARC
Soleil, calme, standing, 3e étage. Triple réception, 3 chbres + service. Loc. park. 2.200.000 F. Tél. : 660-83-67. Visite samedi 11-16 h, 124, quai Louis-Blériot.

17e arrdt

RUE CAMBRONNE
Beau duplex à aménager, 100 m² division possible, professionnel ou mixte.
GARBI - 567-22-88.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
Dans immeuble neuf standing (habitable de suite)
STUDIOS, 2 P. av. PARK.
poss. PRÊTS CONVENTION. S/place : mar., jeu., samedi (14-19 h) 53, r. du SIMPLON. Tél. au : 258-44-96 ou CECOGI S.A. (1) 576-82-78.

20e arrdt

GAMBETTA
bel imm. 3 pièces à rénover, 8e asc., 400.000 F - 5, Villa STENDHAL - Samedi 14/17 h.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapport, calme, surf. rénovées ou semi-rénovées, finitions au choix - STUDIOS et 2 PIÈCES direct. pptaire de 14 h 30 à 17 h. 329-58-65.

FONTAINEBLEAU, 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapp., calme, surf. rénovées ou semi-rénov., finit. au choix. STUDIOS et 2 PIÈCES. Direct pptaire de 14 h 30 à 17 h : 329-58-65.

78-Yvelines

PARC DE
ROCQUENCOURT
SPLENDIDE 5 P. ét. élevé.
VUE IMPRENABLE.
BALCONS PLEIN SUD.
EMBASSY - 562-16-40.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
121, BD JEAN-JAURÈS
Pptaire vd dans bel imm. 1935 en cours de réfection, asc., tapis, chauffage central.

APTS LIBRES

4 pièces 87 m²
2 pièces 40 m²

POSSIBILITÉ CRÉATION DUPLEX entre 4 p. 6e étage et 2 p. 7e étage.

VISITE SUR PLACE le samedi 16 mars 1985 de 14 h 30 à 18 h.

Pereire-Levallois, 8, rue Jules-Guesde, 3 p. 67 m², 16e ét. park., 610.000 F. VESTA 730-30-65 ou s/pl. samedi 16 de 11 h à 17 h.

93 Seine-Saint-Denis

PARTICULIER
VEND A VILLETANEUSE
Dans petit immeuble Appartement type F4. Chauffage indiv., garage, cave. Faibles charges. Prix 360.000 F.
T. 822-80-62 (après 19 h).

94 Val-de-Marne

5/6 PCES, DUPLEX, TERR. Tél. 899-28-91. RER Créteil. 950.000 F.

GENTILLY, pr. Mº, récent beau 2 p., tt cft, garage, loué jusqu'au 31/12/85. Px 368.000 F, 387-28-56.

appartements achats

SERGE KAYSER
RECHERCHE A PARIS : APPARTEMENTS AGRÉABLES
TÉL. : 329-60-60.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle Française et étrangère, apprts et hôtels part. dans quartier résidentiel. Paiement cptant chez notaire. Téléphone : 544-44-45.

locations non meublées offres

Paris

Beau 2 pièces, 42 m², tt cft., Mº Reuilly-Diderot, loyer 2.100 F ch. comprises, salaire exigé 8.500 F, libre le 1er avril. Reprise justif. T. 345-41-10.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05

CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e, Métro CENSIER.

Région parisienne

EMPLACEMENT 1er ORDRE à louer SAINT-DENIS dans imm. neuf, vue sur basilique appt. 100 m² Conviend. prof. libérale. Ecr. s/nº 6.737 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Cadres Supérieurs et Personnel, IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLIÈRE rech. appts ttes cat., studios, villas, Paris, banl. loyer élevé accepté - 503-37-00.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garand, (1) 889-89-66 - 283-57-02.

bureaux

Locations

UNIQUE CENTRE VILLE MARSEILLE
Imm. indépendant - Bureaux, 1re partie RUE DE ROME entièr. neufs - insonorisés, 17 bureaux chauffés - issue de secours. Location pure. 12.000 F par mois hors taxe SONEMER - (91) 33-70-70.

GARE DE LYON
loc. courte durée, 10 bureaux, entièr. meublés dans imm. indépendant - 329-58-65.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé. BUSINESS Buro - (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services - 355-17-50.

immobilier information

GROUPE FINANCIER SUISSE
recherche
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET TERRAINS AU MAROC
Paiement en Suisse.
Faire propositions à C.M.S.
B.P. 344, CH 1211 Genève 11.

fonds de commerce

Ventes

Vend pressing dans Centre ccial résidentiel. Bon C.A. Tél. à partir de 20 h : 340-24-79.

maisons de campagne

Vds pet. maison camp. 25 km TRANCHE /MER, dépend. jard. Tél. (51) 38-07-16 le soir.

Vends 22 km Périgueux maison à rénover sur 5 ha 1/2 250.000 F - (53) 54-90-52.

LOT, vd MAISON CARACTÈRE en cours de rénovation, 9000 m² de ter. Px 300.000 F. Téléphone : (61) 41-69-24.

propriétés

ORSAY « LE GUICHET », VILLA rust. qualité s/600 m² arborisé, cuis. installée, séj., bur., 3 chbres, s. de jeux, 2 bns. DÉCORATION DE GOUT 1.510 000 F - CRÉDIT CESSIBLE - TÉL. 928-73-46.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
Écrire nº 203069 à : ORLET 136, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

immeubles

GROUPE FINANCIER
Achète comptant dans PARIS INTRA MUROS
Bel imm. 2.000 à 5.000 m² Commerc. ou bourgeois. Très garant. et discrét. assurée. Ecr. s/réf. 1235 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Je vends 2 beaux imm. récemment rénovés, rapport 2.200.000 F net impôt 5 ans. Prix : 21 millions, évalués par expert cour cassation appel et Crédit Foncier.
Pour recevoir expertise écrire sous nº 302.838 M, RÉGIE PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.
Avec références bancaires.
INTERMÉDIAIRES ET CURIEUX S'ABSTENIR. MERCI.

chalets

ALPE HUEZ (38)
Prop. vend dans ravissant chalet rénové SUD au pied des pistes, studios tt cft à partir de 175.000 F. Tél. (1) 826-92-99 ou 8V (76) 80-61-20.

terrains

Côte-d'Azur Fréjus, 1000 m², quart. Valefcure, viab. avec P.C. boisé, golf, mer, com. à 5'. Px exc. (94) 81-32-39.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS Xe - Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Urgent cause déménagement, vend canapé velours 3 places, neuf coussins en duvet d'oie. 8.000 F (valeur 15.000 F). Tél. journée : 236-33-16, soir : 590-26-64.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

PROF. PIANO RUSSE ch. COURS PART. à dom. possible. Tél. apr. 15 h : 060-51-83.

Atelier d'Art Vaudou
Dessin - Peinture.
Cours dessin, peinture.
520-13-77. Mº Muette. Paris.

Instruments de musique

LIQUIDAT. STOCK PIANOS 1/4 et 1/2 queue de 22 à 35.000 F. 10, r. Jean-Macé, le jeudi 14-18 h. 260-06-39.

Jeune fille au pair

Jeune fille de Salzbourg, 19 a., bac, école commerc., ch. place au Pair à partir de l'automne. Ecr. ss chiffre 5002 à OBJEKT-WERBUNG, Jundengasse 17, A-5020 Salzbourg, AUSTRIA.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS »
A PRIX ENTREPOT
100.000 m² laine, synthétique.
Toutes qualités. Créations.
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS.
Tél. : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 668-81-12.

MOQUETTE PURE LAINE
– 50 %
de sa valeur.
842-42-62

Perdu

Perdu rue Vignon, 9e ardt, petit caniche noir, forte récompense. Tél. : 370-79-23.

Philosophie

Initiation à la philosophie (adultes et cours tous niveaux) par titulaire doctorat. Tél. : 700-13-86.

Troisième âge

RÉSIDENCE « Les Cèdres » Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Métro LOUIS-ARAGON. Tél. : (1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphon. : 01-703-4176.

19 - ARGENTAT
PART. LOUE MAISON 7-8 pers., tt confort. 300 m riv. Dordogne.
JUIN, 2e quinz. de JUILLET, SEPTEMBRE.
Tél. le soir : 663-16-30.

FORFAIT « SPÉCIAL PAQUES » ou BASSE SAISON
« 3 ou 6 JRS EN QUERCY »
A 10 km de CAHORS
HOTEL-MOTEL
« LE RELAIS DES CHAMPS »
46140 LUZECH.
(65) 30-91-55 ou 30-92-35.

SKI 5 à 17 ans. Pâques et SÉJOURS LINGUISTIQUES. Angleterre, Allemagne, U.S.A. (10 à 19 ans) encadrés par profs. Tél. : (1) 322-85-14.

Jeunes

PAQUES, grandes vac., dans l'YONNE, poney, tennis, poterie, 4 à 13 ans. Amb. familiale, 1 h Paris (16-86) 66-05-52.

Stages

BASE NAUTIQUE DE L'ILE-GRANDE
Une école de voile — affiliée à la Fédérat. franç. de voile et agréée par la Direct. départ. de la Jeunesse et des sports, — ouverte tte l'année dans un site magnif. en Bretagne.
Un très grand choix de stages, sur Hobie-cat, 420, caravelles, optimists, planches, par des monit. dipl. Un plan d'eau abrité, mais le large dès la sortie de la baie.
Cette base naut. est aussi ouv. aux grpes, comités d'entr. et cl. de mer, dans un hébergement confort., les pieds dans l'eau.
Pour tous rens., dem. Marc au : (16) 98/23-92-10 ou écr. à : Base Nautique de l'Ile-Grande, 22560 PLEUMEUR-BODOU.

économie

REPÈRES

Dollar : toujours en progression

Le dollar a accentué sa progression, le 15 mars, sur les places européennes. A Paris, le « billet vert » se traitait à 10,39 F en fin de matinée, contre 10,3415 F la veille en séance officielle, tandis qu'il progressait à 3,3900 DM (contre 3,3850 DM) à Francfort. La livre sterling est également en hausse sur le marché français, où elle s'est négociée à 11,190 F, contre 11,175 F jeudi. Cet affermissement du dollar est attribué, en partie, au regain de tension observé sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis, où les fonds fédéraux sont remontés, jeudi soir, à 9 1/8 %-9 13/16 %.

Balance commerciale : excédents considérables du Japon

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 1,4 milliard de dollars en janvier, les exportations ayant atteint 10,9 milliards de dollars et les importations 9,5 milliards de dollars. Pour l'ensemble de l'année dernière, le commerce extérieur a été excédentaire de 44,4 milliards de dollars, les exportations ayant atteint 168,3 milliards de dollars (+ 15,7 % par rapport à 1983) et les importations 123,9 milliards de dollars (+ 8,6 % par rapport à 1983). La balance des paiements courants a, quant à elle, été excédentaire de 800 millions de dollars en janvier (– 526 millions en janvier 1984). C'est la première fois depuis vingt ans que cette balance est excédentaire pour un mois de janvier. Pour l'ensemble de 1984, l'excédent des paiements courants du Japon a atteint 35 milliards de dollars, contre 20,8 milliards en 1983 (+ 68 %).

Prix : forte accélération des hausses dans l'OCDE

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,5 % en janvier dans les pays de l'OCDE (+ 0,2 % en décembre). En un an (janvier 1985 comparé à janvier 1984), la hausse est de 4,9 % (4 % seulement pour les sept plus grands pays industrialisés). L'accélération observée en janvier s'explique essentiellement par la hausse des prix alimentaires, plus forte que les années précédentes, en raison du froid exceptionnel qui a touché l'hémisphère nord, indique l'OCDE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,3550	10,3580	+ 135	+ 145	+ 240	+ 260	+ 220	+ 320
$ can.	7,4496	7,4625	– 47	– 19	– 95	– 65	– 576	– 453
Yen (100)	3,9682	3,9709	+ 136	+ 144	+ 286	+ 302	+ 837	+ 885
DM	3,0537	3,0559	+ 113	+ 121	+ 231	+ 242	+ 610	+ 650
Florin	2,6980	2,7002	+ 75	+ 81	+ 154	+ 163	+ 421	+ 456
F.B. (100)	15,1944	15,2055	– 19	+ 18	– 21	+ 47	– 295	– 43
F.S.	3,5861	3,5897	+ 142	+ 153	+ 297	+ 312	+ 839	+ 895
L (1 000)	4,8615	4,8675	– 153	– 137	– 324	– 293	–1 080	–1 003
£	11,1679	11,1815	– 362	– 321	– 623	– 560	–1 216	–1 047

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9	9	9 1/8	9 1/4	9 3/8	10 3/16	10 5/16
DM	5 7/8	6 1/8	6 1/16	6 3/16	6 1/8	6 1/4	6 1/2	6 5/8
Florin	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 7/16	7 3/8	7 1/2
F.B. (100)	10 1/2	11	10 9/16	10 7/8	10 5/8	11	10 7/8	11 1/8
F.S.	1 1/2	2	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	14	14 3/8	14 1/4	14 5/8	15 1/8	15 3/8
£	14 7/8	15	14 3/8	14 1/2	14	14 1/8	12 15/16	13 1/16
F. franç.	10 9/16	10 11/16	10 9/16	10 13/16	10 7/8	11 1/8	11 1/2	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MATIÈRES PREMIÈRES

SELON LA FÉDÉRATION DES MÉTAUX NON FERREUX

Il faut renforcer la politique d'approvisionnement de la France

Une actualisation de la politique d'approvisionnement de la France en matières premières, *telle est la demande de la Fédération des chambres syndicales des minerais et des métaux non ferreux*. Son président, M. Jean Poincaré, a souligné deux points qui, selon lui, posent problème : la baisse continue des dépenses de recherche et d'investissement, d'une part ; le « *désengagement progressif des pouvoirs publics* », d'autre part.

Exprimé en dollars constants, le volume des dépenses de recherche et d'investissement miniers effectuées par les entreprises françaises a diminué de plus de 60 % depuis 1978, constate M. Poincaré, regrettant au passage la diminution importante des moyens consacrés par l'Etat au secteur minier.

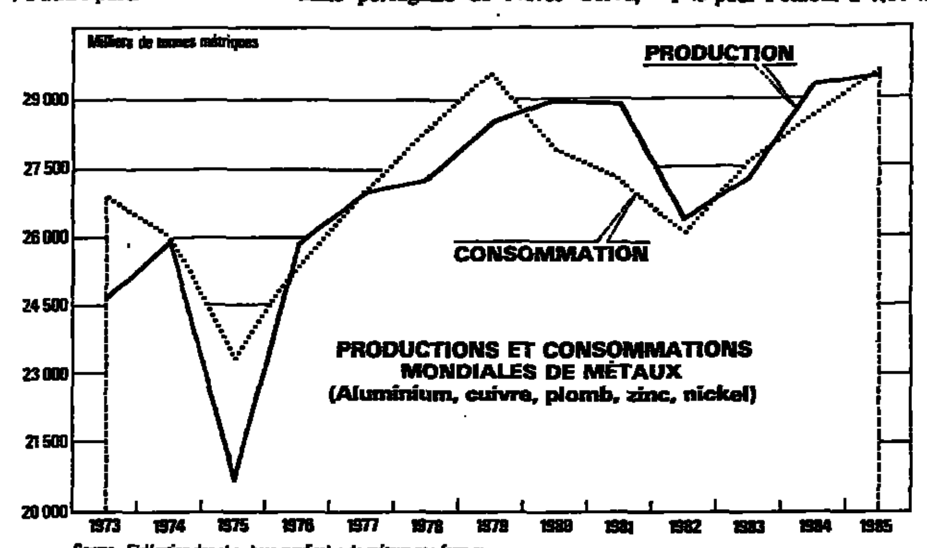
Ainsi, par rapport à 1982, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a subi une réduction d'un tiers des moyens qu'il peut consacrer, en 1985, à la recherche géologique et minière. D'autres décisions jugées contraires à l'intérêt national sont citées, telles que l'annulation des dotations prévues pour Coframines, *filiale du BRGM*, la réduction des crédits alloués au « plan métaux », qui ont été ramenés à 25 millions cette année, contre 66 millions en 1982, enfin, « *la diminution continue* » des crédits affectés aux opérations de valorisation des ressources de sous-sol et à l'observatoire des matières premières.

Il faut noter à ce sujet le cas du BRGM-Coframines et de Penarroya, qui négocient depuis plusieurs mois la cession à Rio Tinto Zinc (RTZ) de leurs participations respectives de 15,5 % et 33,5 % dans la mine portugaise de Neves Corvo, *aux côtés d'intérêts locaux. La transaction*, imminente, porte sur quelque 90 millions de dollars.

Mettant l'accent sur le faible niveau de la production minière nationale, qui permet de couvrir seulement 15 % des besoins de la France (le recyclage et les importations assurant respectivement 30 % et 55 % de ces mêmes besoins), la Fédération a indiqué qu'elle avait proposé aux pouvoirs publics la constitution d'un groupe de travail, dans le cadre du Commissariat du Plan (ou d'une autre instance). Il s'agit de redéfinir une « *politique volontariste* » qui passe, notamment, par le renforcement des *sociétés françaises de négoce* : Brandeis, Minemet et le GIRM (Groupement d'importation et de répartition des métaux), pour ne citer que les principales firmes.

Abordant la situation mondiale des métaux non ferreux, M. Poincaré *a rappelé que, depuis 1973*, la consommation s'était développée sur un rythme moyen annuel de 1,5 %. Grâce à la reprise intervenue à partir de 1982, cette consommation a augmenté de 3,8 % en *1984*, une croissance de 3 % étant escomptée pour 1985. En ce qui concerne la France, la consommation de métaux non ferreux a toutefois diminué de 1 % pour s'établir à 1,61 million de tonnes, et, dans le même temps, la production française a diminué de 1,2 %, se situant à 1,05 million de tonnes. Il s'agit de la conséquence logique de la dégradation du marché intérieur (bâtiment et transports pour l'essentiel), qui pèse sur la consommation domestique de demi-produits. Il est à craindre que, en *dépit des efforts à l'exportation* réalisés par l'industrie de la transformation (l'excédent commercial dégagé par les produits demi-finis a été multiplié par dix depuis 1979), la stagnation du marché intérieur ne contribue à pénaliser les entreprises françaises, estime la Fédération, aggravant le déficit commercial de *la métallurgie française, qui s'est* accru de 7 %, en valeur, en 1984, pour s'élever à 6,8 milliards de francs.

SERGE MARTI.



Source : Fédération des chambres syndicales de métaux non-ferreux

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES TOTAL CHERCHE A INVESTIR AUX ÉTATS-UNIS

La Compagnie française des pétroles, parce qu'elle a pour objectif d'assurer le développement de réserves minières fiscalement attrayantes et politiquement sûres, va investir – outre en mer du Nord et en France métropolitaine – aux États-Unis. M. Ortoli, son nouveau président, a rappelé, le 14 mars, que le *cash-flow* dégagé par son groupe aux États-Unis « *est faible, sans équivalent dans les grands groupes internationaux* ». La CFP va donc « *s'engager directement* » aux côtés de sa filiale américaine par le « *rachat de réserves* » ou « *l'acquisition d'intérêts pétroliers* ».

Le redressement des comptes consolidés de la société, amorcé en 1983, s'est poursuivi en 1984 avec un résultat net d'environ 1,4 milliard de francs. Aussi le groupe prévoit-il d'investir 39,7 milliards de francs entre 1985 et 1987, dont 8 milliards dans l'exploration et 20,8 milliards de francs dans la mise en valeur des gisements découverts en mer du Nord et dans le Bassin parisien (où la production de Total atteindra 500 000 tonnes à la fin de 1985).

Les investissements sont importants à un moment où « *le renforcement du rôle du marché accroît les risques économiques, commerciaux et monétaires* », souligne M. Ortoli.

Dans les branches situées en aval, l'incertitude pèse aussi. La guerre des prix sur le marché français a fortement réduit les marges à la distribution, et la Communauté européenne va subir la concurrence croissante des raffineries des pays producteurs de brut (la CEE, qui s'est penchée, le 14 mars, sur ce sujet, souhaite l'ouverture de négociations avec Tokyo et Washington pour une répartition équitable des volumes et accepterait l'entrée en Europe de 20 millions de tonnes de produits raffinés).

La rationalisation des capacités de raffinage comme de distribution *devra donc se poursuivre. « Seules les stations à fort débit subsisteront »*, dit-on à la CFP, où l'on ajoute que « *le réseau Total ne sera pas épargné par cette évolution* ».

● **Harrods restera propriété des frères Al Fayed.** – Le ministre britannique du commerce et de l'industrie, M. Norman Tebbit, a annoncé le 14 mars qu'il n'estimait pas nécessaire de soumettre la prise de contrôle de House of Fraser, maison mère de Harrods, par les frères Al Fayed à l'examen de la commission antimonopole (*le Monde* du 14 mars). Cette opération ne fausse pas la concurrence, puisque les *acheteurs ne possèdent pas actuellement* d'autres intérêts dans le commerce britannique.

AFFAIRES

LE CRÉDIT DU NORD A DOUBLÉ SON BÉNÉFICE D'EXPLOITATION EN 1984

Le Crédit du Nord lié au groupe Paribas, qui est la première, parmi *les grandes banques françaises* nationalisées, à présenter ses comptes de l'exercice 1984, fait état d'un bénéfice d'exploitation (après amortissement, et provisions mais avant impôts) de 119,8 millions de francs contre 49 millions en 1983, le résultat brut d'exploitation ressortant à 485,5 millions de francs, en augmen*tation de 17,1 % d'une année à l'au*tre. Quant au bénéfice net, il a atteint 25,3 millions de francs en 1984 (contre 16,5 millions précédemment) et 31,6 millions (contre 18,9 millions) en termes consolidés.

A la fin décembre 1984, cet établissement, qui employait 10 329 personnes contre 10 321 l'année précédente, affichait un total de bilan consolidé de 96,25 milliards de francs (contre 80,69 milliards en 1983), le produit net bancaire ayant progressé de 10 % pour atteindre 3,50 milliards de francs.

Selon son président, M. David Dautresme, l'activité du Crédit du Nord a été marquée, en 1984, par une forte augmentation (44 %) de ses opérations en devises, lesquelles représentent actuellement le tiers du bilan (dont 20 % pour les succur*sales étrangères) et par une impor*tante progression (23 %) de l'activité « gestion privée et collective ». Les fonds propres, traditionnel point faible des banques françaises, ont été portés à 1,56 milliard de francs (contre 1,21 milliard en 1983) non compris une émission de 100 millions de francs de titres participatifs.

Nominations

● **A la chambre de commerce et d'industrie de Paris**, plusieurs nominations viennent d'intervenir au sein du secrétariat général pour l'administration et les finances, qu'anime **M. ROBERT LARGAUD. M. JEAN-DANIEL MARZOLF**, quarante et un ans, directeur des affaires administra*tives et financières, est nommé* directeur des services financiers. **M. FRANÇOIS ECK**, directeur adjoint de la direction des études, est nommé directeur des *affaires administratives* et *financières*. **Mme SOPHIE BERNET**, directeur des services administratifs de la délégation des Hauts-de-Seine, est nommée directeur du service central des affaires juridiques et fiscales.

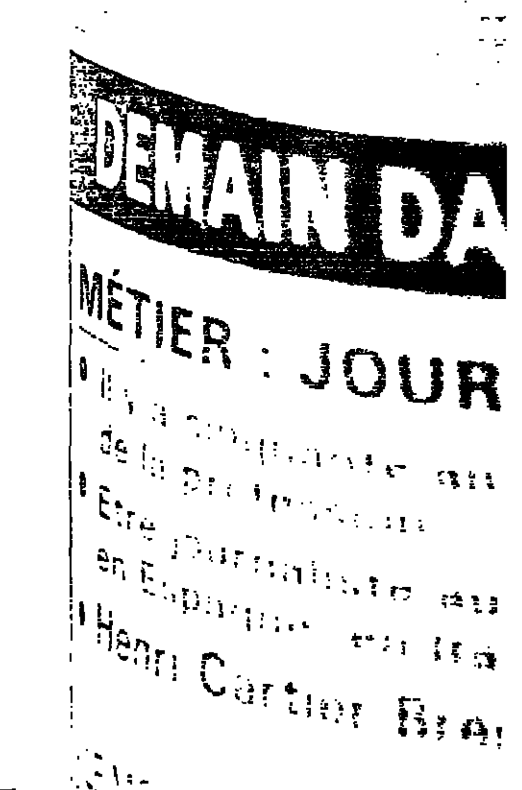
● **Au quai d'Orsay, M. PIERRE DE BOISSIEU**, quarante ans, a été nommé chef du *service de la coopération à la* direction générale des affaires économiques et financières. Il y succède à M. Guy Legras, récemment désigné comme directeur *général de l'agriculture* à la Commission européenne. M. de Boissieu a exercé les fonctions de chef de cabinet de M. François-Xavier Ortoli, vice-président de la Commission européenne, *chargé* des affaires économiques et *monétaires* de 1979 à 1984.

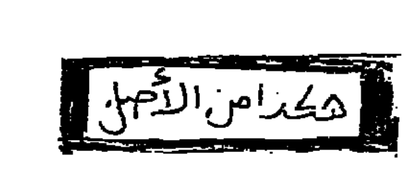
● **Au Comité interprofessionnel de développement des** *industries du cuir, de la maroquinerie* **et de la chaussure (CIDIC), M. LAURENT DE GOUVION SAINT-CYR**, quarante et un ans, a été élu président. Il est président délégué du Conseil national du cuir. Le CIDIC, créé en 1978, regroupe environ mille trois cents entreprises employant près de quatre-vingt-deux mille salariés et réalisant environ 25 milliards de francs de chiffre d'affaires.

● **Chez ELF-Aquitaine, M. PIERRE CASTILLON**, quarante-six ans, directeur « recherche, développement et innovation » d'Atochem, sera nommé, à partir du 31 mars, directeur « recherche, développement et innovation » du groupe et, à ce titre, membre du comité exécutif. Il remplacera M. Ber*nard Delapalme*, qui devient directeur conseiller de la direction générale. M. Pierre Castillon, est ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil des *Mines et diplômé d'études politiques*.

● **Au Centre d'études supérieures industrielles (CESI), M. HENRI DE JOUFFREY** a été nommé président de cette association de formation continue à gestion paritaire créée en 1958 par la SNECMA, Renault, Chausson, la CEM et *Télémécanique*. Dirigeant d'entreprise, représentant du CNPF, M. de Jouffrey remplace M. Yves Lasfarque, représentant de l'UCC-CFDT (union confédérale des cadres et ingénieurs), qui était président du CESI depuis 1982.

● **Aux Etats-Unis : Les consommateurs jugent les Renault peu fiables.** – Les malheurs de Renault aux Etats-Unis ne semblent pas prêts de s'achever. Alors que la vente des Alliance et Encore, versions américaines des R 9 et R 11, chute fortement (– 44 % début mars par rapport à la même période de 1984), l'influent magazine *Consumer Report* a abaissé le classement de la fiabilité de ces deux modèles de « moyen » à « moins que moyen ». Il est vrai que 185 000 Alliance et Encore ont dû être rappelées pour révision, en raison de problèmes de corrosion de la direction. Le *Wall Street Journal*, qui donne ces précisions, estime que l'ouverture des frontières américaines aux véhicules japonais risque, dans ces circonstances, d'être une grande menace pour American Motors, la filiale à 46 % de Renault aux Etats-Unis.







CONJONCTURE

INVESTIR, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

La réponse d'un syndicaliste

Pour moderniser, il faut investir. M. Fabius l'a rappelé à Toulouse, entretenant ainsi le débat sur la nécessaire reprise des investissements. Mais, dans ce débat, on a surtout jusqu'ici entendu le patronat, avec notamment l'intervention de M. Guy Brana, vice-président du CNPF (*le Monde* du 20 février) et celle de M. Jean Riboud (*le Monde* des 26 et 27 février).

Secrétaire national de la CFDT, chargé des questions économiques, où il a remplacé M. Michel Rolant (devenu président de l'Agence pour la maîtrise des énergies), M. Pierre Héritier a lui aussi son mot à dire. On ne s'étonnera pas que ce soit l'emploi qui retienne tout d'abord son attention. Mais pas sous n'importe quelle forme. La situation est mûre pour qu'on investisse, indique ce syndicaliste pour qui le patronat ne prend pas ses responsabilités dans la bataille pour l'emploi, alors que l'on a demandé aux salariés de lourds sacrifices : en témoigne la chute spectaculaire de la part des salaires dans le partage de la valeur ajoutée.

Aussi M. Héritier est-il favorable à une relance sélective, par l'investissement, l'enjeu étant la modernisation qui permettra à terme de desserrer la contrainte extérieure et d'améliorer l'emploi. Voilà un syndicaliste qui ne cherche pas à agir directement sur l'emploi, mais qui ne doute pas que celui-ci ne s'améliorera en fin de compte, quand l'économie sera repartie.

Rénover les grands ensembles

Rien n'empêche en attendant de choisir les bons créneaux. L'homme de la CFDT relance un vrai débat, lui qui fut en 1976 le leader de l'aile gauche de la CFDT, et peut-être moins « sage » qu'il ne l'est aujourd'hui. Il s'étonne qu'un gouvernement socialiste n'ait pas davantage songé à la construction, aux travaux d'isolation, à tout ce qui touche l'industrie de l'environnement, la rénovation des grands ensembles. Il fait remarquer que la tendance est de chercher à satisfaire les besoins rentables. Des besoins que l'on suscite à l'occasion. Déjà on persuade les Français qu'il leur faudra, à domicile, un ordinateur domestique, au même titre qu'il leur faut pour être heureux la machine à laver, le réfrigérateur et la télévision. On peut tout aussi bien investir dans le «vivre mieux», prétend M. Héritier, moins rentable mais peut-être plus utile. Le syndicaliste pense à des crèches (il dit des « mini-crèches », pensant à des établissements multiples qui pourraient accueillir des petits groupes d'enfants à des heures variables), à une restauration adaptée au monde du travail, à l'hospitalisation légère, au maintien à domicile des personnes âgées, à la démultiplication des centres d'accueil pour les jeunes, aux mini-terrains de sport. Une liste qui n'est pas exhaustive.

Le sens du discours importe plus que son contenu. Il semble bien que pour le secrétaire national de la CFDT le moment soit venu de reprendre des thèmes de gauche que la dure réalité économique avait relégués au second plan depuis le printemps 1983. La leçon de cette *réalité n'a pas été* perdue et la pensée a évolué. On n'est plus vraiment en rupture de capitalisme. La modernisation est reconnue comme une chose nécessaire, les mots *«création de richesse»* entrent dans le vocabulaire. *« Laisser le pays s'enliser, c'est créer le chômage »*, souligne M. Héritier, qui n'hésite pas à affirmer qu'il faut savoir saisir l'occasion des mutations pour faire évoluer les mentalités et les comportements.

Cela admis, on ne laissera pas les choses partir à vau-l'eau. Puisque la situation des entreprises s'est rétablie, pensons à nouveau à ce qui faisait notre originalité, rappelons-nous nos exigences d'une vie meilleure et différente, déclare en substance le secrétaire national. Les mêmes revendications qu'avant mai 1981, en somme, mais sur des bases nouvelles.

FRANÇOIS SIMON.

● ***Baisse des défaillances d'entreprises en février.*** — *En février 1985, 1 958 entreprises ont été mises* en règlement judiciaire ou en liquidation de biens, contre 2 254 en janvier et 2 076 en février 1984, selon l'INSEE. Toutefois, *« cette baisse serait due à un retard de parution des insertions légales »*, précise l'institut.

● **Homsy-Delafosse s'associe avec cinq partenaires dans un holding international.** — Homsy-Delafosse, neuvième agence de publicité française, vient de s'associer avec l'agence britannique Grandfield Rork Collins et quatre autres agences (Ally and Gargano, Etats-Unis ; Associatti Globe, Italie ; Edem Advertising, Grèce : Shofield Sherbon Baker, Australie) dans une société holding. Le nouveau réseau, dont le siège sera à Londres, s'appellera GRCI (du nom de l'agence anglaise). Il est présent dans trente-cinq pays.

● **Equipements automobiles : Bosch va investir 1,25 milliard de francs dans l'injection.** — Le groupe d'équipements automobiles allemand Bosch, numéro un mondial de l'injection électronique, va investir 1,25 milliard de francs dans ce secteur en 1985 pour faire face à une demande qui ne cesse de croître, ont indiqué, le 14 mars, à Paris, des dirigeants du groupe et de sa filiale française. Le développement de l'injection électronique d'essence devrait être encore stimulé par l'adoption de normes antipollution plus sévères.

AGRICULTURE

EN DESACCORD AVEC LA COMMISSION DE BRUXELLES

L'Assemblée européenne propose une augmentation des prix agricoles de 3,5 %

Strasbourg. — L'Assemblée européenne s'est prononcée jeudi 14 mars à une majorité de dix voix en faveur d'une augmentation moyenne des prix en ECU de 3,5 % (297 votants : 149 pour, 139 contre, 9 abstentions). Au cours d'un premier vote, elle avait nettement rejeté la proposition de la Commission européenne qui préconise une baisse moyenne des prix en ECU de 0,3 % (303 votants : 183 contre, 111 pour, 9 abstentions). La majorité de l'Assemblée a donc désavoué la Commission européenne mais aussi sa propre commission des budgets qui préconisait le gel des prix.

Le texte approuvé jeudi indique que les hausses devraient être modulées selon les produits afin d'encourager les productions déficitaires, mais ne précise pas davantage. Si l'on prend comme base la grille des prix de la Commission de Bruxelles, la position prise par le Parlement européen devrait se traduire *grosso modo* en ECU par le gel des prix des céréales, une augmentation du prix du lait entre 4 et 5 % et de celui de la viande bovine de 2,5 %. Il est indiqué que l'augmentation moyenne de 3,5 % devrait se combiner avec une extension de la politique de coresponsabilité associant les producteurs à la gestion des marchés. M. Michel Debatisse, PPE, France (1), l'auteur de l'amendement décisif, explique : *« Le Parlement ne se contente pas de demander l'augmentation des prix agricoles. Il propose une autre politique. Il s'agit non seulement de mettre en relief les besoins du monde agricole, mais de montrer aussi que ces derniers sont à même de comprendre qu'il y a des problèmes d'excédents et qu'ils ne peuvent demander à la Communauté de prendre en charge à elle seule le financement de leur résorption. »*

De notre envoyé spécial
PHILIPPE LEMAITRE

Le débat, mercredi, avait montré que le Parlement était divisé, la grande majorité du groupe socialiste, à l'exception des Belges et des Français, les communistes italiens, les Britanniques, toutes tendances confondues, et les Verts, étant partisans du gel des prix.

Deux hommes, M. Pierre Pranchère (PCF), dont le rapport, présenté au nom de la commission de l'agriculture du Parlement a servi de fil conducteur au débat, et M. Debatisse, ont joué un rôle important.

Et la solidarité agricole l'a, cette fois, nettement emporté sur les clivages politiques. Le rapport de M. Pranchère, approuvé à une très large majorité par la commission de l'agriculture de l'Assemblée, préconisait une hausse des prix en ECU de 4,5 %. M. Debatisse, quant à lui, a convaincu ses amis démocrates-chrétiens, le deuxième groupe de l'Assemblée fort de cent dix membres, de soutenir un amendement demandant une hausse de 3,5 %. Afin de voter utile, de rallier une majorité de suffrages, M. Pranchère annonça, jeudi, qu'il se rallierait à l'amendement de M. Debatisse, et cela malgré ses réticences sur l'extension de la politique de coresponsabilité. L'affaire était ainsi gagnée, mais, le scrutin l'a montré, de justesse.

Le rapport Pranchère, comme les amendements votés, semblent indiquer que le Parlement est prêt à participer utilement à la concertation sur l'avenir de la politique agricole commune que M. Frans Andriessen, le commissaire à l'agriculture, entend organiser au cours des mois à venir. On trouve dans les prises de position de jeudi l'amorce d'une contre-politique cohérente.

Par exemple, la politique de contingentement peut être assouplie : un amendement encore une fois recherché par M. Debatisse suggère d'accorder des indemnités à l'éleveur de lait qui produira volontairement moins que son quota. L'Assemblée suggère de réduire progressivement la taxe de coresponsabilité sur le lait et insiste pour que la RFA poursuive le démantèment de ses montants compensatoires monétaires (MCM). Elle rappelle qu'elle est opposée aux aides (déductions de TVA) que la RFA a été autorisée à accorder à ses agriculteurs, lors du conseil européen de Fontainebleau, pour compenser la disparition de ces MCM.

Dans la même ligne, un amendement de Mme Jepsen (conservateur danois), approuvé par l'Assemblée, invite la Commission à *« contrer toute tentative de renationalisation, par exemple, sous forme de régimes de subventions nationales aux agriculteurs »*. Le Parlement, qui rejoint ainsi les préoccupations de la Commission européenne, de même que celles de M. Rocard, demande à la CEE de favoriser la recherche de débouchés industriels pour les produits agricoles. L'Assemblée récuse la stricte discipline budgétaire que l'on veut imposer à l'agriculture. Un amendement des socialistes français souligne d'ailleurs que l'augmentation du dollar qui a permis de limiter les subventions à l'exportation, devrait se traduire pour le budget communautaire par un bonus de 3 milliards d'ECU en 1985. La politique des prix, a constaté l'Assemblée, n'est plus suffisante pour assurer la progression du revenu paysan : il conviendra de lui adjoindre des instruments supplémentaires.

(1) PPE : Parti populaire européen (démocrates chrétiens).

M. ROCARD : OUI, MAIS... A LA POURSUITE DU PLAN DE RESTRUCTURATION DU SECTEUR LAITIER

Les pouvoirs publics ne sont pas hostiles à la mise en place d'un nouveau programme d'aides au départ des producteurs de lait. C'est le principal enseignement que l'on retire de l'assemblée générale de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL). M. Rocard, ministre de l'agriculture, a répondu le 14 mars, à Paris, aux demandes exprimées en ce sens, tant par la FNPL que par la Fédération des coopératives laitières.

Mais le ministre a mis plusieurs conditions : il faudra au préalable parvenir à un accord sur une meilleure répartition des quantités de lait inemployées, c'est-à-dire sur le transfert des quotas entre laiteries ou entre régions. De la même façon, le ministre a demandé que soit décidée la manière dont s'appliquera, en 1985, la baisse supplémentaire (1 %) de la production. Mais entre qui la répartir ?

M. Ledru, président de la FNPL, a, pour sa part, affirmé qu'un fonds de 3 milliards de francs, sur trois ans, avait été promis pour la restructuration de ce secteur, mais que, à ce jour, moins de 1 milliard avait été dépensé.

En raison d'une épidémie

LES EXPORTATIONS DE PORC EN PROVENANCE DE BELGIQUE SONT INTERDITES DANS LA CEE

La Belgique ne pourra plus exporter de porc chez ses voisins de la CEE jusqu'au 25 mars. Cette décision vient d'être prise par la Commission européenne pour tenter d'empêcher l'extension de la « peste porcine africaine » dont six foyers se sont déclarés en Flandre. Il s'agit d'une maladie très contagieuse, inconnue dans la CEE, à l'exception de la Sardaigne, et contre laquelle on ne connaît pas de vaccin.

Selon les services vétérinaires belges, un emballage de viande porcine en provenance d'Espagne serait à l'origine de cette épidémie. La peste porcine sévit à l'état endémique en Espagne et au Portugal depuis plusieurs années, et leurs exportations de viande de porc sont interdites vers la CEE depuis 1960.

L'inquiétude est grande chez les éleveurs de Flandre, région qui représente la moitié de la production belge de porc.

ÉTRANGER

SELON L'OCDE

Les Pays-Bas doivent encore accroître la part des profits

Le gaz a déséquilibré l'économie néerlandaise : faible rentabilité des entreprises industrielles, gonflement du déficit du secteur public, niveau élevé du chômage. Aussi le gouvernement s'est-il attaché à réduire l'emprise de l'Etat et à améliorer la rentabilité du secteur privé. *« Sur ce dernier point, les résultats obtenus sont très satisfaisants »*, soulignent les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur dernière étude sur les Pays-Bas.

Grâce à l'accélération des gains de productivité, les coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturées ont diminué en 1983 et 1984. La compétitivité des entreprises néerlandaises s'est améliorée et leurs parts de marché à l'exportation ont augmenté ces deux dernières années. Les ventes à l'étranger demeurent d'ailleurs *« la principale source de vigueur »* de l'économie, devant entraîner une très légère accélération de la croissance en 1985.

Alors que l'inflation va encore se ralentir, le chômage doit se stabiliser, qui, pourtant, reste très élevé (14 % de la population active, contre 9 % en 1981). Les experts se penchent notamment sur les rigidités du marché du travail, faisant aussi apparaître une augmentation rapide du taux d'activité des femmes. Il s'agit donc d'introduire une plus grande flexibilité de l'emploi — par une plus grande différenciation des salaires, — afin que la croissance de la production ne soit pas freinée par l'inadaptation des ressources de main-d'œuvre.

Malgré le redressement, la rentabilité industrielle demeure très faible et la formation brute de capital fixe dans les entreprises, en proportion du produit intérieur brut, a diminué de plus d'un tiers depuis la fin des années 60. Une certaine reprise se produit actuellement ; mais il existe, note l'étude, un déséquilibre important entre l'épargne et l'investissement qui se reflète dans le faible niveau de l'accumulation de capital privé.

« On ne voit pas, concluent les experts, *quelle combinaison de politiques permettrait de surmonter, à bref délai, des difficultés, dont les origines remontent loin dans le passé. Il semble qu'il faille accroître encore plus ou moins la part des profits dans l'espoir que cela entraînera une augmentation des investissements à un peu plus long terme. »*

TRANSPORTS

Un bénéfice de 213 millions de francs pour Swissair

Pour la première fois depuis 1979, la compagnie Swissair a équilibré l'exploitation de ses lignes aériennes en 1984. Certes, elle n'a jamais cessé de réaliser des bénéfices grâce à des participations hôtelières (Swissotel), touristiques (Kuoni) et alimentaires (Catering) : 38,5 millions de francs suisses (138 millions de francs) en 1982, 56,3 millions de FS (202 millions de F) en 1983. Mais les charges salariales dépassant de moitié les frais de personnel moyens des autres compagnies internationales ne lui permettaient pas d'équilibrer ses comptes strictement aériens.

L'année 1984 aura été *« bonne »*, selon les termes de M. Robert Staubli, président de la direction. Le chiffre d'affaires est en hausse de 8,6 % par rapport à l'année précédente, soit 4 milliards de FS au lieu de 3,6 milliards. Le bénéfice net s'établit à 61 millions de FS (213 millions de F) au lieu de 56 millions (+ 7,9 %).

Ce résultat a été acquis grâce à une augmentation de la productivité, à un plus grand nombre de passagers payant plein tarif et à un fort taux d'augmentation du trafic de la poste (+ 10 %) et du fret (+ 20 %). En revanche, l'introduction en avril 1984 d'une *« business class »* pour hommes d'affaires n'a pas enrayé la diminution du nombre des passagers transportés (— 1,4 %) tombé de 7,1 millions en 1983 à 7,01 l'an dernier, ce qui est toujours beaucoup plus, toutefois, que la population de la Suisse (6,4 millions d'habitants).

Pour consolider sa situation commerciale en 1985, Swissair a décidé de créer à partir du 1er avril, un tarif réduit de moitié sur certaines destinations pour le troisième âge et une réduction de 16 % entre la Suisse et Israël. Entre Paris et Genève, où le TGV a pris un cinquième de la clientèle d'Air France et de Swissair, la formule de l'abonnement sera favorisée avec plus de vigueur. Elle sera étendue à Zurich et à Bâle.

Pour renforcer son réseau et moderniser sa flotte, la compagnie a en commande un Boeing-747-357, quatre A-310, quatre DC-9-81 et huit Fokker F-100. Les quatre Airbus entreront en service pendant l'hiver 1985-1986 sur les lignes du Moyen-Orient et de l'Afrique. L'offre de sièges augmentera alors de 1,5 %.

AL. F.

LA COMPAGNIE IBERIA CHANGE DE PRÉSIDENT

Les compagnies aériennes espagnoles Iberia et Aviaco (sa filiale), ont changé de président. Le gouvernement de Madrid a fait nommer à leur tête, le 15 mars, M. Narcis Andreu, cinquante et un ans, directeur de banque, en remplacement de M. Carlos Espinoza de Los Monteros.

Il semble que ce dernier, en poste depuis deux ans, ait été critiqué dans les milieux gouvernementaux pour le laxisme de sa gestion qui aurait accumulé, depuis 1983, 2,3 milliards de déficit.

C'est sous la présidence de M. Espinoza de Los Monteros qu'Iberia et Aviaco ont connu une « série noire » de catastrophes aériennes et de grèves. En décembre 1983, deux appareils de ces compagnies se heurtaient dans le brouillard sur l'*aéroport de Madrid* (quatre-vingt-treize morts). Le 19 février dernier, un Boeing-727 d'Iberia s'écrasait près de Bilbao (cent quarante-huit morts). Enfin, les pilotes d'Iberia ont paralysé le trafic pendant près de cinq semaines à la fin de l'année 1984.

Le monde aéronautique espagnol est au centre de vives polémiques dans la presse, notamment à cause de l'insécurité qui y règne (*le Monde* du 15 mars).

SOCIAL

LA RECONVERSION DES TRAVAILLEURS

«Formez» vos bataillons

(Suite de la première page.)

« *L'usine sans homme* » est plus une image qu'une réalité, et le travail à domicile rendu possible par la télématique va tellement à l'encontre des besoins de convivialité acquis par l'activité du groupe qu'il ne se diffusera que très lentement.

Ce qu'il y a de plus sensible, c'est le renouvellement du caractère collectif du travail sous contrainte informatique, avec le développement de la gestion programmée automatisée par ordinateurs (GPAO). L'autonomie du travail salarié, du fait du développement du microprocesseur et des ateliers flexibles, est finalement toute relative, car elle fait l'objet d'une régulation globale dans l'unité de production qui rend manifeste la notion de responsabilité collective et d'interqualification.

Les lieux de communication à caractère professionnel se multiplient. Si bien que le droit à l'expression des travailleurs, le dialogue social, sont indispensables à la bonne marche des nouvelles technologies. Les lois Auroux, bêtes noires d'un patronat français à courte vue, se revèlent être d'heureuses auxiliaires d'une croissance de la productivité qui implique une plus grande transparence de l'information et un certain partage des responsabilité.

On comprend aussi que la formation devienne une variable-clé : « *La revendication pour la formation devient synonyme de droit au travail.* » Le pouvoir en est au reste persuadé, où l'on a lu de près le rapport du Plan sur « *les moyens de développer la formation dans les entreprises* », qui voudrait notamment inciter les centres de formation des grandes firmes à accueillir des salariés de PME voisines ou sous-traitantes. « *La formation ne doit plus être considérée comme une dépense sociale, mais comme un investissement* (2) ».

Le vrai problème est qu'il existe dans chaque entreprise des « filières d'exclusion », celles, par exemple, des OS condamnés à le rester, et des « filières d'intégration », les ouvriers obtenant des formations de plus en plus spécialisées et de *plus en plus* « *qualifiantes* ». Le drame de la population ouvrière non qualifiée est qu'elle a plus ou moins perdu l'habitude de *s'auto-administrer*, à *la* différence de ce qui se passait au dix-neuvième siècle.

L'accent mis par les partenaires sociaux et les pouvoirs publics sur la formation permet d'entrevoir une autre « sortie » pour les travailleurs mal intégrés ou les chômeurs : la création d'entreprises. On s'était gaussé jadis d'une remarque de M. Raymond Barre à ce sujet. Depuis le début de la crise naissent chaque année, en France, quatre fois plus d'unités de production qu'il n'en meurt par règlement judiciaire et liquidation de biens. C'est le secteur tertiaire qui est le plus prolifique, et, dans cette zone d'activités, ce sont les entreprises sans capitaux propres qui sont les plus nombreuses.

Le désir de créer une entreprise est très largement partagé. Un sondage réalisé durant le premier semestre de 1984 a permis de quantifier ce souhait : il est exprimé par *2 500 000 personnes (soit 13 %* de la population active), ce qui est considérable (3). De nombreuses formes d'initiatives apparaissent : *des travailleurs manuels qualifiés* se regroupent pour créer une entreprise artisanale ; des intellectuels coopèrent pour créer des bureaux d'études, des cabinets conseils, des troupes d'animation, etc. ; des chômeurs créent collectivement leurs emplois ; des ouvriers reprennent ensemble leur outil de travail, après faillite ; des organismes locaux se font les promoteurs de nouvelles entreprises (4).

Comment développer ces initiatives ? On peut prévoir deux dispositifs, l'un d'« accompagnement », l'autre de motivation (3). Ainsi, le futur « créateur d'entreprise » peut prendre avis d'associations spécifiques ou de « boutiques de gestion ». Six mois après la création, une formation adaptée aux carences constatées peut être envisagée, alternant avec la continuité de la gestion de l'entreprise. Ce type de stage a ainsi fait l'objet d'une expérimentation de l'Association des créateurs d'entreprises de Strasbourg.

Dans les zones dévitalisées (Vosges, Creuse, Haute-Loire, par exemple), le Fonds social européen est intervenu pour susciter des créations d'entreprise. Dans la région Provence-Côte-d'Azur, l'ACFERD (5) propose des stages avec étude de clientèle, entraînement à la gestion, etc.

Les deux bouts de la chaîne

Les petits noyaux d'innovation *font aujourd'hui les grandes* rivières du progrès technique. Le réflexe créatif est plus répandu qu'on ne le croit dans les petites et moyennes *entreprises (entre le* quart et le tiers de l'ensemble, selon des enquêtes citées dans le rapport de M. Guy Lionger). De plus, de nombreuses *PME font de l'innovation* sans le savoir par accumulation de micro-avancées peu décelables individuellement.

Cela dit, il est des situations où l'on ne peut éviter le saut technologique brutal, très coûteux en termes d'investissements et d'adaptation du personnel. Or beaucoup de PME refusent de faire appel aux capitaux extérieurs par crainte d'une intrusion de tiers dans la gestion de l'entreprise ou par peur d'être dépossédés de leur mode de croissance.

Paradoxe. En France, les chefs d'entreprise ont de plus en plus besoin de liberté, supportent mal les contrôles et contraintes, veulent retrouver une grande plasticité, mais, d'autre part, ils doivent faire appel à un environnement complexe en services financier, technologique, professionnel, en soutien d'efforts de recherche par les pouvoirs publics, ou les collectivités territoriales, ce qui suppose une socialisation croissante des entreprises. Il faut donc tenir les deux bouts de la chaîne : plus de liberté et plus de « société ». Caractéristique très ancienne de la configuration française, la structure d'économie mixte reprend aujourd'hui plus d'actualité, non seulement parce que M. Mitterrand a relancé la formule en mai 1984.

Dès *1967*, J. K. *Galbraith* écrivait que la période actuelle serait marquée par « *la revanche de la ressource humaine sur le capital financier* ». Lorsque Sumimoto reprend Dunlop, il décide, pour rendre rentable l'usine de Montluçon, d'affecter pendant cinq ans *12 % de la masse salariale* à la requalification de la main-d'œuvre.

Les centres de formation et d'éducation ne seront plus organisés pour distribuer uniquement des savoirs mais faciliter des comportements anticipant sur une vie professionnelle plus responsable. Comme l'écrit Xavier Girard (6) : « *On glisse ici vers la capacité de montrer que d'autres avenirs sont jouables, intelligibles, croyables avec leur cortège de valeurs de compensation et de substitution, faute de quoi des inquiétudes se réfugieront dans le plus archaïque et le plus irrationnel.* »

Enjeu considérable. La société sera-t-elle capable de sécréter des convictions et une morale qui ne soient pas des replis et des refuges ? Plus concrètement, il faut faire naître rapidement une population de cadres capables de former les bataillons de travailleurs pour la bagarre économique mondiale. « *L'ingénierie de la ressource humaine* » est l'une des plus délicates car elle agit sur la « matière » à la fois la plus précieuse et la plus lourde à manier.

PIERRE DROUIN.

(2) Lire *le Monde* du 12 février 1985.

(3) Lire « Formation et création d'entreprise » par Christian Darvogne dans *le Courrier de l'ADEP* (Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente), ADEP nº 69, 3e trimestre 84. Le Central, La Courtine-Mont-d'Est, 93160 Noisy-le-Grand.

(4) Lire l'article d'Hugues Puel dans *Economie et humanisme* de janvier-février 1985, 514, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08.

(5) Association pour la coordination des formations en espace rural dévitalisé.

(6) Rapport sur « Les enjeux de conversion » pour l'ADEP (adresse voir note 3).

M. Krasucki alerte les cadres sur la dégradation de la situation économique

L'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens UGICT-CGT a présenté le 15 mars à la presse le texte d'une « *adresse* » de M. Henri Krasucki à ces catégories, qui sera diffusée à un minimum de 400 000 exemplaires. « *Je n'ignore aucune des différences d'opinion, ni les préventions, ni même les divergences effectives que beaucoup d'entre vous avez ou pensez avoir avec la CGT. Je ne discute ni les préférences ni les engagements syndicaux de qui que ce soit : je n'ai en vue que ce que nous pourrions faire ensemble pour sauver l'essentiel* », écrit d'emblée le secrétaire général de la CGT, pour qui « *la situation est grave.* »

« *On parle de modernisation,* poursuit M. Krasucki, *pourtant, vous êtes nombreux à constater, dans des activités très diverses, que l'on détruit précisément des installations, des entreprises et même des ensembles très modernes, parfois du meilleur niveau mondial. Vous êtes souvent témoins, dans des cas précis et importants, du fait que l'on travestit la vérité en direction de l'opinion publique et que c'est pour détruire. Vous vous demandez : « Est-ce possible et pourquoi ?* »

M. Krasucki affirme que « *les orientations en cours entraînent non pas une réduction conjoncturelle de la production, mais une réduction dramatique et durable de la capacité de production. Et donc de la capacité d'emploi industriel. Des centaines de milliers d'emplois industriels ont ainsi disparu et bien d'autres sont en voie de disparition* ». « *Si la modernisation devait conduire inexorablement à cette décadence,* ajoute-t-il, *elle se condamnerait dans son principe même. Or, à l'évidence, elle est porteuse de potentialités d'une tout autre nature.* »

Le secrétaire général de la CGT réaffirme les idées de son organisation – qui « *n'est pas pour un nivellement absurde* » – sur la place et le rôle des cadres, reconnaissant leur qualification et leurs responsabilités. Et il les appelle en conclusion à agir avec la CGT : « *Tels que vous êtes, tels que nous sommes tous, nous avons un intérêt fondamental commun : préserver les entreprises, les emplois, les industries, les activités utiles qui font l'avenir du pays. N'est-ce pas un terrain suffisant pour dialoguer, mettre nos connaissances et nos forces en commun pour empêcher des tragédies et trouver des issues positives réalistes et novatrices ?* ».

Les cadres FO plaident pour le droit individuel à l'innovation

Lors d'un colloque organisé le 14 mars à la Maison de la chimie à Paris, l'Union des cadres et ingénieurs UCI-FO a défendu l'idée d'un droit individuel à l'innovation et à la recherche (DIIR). Il s'agit de permettre à chaque salarié, dans le cours de son expérience professionnelle, de « *consacrer un temps rémunéré à creuser une idée qui, sans cela, resterait lettre morte* ». « *Inventer ou périr, c'est l'équation formulée par Michelet il y a plus d'un siècle. Elle est désormais incontournable* », a affirmé M. Hubert Bouchet, secrétaire général de l'UCI-FO.

Pour M. Bouchet, « *aujourd'hui, c'est la vigueur de la ressource intellectuelle qui est déterminante. La puce de silicium et la bactérie seront à notre temps ce que la domestication de la vapeur fut à la période précédente* ». Le DIIR, a-t-il indiqué, « *n'est pas une machine de guerre contre les entreprises et administrations. Il ne doit pas être vu comme une charge nouvelle mais comme un investissement. Il est, au surplus, un outil permettant à chacun de mieux faire son métier (...). Par le droit individuel à l'innovation et à la recherche, faire de la recherche et de l'innovation un objet de politique contratuelle permettra, à la fois, d'assurer une juste rémunération à ceux qui s'y consacrent sans nécessairement être payés et d'assurer la fertilité technologique si cruellement défaillante* ».

Au cours des débats auxquels ont participé M. Fauroux, PDG de Saint-Gobain, l'ambassadeur du Japon, M. Guillaume, commissaire au Plan, M. Frejacques, président du CNRS, le directeur général des pompes Guinard, M. Xavier Mallet, a critiqué cette idée du DIIR, pour plaider en faveur d'une « *pratique innovatrice collective* ».

Clôturant cette journée, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a vu dans le DIIR une « *idée juste* ». Au passage, il a affirmé que la négociation sur la flexibilité « *ne repartira pas* » : « *Mettre en cause le code du travail, c'est comme si on détruisait la Bible. Je ne dis pas qu'il ne faut pas revoir un certain nombre de règles, car on n'est plus au temps de Jésus-Christ, mais avec prudence.* »

● **Les prix selon la CGT : + 0,8 %, en février.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,8 % en février selon l'indice calculé par la CGT. En un an (février 1985 comparé à février 1984), l'augmentation des prix est de 9,3 %. En février, les principales hausses ont concerné l'habitation (+ 1,4 %) l'hygiène-santé (+ 1,3 %), l'habillement (+ 1,1 %).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 mars

Hésitant

La remontée des taux d'intérêt intervenue jeudi soir sur les places américaines, où les fonds fédéraux ont refranchi la barre des 9 %, a donné un nouveau coup de pouce au dollar.

En séance officielle, le « billet vert » s'établissait à 10,3925 F, contre 10,3415 F la veille, tandis que le dollar-titre remontait à 10,65/70 F contre 10,59/62 F jeudi.

Sur le marché obligataire, où le ton était au calme (seul le titre participatif St-Gobain s'est un peu distingué avec une hausse voisine de 1 %), les professionnels se bornaient à commenter la prochaine naissance du marché à terme obligataire, le premier septembre 1985.

En présentant vendredi midi l'accord intervenu entre agents de change et banquiers (les commissionnaires agréés opérant sur les marchés à terme à la bourse de commerce ne sont pas partie prenante), il a été confirmé que la première étape, un marché à terme sur obligations, fonctionnera jusqu'en septembre 1986 avec les agents de change pour seuls négociateurs.

De leur côté, les actions françaises, plutôt hésitantes, ont contaminé l'indicateur instantané, lequel progressait de 0,1 % à l'approche de la clôture, après avoir ouvert en sens inverse, et dans les mêmes proportions, l'indicateur de liquidation affichant une hausse de 2,8 % depuis le début du nouveau terme.

Bonne tenue de Leroy-Somer, Arjomari, Printemps, Béghin-Say, Sodexho, Moët, Matra, Penarroya, Darty, BSN, avec des gains de 1 % à 5 %. Par contre, Lyonnaise des eaux, CFP, Dassault, BIS, Moulinex, Club Méditerranée, Bouygues et SCREG perdent 2 % à 6 %.

Le lingot gagne 450 F, à 96 550 F sur le marché de l'or, le napoléon progressant de 1 F, à 577 F. Léger repli de l'or international à Londres, à 289,90 dollars l'once contre 290,25 la veille.

NEW-YORK

Peu d'écarts

Expectative : tel est actuellement le maître mot au Big Board dans une atmosphère dominée par un regain de tension sur les taux d'intérêt hors banque (les *federal funds* se sont traités jeudi à 9 1/8 %-9 3/16 %) et par l'attente de la publication des dernières statistiques hebdomadaires de la Réserve fédérale relatives aux liquidités en circulation. Tombées dans la soirée de jeudi, celles-ci font apparaître une progression relativement modérée de la masse monétaire dans sa définition M1 : 400 millions de dollars pour la semaine au 4 mars dernier, qui s'achève sur un montant total de 572 milliards de dollars.

Mais, font remarquer les professionnels, le fait saillant est la forte augmentation du recours à l'escompte telle qu'elle ressort des chiffres publiés. Celui-ci est passé à 862 millions de dollars par jour, soit un doublement d'une semaine à l'autre, un chiffre qui se rapproche du montant quotidien de 1,13 milliard relevé au début de l'année. Ces considérations ont incité les boursiers new-yorkais à l'attentisme, même s'ils ne disposaient pas encore, en clôture, de tous les éléments chiffrés, et l'indice Dow Jones a finalement reculé de 1,65 point, à 1 260,05, les replis l'emportant sur les gains d'une courte tête. Les échanges ont peu varié (103,35 millions d'actions, contre 101,67 millions la veille), le fait marquant étant la velléité de résistance constatée sur certaines valeurs technologiques sérieusement malmenées depuis quelques jours.

VALEURS	Cours du 13 mars	Cours du 14 mars
Alcoa	33 7/8	33 1/2
A.T.T.	21 3/8	21 3/8
Boeing	63 3/8	62 1/2
Chase Manhattan Bank	51 3/4	51 7/8
Du Pont de Nemours	51 7/8	51 5/8
Eastman Kodak	68 7/8	68 1/4
Exxon	49 1/4	49 1/8
Ford	43 5/8	43 1/2
General Electric	62	61 7/8
General Foods	59 1/2	60
General Motors	77 3/8	77 1/2
Goodyear	28 3/8	28 3/8
I.B.M.	130 1/8	128 3/4
I.T.T.	32 1/4	32 3/8
Mobil Oil	29 5/8	29 1/2
Pfizer	40 1/4	40 1/4
Schlumberger	37 7/8	38 1/8
Texaco	35 1/8	35
U.A.L. Inc.	45 3/8	45 1/2
Union Carbide	38	37 1/2
U.S. Steel	27	27 1/8
Westinghouse	30 1/8	30
Xerox Corp.	43	42 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HUTCHINSON. – Ce fabricant de pneumatiques français, contrôlé par le groupe CFP-Total, a subi une perte consolidée de 11 millions de francs en 1984, contre 59 millions l'année précédente, sur un chiffre d'affaires de 3,19 milliards de francs, en augmentation de 5 % d'un exercice à l'autre. Selon la direction de la firme, la baisse du volume d'activité en France résulte de *« la diminution de la consommation et des difficultés de l'industrie automobile française »*. Hutchinson a souligné, toutefois, la poursuite d'une progression satisfaisante des filiales étrangères, notamment en RFA et en Espagne en 1984, une année durant laquelle les frais de restructuration ont été ramenés à 62 millions de francs, contre 110 millions l'année précédente.

COMPAGNIE OCCIDENTALE FORESTIÈRE. – Cette filiale de la Générale occidentale a été introduite, le 14 mars 1985, sur le second marché de la Bourse de Paris au prix de 180 F par action, conformément à l'offre publique de vente, l'opération étant conduite par trois banques (Crédit lyonnais, Banque Paribas et Banque Worms) et par la charge d'agent de change Louis Fauchier-Magnan, Durant Des Aulnois. A cette occasion, les autorités boursières ont constaté que 3,85 millions d'actions Compagnie occidentale forestière étaient demandées face à 1 million de titres offerts. Finalement, 26 % environ des ordres passés ont pu être servis.

BAFIP. – La Banque financière parisienne (BAFIP), qui a succédé à l'ancienne Banque Steindecker tout en conservant les mêmes structures et dirigeants (elle est présidée par M. Henri Darmas), a enregistré, en 1984, une progression de 66 % de son bénéfice net, lequel a atteint 23,6 millions de francs, contre 14,16 millions l'année précédente. D'autre part, le conseil d'administration du 7 mars dernier a approuvé le relèvement du capital social de 90 à 120 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	13 mars	14 mars
Valeurs françaises	111,4	111,3
Valeurs étrangères	112,2	110,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 mars	14 mars
Indice général	208,4	208,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 mars 10 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 mars	15 mars
1 dollar (en yens)	260,30	260,80

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 MARS

[illegible]

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1770	1790	Alsar	221	....
Calberson	343	336	Boris	295	....
C.D.M.E.	716	715	Cellulose du Pin	85	85
C. Equip. Elect.	311	308	C.G.M.	10	....
Delan	283	282	Cochery	28	....
Dauphin O.T.A.	2000	1920	C. Sabl. Seine	110 50	....
Filipacchi	555	559	Coparex	505	505
Guy Degrenne	720	720	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Merlin Immobilier	339	339 50	La Mure	60	....
Métallurg. Minière	224 90	218	Mic	203	....
M.M.B	401	400	Profils Tubes Est	1 52	....
Navale-Delmas	458	....	Pronuptia	121	....
Om. Gest. Fin.	300	300	Ripolin	....	....
Petit Bateau	341	355 d	Rorento N.V.	120 70	120 90
Petrofigaz	739	735	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Pochet	1710	1778	S.P.R.	170	165
Porcon	335	335	Thann et Mulhouse	92 20	....
S.C.G.P.M.	320	320	Total C.F.N.	35	....
Sofibus	226	223	Ufiner	341 20	....
Sovac	785	789			

SICAV 14/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	287 41	274 38	Japacic	124 65	119
Actions-Investiss.	288 86	275 76	Laffitte-cri-terme	122782 28	122782 28
Actions sélectives	417 36	398 43	Laffitte-Expansion	697 50	665 87
Aedificandi	433 37	413 72	Laffitte-France	233 52	222 91
A.G.F. 5000	293 95	280 62	Laffitte-Japon	230 89	220 42
Agfimo	454 86	434 22	Laffitte-Oblig.	151 11	144 26
A.G.F. Interfonds	377 68	360 53	Laffitte-Placements	112383 08	112270 79

[illegible]

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1649	1649	1649	....
4075	C.N.E. 3 %	3992	3995	3995	+ 0 07
1430	Electricité T.P.	1469	1469	1469	....
636	Esso S.A.F.	545	531	531	– 2 58
1340	Eurafrance	1255	1254	1254	– 0 07
800	Euromarché	936	945	945	+ 0 96
865	Gen. Motors	826	823	823	– 0 24
61	Goldfields	57	57	57 20	+ 0 35
37	GdMetropolitain	34	33 95	33 95	– 0 14
147	Harmony	143 90	142	142	– 1 32
36	Hitachi	35 25	35 15	35 15	– 0 28
645	Hoechst Akt.	662	665	665	+ 0 45
102	Imp. Chemical	97 50	96 90	96 90	– 0 61
148	Inco. Limited	130 20	133 50	133 50 c	+ 2 86
1450	IBM	1389	1368	1369	– 1 43
285	T.D.K.	250	250	250	....
17 50	Toshiba Corp.	17 15	17	17	– 0 87
995	Unilever	988	981	985	– 0 30
475	Unit. Techn.	437	436	436	– 0 22
975	Vaal Reefs	959	936	936 c	+ 1 14
400	West Deep	400	380 10	381 c	– 1 80
320	West Hold.	292	292	292	....
485	Xerox Corp.	465 50	465 80	464	– 0 32
2 09	Zambia Corp.	2 08	2 05	2 05	– 1 91

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 341	10 392	10 050	10 600
ECU	6 794	6 795	....	....
Allemagne (100 DM)	306 540	306 460	294	314
Belgique (100 F)	15 202	15 204	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	269 980	269 980	260	280
Danemark (100 krd)	85 470	85 450	80	88
Norvège (100 k)	106 860	107 220	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 175	11 172	10 700	11 450
Grèce (100 drachmes)	7 220	7 235	6 050	7 900
Italie (1 000 lires)	4 867	4 842	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	358 620	358 550	3 485	3 670
Suède (100 krs)	107 510	107 920	105	112
Autriche (100 sch)	43 500	43 440	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 526	5 521	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 540	5 530	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 430	7 474	7 250	7 560
Japon (100 yens)	3 869	3 881	3 650	4

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/3
Or fin (kilo en barre)	96300	96400
Or fin (en lingot)	96100	96550
Pièce française (20 fr)	576	577
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	555	564
Pièce latine (20 fr)	550	553
Souverain	687	696
Pièce de 20 dollars	3975	3976
Pièce de 10 dollars	2100	2082 50
Pièce de 5 dollars	1380	.....
Pièce de 50 pesos	3605	3606
Pièce de 10 florins	578	578

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM
Bernard Stasi
« Face au *Monde* »

M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS, est ce vendredi 15 mars, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

A Téhéran

Un attentat fait six morts pendant la prière à l'université

Téhéran (*AFP*). – Six personnes au moins ont été tuées et dix autres blessées par l'explosion d'une bombe pendant la prière du vendredi à l'université de Téhéran. L'auteur de l'attentat figure parmi les morts. L'explosion s'est produite pendant le discours du chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Ali Khamenei.

L'explosion, très puissante, a interrompu quelques minutes le déroulement de la cérémonie et le discours de l'hodjatoleslam Ali Khamenei, mais elle n'a provoqué aucun mouvement de panique parmi les dizaines de milliers de participants à la prière.

Le service d'ordre a aussitôt bouclé le périmètre de l'université, située au cœur de la capitale, certains miliciens du quartier tirant en l'air. La foule a conservé son calme tandis que le président Khamenei reprenait son discours. « *Allah Akbar !* » (Dieu est le plus grand) a été le cri immédiatement repris par tous les participants. L'attentat a été immédiatement attribué par le président Khamenei aux « *hypocrites* », appellation officielle pour désigner les membres des Moudjahedines du peuple, organisation de l'extrême gauche islamique dont le chef, M. Massoud Radjavi, se trouve en exil à Paris depuis son interdiction en Iran en 1981.

LA GUERRE DU GOLFE

Désaccord au Conseil de sécurité

Les derniers développements du conflit Iran-Irak ont été au centre de l'entretien de près de trois quarts d'heure qu'ont eu, jeudi 14 mars à l'Elysée, le président François Mitterrand et le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz. Ce dernier, qui était reçu à sa demande par le chef de l'Etat, a notamment déclaré en quittant l'Elysée : « *Nous avons évoqué la situation dans la région et j'ai repris devant le président Mitterrand les propositions que nous lui avions présentées, mardi dernier, dans le cadre de la délégation du « Comité des sept » de la Ligue arabe.* »

« *L'Irak cherche la paix*, a ajouté M. Tarek Aziz, *et nous aimerions que tous les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies soient plus actifs pour que l'on parvienne à une solution pacifique dans le conflit Iran-Irak.* »

Il s'est déclaré convaincu que « *depuis le début du conflit, et jusqu'à aujourd'hui, la position de la France va dans le sens de la paix* ». M. Tarek Aziz, qui s'est estimé « *tout à fait satisfait* » de son entretien avec le président de la République, a noté que celui-ci « *reflétait les bonnes relations* » entre les deux pays, faites, a-t-il dit, « *d'une grande compréhension et de respect mutuel* ».

Aux Nations unies, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU se sont séparés, jeudi soir, après plus de quatre heures de discussions, sans parvenir à s'entendre sur le texte d'un appel à l'Iran et à l'Irak pour mettre un terme aux hostilités.

Certains membres du Conseil de sécurité, a-t-on appris de source diplomatique, sont en faveur d'une déclaration « *musclée* ». L'Irak serait hostile à toute déclaration du Conseil intervenant à un moment où, militairement, il se trouve sur la défensive.

L'Iran a adressé, d'autre part, mercredi, un appel urgent au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pour qu'il obtienne l'arrêt immédiat de l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak.

Dans une lettre, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, a informé le secrétaire général que l'Irak venait à nouveau de recourir à ce type d'armes, intoxiquant près de deux cents militaires iraniens.

Des sources officielles à l'ONU ont affirmé n'avoir pas jusqu'ici reçu de confirmation indépendante de l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak.

Sur le front sud, l'attaque menées par les forces de Téhéran depuis octobre dans les marais d'Al Howeizah apparaît d'une ampleur limitée, même si l'enjeu stratégique en est très important.

Les Iraniens cherchent à s'emparer de la bande de terre ferme au nord des marais d'Al Howeizah, en Irak, et ils tentent de progresser en direction de la route Bagdad-Bassorah, l'axe vital nord-sud de l'Irak.

Mercredi soir, tandis que Téhéran parlait de 850 militaires irakiens tués ou blessés, Bagdad faisait état de « *milliers* » de cadavres iraniens gisant dans les marais.

L'Irak a poursuivi par ailleurs son blocus maritime de l'Iran en attaquant un pétrolier battant pavillon panaméen au large du terminal iranien de l'île de Kharg (nord-est du Golfe). Le *Lady-T*, chargé de brut, était toujours en flammes jeudi après-midi. *(AFP.)*

● *Trois militants assyriens ont été pendus en Irak.* – Selon un communiqué que vient de publier à Chicago le Collectif des organisations assyriennes, trois détenus assyriens, apparemment accusés de « *séparatisme* » par le régime de Bagdad, ont été pendus « *sans jugement* » en février en Irak. Il s'agit de Youkha Esho Chlimon, un cadre d'entreprise de trente-huit ans, Joseph Thomas Zibari, un ingénieur de trente-deux ans, et Hubert Benyamine, également ingénieur, vingt-neuf ans.

D'après le même document, confirmé par des exilés irakiens en Europe, les trois suppliciés appartenaient à un groupe de 153 chrétiens d'Irak « *arbitrairement arrêtés à Kirkouk, Bagdad et Ninive à la mi-août 1984, et soumis depuis lors, en prison, à plusieurs formes de torture* ».

M. MOHAMMED MZALI
invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Mohammed Mzali, premier ministre de Tunisie, qui a été reçu par M. François Mitterrand vendredi 15 mars, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 17 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Mzali, qui avait obtenu après la guerre une licence de philosophie à la Sorbonne, y recevra samedi la médaille de la Chancellerie des universités de Paris. Au « Grand Jury RTL-*le Monde* » le premier ministre répondra aux questions de Jacques Amalric et de Paul Balta du *Monde* et de Christian Malar et de Christian Menanteau de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

LES PRIX EN FÉVRIER : + 0,5 %

L'indice des prix à la consommation a augmenté en février de 0,5 % selon la première estimation publiée par l'INSEE ce vendredi 15 mars. Cette hausse est inférieure à celle de février 1984 (0,6 %) et fait suite à une hausse équivalente de 0,5 % en janvier. Le second mois de l'année est pourtant généralement celui où se répercutent les augmentations de tarifs publics intervenues en janvier.

Il faut remonter à février 1973 pour trouver une hausse inférieure à celle qui vient d'être annoncée. Les premiers calculs font apparaître que les prix ont moins augmenté en France ces derniers mois que dans les principaux pays industrialisés, qui enregistrent une hausse moyenne de 0,6 %. En un an, de février 1984 à février 1985, la hausse des prix a été de 6,4 %.

HAUSSE DU PRIX DE L'IVG

Le *Journal officiel* du 15 mars publie un arrêté du ministère des affaires sociales qui modifie le prix des soins et de l'hospitalisation pour une interruption volontaire de grossesse.

Dans le secteur privé, le coût de l'intervention ne change pas (349 F), tandis que l'anesthésie générale passe de 287,50 F à 291,25 F. Le prix d'une hospitalisation de 12 heures passe de 382 F à 401 F. L'hospitalisation de 12 heures à 24 heures de 541 F à 569 F.

Dans le secteur public, l'intervention sans anesthésie, avec 12 heures d'hospitalisation, passe de 812 F à 835,50 F et avec anesthésie de 1 099,50 F à 1 126,75 F. L'IVG avec anesthésie et 24 heures d'hospitalisation passe de 1 258,50 F à 1 294,75 F.

L'affaire Villemin

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE NANCY APPELLE LA PRESSE A LA RÉSERVE

Le procureur général de la cour d'appel de Nancy, M. Roger Descharmes, a lancé, vendredi 15 mars, un appel à la presse à propos de l'enquête sur la mort de Grégory Villemin, quatre ans et demi. Il lui demande, « *devant la multiplication des rumeurs faisant état d'un prochain rebondissement de l'affaire du meurtre du jeune Grégory Villemin* », d'observer, « *dans toute la limite compatible avec les exigences de l'information du public, la réserve qu'impose une affaire particulièrement douloureuse par l'âge de la victime et les circonstances de sa mort* ». Le procureur général rappelle que « *la liberté de la presse, liberté fondamentale, doit s'exercer dans le respect des droits et de la dignité des personnes, et se concilier avec la nécessité de faire progresser, dans la sérénité, la difficile recherche de la vérité* ».

La semaine dernière, les avocats de M. Bernard Laroche, inculpé d'assassinat dans cette affaire, et qui *a été remis en liberté le 4 février* dernier après trois mois de détention, avaient réclamé la publication du rapport des experts en écriture que l'instruction avait sollicité pour démasquer l'auteur des lettres anonymes. Le juge d'instruction, *M. Jean-Michel Lambert*, nous a fait savoir qu'il n'a pas l'intention de rendre publiques ces conclusions. Il les notifiera, cependant, à l'inculpé et à ses avocats, comme il y est tenu par le code de procédure pénale.

Le numéro du « Monde » daté 15 mars 1985 a été tiré à 448 731 exemplaires

Sur le vif
Sarraute

Il y a un type aux Etats-Unis, il a réussi un coup génial. Il a envoyé à un tas de gens célèbres une lettre standard, imitant une écriture d'enfant, bourrée de fautes d'orthographe : cher monsieur Caspar Weinberger, chère madame Germaine Greer, j'ai neuf ans, je m'appelle aussi Caspar, je m'appelle aussi Germaine. Je supporte pas. C'est mon papa qui m'a donné ce prénom-là. Il est mort. Je ne peux pas lui demander pourquoi il m'a fait ça. Alors, s'il vous plaît, aidez-moi. Dites-moi comment répondre aux petits copains qui se moquent de moi en classe.

Ils lui ont tous répondu comme des dingues, longuement, sérieusement – ça va paraître en bouquin, – ils lui ont fait des confidences renversantes. D'habitude on ne les balance qu'allongé sur le divan du psy. Et, encore, il ne s'agissait que du prénom. Ça peut toujours se changer, se diminuer, s'arranger. Le nom, c'est bien autre chose. Le mien, Sarraute, Carotte, Ça rote, je l'aurais volontiers échangé pour un autre à l'école. Maintenant, au contraire, j'y tiens, j'en suis fière, je n'aurais pas détesté voir mes gosses le porter.

C'est d'ailleurs le grand truc en ce moment. Et pas seulement chez nous, chez tous nos voisins, l'Espagne exceptée – là, c'est déjà fait, – permettre aux femmes de transmettre leur nom à leurs enfants en l'accolant à celui du père. Moi je suis d'accord. Pas tellement pour extirper ce dernier reliquat du partriarcat, non, pour provoquer des drames, des querelles, j'adore ça, des scènes de ménage, des brouilles homériques.

Superbe bagarre en perspective : pourquoi il s'appellerait Delamare-Sarraute et pas Sarraute-Delamare, ce petit, tu peux me dire ? Mettons que je gagne la première manche, imaginez ma tête le jour où mon Sarraute-Delamare épousant une Meunier-Dumoulin devra larguer deux de ces quatre noms : désolé, maman, mais Sarraute, tu comprends... Je comprendrais pas bien. Et si, au lieu de Sarraute, je m'appelais Rabinovitch ou Ben Salam, je comprendrais peut-être mieux, mais je le prendrais plus mal.

Non, il faut savoir ce qu'on veut, aller jusqu'au bout des choses et suivre l'exemple d'Israël en matière de religion. La seule filiation dont on soit sûr, c'est celle de la mère. Le père, ça peut être n'importe qui, allez savoir. Alors, son nom, il peut se le garder. A nous de donner le nôtre. Pour changer.

CLAUDE SARRAUTE.

Aux Etats-Unis

LES SÉNATEURS PROPOSENT UNE SENSIBLE RÉDUCTION DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Nouvelles péripéties pour le budget des Etats-Unis : la commission budgétaire du Sénat vient de rejeter en bloc – par 16 voix contre 4 – le projet de loi des finances pour 1986 élaboré par l'administration. Alors que M. Reagan a souligné qu'il opposerait son veto à toute proposition prévoyant une augmentation des impôts, cette commission a ensuite été saisie par les républicains d'un texte comportant 55 milliards de dollars de réduction des dépenses.

Ce document comporte un gel des versements de sécurité sociale, ainsi qu'une révision à la baisse des dépenses militaires. La différence porte sur 80 milliards en trois ans par rapport au projet présidentiel, le budget du Pentagone ne devant progresser que du montant de l'inflation. Il s'agirait de ramener le déficit budgétaire à 172 milliards de dollars pour 1986, contre 227 milliards initialement envisagés.

La commission budgétaire a approuvé, par 11 voix contre 9, ce projet de réduction du déficit budgétaire. Selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Lassy Speakes, le président des Etats-Unis s'est félicité de l'attitude des sénateurs, notamment sur la nécessité de s'abstenir de toute majoration fiscale.

En République fédérale

LA NÉGATION DES CRIMES NAZIS SERA CONSIDÉRÉE COMME UN DÉLIT

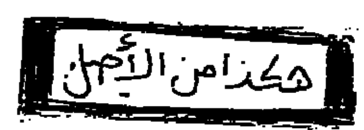
(De notre correspondant.)

Bonn. - Le « mensonge d'Auschwitz », c'est-à-dire la négation de l'extermination des juifs par les nazis, sera considéré comme un délit en République fédérale. Un projet de loi prévoit que les autorités judiciaires devront entamer des poursuites si une personne qui « *a trouvé la mort, victime de la violence et de l'arbitraire du national-socialisme ou d'autres* » est calomniée, diffamée ou discréditée.

Ce compromis, arrêté jeudi par les trois partis de la coalition au pouvoir et vivement critiqué par le président de la communauté juive de Berlin-Ouest, met un terme à un long débat. C'est le gouvernement dirigé par l'ancien chancelier Schmidt qui avait déposé un projet de loi stipulant que le « mensonge d'Auschwitz » constituait un délit. Ce projet a été critiqué par certains secteurs du Parti chrétien-démocrate au pouvoir qui lui reprochaient de ne faire référence qu'aux crimes nazis et de ne pas s'appliquer aux diffamateurs des victimes des dictatures communistes.

Le compromis finalement accepté par le Parti libéral (partenaire du gouvernement qui défendait la version initiale du projet) fait droit à ces critiques. H. de B.

A B C D E F G



Le Monde

Loisirs

FRILET/SIPA

Supplément au nº 12481. Ne peut être vendu séparément. Samedi 16 mars 1985.

Les Philippines en s'arrêtant à Palawan

Dans l'archipel, une île restée sauvage.



PRILLET/SIPA

ON ne peut y échapper : le voyage aux Philippines commence fatalement par une déception. Manille, la capitale, ne vaut pas les vingt heures et plus d'avion qu'il faut endurer pour gagner l'archipel aux sept mille îles. Manille, au nom chantant qui rime avec les épices et le tabac, Manille l'indolente, dont on vantait, naguère, les langoureux couchers de soleil, c'est fini. Une cité grise et tentaculaire de huit millions d'habitants, une circulation qui vous prend à la gorge dans la touffeur tropicale, au point qu'on n'en voit même plus ces extraordinaires *jeepneys* de carnaval qui, normalement, devraient donner à la rue sa chaleur et son éclat. Un *jeepney*, c'est une curiosité et même une œuvre d'art : une jeep à châssis long, carrossée comme une *custom car* californienne et aussi richement ornée qu'un camion afghan ou une charrette sicilienne. Deux ou trois *jeepneys*, c'est amusant. On croirait presque un convoi pour touristes. Mais des centaines de *jeepneys* qui pétaradent à la queue-leu-leu dans une demi-brume de gazole, c'est infernal.

A moins de rester au frais dans son palace du boulevard Roxas à contempler la mer, à moins encore de chercher les émois charnels des fameux (?) trottoirs de Manille – mais alors on n'a le choix qu'entre un Pigalle bien policé, presque prude, et des faubourgs perdus pour pédophiles, – il faut très vite quitter la ville.

Manille partage en effet avec Berlin et Varsovie le record des capitales les plus détruites au cours de la dernière guerre. D'abord en 1941 par les Japonais. Ensuite par les Américains en 1945. C'est dire qu'il ne reste plus grand-chose d'*Intramuros*, la vieille cité espagnole, sinon précisément les murs. La cathédrale, emportée jadis par un typhon, puis détruite à trois reprises par des tremblements de terre, a finalement été reconstruite en 1958 – après avoir été rasée par les bombardements de 1945. Le seul vestige authentique, l'église Saint-Augustin, possède un cloître du seizième siècle à toit de tôle ondulée, et les trois maisons anciennes qui lui font face sont des reconstitutions intégrales, véritables musées éducatifs à l'américaine...

Manille, c'est Athènes sans l'Acropole. Il faut la fuir pour les îles. Heureusement, on n'a que l'embarras du choix dans cet archipel qui compte très précisément sept mille cent sept îles et îlots (deux fois plus que la Grèce, moitié moins que l'Indonésie). Peut-être devra-t-on faire l'impasse sur Mindanao, la grande île du sud, que les organisateurs de circuits évitent pour des raisons de sécurité : maquisards communistes et rebelles musulmans y font régner un climat peu propice à la détente et aux vacances. Mais elle n'est pas interdite aux amateurs d'aventure.

Pour se dépayser complètement, pourquoi ne pas aller d'emblée dans l'île la plus sauvage, la plus primitive : Palawan ? Cette longue échine montagneuse, qui forme trait d'union entre Manille et Bornéo, recèle des trésors encore insoupçonnés. C'est en effet dans ces montagnes couvertes de jungle que l'on a découvert, en 1978, un groupe troglodyte vivant à l'âge de pierre, les Taot Batos, reclus dans les cavernes d'un volcan éteint. D'autres surprises, sans doute, attendent le visiteur curieux, car Palawan ne comporte qu'une route et quelques pistes.

Puerto-Princesa, la capitale de l'île, est quant à elle tout à fait accueillante. Une cathédrale éclatante de blancheur (moderne) ; un marché des plus pittoresques où l'on trouve pêle-mêle épices et racines séchées, sandales en plastique, vannerie en tout genre, crabes, crevettes et poissons, perroquets aux flancs irisés ; des rues envahies de *tricycles* – motos japonaises avec side-car entièrement recarrossées, festonnées de pompons et guirlandes, habillées de formules ronflantes et de chromos pieux. Dans la baie, cernée de monts aux fines découpures, les pêcheurs sillonnent la mer sur leurs bancas (pirogues à balanciers). Eux ne s'intéressent qu'aux poissons, qu'ils rabattent dans des parcs de bambous en forme de flèches géantes *(fish corral)*. Mais les plongeurs peuvent trouver là des bouquets de coraux et, parfois, ces superbes conques *(tridacna gigas)* dont on fait chez nous les bénitiers de cathédrale.

Des petits hôtels de la ville ou, à l'écart, du complexe hôtelier Rafols (climatisé et tout confort), on peut rayonner au choix pour des excursions de la journée : farniente sur l'île de Cowrie, couché sur *le sable blanc, entre coraux et* palétuviers ; pêche en mer ; descente en banca de la « plus longue rivière souterraine du monde » (plus de 8 kilomètres sous des voûtes de calcaire hérissées de stalactites et de chauves-souris), de la jungle à la mer ; visite de la « colonie pénale » d'Iwahig, une ferme modèle où les bagnards purgent leur peine en milieu ouvert ; ou encore un *jungle trek* que l'on présente aux touristes américains comme l'occasion unique de rencontrer des tribus sauvages où les femmes sont *topless* et les hommes pourvus de cache-sexe en écorce malaxée...

Le *jungle trek*, en fait, consiste à faire deux heures de piste poussiéreuse en jeepney, parmi les plantations de noix de cajou et les églises de brousse en tôle ondulée, puis une heure de marche le long d'un torrent presque à sec. Au bout du chemin, la récompense : quelques paillotes sommaires où vivent trois ou quatre familles de Batac – une tribu primitive qui nomadise dans la forêt, en quête de rotin et surtout de café, les deux monnaies d'échange. Le guide a prévenu : il faut offrir des cadeaux. Bonbons pour les enfants, sacs de sucre et tabac à chiquer pour les adultes. Les Batac sont de vrais sauvages, qui ne demandent rien à personne et ignorent même le touriste voyeur, tout heureux, lui, de pouvoir photographier à loisir sans être harcelé par les enfants, sans le moindre *« give me peso »* qui n'a pas cours dans la jungle.

Dans les montagnes du nord de l'archipel, au cœur de l'île de Luzon, on trouve aussi des peuples primitifs. Les Bontoc et les Ifugao, par exemple, ont toujours résisté aux Espagnols, et même aux Japonais pendant la guerre. Ils n'ont succombé qu'aux missionnaires américains, qui ont construit partout églises et terrains de basket – les deux vont ensemble aux Philippines. Les femmes, vêtues seulement d'une jupe tissée et la chevelure retenue

Carnet de route

De Paris partent des vols Air France, via Dharan, Karachi (lundi), *New-Delhi* (samedi) et Bangkok. La compagnie Philippine Airlines assure chaque dimanche un vol Londres, Paris, Zurich, Dubai, Bangkok, Manille, en Boeing 747 (et retour). Ce vol comprend une classe économique, une classe affaire et une première classe avec de vrais lits. Le vol aller-retour Paris-Manille le moins cher (entre une semaine et 45 jours de séjour aux Philippines) coûte 7 275 F.

Les formalités d'entrée sont réduites au minimum puisque, de la part des voyageurs d'Europe occidentale, il n'est exigé ni visa ni carnet de vaccination. Il n'est même pas indispensable de se munir de dollars, car les francs sont acceptés dans les banques et les hôtels à un cours aussi avantageux (un peso pour 55 centimes français environ).

La meilleure saison, du point de vue climatique, est de novembre à avril (saison sèche). Mars et avril sont chauds, mais la montagne et le littoral restent aérés, voire frais en altitude.

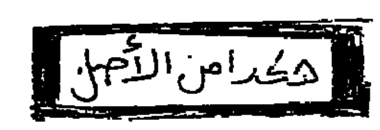
La langue d'usage, en dehors des multiples dialectes locaux, est l'anglais. Les Philippines se vantent d'être *« la troisième nation anglophone du monde »* (après les Etats-Unis et l'Angleterre, mais avant l'Inde). Même dans les villages les plus reculés, il y a toujours quelques anglophones.

L'hôtellerie est de bonne qualité, depuis le palace cinq étoiles comme le Manila Hôtel de Manille jusqu'aux hôtels touristiques et aux auberges rustiques (type *lodge*). Les établissements fonctionnent à l'américaine : restaurants sombres et climatisés, breakfast copieux.

La compagnie Philippine Airlines organise sur place des circuits de trois à huit jours, avec des réductions importantes sur ses lignes intérieures lorsqu'on a emprunté ses vols internationaux *(Swingaround Philippines)*. Un circuit de huit jours avec sept nuits d'hôtel revient à une dépense de 370 à 450 dollars, selon les destinations. Renseignements : Philippine Airlines, 114, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 359-20-33 et 359-43-21 (réservations).

Pour toute information touristique, on peut consulter les services culturels de l'ambassade des Philippines, 26, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 261-20-45.

Parmi les guides utiles pour emporter en voyage, il existe un *Philippines*, de Nagel (Encyclopédie du voyage), éditions Nagel (362 p., avec de nombreux plans et cartes) et un guide poche-voyage intitulé *Mabuhay Philippines*, aux Editions Marcus (64 p. avec dessins et photos).

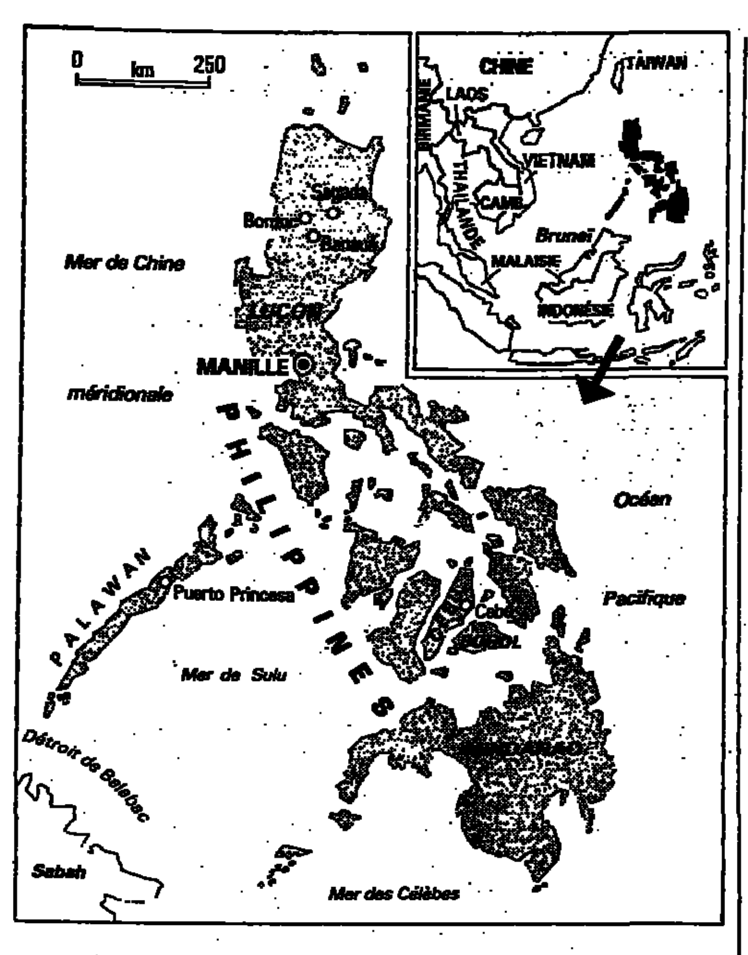


par un serre-tête en vertèbres de serpent, ont dû se plier au port du corsage pour faire plaisir aux missionnaires, mais elles fument encore la pipe et, parfois, d'énormes cigares. Pour les touristes, elles acceptent de danser le soir à l'hôtel au coin d'un bon feu – il ne fait pas chaud la nuit à 2 500 mètres d'altitude. Le clou du spectacle est la séance de massage publique : pendant que la femme vous plante ses doigts dans la nuque et vous pétrit la chevelure, un homme vous caresse la plante des pieds aves des baguettes. Chatouilles insoutenables ! Aucun touriste n'y résiste. La séance se termine en immense fou rire.

On ne peut quitter ces montagnes couvertes de pins sans une visite à Sagada, village de tôle envahi de routards et de hippies (il en reste !), fameux pour ses rites funéraires du fond des âges. On y place les morts dans des cercueils suspendus à flanc de falaise ou entassés dans des entrées de grotte. La découverte de ces sombres nécropoles à la lueur des torches, c'est le frisson garanti.

La descente sur Manille (six à huit heures de route) se fait par les fameuses rizières en terrasses de Banaué. Le spectacle de ces « escaliers du ciel » qui découpent la montagne en gradins multicolores, du jaune glauque au vert tendre, est un des plus beaux qu'il soit donné de voir aux Philippines. Il témoigne du travail séculaire des hommes, de l'acharnement à vivre en terrain hostile, de l'ingéniosité des paysans qui s'improvisent hydrauliciens.

Mais il est temps de gagner des contrées moins sauvages, plus reposantes. L'île de Bohol, par exemple, à une encâblure de Cebu, la plus ancienne ville des Philippines, là-même où accosta (et fut tué) Magellan. On y découvre ces étonnantes *« chocolate hills »*, collines calcaires que l'érosion karstique a transformées en mamelons parfaitement réguliers, verts en saison des pluies et d'un brun chocolat à la fin de la saison sèche.



Le littoral de Bohol n'est qu'une succession de plages, de villages de pêcheurs et d'églises espagnoles. A Baclayon, on trouve la plus ancienne de l'archipel (1595). Les enfants s'y confessent en longues files, garçons d'un côté, filles de l'autre, avec au milieu un curé en soutane blanche qui se penche alternativement à gauche et à droite, insoucieux des chiens qui errent et des coqs qui poussent leur chant de guerre – tous les coqs, aux Philippines, sont des animaux de combat.



Parmi les villages de pêcheurs, on a dressé les paillotes d'un *beach club* ou d'un *divers lodge* (club de plongée), entre sable blanc et cocotiers. Paradis de carte postale où l'on sirote son *golden coconut* (punch à la noix de coco, au citron vert et aux fruits tropicaux) sur fond de guitare hispano-hawaïenne. Paradis de l'amateur de coquillages et de coraux, qui n'a qu'à se baisser pour en ramasser sur le sable à marée basse. Cônes, porcelaines, buccins, murex, tout finit par échouer sur la plage. Pour ceux qui veulent les attraper vivants, coquille intacte, on organise des plongées de nuit, avec ou sans bouteilles. Les paresseux peuvent se contenter de les acheter. On les vend ici au kilo.

Le soir, lorsque le soleil flamboie au-dessus du lagon et que les pêcheurs ont rentré leurs *bancas*, les guitaristes reviennent pour égrener leur répertoire, en tagalog, espagnol et surtout anglais. On déguste l'*adobo* (poulet et porc assaisonné d'ail, de vinaigre et d'huile de soja), les crevettes géantes ou le *lapu-lapu* (succulent poisson). On boit du punch et de la bière San Miguel (la boisson nationale philippine, avec l'inévitable Coca-Cola), on savoure le charme de la nuit tropicale. Ni moustiques ni climatisation dans les bungalows. L'air est presque frais. On oublie Manille et sa touffeur, ses jeepneys fébriles, ses palaces climatisés, ses agents de sécurité à tous les pas de porte. On est en vacances.

ROGER CANS.

Partir

L'aventure au salon

1960 : 50 000 randonneurs ; 1982 : 3 millions. Deux chiffres qui traduisent l'engouement pour la pratique de la randonnée et du tourisme sportif. Cela méritait bien un rendez-vous annuel. C'est chose faite avec le premier Salon des randonneurs et de l'aventure sportive qui se tiendra du 22 au 27 mars à la Porte de Versailles, à Paris. Les visiteurs s'y verront proposer une découverte complète et vivante des diverses formes de ce nouveau tourisme : randonnée pédestre, cyclotourisme, canoë-kayak, randonnée équestre, alpinisme, moto tout terrain et voile.

● **Salon des randonnées et de l'aventure sportive**, du 22 au 27 mars au Parc des expositions de la Porte de Versailles. De 10 h à 19 h. Entrée : 30 F (25 F tarif réduit et 16 F aux moins de 17 ans.)

Gala de l'Aventure

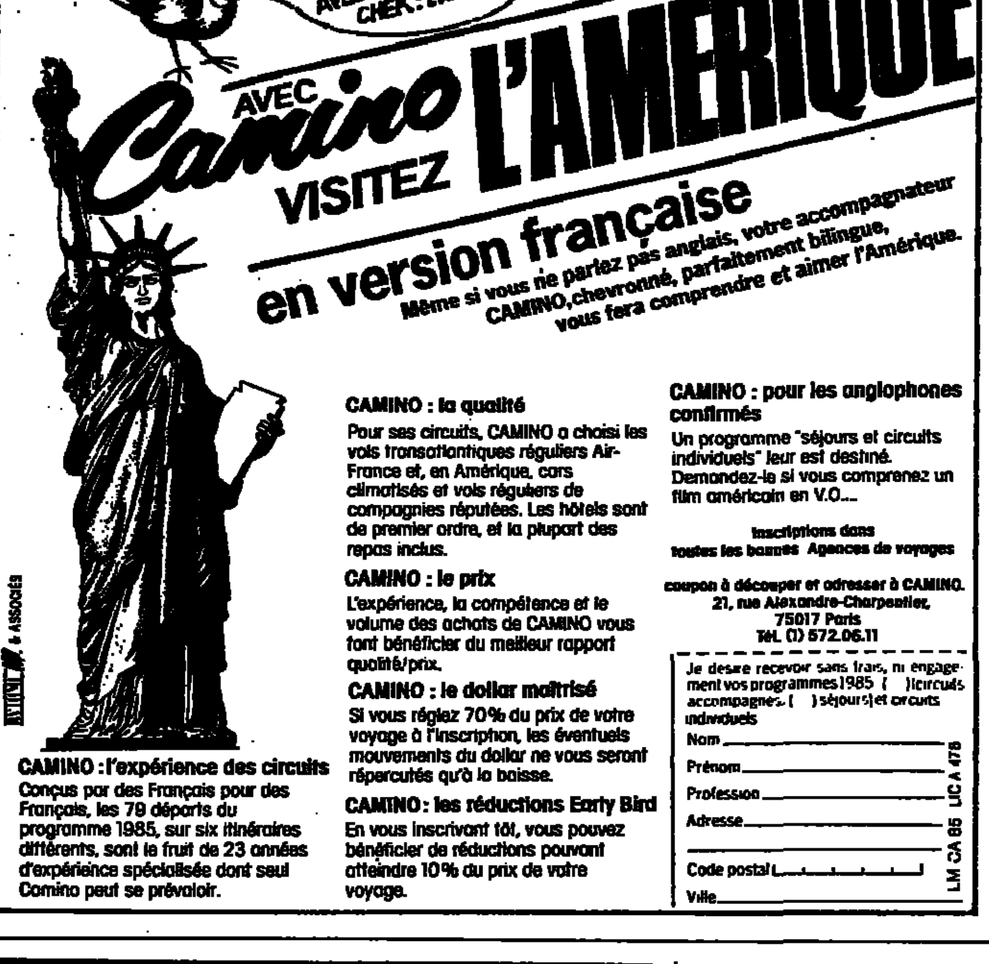
Avec le retour du printemps, revient également l'envie de bouger, de parcourir le monde, de sortir du quotidien. A ceux qui rêvent ainsi d'évasion, le Gala de l'Aventure offre le lieu de « toutes les aventures ». En deux volets. D'une part la présentation, par les fédérations, associations, éditeurs et sociétés, de leurs activités et produits ; d'autre part la projection, dans le cadre d'un grand festival, de nombreux films d'aventures traitant notamment de la course transatlantique Québec-Saint-Malo et de la traversée de l'Atlantique en avion monomoteur.

● **Palais des Congrès**, niveau 3, Porte Maillot, Paris. Les 29 et 30 mars. Entrée : 50 F ou 35 F avec des cartes disponibles notamment à la FNAC.

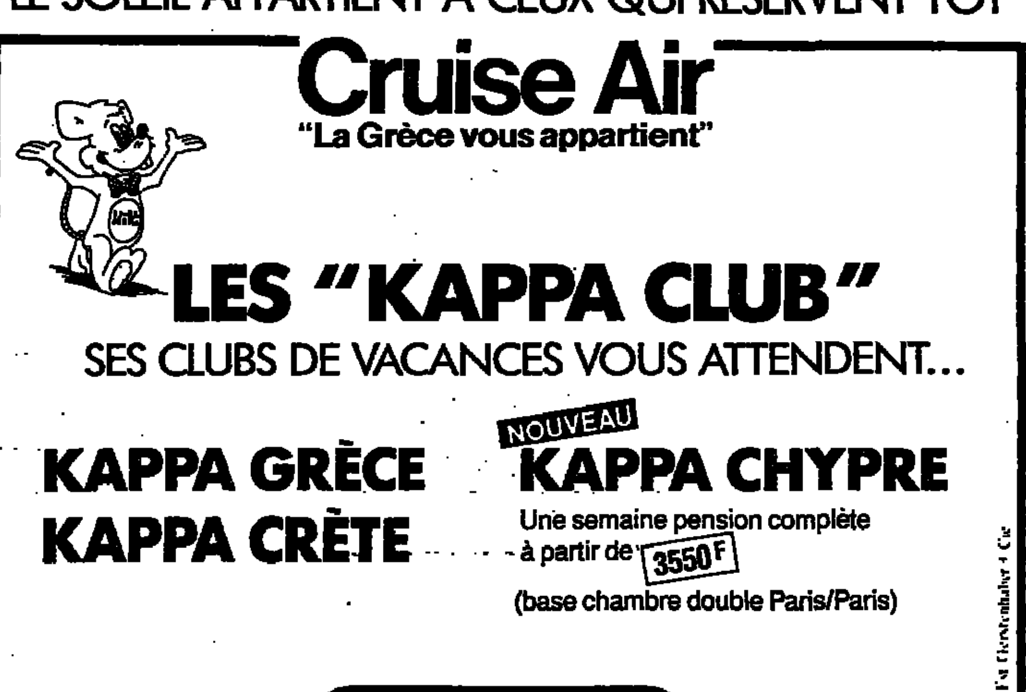
Le choc des images

A défaut (ou avant) de partir on peut rêver. Sur des images, par exemple, telles que celles offertes par les reportages-spectacles de Pierre Brouwers. Des documents d'une heure trente chacun dont deux montages audiovisuels : l'un sur les Etats-Unis (une approche inédite de la société américaine à travers New-York et Los Angelès) ; l'autre sur le Canada (Québec et Ontario). Une volonté de se démarquer du « documentaire de pepa » en jouant sur les photos, la musique et le commentaire. Un pari difficile, presque tenu, mais qui n'échappe pas au risque inhérent à toute projection de diapos : engendrer une certaine lassitude. Tel n'est pas le cas, en revanche, du film présenté sur l'Australie, un document primé à Cannes en 1983.

● **Focale 5.** Pour les Etats-Unis (15, 16, 17 et 19 mars) et le Canada (15, 16, 17 mars) projections Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 75008 Paris (Rens : (1) 229-38-82). Pour l'Australie (21, 22, 23, 24 et 26 mars) à la Salle Guimet, 6 place d'Iéna, 75016 Paris (Tél. : (1) 263-05-99).









La « flotte » du pays du vin

Sur les canaux de Bourgogne.

A Châtillon-en-Bazois, dans la Nièvre, pour savoir combien de croissants il lui faudra enfourner aux premières heures de l'aube, le boulanger compte chaque soir, soigneusement, les bateaux des plaisanciers qui s'alignent au long des berges du canal du Nivernais, sous ses fenêtres !

Et il n'est pas le seul, en Bourgogne, loin s'en faut, à prendre ainsi, quotidiennement, la mesure de l'importance du trafic de ces nouveaux plaisanciers des voies d'eau. Pour d'innombrables petits commerces de village, ces étranges bateaux aux couleurs vives, ces espèces de caravanes sevrées de leur voiture et dérivant doucement au fil des canaux, c'est, en effet, la survie, l'inespérée résurrection de la boulangerie, de l'épicerie ou du petit restaurant que la lente gangrène de la désertification vouait à la mort il y a encore deux ou trois ans.


DENNIS STOCK/MAGNUM

Selon une étude publiée en 1983 par le CECOREL (1), à la demande du conseil régional de Bourgogne, ces vacanciers d'un nouveau genre laissent, chaque année, plus de 20 millions de francs, par leurs seules « dépenses quotidiennes », dans ces petits commerces du bord de l'eau. Encore ne s'agit-il que de ceux – les plus nombreux et de loin – qui louent leur bateau en Bourgogne pour parcourir quelques-uns des 1 000 kilomètres de canaux que recèle la région. Il faut également leur ajouter ceux qui ne font que la traverser (Anglais, Allemands ou Hollandais) pour relier la mer du Nord à la Méditerranée et qui dépensent en Bourgogne, chaque année, près de 2,5 millions de francs. Ajoutons-y encore les achats quotidiens de la clientèle, opulente et, fort souvent, nord-américaine, des péniches-hôtels, 1,3 million, et ce sont près de 24 millions de francs qui sont ainsi injectés dans l'économie régionale.

On comprend déjà mieux le soudain amour que la région s'est mise à porter à sa nouvelle « locomotive » du tourisme. La Bourgogne, c'est le vin, certes, mais sur guère plus de 2 % de son territoire. Et, qu'on le veuille ou non, il faudra bien se faire à l'idée que l'eau – des canaux – prenne le pas, dans les statistiques, sur l'or rouge de la « Côte ». Dans les faits, le bon sens et le pragmatisme bourguignon ont, bien évidemment, trouvé le moyen de faire bon ménage. Ainsi, au cours de la croisière organisée sur le canal de Bourgogne, se multiplient le soir, à l'étape, ou même dans la journée, entre deux « bassinées » (2), les visites de cave, dégustations et autres escapades dans le vignoble voisin.

Et comme il y a toujours, dominant le canal, un château, une abbaye ou un site, tel Alésia, qui justifie le détour, les étapes sont courtes, et les bicyclettes, qui complètent inévitablement l'équipement de base d'un *« house boat »*, souvent mises à contribution.

L'osmose s'est donc très vite faite entre une région à qui ce genre de tourisme va comme un gant et des vacanciers à la recherche d'« autre chose » que la foule des plages ou l'ennui des villes d'eau, et qui n'escomptaient pas trouver un tel dépaysement à 200 kilomètres de Paris par l'autoroute ou à 1 h 30 par le TGV.

Tout ne va pas cependant pour le mieux dans le meilleur des mondes des « plaisanciers ». Car, si la « flotte » bourguignonne ne compte pas moins de cinq cents à six cents bateaux répartis sur une trentaine de bases de location, les trente sociétés à qui ils appartiennent doivent gagner leur vie. Et si tel est bien le cas pour la société hollandaise, les huit sociétés anglaises et la société suisse, à elles seules, revendiquent la propriété de près de la moitié de cette flottille ; les dix-huit sociétés françaises, à trois ou quatre exceptions près, ne parviennent pas quant à elles à un taux de rotation suffisant pour « équilibrer ». Etrangers comme Bourguignons s'accordent à reconnaître qu'il faut « tourner » dix-huit à dix-neuf semaines par saison pour rentabiliser les équipements. Mais alors que les Anglo-Saxons parviennent à une moyenne de vingt et une semaines, les petits loueurs bourguignons, eux, ne dépassent pas quinze à seize semaines. Les moyens de promotion considérables dont disposent les « étrangers » comme les habitudes britanniques de « naviguer » hors saison expliquent ce décalage ainsi que les prix nettement plus élevés qu'ils parviennent encore à pratiquer.

D'où la création l'an dernier d'une « centrale de réservation », au siège de la maison du tourisme, à Auxerre. Quelque trois cent cinquante bateaux, sur les cinq cents à six cents bateaux de la flotte régionale, se sont ainsi inscrits sur les listes ouvertes par Jean-Claude Raby (le directeur d'Yonne Tourisme), véritable cheville ouvrière du loisir fluvial en Bourgogne. Pour la première saison, son équipe et lui ont trouvé environ cinq cents semaines de locations supplémentaires. *« Dérisoire,* dit-il modestement, *dans la mesure où cela représente une semaine de location en moyenne par bateau existant sur nos canaux. » « Mais,* ajoute-t-il, *cette semaine peut souvent assurer la survie de petites sociétés sans réels moyens de promotion. »* Il leur en aura coûté 8 % du chiffre d'affaires concerné. Et l'on espère doubler rapidement ce chiffre. *« Si l'on arrive à mille semaines par saison,* estime Jean-Claude Raby, *nous autofinancerons et nous pourrons nous lancer dans de plus vastes opérations de promotion. »*

Ce n'est pas Pierre Jabouin qui s'en plaindra. Electronicien, ingénieur commercial chez CII-Honeywell Bull, l'envie l'a pris, un jour, de voler de ses propres ailes... Parce qu'un ami lui avait fait goûter les charmes de la navigation sur le canal du Nivernais, ce Berrichon décidait de se lancer dans la fabrication de *« house boats »*, dont les Anglais, à l'époque, détenaient le monopole. Plaisir France existe depuis 1981. Installée à Bazarnes, dans l'Yonne, au milieu d'une extraordinaire pépinière de petites entreprises récentes, la société tourne bien. Mais elle tournerait encore mieux si le tourisme fluvial ne souffrait pas, comme beaucoup d'autres activités du même genre, en France, d'une période de fonctionnement trop courte.

82 millions de francs de chiffre d'affaires en 1983, correspondant, globalement, à 42 millions de valeur ajoutée ; cent soixante-sept emplois créés ou sauvés grâce à la construction et à la location de bateaux, une activité qui, au total, sur la région, fait vivre près de trois cents personnes. Ainsi le tourisme fluvial a-t-il pris, en Bourgogne, un poids économique d'ores et déjà suffisant pour ne plus être considéré comme quantité négligeable. L'enquête du CECOREL l'a prouvé.

Et le contrat de plan Etat-région signé en mai dernier l'a confirmé en faisant figurer le loisir fluvial en bonne place parmi ses grandes priorités. D'ici à 1988, l'Etat consacrera 7,5 millions de francs à son développement et la région 5 millions.

Reste à savoir si cela suffira à convaincre les Français du charme de la navigation printanière et automnale.

DIDIER CORNAILLE.

(1) CECOREL : Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisir.

(2) Bassinée : passage d'écluse. Quand les bateaux sont nombreux sur une section du canal, l'attente est parfois longue !

Partir

La Bretagne des canaux

Il n'y a pas que la mer en Bretagne ! L'intérieur du massif armoricain vaut aussi la visite, et les canaux constituent une voie de pénétration originale. Six cents kilomètres de voies navigables permettent de sillonner le pays, à bord de bateaux fluviaux proposés en location par une vingtaine de sociétés. Cela représente une flotte de 150 unités, répartie pour l'essentiel le long du canal de Nantes à Brest, la Vilaine et le canal d'Ille et Rance.

• Documentation complète (adresse, prix, conseils...) sur la Bretagne des canaux, auprès du Comité régional de tourisme, BP 4175, 3, rue d'Espagne – 35041 Rennes CEDEX.

La Roumanie à fleur d'eau

Une balade peu ordinaire. Une semaine en péniche sur le delta du Danube. Pour se reposer après la visite des Carpates ou des célèbres monastères. Huit jours, tout compris, 4 740 francs.

• Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 273-25-25.

Voies de France

LA France offre 8 500 kilomètres de voies navigables pour la plaisance fluviale, que l'on peut partager en huit régions distinctes.

Alsace-Lorraine : 300 kilomètres navigables, et peu de loueurs. Vous y naviguerez au calme. Nos adresses : Blakes, 67, rue Condorcet, 75009 Paris. Tél. : (1) 878-46-21. Navig France, 102, rue du Canal, 57820 Lutzelbourg. Tél. : (8) 725-37-07. Aluitel (centrale de réservation), 2, rue des Alliés, 57050 Metz. Tél. (8) 732-21-22.

Bourgogne : 750 kilomètres à parcourir, à bord des bateaux proposés par une bonne trentaine de loueurs. Vous y rencontrerez du monde, mais quelles dégustations en perpective. Pour choisir votre loueur, le mieux est de constater la centrale de réservation mise en place par Bourgogne voies navigables, 1, quai de la République, 89000 Auxerre. Tél. : (86) 52-26-27 et 52-18-99.

Bretagne : le canal d'Ille et Race et la Vilaine, le canal de Nantes à Brest et le Blavet représentent 550 kilomètres, à travers des régions de caractères très différents. Nos adresses : Comité de promotion touristique des canaux bretons, 3, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes. Tél. : (99) 79-36-26. Blueline, port de plaisance, 35380 Messac. Tél. : (99) 34-60-11. Quiztour, 19, rue d'Athènes, 75009 Paris. Tél. : (1) 874-75-30.

Charente : la Sèvre niortaise et la Charente offrent 280 kilomètres de balade, peu d'écluses et des eaux particulièrement propres. Nos adresses : Brilhaut plaisance, 137, rue de Bretagne, 53000 Laval. Tél. : (43) 69-19-00. Charente plaisance, Maison éclusière de garde moulin Sainte-Brice, 16100 Cognac. Tél. : (45) 32-52-37.

Ile-de-France : un trafic marchand important sur un réseau de 500 kilomètres. L'Oise, la Marne et le canal de l'Ourcq permettent de très beaux week-ends. Nos adresses : Europ yachting, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. Tél. : (1) 526-10-31. Locaboat plaisance, quai du Port-au-Bois, 89300 Joigny. Tél. : (86) 62-06-14. Champagne Cruiser Line, 198, avenue de la Victoire, 77100 Meaux. Tél. : (6) 433-09-47.

Maine : 250 kilomètres de rivières propres dans une campagne paisible. Il existe une centrale de réservation qui pourra vous renseigner sur la quinzaine de loueurs qui travaillent dans cette zone : Maine réservations, BP 2207, 49022 Angers. Tél. : (41) 88.99.38.

Midi : entre Bordeaux et Arles s'étendent 700 kilomètres de canaux, parmi des paysages très divers, mais toujours ensoleillés. Nos adresses : Beaver Fleet, port Cassafières, La Redoute Plage, 34420 Portiragnes. Tél. : (67) 90-91-70. Camargue Cruisers, 67, rue Condorcet, 75009 Paris. Tél. : (1) 878-42-26. Gironde plaisance, 42, rue des Sablières, 33210 Langon. Tél. : (56) 63-06-45. Rivetour, 8, rue Domat, 75005 Paris. Tél. : (1) 329-30-30.

Nord : des canaux fréquentés par un trafic commercial intense, et une alternance de paysages industriels, ou miraculeusement préservés. Nos adresses : Corse évasion, 9, avenue du Général-de-Gaulle, 08200 Sedan. Tél. : (24) 27-22-75. Plaisance Loisir, 117, rue de Clemenceau, 59130 Wattignies. Tél. : (20) 95-21-06.

D.L.B.

Sur la Franche-Comté

340 kilomètres d'eau.

AVEC quelque 340 kilomètres de voies navigables, la Franche-Comté fait, sans le savoir, du tourisme fluvial depuis que les Suisses, les Allemands, les Belges, les Hollandais, voire les Scandinaves, connaissent la Méditerranée. Les deux rivières (la Saône et le Doubs) qui traversent cette région pour se rejoindre en Bourgogne sont en effet des voies de passage quasi obligatoires pour les plaisanciers du nord de l'Europe qui choisissent de gagner la grande bleue par les chemins d'eau. Quelques rares propriétaires de bateau, de ceux qui, année après année, vont en musardant sur les rivières et canaux vivre la grande aventure des découvreurs de rives nouvelles, connaissent aussi cette région franc-comtoise qui sert de trait d'union entre l'Alsace et la Bourgogne.

Le fait que sur les cartes le Doubs soit, le plus souvent, éclipsé par le canal du Rhône au Rhin, n'a certes pas encouragé les vacanciers nautiques à tenter une expédition sur cette voie d'eau. Il a fallu, par exemple, les hasards d'une rencontre avec un navigateur britannique, le long d'un quai brumeux, et une de ces discussions qui, la nuit venue, se prolongent tardivement au lent clapotis du canal pour que tel journaliste belge, vieux loup de rivière, bourlingueur effréné de « terres nautiques », se risque sur ce qu'il croyait être une sorte de grande rigole bétonnée charriant des convois poussés de 4000 tonnes. Il s'est trouvé tellement étonné de naviguer entre des falaises sauvages, sur une rivière naturelle, quelquefois relayée par les tronçons centenaires du canal Freycinet, qu'il n'a pu se retenir d'adresser une lettre de douze pages au Groupement pour le tourisme fluvial en Franche-Comté (association qui, depuis 1980, réunit collectivités locales, organismes économiques et touristiques, administration et usagers), puis de publier un reportage dans l'excellente revue *Fluvial*. Son impression, confirmée d'ailleurs par un récent sondage de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, désigne cette vallée du Doubs comme présentant une qualité et une variété de paysages nulle part égalées.

Hélas! Comme notre confrère le soulignait à juste titre, les services (appontement, carburant, réparation) pouvaient paraître un peu légers en dépit d'aménagements réalisés à Dole (Jura), à Besançon ou à Montbéliard (Doubs). Depuis, il y a eu quelques améliorations. Le petit village d'Ougney-Douvot, près de Baume-les-Dames, a établi une halte nautique. Mais on attend du schéma régional du tourisme fluvial, souhaité à la fois par les instances régionales et l'Etat, qu'il détermine les équipements d'accueil à réaliser. Si les principales localités jalonnant l'axe du Doubs sont prêtes à accueillir des sociétés de location de *house boats*, le fait est qu'à part une expérience éphémère à Dole cette activité de location tarde à se mettre en place. On trouvera tout juste un « carabarge » à Besançon, engin relativement rustique que l'Association Doubs-Rivages a pu accueillir grâce à une bourse de la Caisse des dépôts et consignations.

La Haute-Saône est, de ce point de vue, mieux partagée. Le tourisme fluvial y est, il est vrai, pris en considération depuis plus longtemps. Le passage des clients des bases de location de la Bourgogne toute proche remontant la Saône depuis Saint-Jean-de-Losne, Seurre ou Verdun-sur-le-Doubs, a donné des idées aux élus locaux et aux responsables du tourisme. Une flotte de trente-trois bateaux habitables est proposée à la location en 1985 à partir de trois localités : Port-sur-Saône, Seveux-Savoyeux et Gray. Cela va du petit hors-bord de deux couchettes au Riv-124 de la société Rivetour (douze couchettes) en passant par le Miss-930 des Chantiers Esquerré, les pénichettes de Locaboat et les Eaux claires de Jeanneau. Des bateaux d'une nouvelle génération, mieux adaptés aux climats et aux goûts français que les productions trop typiquement britanniques dont l'Angleterre, profitant d'une carence notoire de notre industrie nautique, a couvert nos voies navigables.



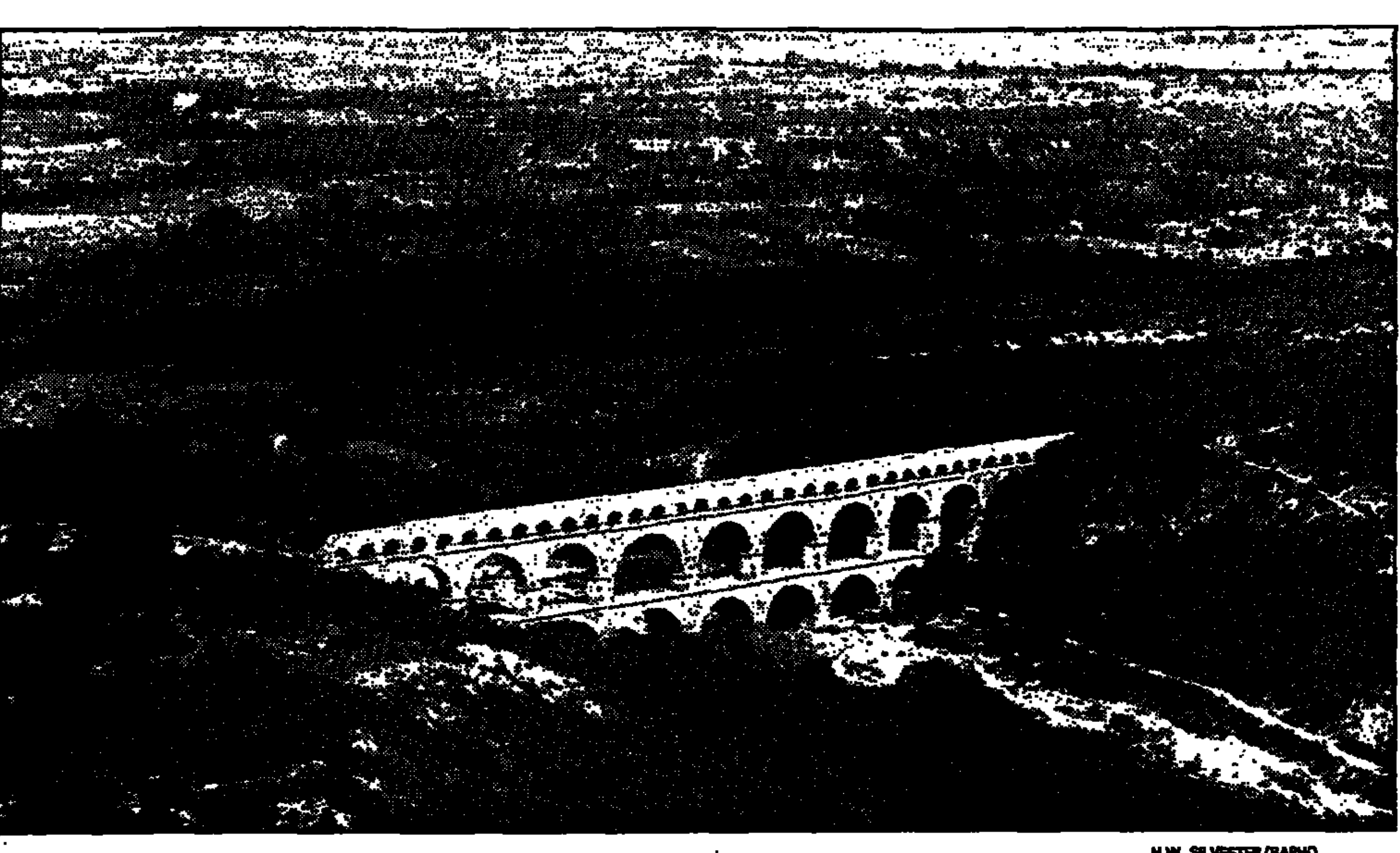
JEAN MOUGIN/VIVA

CLAUDE FABERT.

● **Tous renseignements concernant le tourisme fluvial en Franche-Comté peuvent être obtenus auprès du Comité régional du tourisme, 32, rue Charles-Nodier, 25000 Besançon, ou auprès du Groupement pour le tourisme fluvial, 18, rue Ampère à Besançon.**

Coup de pioche au pont du Gard

Un musée sous les arches



H.W. SILVESTER/RAPHO

MALMENÉ par le développement anarchique de son environnement et privé de toute « *résonance culturelle* » pour le visiteur, le pont du Gard, troisième monument historique de France par son taux de fréquentation (1), pleure misère. La résolution du conseil général du département de créer un musée souterrain au pied de l'aqueduc romain est donc la bienvenue. Pour mener à bien cette affaire, l'assemblée départementale a voté lors de sa récente session budgétaire un crédit d'étude de 300000 F. Le premier coup de pioche pourrait être donné « *à la fin de cette année* », selon M. Michel Doustely, architecte et auteur du projet.

« *Que ne suis-je né romain!* », s'exclama Jean-Jacques Rousseau visitant le pont du Gard en 1737. Il ajoute aussitôt : « *L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappe d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive.* » Jean-Jacques, qui n'est pas à une déconvenue près, serait cependant bien surpris – et déçu – de découvrir aujourd'hui l'évolution des lieux. Ce que certains traduisent pudiquement par « *l'inquiétante prolifération de constructions et d'édicules de tous ordres* » n'est en fait que l'irruption incontrôlée de terrains de camping, de vilains cabanons et de boutiques de souvenirs et de cartes postales. *Le tout flotte, l'été,* dans une méchante odeur de merguez.

En occupant le terrain pour réaliser son ambitieux projet, M. Gilbert Baumet (n.i.), président du conseil général, espère donc mettre bon ordre à tout cela, donner « *une nouvelle jeunesse au pont du Gard* » et permettre une animation permanente de ce site exceptionnel. Le choix d'une architecture souterraine respecte l'identité du monument et l'histoire des berges du Gardon, où l'on repère de nombreuses traces d'un habitat primitif, avec notamment les grottes de Latrone et de Saint-Vedrenne.

A une centaine de mètres de l'aqueduc, sur la rive droite de la rivière, apparaît l'entrée du musée. Il s'agit essentiellement d'une sphère de 20 mètres de diamètre creusée dans le rocher. Cette coque souterraine possédera trois niveaux reliés entre eux par des escaliers. A chaque étage des panneaux et des vitrines. Le visiteur découvrira des documents relatant l'histoire de la colonisation romaine, les fonctions civile et militaire du pont du Gard, son architecture et les techniques de construction employées, ainsi que celles mises en œuvre au cours des siècles pour sa préservation et sa restauration. A cette sphère s'ajouteront un auditorium, où seront projetés des films et des diapositives sur le passé du monument, et une bibliothèque réservée aux chercheurs. Un petit sanctuaire pour la latinité.

De la sphère, le visiteur empruntera un couloir d'une soixantaine de mètres de long qui le conduira à une batterie d'ascenseurs, et gagnera ainsi la partie supérieure de l'aqueduc. L'ensemble de ce projet est estimé à 20 millions de francs.

Peint en rouge à l'époque romaine et recouvert à l'intérieur par un produit fabriqué avec de la chaux, du vin, de la graisse de porc et des figues, selon Pline l'ancien, l'élégant pont du Gard est le plus haut des aqueducs construits par les Romains (2). Doré par le soleil, patiné par les vents, cerné par l'olivier et la garrique, le savant jeu d'arches de trois étages, orné de boutisses et de claveaux, campe en solitaire hautain. L'ultime empreinte du Vieux Monde. Sur les pierres blondes, les graffiti du passé. Un compagnon du tour de France est passé par là en 1771, un lièvre, qui serait un phallus, gravé par les Romains ; et ce nom de Veranius, est-ce celui de l'architecte ?

Le pont du Gard n'est qu'un maillon du fameux aqueduc qui sur une cinquantaine de kilomètres dégringole d'Uzès à Nîmes à travers les murets brûlants, le thym et la lavande. Au temps de César Auguste, les Romains décidèrent en effet de capter les sources du val d'Eure qui jaillissent aux portes de la cité ducale pour alimenter en eau les garnisons installées à Nîmes. De ce tracé à travers la garrigue, il reste encore de solides vestiges. Des arches, des murs, un pont et des canalisations étouffés par le maquis, où ont trouvé refuge les cigales. On estime que cet aqueduc resta en service jusqu'à la fin du neuvième siècle. Après il fut laissé à l'abandon. Seul le pont, qui permet de franchir le Gardon, fut utilisé pour la circulation des charrettes. Un droit de péage fut alors créé, au profit du roi de France puis des ducs d'Uzès.

L'initiative d'une équipe de chercheurs du CNRS de dégager de sa gangue broussailleuse et de restaurer les restes de l'aqueduc est particulièrement intéressante. Un premier résultat a déjà été obtenu. Ainsi le promeneur peut découvrir une partie du vieux canal le long d'un sentier situé entre la petite commune de Vers et le pont. Il est à souhaiter que ces passionnés de l'Antiquité parviennent à leurs fins.

L'aqueduc retrouvé et un musée pour relater son histoire, voilà de quoi satisfaire le touriste exigeant à la recherche des traces du passé. A condition, bien sûr, de savoir prendre son temps.

JEAN PERRIN.

(1) Après la tour Eiffel et le mont Saint-Michel.

(2) Avec près de 49 mètres de hauteur. Les aqueducs de Tarragone, Ségovie, Cherchel et Metz avoisinent les 30 mètres.

● **L'association le Grand Air propose une balade de six jours à travers l'Uzège en suivant le tracé de l'aqueduc romain. Arrêt au pont du Gard et découverte de la vallée du Gardon avec ses habitats anciens. Prix de la randonnée : 1 460 francs. Le Grand Air, Alain Nicollet, 34380 Viols-le-Fort, tél. (67) 55-03-67.**

Les prix de l'académie Charles-Cros

L'académie a proclamé ses prix le 14 mars.

In Honorem. Prix du président de la République :

Huguette Dreyfus, J.-S. Bach ; Fantaisie chromatique et fugue, Denon/Adès ; Concerto italien, Fantaisie en ut mineur, Prélude et fugue en la mineur, Denon/Adès ;

Domenico Scarlatti, quatorze sonates ; et sa participation à l'Intégrale des Œuvres de J.-S. Bach, Archiv Produktion ;

Orchestre de la Suisse romande, Paul Dukas, La Péri, symphonie en ut majeur, dir. Armin Jordan, Erato ;

Murray Perahia, W.A. Mozart. Intégrale des concerti pour piano et orchestre, English Chamber Orchestra Murray Perahia, CBS ;

Léo Ferré, Ferré 84 (coffret 3 disques et vidéo-cassette), RCA.

L'académie tient à s'associer tout particulièrement à l'hommage rendu à *Sir Michael Tippett* pour ses quatre-vingts ans et la sortie de l'album de ses quatre Symphonies sous la direction de Sir Georg Solti (Orchestre de Chicago) et de Sir Colin Davis (London Symphony Orchestra) Michael Tippett/Decca.

Les prix

Rudi Stephan : *Enchantement d'amour*, pour baryton et orchestre. *Musique pour orchestre en un* mouvement. Musique pour violon *et orchestre en un mouvement*. Radio Symphonie Orchester Berlin, direction Hans Zender, Schann ;

G. F. Haendel : six Concerti grossi opus 3, The English Concert, direction et clavecin Trevor Pinnock, Archiv Produktion ;

Prix Claude-Rostand : Yoshihisa Taïra, Méditations, Orchestre national de France, dir. Marc Soustrot Maya, STIL/MFA ; W.A. Mozart, Symphonie concertante, concerto pour hautbois et orch. en ut majeur, Academy of St Martin in the Fields, dir. Neville Marriner, Heinz Holliger, Philips ; L. van Beethoven, intégrale des Quatuors à cordes, Alban Berg Quartet, EMI.

Prix Michel-Hofmann : A. Scriabine, douze Préludes - Sonate nº 4, Etude nº 5. Andrei Gavrilov, piano, EMI/VSM.

Prix José-Bruyr : Claude Debussy, Mélodies : quatorze chansons de jeunesse. Fêtes galantes I - Trois Mélodies de Verlaine. Deux romances. Anne-Marie Rodde, soprano, Noël Lee, piano, Etcetera/HM.

Prix Marc-Pincherle : G. Frescobaldi, Arie musicali, Ensemble vocal et instrumental de la Schola Cantorum Basiliensis, Harmonia Mundi.

Prix Roland-Manuel : Stravinsky, The Rake's Progress, London Sinfonietta dir. Ricardo Chailly, Decca.

Prix Henri-Davenson : M.A. Charpentier, Médée, opéra. Ensemble Les Arts florissants, dir. William Christie, ECS/Harmonia Mundi ;

G. Puccini : Manon Lescaut, opéra. Philharmonia Orchestra, dir. Giuseppe Sinopoli, D.G.G. ;

Famille Bach : Johann-Michael Bach, Johann Bach, Johann-Christoph Bach, Johann-Sebastian Bach, Cantates, Ensemble Ricercar Consort, Ricercar.

Prix André-Shaeffner : Grèce, Hommage à Tsitsanis (bouzouki), Radio France/Ocora ;

Terence Blanchard, Donald Harrison : New York Second Line, Concord Jazz/George Wein Collect. (distrib. DAM) ;

Duke Ellington : Duke 56/62 (inédits), CBS (3 albums) ;

The Pretenders : Learning to crawl, Real Records/WEA ;

Dire Straits : Alchemy, Vertigo/Phonogram.

Prix Paul-Gilson : Môrice Benin chante Guy Cadou, Chants de solitude, Petit Véhicule.

Prix Pierre-Brive : Eddy Mitchell, Eddy Palais des Sports 1984, Racines, EM/RCA ;

Pauline Julien : Où peut-on toucher, Auvidis ;

Lluis Llach : T'estimo, Chant du Monde ;

Leonard Cohen : Various Positions, CBS ;

Christiane Oriol en direct, L'École de Madame Nicole, Oriol ;

Johann Strauss - Josef Lanner, Valses et Polkas, Gidon Kremer, Peter Guth, Kim Kaskashian, Georg Hörtnagel, Philips ;

Musiques de cirque, Orchestre de François Rauder, Auvidis ;

Rock

« Réflexes compilation »

Ce double album est le produit d'une écurie : Réflexes, un petit label créé depuis un peu plus d'un an et qui a su voir les groupes français là *où les multinationales refusaient* de regarder. Au fil des plages de cette compilation, on découvrira onze groupes, mais on rencontrera aussi un style, un esprit et, d'une certaine façon, un pari.

Pas facile, en effet, de suivre une *politique du rock français*, surtout quand on n'a pas de « locomotives ». Pourtant, Réflexes existe et, cette existence, le petit label français la doit autant à son goût du risque *et de la découverte qu'à une* démarche cohérente : ici on produit des 45-tours pour familiariser les groupes avec les techniques de studio ; une carte de visite, en somme, professionnelle, *qui leur permettra* de tourner plus facilement. Il y a forcément à boire et à manger parmi ces onze groupes, mais on sent dans la plupart des cas une dynamique, des idées prometteuses, une intention de sortir des sentiers battus. Les Bandits avec des compositions acidulées dans l'esprit pop *et une voix féminine, rappellent* Blondie sans honte, et les Désaxés leur sont une réponse au masculin, aussi musclée et pétillante. Ricky Amigos manigance un flamenco-rock tonique et typique. Ich Libido a de la prestance, une forme de ly*risme européen, un sens du drame*. Les Infidèles, David et ses Croquettes, Corps caverneux, Daugherty, chacun avec son identité, perpétuent une forme et une couleur plus dans la tradition du rock, percutants, expéditifs et incisifs. *Dans l'ensemble*, les textes *ont de* la tenue. Le rock français a ses germes dans ce double album. L'acheter, c'est acheter « utile ».

ALAIN WAIS.

● **Réflexes, distr. Pathé-Marconi, FAB 8411.**

Classique

« Andrea Chenier », de Giordano

Où l'on voit trois stars internationales, ayant chacune d'exceptionnelles qualités tant vocales que sty*listiques, et une formation* belcantiste qui leur fait tirer l'ouvrage vers le romantisme et en éviter ainsi les facilités et les vulgarités d'usage ; car cette célèbre histoire d'amour, sous la Terreur, entre le poète André Chénier et la noble Mlle de Coigny, *que Vigny avait célébrée* avec lyrisme dans *Stello*, trouve *chez Umberto Giordano* des accents de mélo réaliste qui prêtent vite à la caricature.

Mais où l'on constate que ces trois *stars mettent peu en commun* et s'ignorent mutuellement, dans l'unique souci de leurs attraits propres : Luciano Pavarotti, un peu en deçà tout de même du format du rôle-titre, et dont le chant se fonde avant tout sur *les séductions du* timbre, il est vrai d'une beauté stu*péfiante, l'éclat du son se substi*tuant à toute autre valeur ; Leo *Nucci*, à qui le studio offre ce que la scène limiterait, mais qui possède un sens exact de la ligne et de la *mezza voce* ; Montserrat Caballe, qui, où qu'elle soit, fait du « Caballe », semant sons filés et sons poitrinés au gré de sa fantaisie, *dans un univers* musical qui lui demeure foncièrement étranger.

Où l'on voit de grands anciens (Christa Ludwig) et de grands vétérans (Astrid Varnay et... Hugues Cuénoc !) *transcender la perte de* leurs moyens par l'évidence de leur *personnalité* d'artiste.

Où l'on voit enfin un chef, Riccardo Chailly, impuissant à *obtenir* une discipline de son plateau, mais *habile à maîtriser* les débordements d'une partition assez commune et à *exiger* de l'orchestre New Philharmonia des sonorités aussi justes que convaincantes, répondant ainsi à cette volonté de « vérisme » que Giodano fut l'un des premirs à imposer.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques Decca, 410.117.**

Nous avons aussi remarqué...

● BRUCH : *Symphonie nº 2 et Danses suédoises*, par l'orchestre du Gewandhaus, de Leipzig, *dir.* Kurt Masur. — On ne connaît, de ce compositeur, qu'un concerto pour violon, qui n'est pas le seul qu'il écrivit. Les *Danses suédoises* sont de peu de poids, mais la *Symphonie en fa mineur*, antérieure à toutes celles de Brahms, en trois mouvements d'une durée totale dépassant la demi-heure, mérite largement que l'on s'y intéresse. Entre Schumann et Brahms, a-t-on fait mieux que le genre en Allemagne ? *(Philips, 411 121-1).*

● FALLA : *El Corregidor y la Molinara*, par Teresa Berganza et l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos. — Une très remarquable première mondiale que cette pantomime, *le Magistrat et la Meunière* (1916), version originale du ballet *le Tricorne*. La pantomime et le ballet sont fort semblables dans leurs premières parties respectives, nette*ment moins dans leurs secondes* parties. Mais Falla, ici, utilise un orchestre de *chambre*, ce qui nous plonge déjà dans le monde des *Tréteaux* et du *Concerto pour clavecin*. Fascinant *(Claves distr., ADDA, D 8 405).*

● MENDELSSOHN : *Sonate opus 6, Prélude et fugue opus 35 nº 1, Variations sérieuses opus 54, Rondo capriccioso opus 14*, par Murray Perahia (piano). — Très grandes interprétations. Si les *Variations* et le *Rondo* sont relativement célèbres, il n'en va pas de même du *Prélude* et, surtout, de la *Sonate*, œuvre d'un compositeur de *dix-sept ans confronté* à l'exemple de Beethoven *(CBS, IM 37 838).*

● MOZART : *Messe du couronnement K 317*, et SCHUBERT : *Messe en sol majeur*, solistes, Orchestre philharmonique et Chœur *sloveques, dir. Janos Ferencsik.* — De la puissance, mais aussi, et sur*tout, une indéniable dimension spiri*tuelle. Un des derniers disques du *chef hongrois récemment disparu*, tout à fait dans la lignée de sa sublime *Harmoniemesse*, de Haydn *(Hungaroton, SLDP 12 513).*

● ROBERT SIMPSON (*né en* 1921) : *Quatuors à cordes nº 7 et nº 8, Quatuor à cordes nº 9*, par le quatuor Delmé. — D'un compositeur anglais spécialiste de Bruckner et de Nielsen, auteur également de très originales symphonies, trois œuvres récentes (1977,1979 et 1982) en deux disques disponibles séparément. Le monumental *9e Quatuor* est fait de trente-deux *variations sur* un thème de Haydn : le menuet de sa *47e Symphonie*, dont la seconde phrase est la rétrogradation exacte de la première. Cette démarche se retrouve dans chaque variation, mais le résultat n'a rien d'un devoir d'école. et les *lignes de force de la partition se dé*gagent clairement *(Hyperion, distr. ADDA, A 66 117 et A 66 127).*

● SPOHR : *Symphonies nº 6 « Historique » et nº 9 « les Saisons »*, par l'Orchestre de la radio *bavaroise*, dir. Karl-Anton Rickenbacher. — Après deux *Quatuors à cordes* et les quatre *Concertos pour clarinette*, deux symphonies dont l'une apparaît comme un exercice de style (les quatre mouvements sont respectivement « à la manière de » Bach-Haendel, Haydn-Mozart, Beethoven et 1840), et l'autre plus *accomplie parce que plus homo*gène. Pour amateurs de curiosités *(Orfeo, S 094 841 A).*

MARC VIGNAL.

Jazz

« Savoy Sessions », de Charlie Parker



J.-P. CHARBONNIER

Tout arrive. Et vive le disque ! Vive l'album, par exemple, qui nous met en contact, aujourd'hui, avec les riches heures de l'invention bop, heures bénies s'il en fut. *Red Cross*, de Parker, ce *n'est pas encore tout* à fait le style. Nous sommes en septembre 1944. La section d'accompagnement, sage, classique, ne laisse pas place au remue-ménage, *au chambardement* auquel se livrait le grand Kenny Clarke depuis quelque *temps en cabaret, lieu d'études* privilégié. Le batteur est, ici, Harold West. Quant au guitariste, Tiny Grimes — chef de séance, — il marque les quatre temps comme s'il jouait chez Basie.

L'*ossature* de *Red Cross, pour* les chorus, n'est autre qu'une des espèces canoniques dont *I Got Rhythm* est le genre. Toutefois, pour la prononciation du thème, les harmonies ont été simplifiées : les quatre premières mesures se satisfont d'un seul et même accord. Heureuse idée que cet émondage, la simplicité a souvent du bon : elle convient, en tout cas, parfaitement à *la petite composition* parkérienne. Le bop pointe son nez avec les triolets *dont il fera, on le sait*, un emploi coutumier avec la proposition cassée, disloquée d'un *riff lancinant* et, enfin, avec le dur climat que celui-ci installe : c'est bien un véhicule de la Croix-Rouge qui fonce vers nous, et comme à notre secours, avec sa sirène d'alarme — *et* même si *Red Cross* était le surnom d'un fan dévoué de Billy Eckstine. A noter que l'illustrissime quinte diminuée se faufile dans les « ponts » *ainsi que dans la* coda de la prise initiale, coda curieusement « country and *western », et abandonnée* dans la seconde version.

En novembre 1945, avec Miles Davis, musicien de dix-neuf ans, *Max Roach, émule* de Kenny Clarke, qui n'a qu'un an de plus que le *jeune trompette, Bird revient dans* les studios de Savoy et grave *Billie's Bounce* avec Curly Russell à la basse et Gillespie au piano. On a bien lu : au piano. Première plage du premier disque édité sous le nom de Parker. Cette fois, c'est le blues de douze mesures, enrichi, adorné par les boppers. Exposé à l'unisson, selon le principe de l'école (avec cependant quelques escapades de Parker où l'expression se divise), *Billie's Bounce* (mal orthographié, car en vérité dédié à l'impresario Billy Shaw) appartient à l'année des manifestes : *Be-Bop*, en janvier, *Groovin' High*, en février, *Salt Peanuts et Hot House*, en mai. Ce recueil de Parker, quarante ans plus *tard, nous rend* témoins de la belle aventure. (Savoy WL 70 520. Distribution RCA.)

LUCIEN MALSON.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		JAZZ		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	W.A.MOZART *Requiem* Ch. Hogwood (OISEAU LYRE)	J.S. BACH *Passion selon saint Mathieu* P. Herreweghe (HARMONIA MUNDI)	HELEN MERRIL GORDON BECK *No Tears... no Goog Byes* (OMD)	HELEN MERRIL GORDON BECK *No Tears... no Good Byes* (OMD)	MICHEL SARDOU *Io Domenico* (TREMA)	JEANNE MAS *Johnny, Johnny* (PATHÉ-MARCONI)	MICK JAGGER *She's the Boss* (CBS)	PHIL COLLINS *No Jacket Required* (WEA)
2	ALLEGRI *Miserere* (EMI)	G.F. HAENDEL *Tamerlano* J.C. MALGOIRE (CBS)	ORNICAR *Mais où est donc Ornicar* (OMD)	ORNICAR *Mais où est donc Ornicar* (OMD)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (WEA)	MEGUMI SATSU *Silicone Lady* (POLYDOR)	SADE *Diamond Life* (CBS)	ALAIN PARSON *Vulture Culture* (VIRGIN)
3	G. VERDI *Le Trouvère* C.M. Giulini (DDG)	C. DEBUSSY *Etudes* G. Pludermacher (LYRINX)	JOE NEWMAN JOE WILDER *Hangin Out* (DAM)	BRIAN MELVIN'S *Featuring Pastorius* (OMD)	JULIEN CLERC *La Fille aux bas nylon* (VIRGIN)	BOF *Molière* (H. MUNDI)	PHIL COLLINS *No Jacket Required* (WEA)	ALABAMA *40 Hours Weeks* (RCA)
4	SOLO CANTATES H. LEDROIT (ADDA)	J. BRAHMS *Lieder* M. Price (ORFEO)	D. SANBORN *Straigth* (WEA)	DIANE REEVES *For Every Heart* (AUVIDIS)	RONDO VENEZIANO *Venise de l'an 2000* (CARRERE)	FRANCE GALL *Au Zénith* (WEA)	ACCEPT *Metal Heart* (POLYDOR)	PALE FOUNTAINS *From Accross the Kitchen Table* (VIRGIN)
5	G.F. HAENDEL *Scipion* Ch. Farncombe (FNAC - RAPPEL 5)	D. SCARLETTI *Stabat Mater* J.E. Gardiner (ERATO)	GEORGE ADAMS *More Sightings* (ANJA)	JOHNNY WALKER « Big Moose » *Blue Love* (H. MUNDI)	JEANNE MAS *Johnny, Johnny* (PATHÉ-MARCONI)	TALILA (H. MUNDI)	JOHN FOGERTY *Centerfield* (WEA)	LLOYD COLE *Rattlesnake* (POLYDOR)
6	GRANADOS *Pièces pour piano* A. de Larrocha (DECCA)	G.F. HAENDEL *Ballets Opéra* J.E. Gardiner (ERATO)	RICHIE BEIRACH *Continuum* (EAST WIND)	ARTHUR BLYTHE *Put Sunshine in it* (CBS)	FRANCE GALL *Au Zénith* (WEA)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (WEA)	TEARS FOR FEARS *Song from the Big Chair* (PHONOGRAM)	EVERYTHING BUT THE GIRL *Eden* (WEA)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	W.A. MOZART *Requiem* Ch. Hogwood (OISEAU LYRE)	G. VERDI *La Traviata* R. Muti (EMI)	MICHEL JONASZ *Unis vers l'uni* (WEA)	EURYTHMICS *Bof 1984* (VIRGIN)
2	BEETHOVEN *4-7e Symphonies* H.V. Karajan (DDG)	R. WAGNER *Le Vaisseau fantôme* H.V. Karajan (EMI)	ALAN PARSON *Vulture Culture* (ARIOLA)	BRONSKI BEAT *The Age of Consent* (BARCLAY)

Pour vendre le « Made in France »

Faut-il cesser le style « social-dépressif » ?

VENDRE « français », c'est la tâche, le devoir de France média international (FMI). Cette société de distribution du service public, que dirige depuis plus d'un an M. André Harris, propose aux télévisions étrangères nos téléfilms, séries, documentaires et feuilletons.

L'heure des premiers bilans donc. Née dans la méfiance, sinon l'hostilité, des différentes sociétés – dont elle reprenait les prérogatives, – FMI, qui dispose d'un mandat exclusif pour commercialiser à l'étranger les droits de diffusion des productions de TF 1, A 2, FR3, l'INA, la SFP, continue de susciter des réserves (un rapport du PS s'est montré récemment très sévère à son endroit). Au-delà du bilan financier que le directeur général ne donne pas (mais on a le résultat des ventes pour 1984, voir ci-contre), on a cherché à savoir ce qui intéresse nos partenaires étrangers. Que veulent-ils ? Comment jugent-ils notre télévision ? Quelle impression les Japonais, les Américains, ont-ils, et quelle image nous renvoient-ils dans ce « miroir » finalement offert par nos fictions ?

Pour M. André Harris – qui occupe ce poste pas toujours confortable où se croisent les regards de ceux qui jugent, soupèsent, attendent, s'enthousiasment ou refusent, – il faut partir d'un premier principe, c'est que vendre est toujours difficile. *« L'échange n'est pas naturel »*, dit M. Harris, qui a toujours soutenu cette idée que la télévision est une des composantes les plus nationalistes de toute société (à condition, bien sûr, qu'elle en ait les moyens). La télévision est une industrie chère, faite d'abord par des pays riches. Plus une nation est riche, plus elle est fermée, *« parce que les riches peuvent protéger leur indépendance culturelle mieux que les pays pauvres »*. Et de citer la télévision japonaise NHK qui ne consacre, dit-il, que 2 % de ses programmes à des émissions achetées à l'extérieur (sur ces 2 %, la quasi-totalité vient des Etats-Unis), les chaînes britanniques et allemandes dont les achats extérieurs se limitent à environ 5 %. Sur les chaînes françaises, la proportion est légèrement supérieure puisqu'elle s'élève de 10 % et 15 % selon les chaînes. Quant aux chaînes américaines, du moins sur les trois networks, le pourcentage avoisine zéro !.



« Allo Béatrice ? », une émission qui se vend bien.

« La télévision américaine est fermée à l'extérieur parce qu'elle est le reflet de la société américaine, explique M. André Harris, *et la nature de la société américaine est d'être une société-référence. Si elle vend partout à l'étranger, ce n'est pas parce qu'elle est meilleure mais parce qu'elle exporte le visage de la société-référence, qui fait « flipper » la planète. »* C'est pour la même raison que les Américains n'achètent à personne, et pas seulement parce que la profession se protège. (Les Américains supportent à peine les autres produits anglo-saxons. Ils ont entièrement « redoublé » en américain, par exemple, l'excellente série produite par la BBC, *la Saga des Forsythe*, ils ne supportent pas l'accent anglais).

M. Harris compte cependant intéresser les stations indépendantes américaines, plus ouvertes, les réseaux câblés. FMI fera un très gros effort pour le doublage, mais il reste à convaincre, à proposer les sujets, les thèmes susceptibles de les accrocher. C'est là qu'on tombe sur une de nos difficultés. Qu'est-ce qui intéresse les étrangers ?

Quand on regarde les émissions qui se vendent le mieux, on reste assez perplexe : *Allô Béatrice ?* Une série assez médiocre. *Monsieur Abel ?* Une heureuse surprise pour ce film superbe mais difficile de Jacques Doillon. Et puis, comme si cela allait de soi, tout ce qui est « littéraire », les *Tartuffe, Sans famille, la Chartreuse de Parme, la Vie de Mozart*... L'image qu'on a à l'étranger est essentiellement déterminée par la fiction. Selon M. Harris, celle-ci reste assez prestigieuse, car la France est un pays de tradition culturelle littéraire qui exploite en fin de compte elle exploite assez bien cette tradition. Mais attention ! elle est aussi un peu archaïque. Pourquoi, s'étonne le directeur général de FMI, n'arrive-t-on pas à traiter dans le domaine de nos fictions, de notre évolution ?

« On fait dans le social chez nous, dans le malheur des cadres noyés dans des entreprises inhumaines, dans le conflit de classes à la fin stéréotypé. Le social dépressif. » Aussi nous verrait-on, à l'étranger, un peu comme un peuple courant après son propre progrès, regardant l'avenir dans un rétroviseur.

« Les Japonais, qui s'intéressent à la modernité française, s'étonnent qu'on n'ait pas imaginé d'histoire ayant trait à l'industrie nucléaire. Pourquoi personne n'a encore parlé d'Airbus ? Nos thèmes à nous, c'est la honte de l'histoire, la difficulté d'assumer notre avenir. Comment va-t-on toucher les Américains avec nos interrogations bien pensantes et un peu bigotes ? C'est très proche de la mentalité profonde de la France, c'est très français, mais c'est aussi européen. Les Allemands ne font pas tellement mieux. »

S'il y a une caractéristique à l'Europe, c'est peut-être cet aspect négatif, on ne sait pas propulser notre modernité. La France, comme l'Europe, a du mal à construire *« un système décomplexé audiovisuel »*, on a du mal à exprimer ce qu'on voudrait par-dessus tout imposer quand on lit les journaux, les déclarations des hommes politiques. *« On reste une des collectivités de la planète à posséder encore un crédit culturel, mais si on ne prend pas garde à sortir de nos système de référence passéistes, on va être totalement dépassés. »* L'Europe est-elle capable d'exprimer un modèle, une force authentique ? Si elle ne peut pas le faire sur le plan de la télévision, pourra-t-elle le faire ailleurs ? Télévison-miroir...

CATHERINE HUMBLOT.

Petit catalogue

« TARTUFFE », « Sans famille », « la Vie de Mozart », « la Chartreuse de Parme »... le répertoire classique. Mais aussi « Monsieur Abel », « les Carnets de l'aventure », « Allô Béatrice », « Hôtel de police »... des réalisations très différentes, du pire au meilleur. Et une locomotive, une grosse série « la Guerre secrète du pétrole ». FMI a vendu en 1984 2 362 heures de programmes (sur 617 titres) à 72 pays. Le Moyen-Orient représente 42 % des ventes ; l'Europe, 24 % ; l'Afrique, 19 % ; l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, 10 % ; l'Asie, 5 %. FMI a réalisé 20 ventes sur les Etats-Unis. Là-dessus la fiction représente 1 450 heures (des séries surtout), les documentaires 579 heures, les variétés 209 heures, les émissions pour la jeunesse 105 heures, divers 19 heures. Le « Bébête show », une de nos émissions les plus populaires est invendable : trop français !

Vu pour Vous

Le drame à son paroxysme

● **Documentaire : l'Atelier. A 2, lundi 18 mars, 22 h 15 (45 mn).**

Situations extrêmes. Les corps transpirent, bouillonnent intérieurement, les visages se crispent, se relâchent, pour de nouveau s'affoler. C'est le temps de la crise, à son point paroxysmique. Des jeunes acteurs, élèves au Théâtre des Amandiers, jouent des extraits *De la vie des marionnettes*, d'Ingmar Bergman, *Lune de fiel*, d'après Pascal Bruckner, *les Possédés* de Dotoïevski, sous l'œil vigilant d'un cinéaste. La caméra d'André Téchiné est silencieuse, un peu à distance pour poser son regard sur le théâtre. Pas de commentaire, seulement une série de gros plans qui tentent de peser, d'évaluer les tensions qui traversent le jeu des comédiens. L'espace clos, les quatre murs qui singularisent la représentation théâtrale *de visu*, s'ouvrent ici, vers une autre dimension : le cinéma.

M. G.

Le Runyon de Dumayet

● **Lire c'est vivre : *le complexe de Broadway*, A 2, mardi 19 mars, 22 h 15 (55 mn).**

C'est dans les bistrots que s'épanouissent les manies individuelles, les folies. Pour aborder Damon Runyon, le chroniqueur des piliers de bars de Broadway, Pierre Dumayet a installé ses invités dans un café. Des longueurs mais aussi petites musiques et chuchotements.

C. H.

Fable « rétro » sur le totalitarisme

● **Téléfilm : *le Passage*, A 2, mercredi 20 mars, 20 h 35 (85 mn.).**

Une jeune femme, dont toute la famille a été liquidée par un régime totalitaire, cherche à fuir ce pays honni, grâce à un réseau de « passeurs ». Le cadre : les massifs boisés et enneigés d'une quelconque montagne-frontière au-delà de laquelle règne encore la liberté. Sur ce scénario, qualifié d'original et signé Christine Carrel et Jean Patick (réalisation Franck Apprederis), Antenne 2 a pris le risque d'une histoire trop banale pour retenir l'intérêt du téléspectateur.

Le Passage, grâce à un trio de comédiens de grand talent, plaira cependant à ceux qui aiment les films d'angoisse. Pierre Vaneck (Cazaro) est un passeur admirable, doublé d'un citoyen d'une rare qualité humaine, de même que le toujours étonnant Jacques Dufilho (Poltneck le berger). Marie-Christine Barrault incarne bien la jeune femme traumatisée qui cherche à fuir cet enfer, à se sauver elle-même, tandis que Cazaro tente de lui faire découvrir l'aspect politique de la situation. *Le Passage* — qui était initialement celui de la frontière — devient, à un deuxième degré, le passage de l'accès à un niveau de conscience supérieur, et d'une double solitude à l'amour partagé. Mais, en dépit de ses qualités artistiques et dramatiques, ce téléfilm ressemble plutôt à un spécimen de télévision-rétro, tel qu'en produisait l'ORTF il y a vingt ans.

CLAUDE DURIEUX.

Nichon, Cucuron, Mortdesoif ?

● **Magazine « Moi je », A 2, mercredi 20 mars, 22 h 10 (60 mn).**

Des gens prêts à tuer pour de l'argent, on sait que ça se trouve ; les faire parler de leur métier, c'est plus rare. Vous vous appelez Mortdesoif, nichon, Cucuron, Cocu, Frankenstein... vous pensez que c'est facile de porter des noms pareils ? Le magazine *Moi je* est le seul à toujours étonner.

C. H.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 17 MARS

La Guerre des polices ■

Film français de Robin Davis (1979), avec G. Brasseur, M. Jobert.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Rivalité de la brigade territoriale et de la brigade anti-gang pour l'arrestation d'un dangereux bandit. Le scénario s'inspire de faits divers réels, monte en épingle les bavures policières. Il n'y a pas de temps morts dans la réalisation, et les acteurs, particulièrement Claude Rich et Claude Brasseur vidant leurs querelles personnelles, sont efficaces. Un bon produit commercial.

The Bowery ■

Film américain de Raoul Walsh (1933), avec W. Beery, G. Raft (vo sous-titrée) (N.).
FR 3, 23 h 05 (87 mn).

Fin du dix-neuvième siècle, à New-York. Un patron de brasserie et un séduisant aventurier se disputent, en se jouant des tours, la royauté du Bowery, quartier des bars, des caf'conc' et des immigrants. C'est robuste, pittoresque, truculent : bagarres, incendie, matches de boxe, saut du haut du pont de Brooklyn, grouillement de foule. Qui l'emportera, de Wallace Beery le costaud, ou de George Raft, le rusé ? Pour le savoir, suivez Raoul Walsh et les péripéties de sa mise en scène.

LUNDI 18 MARS

Wolfen ■

Film américain de Michael Wadleigh (1981), avec A. Finney, D. Venora.
TF 1, 20 h 40 (115 mn).

Un promoteur immobilier de Manhattan puis des clochards du Bronx sont affreusement mutilés par des créatures ayant des poils de loups. Ce film fantastique soulève des problèmes de civilisation et de morale. L'inspecteur Albert Finney et la femme-flic Diane Venora vont de surprises en surprises. Les effets optiques spéciaux pour la vision des « Wolfen » donnent la chair de poule.

La Formule ■

Film américain de John G. Avildsen (1980), avec G. C. Scott, M. Brando.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

La formule d'un carburant de synthèse mise au point par les nazis a disparu en 1945. Elle pourrait être une solution à la crise du pétrole si on la retrouvait. A partir d'un meurtre commis à Los Angeles, un policier américain va suivre une piste, sans savoir. Intrigue criminelle et politique-fiction. Cela s'embrouille un peu mais on est pris par l'atmosphère de mystère et le voyage en Allemagne de l'intrépide George C. Scott.

MARDI 19 MARS

Cours après moi, shérif ■

Film américain d'Hal Needham (1977), avec B. Reynolds, S. Field.
A 2, 20 h 35 (92 mn).

Pour gagner une petite fortune, un camionneur et son coéquipier doivent aller chercher au Texas quatre cents caisses d'une bière interdite en Georgie, et les ramener à Atlanta. Ce n'est pas le salaire de la peur mais celui de la fantaisie, des pieds de nez à la loi, d'une poursuite faisant boule de neige. Viril et goguenard, Burt Reynolds mène la course.

Manon des sources ■■

Film français de Marcel Pagnol (1952), avec J. Pagnol, R. Pellegrin (N).
FR3, 20 h 35 (230 mn).

Un petit village provençal apparemment bien tranquille dont le secret — la faute collective des habitants — va se trouver révélé par la vengeance d'une gardienne de chèvres vivant dans la montagne avec sa mère folle. Une histoire d'eau, de sources indispensables à la terre, et c'est la parole qui coule comme un fleuve : tradition orale, commentaire des événements, affrontement de la sauvageonne (force de la nature incarnée par Jacqueline Pagnol) et du misérable Ugolin (rôle dramatique de Rellys). L'auteur a porté, au-delà du folklore qui lui est cher, son talent de conteur jusqu'à l'épopée. Les deux parties de ce film durant près de quatre heures sont présentées en une seule soirée, entracte avec Soir 3 à 22 h 40.

JEUDI 21 MARS

Tu écraseras le serpent ■

Film turc de Türkan Soray (1982), avec T. Soray, T. Bulut (vo, sous-titrée).
FR 3, 20 h 40 (85 mn).

Poids des traditions et code de l'honneur pesant sur une femme coupable d'un amour interdit et rendue responsable d'un meurtre. Le film, tiré d'un roman de Yasar Kemal publié en France, est inédit. Il a été réalisé et interprété par une comédienne célèbre du cinéma turc. C'est une tragédie villageoise dont la mise en scène, parfois hiératique, expose un fait de civilisation, un terrible problème moral.

VENDREDI 22 MARS

Le Petit Théâtre de Jean Renoir ■

Film français de Jean Renoir (1969), avec N. Formicola, M. Cassan.
A 2, 23 h (100 mn).

Le dernier réveillon de deux clochards, le pouvoir maléfique d'une cireuse électrique, une chanson 1900 interprétée par Jeanne Moreau, la philosophie du bonheur d'un mari trompé : trois sketches et un tableau pour le testament artistique de Jean Renoir, qui, encore que les projets ne lui aient pas manqué, ne devait plus tourner par la suite. On y trouve un résumé de ses thèmes, de sa création, mais on regrette qu'il n'ait pas pu faire mieux.

CANAL+

Une peinture clinquante de la vie de Colette

Dix-huit ans, un visage rond, des yeux transparents. C'est une adolescente qui passe le plus clair de son temps à la campagne, entre une maman confiture (Véronique Silver), un papa bricoleur (Henri Virlojeux) et des minets chéris au pelage de velours. Colette rêve doucement dans l'herbe. Brusquement, un gros bourgeois, moustaches épaisses, trentaine bien sonnée, frappe à sa porte, l'arrache à son univers de songes, l'épouse, pour la plonger dans le Tout-Paris des Années folles.

Willy-Colette, un couple ? Si l'on veut, surtout une bonne affaire pour le premier, qui utilise les dons prodigieux d'écrivain du second pour devenir un auteur à succès. Commence pour cette petite provinciale naïve la vie parisienne, avec son cortège de dandys, Proust, Francis James, Jean Lorrain, Pierre Loti... Tous ces personnages, farouchement snobe, promènent leurs silhouettes élégantes dans des bals ou de sombres maisons closes...

Tout est réuni pour illustrer le plus beau des feuilletons : deux épisodes ici réalisés par Gérard Poitou, avec deux actrices irréprochables qui jouent Colette jeune (Clémentine Amouroux), adulte (Macha Méril). Mais le décor, peinture clinquante d'une époque décadente, masque, hélas ! le plus souvent l'absence d'un réel scénario ; la vie dite scandaleuse de Colette ne finit par produire, exclusivement, qu'un spectacle tapageur.

MARC GIANNÉSINI

● *Colette l'immobile vagabonde*, les samedis 16 et 23 mars, 20 h 30 (90 minutes chaque épisode).

En décodé

Attention, en même temps que la grille a été modifiée, les émissions suivantes seront dorénavant diffusées en clair :

Tous les jours, la tranche de 18 h à 20 h 30. On y trouve cinq émissions : 18 h **TLC** (jeu basé sur des duels de chansons, films). 18 h 40 **les Affaires sont les affaires** (autre jeu). 19 h 10 **Zenith** (le journal du show et le show de l'actualité). 19 h 45 **Tout s'achète**, nouvelle version de la Caméra invisible : Fabrice, l'animateur radio vedette, a décidé chaque jour de relever un défi, arriver à acheter n'importe quoi à quelqu'un dans la rue. Sa chaussure par exemple... Vous pensez que c'est facile, regardez ?) 19 h 55 **Flash info.** 20 h 5 **Top 50** (le hit parade des meilleures ventes de disques 45 tours).

Du lundi au vendredi, de 7 h à 9 h : 7/7 ; le mercredi, de 20 h 30 à 21 h : bandes annonces (cinéma dans les salles), **le vendredi de 20 h 30 à 21 h Superstars** (celles du cinéma international, puis annonces des films du mois suivant sur Canal-Plus).

Les films

LES DÉSIRS DE MELODY LOVE. — Film allemand d'H. Frank (1981), avec M. O'Bryan, S. Hehn.

Une belle fille en vacances à l'île Maurice où les nuits sont chaudes. Exotique rime avec érotique, mais il n'y a pas de quoi être transporté.

Diff. le 16 à 22 h 55, le 18 à 9 heures.

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER. — Film français de J. Couturier (1982), avec F. Cottençon, F. Perrin.

Une dactylo tue accidentellement un truand, garde le produit d'un vol, est poursuivie par le copain du mort. Un grain de comique de café-théâtre dans un vaudeville d'humour noir, très brouillon.

Diff. le 17 à 18 h 4, le 19 à 11 h 5, le 21 à 23 h 36.

PRÉNOM CARMEN ■■. — Film français de J.-L. Godard (1983), avec M. Detmers, J. Bonnafé.

Une Carmen moderne, pilleuse de banque, séduisant un gendarme. Rythme musical, sans Bizet mais avec des quatuors de Beethoven. Godard, en « oncle Jean », est un cinéaste réfléchissant sur les rapports des êtres, leur place dans l'univers et la création. Film-métaphore dont Maruschka Detmers est la troublante énigme.

Diff. le 17 à 21 heures, le 19 à 22 h 5, dans la nuit du 22 au 23 à 2 h 5.

***RONDE DE NUIT* ■.** — Film français de J.-C. Missiaen (1983), avec G. Lanvin, E. Mitchell.

Deux flics dans Paris, des crimes mystérieux, des magouilles politiques et immobilières. Hommage à la série B américaine et un climat onirique, surréaliste, porteur des fantasmes du réalisateur.

Diff. le 19 à 20 h 30, le 21 à 9 heures.

LES FILLES DE GRENOBLE. — Film français de J. Le Moigne (1981), avec Z. Chauveau, A. Dussolier.

Des prostituées, exploitées et maltraitées par des proxénètes, trouvent le courage de se confier à un juge d'instruction. Profitant d'une affaire authentique — celle de Grenoble, — le cinéaste a joué vaguement au moraliste tout en étalant scènes sordides, violence et le reste.

Diff. le 20 à 22 h 10, le 22 à 10 h 45.

LE BEAU MARIAGE ■. — Film français d'E. Rohmer (1982), avec B. Romand, A. Dussolier.

Une jeune fille revient de Paris au Mans, décide de se marier par principe et jette son dévolu sur un avocat. Stratégie de l'ambition sociale qui ne tient pas compte des sentiments. Dialogues littéraires, un film élégant, intelligent, cruel.

Diff. le 21 à 20 h 30.

DEMENTIA 13 ■. — Film américano-irlandais de F.-F. Coppola (1963), avec L. Anders, W. Campbell.

Le deuxième film (inédit) de Coppola, travaillant alors pour Roger Corman. Une bien curieuse famille, un château inquiétant, une folie meurtrière. Un essai fantastique, piquant la curiosité.

Diff. le 22 à 22 h 20.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

UN ÉTRANGE VOYAGE ■. — Film français d'A. Cavalier (1980). Avec J. Rochefort, C. de Casabianca. Diff. le 16 à 9 h 15, le 18 à 10 h 55.

L'INDISCRÉTION. — Film français de P. Lary (1982). Avec J. Rochefort, J.-P. Marielle. Diff. le 16 à 10 h 55, le 21 à 15 h 55.

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN ■■. — Film allemand de R.-W. Fassbinder (1978). Avec A. Schygulla, K. Lowitsch. Diff. nuit du 16 au 17 à 0 h 30.

L'ALCHIMISTE. — Film américain de C. Band (1981). Avec R. Ginty, L. Dooling. Diff. nuit du 16 au 17, à 2 h 25 ; le 21 à 22 h 10 ; le 22 à 23 h 45.

POURQUOI PAS ■. — Film français de C. Serreau (1977). Avec S. Frey, C. Murillo. Diff. de la nuit du 16 au 17, à 5 h 10 ; le 22 à 13 h 55.

CELLES QU'ON N'A PAS EUES ■. — Film français de P. Thomas (1980). Avec M. Aumont, M. Galabru. Diff. le 17 à 9 h 25, le 21 à 14 h, le 22 à 9 heures.

UN JUSTICIER DANS LA VILLE (nº 2). — Film américain de M. Winner (1981). Avec C. Bronson, J. Ireland. Diff. le 17 à 11 h 20, le 19 à 23 h 30, le 20 à 11 h 25, le 22 à 14 heures.

LE JEUNE MARIÉ ■. — Film français de B. Stora (1982). Avec R. Berry, B. Fossey. Diff. le 17 à 22 h 25, le 19 à 15 h 30, le 20 à 23 h 40.

COURAGE... FUYONS ■. — Film français d'Y. Robert (1979). Avec J. Rochefort, C. Deneuve. Diff. le 17 à 0 heure, le 18 à 20 h 30.

ERASERHEAD ■. — Film américain de D. Lynch (1977). Avec J. Nance, C. Stewart. Diff. le 19 à 14 heures, le 21 à 10 h 30.

Samedi 16 mars / Dimanche 17 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 16 mars

- **8.00 Journal.**
- **9.00 Reprise : L'enjeu**, magazine économique (diffusé le 14 mars).
- **10.15 Challenges 85.** Le look des entreprises.
- **10.45 Cinq jours en Bourse.**
- **11.00 Concert :** Œuvres de Schubert et Schumann par l'Orchestre de Paris, sous la direction de D. Barenboïm, sol. M. Perahia.
- **11.55 Pic et Poke.**
- **12.10 Accroche-cœur.**
- **12.30 *Bonjour*, bon appétit.**
- **13.00 Journal.**
- **13.35 Télé-foot 1.**
- **14.20 Série : Pour l'amour du risque.**
- **15.15 Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.**
- **15.45 Casaques et bottes de cuir.** Magazine du cheval et du tiercé.
- **16.15 Temps X.**
- **17.05 Série : Les yeux bleus.**
- **18.05 Trente millions d'amis.**
- **18.35 Magazine auto-moto.**
- **19.00 D'accord pas d'accord (INC).**
- **19.15 Jeu : Anagram.**
- **19.40 Cocoricocoboy.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Tirage du Loto.**
- **20.40 Les grands succès de la scène : la Xe de Beethoven.**
  De Peter Ustinov (spectacle du Théâtre de la Madeleine). Mise en scène P. Rondest, avec J. Desailly, S. Valère, B. Fresson...
  Stephen Fauldgate, critique musical réputé, et content de l'être, est dérangé dans son univers familial londonien par l'arrivée de... Ludwig von Beethoven. Première surprise, il est sourd. Fauldgate lui fait mettre une prothèse auditive. Beethoven entend alors avec horreur les enregistrements phonographiques de ses œuvres. Une pièce facétieuse.
- **22.45 Droit de réponse : Œdipe sans complexe.**
  Emission de Michel Polac.
  Peut-on se passer de la psychanalyse ? Avec, comme toujours, de nombreux invités.
- **0.20 Journal.**
- **0.40 Ouvert la nuit.**
  Alfred Hitchcock présente : On offre une récompense.
  Extérieur nuit : Axel Bauer, Cargo de nuit.
- **1.30 Nuit du Japon.**
  Inauguration de l'exposition internationale de Tsukuba sur des images de la NHK retransmises par satellites et commentées par Léon Zitrone et G. Leclère. Jusqu'à 3 h 30.

Dimanche 17 mars

- **8.00 Journal.**
- **9.00 Emission islamique.**
- **9.15 A Bible ouverte.**
- **9.30 Source de vie.**
- **10.00 Présence protestante.**
- **10.30 Le jour du Seigneur.**
- **11.00 Messe :** 4e homélie de carême du Père Joseph Thomas, jésuite.
- **12.02 Midi presse**, de P.-L. Séguillon.
  Invité : M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO.
- **12.30 La séquence du spectateur.**
- **13.00 Journal.**
- **13.25 Série : Starsky et Hutch.**
- **14.20 Sports dimanche et tiercé.**
- **16.30 Variétés : La belle vie**, de Sacha Distel.
  Avec Linda de Souza.
- **17.30 Les animaux du monde.**
  De la petite pierre au Markstein.
- **18.10 Série : Les roses de Dublin.**
- **19.00 Sept sur sept.**
  Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair.
  Avec Elie Wiesel, écrivain.
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Cinéma : la Guerre des polices.**
  Film de Robin Davis.
- **22.20 Elections cantonales.**
  Résultats du second tour. Les responsables des grandes formations politiques seront réunis pour un débat animé par Alain Denvers, Pierre-Luc Séguillon et Arlette Chabot pour TF 1, associés à Gérard Carreyou et Catherine Nay pour Europe 1.
- **23.30 Journal.**

BRITO

ANTENNE 2

Samedi 16 mars

- **10.15 Journal des sourds et des malentendants.**
- **10.35 Reprise : Platine 45** (diff. le 13 mars).
- **11.05 Les carnets de l'aventure.**
  Cinquième anniversaire de ce magazine, avec des extraits des meilleurs moments de ces émissions qui se vendent dans le monde entier.
- **12.00 A nous deux.**
- **12.45 Journal.**
- **13.30 Série : Les enquêtes de Remington Steele.**
- **14.15 Top 50.**
- **14.55 Terre des bêtes**
  Au secours des aigles ; les survivants d'Antartica.
- **15.25 Les jeux du stade.**
  Rugby, Tournoi des cinq nations : Galles-Irlande (en direct de Cardiff).
- **17.30 Récré A2 :** Les Schtroumpfs, Téléchat.
- **17.55 Le magazine.**
  Magazine d'information de la rédaction.
  Un enlèvement en direct : des parents kidnappent leur fille pour l'arracher à l'influence d'une secte.
- **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19.10 D'accord pas d'accord (INC).**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Le théâtre de Bouvard.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Variétés : Champs-Elysées.**
  De Michel Drucker.
  Autour de François Valéry, Annie Cordy, Richard Berry...
- **22.05 Magazine : Les enfants du rock.**
  Rockline : avec Ultravox, The Blue Bells, Lloyd Cole, Elton John... Deuxième partie : Black dance America, avec The Alvin Alley American Dance Theater, Chuck Davis, Leon Jackson, Easy jazzy jumpers.
- **23.20 Journal.**
- **23.45 Rugby :** Tournoi des cinq nations : Angleterre-Ecosse.

Dimanche 17 mars

- **9.35 Journal et météo.**
- **9.40 *Les chevaux du tiercé.***
- **10.05 Récré A 2.**
- **10.40 Gym tonic.**
- **11.15 Dimanche Martin.** Entrez les artistes.
- **12.45 Journal.**
- **13.15 Dimanche Martin (suite).**
  Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : Simon et Simon ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
- **17.00 Série : Molière ou la vie d'un honnête homme.**
  Le grand film écrit et réalisé par Ariane Mnouchkine.
- **18.00 Stade 2** (et à 20 h 20).
- **19.00 Série : Hôtel de police.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Jeu : Le grand raid.**
  Etape : Chan Sha-Zhenghou, en Chine.
- **21.35 Elections cantonales.**
  Résultats du second tour. Analyses et commentaires, avec Bernard Rapp, Paul Amar, Patricia Charnelet, René Rémond. Les principaux leaders politiques seront invités.
- **22.50 Désirs des arts : La mutation impressionniste.**
  Magazine de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
  Pourquoi et comment l'impressionnisme a pu passer de l'opprobre à la consécration ? Avec Sophie Monneret, auteur du « Dictionnaire international de l'impressionnisme », et le peintre Olivier Debré.
- **23.25 Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 16 mars

- **13.15 Les rendez-vous de l'élevage :** Traitement des strongyloses.
- **13.30 Horizon.**
  Les gendarmes dans nos campagnes ; des gendarmes en kaki ; le réseau Saphir : joyau de la gendarmerie. Un magazine qui a changé son « look ».
- **14.00 Entrée libre.**
  Emission du Centre de documentation pédagogique.
  Invité : Michel Polac ; au sommaire, plusieurs reportages : le Quartier latin, l'analphabétisme en France, le mythe Carmen...
- **17.30 Télévision régionale.**
  Programmes autonomes des douze régions.
- **20.04 Disney Channel.**
  Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel.
  La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
- **21.55 Journal.**
- **22.20 Feuilleton : Dynastie.**
  Dans son appartement new-yorkais, Sammy Jo apprend que Steven est vivant grâce aux gros titres des journaux.
- **23.05 La vie de château.**
  Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes selon l'actualité culturelle.
- **23.35 Prélude à la nuit.**
  Trio de Londres nº 1 en ut *de Joseph Haydn, par le groupe Secolo Barocco, avec M. Debost, flûte, A. Moglia, violon, P. Boupil, violoncelle.*

BRITO

Dimanche 17 mars

- **9.00 Emission pour les jeunes.**
  Disney Channel, Inspecteur Gadget, les Wombles.
- **10.00 Mosaïque.** Emission de l'ADRI.
  Que se passe-t-il en Yougoslavie, au Portugal et en France le dimanche matin ?
- **13.00 Magazine 85.**
  Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
- **15.00 Musique pour un dimanche** (et à 17 h 15).
- **15.15 Théâtre : les Fausses Confidences.**
  Comédie en trois actes de Marivaux (enregistré au Théâtre de Carouge à Genève). Mise en scène et réal. Marcel Bluwal. Avec D. Lebrun, F. Germond, M. Cassagne...
  Où chacun ment à l'autre, parce qu'il s'agit d'être bien armé dans la guerre-éclair que se mènent les cœurs et les intérêts contradictoires. Une mise en scène de Bluwal qui a déjà signé le Jeu de l'amour et du hasard.
- **17.35 RFO Hebdo.**
  En raison des élections cantonales, l'émission est exceptionnellement avancée à 17 h 35 au lieu de 20 h.
- **18.00 *Emission pour les jeunes.***
  Fraggle Rock, Lucky Luke...
- **19.00 Au nom de l'amour.** Emission de Pierre Bellemarre.
- **20.00 Elections cantonales.**
  Après le journal national, avec les premières estimations, les vingt-cinq régions décrocheront pour donner chacune les résultats qui les concernent, puis, à 21 h 30, le national donnera les résultats pour toute la France. A 22 h 30, décrochages à nouveau des régions avec leurs analyses, leurs commentaires.
- **23.05 Cinéma de minuit : The Bowery.**
  Film de Raoul Walsh (Cycle : hommage à Darryl F. Zanuck).
- **0.35 *Prélude à la nuit.***
  Panis Angelicus, *de Janusz Dabrowski, interprété par les chœurs Harfa de Varsovie, dir. J. Dabrowski, avec J. Weiss au piano.*

PÉRIPHÉRIE

Samedi 16 mars

- ● **RTL**, 20 h, A vous de choisir : *le Grand Bazar*, film de C. Zidi, ou *Un amant dans le grenier*, film de J. McGrath ; 21 h 35, Châteauvallon ; 22 h 35, Ciné-club : *la Colmena*, film de M. Camus.
- ● **TMC**, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, Les grandes conjurations : *la Guerre de trois Henri*, de M. Cravenne ; 22 h 40, M.-C. magazine ; 22 h 55, Clip n'roll.
- ● **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *On s'en fout, nous on s'aime*, film de M. Gérard ; 21 h 55, Série : Planète des hommes (les Kawelka).
- ● **RTB-TÉLÉ 2**, 20 H, Tennis (Internationaux de tennis en salle).
- ● **TSR**, 20 h 5, Starsky et Hutch ; 21 h 5, Jardins divers ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Sports ; 23 h 35, *Coup de feu dans la sierra*, film de Sam Peckinpah.

Dimanche 17 mars

- ● **RTL**, 20 h, Spécial élections cantonales (et à 22 h 5) ; 20 h 5, *Assassinat en tous genres*, film de B. Dearden ; 21 h 50, Les minichroniques : les gaffes ; 22 h 35, Solidarités.
- ● **TMC**, 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, *Douze plus un*, film de N. Gessner ; 22 h 40, Clip n'roll.
- ● **RTB**, 20 h 15, *Variétés* : La bonne étoile ; 21 h 20, Téléfilm : *le Mur de la haine*, de R. Markowitz.
- ● **RTB-TÉLÉ 2.**
- ● **TSR**, 20 h 10, Le grand raid ; 20 h 55, Tickets de première (avec Zouc) ; 21 h 50, Regards.

Lundi
18 mars

Télévision française 1

11.15 ANTIOPE 1
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.25 La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Aldo Maccione.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Galactica, la voix du sang ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 15, Les choses du lundi : Vive la magie ! ; 16 h 30, Reprise : 7 sur 7 (diff. le 16 mars).
17.30 La chance aux chansons (les chansons populaires de Paris).
18.00 Nounours.
18.10 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
... ou la France profonde.
20.00 Journal.
20.35 L'avenir du futur.
Emission de J.-P. Hutin.
20.40 Cinéma : Wolfen.
Film de Michael Wadleigh.
22.30 Débat : les grandes espèces en voie de disparition.
A force de squattériser la Terre, nous faisons reculer chaque jour le territoire des animaux. Alors qu'on constatait la disparition de deux espèces tous les cinquante ans, le phénomène s'accélère jusqu'à compter l'extinction de cinquante espèces pour la dernière période. Qui est responsable ? Que pouvons-nous faire ? Débat mené avec des spécialistes.
23.15 Journal.
23.35 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télé matin (à 8.30 Feuilleton : Trois sans toit).
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Après « Pour le meilleur ou pour le pire » : « Ces couples d'ailleurs. »
14.50 Série : La chasse aux hommes.
Dernier épisode.
15.40 Reprise : Apostrophes. (Diff. le 15 mars.)
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Magazine : l'Heure de vérité.
Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, répond aux questions des journalistes F.-H. de Virieu, A. du Roy, A. Duhamel, et des téléspectateurs.
21.55 Le petit théâtre.
« Acrobates », de I. Horovitz.
22.15 Document : l'Atelier.
Réal. A. Techiné.
(Lire notre sélection.)
23.00 Journal.

France Régions 3

7.00 Elections cantonales et journal.
Après un journal national, présenté par Richard Tripault, décrochages régionaux de 7 h 15 à 8 h ; puis journal national présenté par Michel Dhrey de 8 h à 8 h 10, avec commentaires ensuite par les régions. Jusqu'à 8 h 15.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.30 Cinéma : la Formule.
Film de John G. Avildsen (cycle « Le grand frisson »).
22.35 Journal.
23.00 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
L'avenir du passé ou le renouveau de la construction en bois pour les bateaux de plaisance et de pêche, reportage d'Y. Bruneau et P. Poncet.
23.45 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 84 : « Sonate pour piano et clarinette », d'André Boucourechliev, par D. Weber, piano et M. Lethiec, clarinette.

BRITO

Périphérie

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *Un après-midi de chien*, film de S. Lumet ; 23 h 10, Journal ; 23 h 20, La joie de lire ; 23 h 25, Théâtre.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Sarah*, film de M. Dugowson ; 22 h 55, M.C. magazine ; 23 h 10, Clip n'roll.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : xxxx, film de xxx.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé, avec Mouloudji.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi
19 mars

Télévision française 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Galactica, la guerre des dieux ; 14.40, La maison de TF1 : 15.15, Santé sans nuages : les rhumatismes ; 16.15, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; 16.30, Documentaire : L'île sans rivages (la Corse).
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Emission d'expression directe : CFDT-FEN.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Sur une idée de Jacques Antoine. Présenté par Gilles Schneider.
Epreuves aux Etats-Unis, en France, à Rome, en Turquie, au Cameroun.
21.35 Série : La passion de la vie,
de Jacotte Chollet et André Voisin.
Troisième volet de cette série consacrée à la thérapie primale. Avec le docteur Frédéric Leboyer, le docteur David Cheek, différents patients qui ont bien voulu témoigner, il s'agit de comprendre à quel point certains troubles peuvent être liés à des situations vécues (puis oubliées) au moment de la naissance. Mémoire prête à remonter.
22.30 Tintam'arts, émission d'A. Gallien.
Le magazine est consacré au violoniste et chef d'orchestre Emmanuel Krivine. Confidences et musique.
23.30 Journal.
23.50 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin (à 8.30, feuilleton : Trois sans toit).
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Parrainages d'enfants.
14.50 Série : Fachoda.
La mission Marchand, une page mouvementée de l'expansion française en Afrique.
15.40 Reprise : Le grand raid.
16.45 Le journal d'un siècle.
Edition 1904 : France-Angleterre, l'entente cordiale ; Jaurès crée l'Humanité.
17.45 Récré A2.
Poochie ; les Viratatoums ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie. Les métiers dangereux.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Cours après moi shérif.
Film de Hal Needham.
22.15 Magazine : Lire c'est vivre.
Proposé et présenté par Pierre Dumayet, réalisé par Robert Bober.
« Le Complexe de Broadway », de Damon Runyon.
(Lire notre sélection.)
23.15 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Manon des sources.
Film de Marcel Pagnol (1re partie) ; à 23 h 5, deuxième partie.
22.40 Journal.
23.05 Cinéma : Manon des sources (suite et fin).
0.55 Prélude à la nuit.
Musique baroque à Monaco : « Ecco di dolci Raggi », de Monteverdi par I. Poulenard, soprano, S. Cunningham, basse de viole, D. Moroney, clavecin.

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : V ; 21 h, *Une ravissante idiote*, film d'E. Molinaro ; 22 h 50, Journal ; 23 h, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : A la recherche du Nil ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *les Camisards*, film de R. Allio ; 22 h 50, M.C. magazine ; 23 h 05, Clip n'roll.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h 5, Grand Ecran : *Vera Cruz*, film de R. Aldrich (avec Burt Lancaster).
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Sorties de secours : la délinquance juvénile ; 21 h, Culture Club ; 22 h 5, Football.
- TSR, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 10, Téléfilm : *Le concierge joue dans l'escalier* ; 22 h 20, Il n'y a pas d'idéal ; 23 h 10, Journal.

Mercredi
20 mars

Télévision française 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Cap sur l'aventure.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Dessins animés, feuilletons, infos, variétés. Et à 15 h 40, Cros chez Cromanion, *une nouvelle série d'émissions d'initiation à la préhistoire.*
16.40 De A à Zèbre.
BD, cinéma, rock, look...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.27 Tirage du Loto.
20.30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20.45 Série : Dallas.
Bobby, découvert inanimé dans le bureau de J.R., est emmené à l'hôpital. La liste des suspects s'allonge. Qui a tiré sur Bobby ?
21.30 Contre-enquête.
Magazine des faits divers de Anne Hoang.
Au sommaire : rue de Cléry ; la femme de l'au-delà ; le nez de Michael.
22.35 Variétés : Côte d'amour.
Présenté par Sydney.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.

Antenne 2

6.45 Télématin (et à 8 h 30, Feuilleton : Trois sans toit).
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Dessins animés : Judo Boy.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Viratatoums ; Teddy ; Méthanie ; Tchaou et Grodo ; les Petites Canailles...
16.50 Micro-Kid.
17.25 Platine 45.
Mader ; In Parallel ; Michel Fugain ; Jim Diamond ; Billy Océan ; Wallis Franken ; Bronski Beat.
18.00 Les carnets de l'aventure.
« Mont Everest 78 », de K. Herrligkoffer.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Le Passage.
Réal. F. Apprederis. Avec M.-C. Barrault, P. Vaneck, J. Dufilho...
(Lire notre sélection.)
22.10 Magazine : Moi.. je.
(Lire notre sélection.)
23.10 Journal.

France Régions 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Invité d'honneur : Eddy Mitchell.
22.05 Journal.
22.25 Série : la vie fantastique des figures peintes.
De J.-J. Sirkis. Le président Cornemuseux (avec J. Negroni, A.-M. Jabraud).
Dans cette série, Jean-Jacques Sirkis transforme les musées en plateau de télévision, il sort les figures peintes de leur cadre, leur donne voix. Ici un gentilhomme du XVIIIe siècle.
23.20 Espace francophone.
Magazine de O. Gallet. Francophonie : histoires et perspectives.
Une rétrospective du mouvement francophone, depuis les premières déclarations des présidents africains jusqu'à la conférence de février, au Caire, en 1985.
23.50 Série : Allegoria.
De H. de Maximy.
Une nouvelle série de petits billets de trois minutes chaque jour ; nouvelle façon de regarder un tableau, de « voyager en peinture ».
23.55 Prélude à la nuit.
« Valse en ut dièse », de Frédéric Chopin, par M. Magin, piano.

BRITO

Périphérie

- RTL, 20 h, Série : Mike Hammer ; 21 h, *Une corde, un colt*, film de Robet Hossein ; 22 h 35, Journal ; 22 h 45, La joie de lire ; 22 h 50, Concert : *Concerto n° 1 op. 2* de Chopin, par l'Orchestre symphonique de RTL, dir. Pierre Cao.
- TMC, 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *le Tueur triste*, film de N. Gessner ; 22 h 50, M.C. magazine ; 23 h 5, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Cap 60 : l'histoire des sixties ; 21 h 5, Série : Pour l'amour du risque ; 21 h 55, Portrait : Roger Somville ; 22 h 55, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 15, Dynastie ; 21 h 5, Télescope ; 21 h 35, Football ; 23 h 5, Journal.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 21 mars

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Cap sur l'aventure.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Galactica, la guerre des Dieux ; 14.40, la maison de TF 1 ; 15.25, Quarté en direct d'Enghien ; 15.55, Images d'histoire : hier et aujourd'hui, le transport aérien militaire ;16.30, Reprise : Tintam'arts (diff. le 19 mars).
17.30, La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.30 Droit de réplique.
20.45 Série : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gallo et M. Gray. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues... (7e épisode).
S'estimant trahi, Martin sent sa foi envers ses libérateurs se fissurer, d'autant que son seul ami le quitte pour rejoindre le secteur américain.
21.50 Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
Au sommaire : Guyane : l'ancien territoire des bagnards est squattérisé par des Haïtiens sans logis ; Construire autrement : concevoir des logements sans promoteur ; Colorado-Spring : la base américaine de la « guerre des étoiles ».
23.00 Journal.
23.20 Etoiles à la une.
Mon Dieu, que va dire Marfel ?, Court métrage de Laurence Arcadias.
23.30 Chantal de Crissey, peintre animalier.

Vendredi 22 mars

11.15 Antiope 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Galactica, l'évasion ; 14.40, la maison de TF 1 : 15.15, Temps libres... aux livres, secret d'écriture.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Nounours.
18.05 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Huit, ça suffit.
19.15 Jeux : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Julien Clerc.
Emission de Béatrice Soulé, Nicole Courtois-Higelin.
Une émission à surprise. On y verra Julien Clerc en tournée en Afrique puis en Angleterre. On y découvrira un étonnant percussionniste, Doudou N'Dioye Rose, et ses cent élèves au Sénégal. Et Gainsbourg, et Youssou N'Dour... A recommander d'avance.
21.45 Multifoot.
Emission du service des sports, avec des variétés.
C'est Claude Brasseur qui prend le micro pour commenter auprès de Thierry Rolland les extraits de matches Bordeaux-Auxerre, Toulouse-Laval, Nantes-Sochaux, Nancy-Strasbourg.
23.15 Journal.
23.35 C'est à lire.

Le prochain week-end

Samedi 23 mars

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (dif. le 21 mars) ; 10.45 Challenges 85 ; 10.45 Cinq jours en Bourse ; 11.00 Concert ; 11.45 Couleur de la musique ; 11.55 Pic et Poke ; 12.10 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot 1 ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessins animés ; 15.40 Casaques et bottes de cuir ; tiercé ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : les Yeux bleus ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.15 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : le Diable dans le bénitier.
De Jean Lhote. Avec C.-A. Decroix, L. Ragon, N. Dubois...
22.15 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac : Le fisc et la fraude fiscale.
0.00 Journal.
0.20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... Assez de corde pour deux. Extérieur nuit.
0.45 Le printemps de la création.
Ouverture de la Biennale de Paris à La Villette.

Dimanche 24 mars

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sport dimanche ; 16.30 Variétés ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : les Roses de Dublin ; 19.00 Le magazine de la semaine.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : les Oiseaux.
Film d'Alfred Hitchcock.
22.35 Sports dimanche soir.
23.35 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

Jeudi 21 mars

6.45 Télématin (à 8 h 30, feuilleton : Trois sans toit).
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Chicane et zizanie, pour ou contre le mariage.
14.50 Téléfilm : Une mort trop naturelle.
De R. Day.
16.25 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini - L'astrologie.
17.45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Les Viratatoums ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
Le CNPF ; la CFDT.
20.00 Journal.
20.35 Série : Le mur de la haine.
D'après J. Hersey, de M. Lampell et R. Markowitz. Avec E. Wallach, T. Conti, L. Eichhorn...
Octobre 1940... Le ghetto de Varsovie est muré par les Allemands. Aucun juif ne peut en sortir. L'histoire romancée de la lutte des combattants de Varsovie, et non celle de l'holocauste. S'inspirant du récit de John Hersey, Millard Lampell a rencontré des survivants de l'insurrection vivant en Israël, et cherché à reconstituer cet enfer. Premier épisode d'une coproduction américano-polonaise avec des comédiens américains et britanniques.
21.30 Alain Decaux, l'histoire en question.
Mermoz le conquérant.
*La grande aventure de l'aviateur qui traversa l'Atlantique sud, en 1930, avec l'*Arc-en-ciel *» pour créer « la ligne » et disparut en 1936 après avoir décollé de Dakar.*
22.55 Spécial coupes d'Europe.
Extraits des rencontres de coupes d'Europe.
23.05 Journal.

Vendredi 22 mars

6.45 Télématin (à 8.30, feuilleton : Trois sans toit).
10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Les jeunes poètes.
14.50 Série : Fachoda.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : L'histoire en question (diff. le 21 mars).
17.20 Itinéraires, de Sophie Richard.
Bouthan : les archers du ciel.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
De P. Planchon et S. Friedman. Avec P. Hatet, G. Marchal, L. Merenda, C. Nobel.
12e épisode : Le mystère s'épaissit autour de la mort de Quentin. La police retient la thèse du suicide mais un mystérieux informateur interpelle Travers dans un parking et lui conseille d'y regarder de plus près en ce qui concerne l'arme...
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Pourquoi écrivez-vous ? Avec Christine de Rivoyre (Reine-Mère), *William Boyd* (Comme neige au soleil), *Kazimierz Brandys* (Carnets de Varsovie), *Edouard Glissant* (Pays rêvé, pays réel), *Peter Ustinov* (Ma Russie) *et Daniel Rondeau (pour* Pourquoi écrivez-vous ?, *numéro spécial de* Libération).
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : le Petit Théâtre de Jean Renoir.
Le dernier réveillon ; La cireuse électrique ; Quand l'amour meurt ; Le roi d'Yvetot.

Le prochain week-end

Samedi 23 mars

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Les enquêtes de Remington Steele ; 14.15 Top 50 ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Les Stranglers et Black Dance America.
23.20 Journal.

Dimanche 24 mars

9.35 Information et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Simon et Simon ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Molière ou la vie d'un honnête homme ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Hôtel de police ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 Charlotte Perriand, créer l'habitat au vingtième siècle.
22.30 Opus 85. En direct de la Biennale de Paris.
Emission d'E. Ruggieri.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 21 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.
20.40 Film turc : Tu écraseras le serpent.
de Türkan Soray.
22.10 Témoignages.
Avec Artung Unsal, correspondant du « Monde » à Ankara, Leila Vekilli, journaliste, Altan Gokalp, ethnologue, Pascal Bruckner, écrivain.
22.40 Journal.
23.05 Série : Allegoria.
Raphael : l'École d'Athènes.
23.10 Prélude à la nuit.
Festival de Prades 84 : Wiener Streich Sextett, sextuor à cordes d'Anton Dvorak.

Vendredi 22 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Histoire d'un jour : mai 68.
Emission de P. Alfonsi et M. Dugowson.
C'est loin. Le pouvoir était dans la rue. Images, débats autour de trois thèmes : la violence (avec J.-P. Rey, alors photographe de presse et Robert Voisin, policier) ; Le dialogue impossible (avec Fr. Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports et R. Goupil, responsable d'un comité d'action lycéen) ; l'incapacité à gouverner (avec M. Jobert, alors directeur de cabinet de M. Georges Pompidou et M. Grimaud, préfet de police).
22.10 Journal.
22.30 Laissez passer la chanson.
Emission de Pascal Sevran.
Un spécial Georgette Lemaire, dans le décor très kitch du Balajo, temple des années musette et du tango.
23.25 Une drôle d'école c'est une école drôle.
A l'occasion de la journée de la poésie. La poésie sort de la bouche des enfants.
23.35 Série : Allegoria.
Wirbel : Réminiscences africaines.
23.45 Prélude à la nuit.
« Barcarolle », de Tchaïkovski, par C. Katsaris, piano.

Le prochain week-end

Samedi 23 mars

13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté ; 17.30 Emissions régionales.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
23.05 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.35 Musiclub.
Quatuor en ré majeur *de W. A. Mozart, par le groupe Secolo Barocco.*

Dimanche 24 mars

9.00 Emissions pour les jeunes ; 10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 15.5 Musique pour un dimanche (et à 16 h 55) ; 15.15 Opéra : « H.M. Ulysse », de J. Prodromides ; 18.00 Emission pour les jeunes ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 Architecture et géographie sacrée.
Série de Paul Barba-Negra : le temple grec, berceau du monde moderne.
21.30 Aspects du court-métrage français.
Français sweet reading, de Michel Rodde.
22.30 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Young Mister Lincoln.
Film de John Ford (cycle hommage à Darryl F. Zanuck).
0.10 Prélude à la nuit.
Troisième moment musical opus 94, de F. Schubert, interprété par Marcelle Dedieu-Vidal, piano.

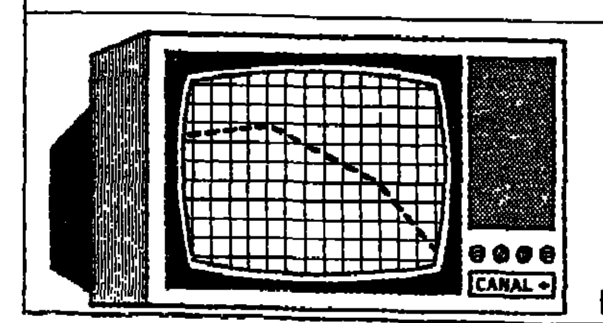
PÉRIPHÉRIE

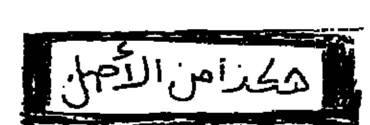
Jeudi

- **RTL,** 20 h, Dallas ; 21 h, *Un Américain à Paris,* film de V. Minelli (avec Gene Kelly, Leslie Caron) ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, La joie de lire ; 23 h, Essai automobile.
- **TMC,** 20 h, Série ; Le souffle de la guerre ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *la Belle de San-Francisco,* film de J. Kane ; 22 h 40, M.-C. Magazine ; 22 h 55, Clip n'roll.
- **RTB,** 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *le Grand Pardon,* film de A. Arcady ; 22 h 30, Carrousel aux images.
- **RTB-TÉLÉ 2,** 20 h, Téléménoires : Lucien Outers ; 21 h 10, Document : Une passion pour Bach ; 22 h, Basket-ball.
- **TSR,** 20 h 15, Temps présent ; 21 h 15, Hippisme ; 23 h. Journal.

Vendredi

- **RTL,** 20 h, Série : Remington Steele ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Numéro 10 ; 22 h 30, Journal ; 22 h 35, *le Cri du sorcier,* film de J. Skolimowski.
- **TMC,** 20 h, C'est assez chaud ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Rude Journée pour la reine,* film de R. Allio.
- **RTB,** 20 h, A suivre ; 21 h, Ciné-club : *Hollywood story,* film de M. Pasetta (hommage à John Huston).
- **RTB-TÉLÉ 2,** 20 h 5, Billet de faveur : *La vie est trop courte,* d'André Roussin ; mise en scène Pierre Fox.
- **TSR,** 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, Série noire ; le Tueur du dimanche, de J. Giovanni ; 22 h 15, Elections à Neuchâtel ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, Folk festival Nyon 84.





هكذا من الأصل

A Ecouter

Berlioz, un passionné lucide

« Berlioz à travers ses écrits » : tout un programme, huit émissions. On en a déjà écouté quatre, on est prêt à en redemander, tant la promenade proposée par Martine Kaufman en apprend sur la vie et l'œuvre de ce passionné lucide : ce Berlioz, musicien en rupture, déjà moderne, à qui Wagner avait su reconnaître un précurseur. La productrice a eu raison de faire appel à Michel Levinas. Compositeur des jours d'aujourd'hui et pianiste non moins inspiré, Levinas a l'enthousiasme fiévreux et communicatif. Il n'hésite pas à rapprocher les idées : renvois et miroirs, observations entrecroisées, illustrations servies en contrepoint. Après les thèmes de la répétition, de la fièvre, après l'épisode consacré à l'emploi de la voix, voici Berlioz fervent admirateur de Gluck, et Berlioz orchestrateur. L'auteur de la *Symphonie fantastique*, d'*Harold en Italie* et de *Roméo et Juliette*, entre autres, cherchait avant tout ses reflets, avec un sens aigu de la couleur, des dynamiques. Dans son traité d'orchestration, Berlioz a été le premier à formuler l'idée du timbre fixe : Kaufman et Levinas reprennent l'ouvrage dans ses grandes lignes et démontrent, œuvres à l'appui, que cet orfèvre, dans son art des simultanéités, s'échappait déjà de l'ordre proprement harmonique.

MATHILDE LA BARDONNIE.

● Berlioz à travers ses écrits, du lundi 18 au jeudi 21 mars, France-Musique, de 16 h 30 à 18 h.

Carl Maria von Weber « prince de la musique »

Né seize ans après Beethoven et onze ans avant Schubert, Carl Maria von Weber, « Prince de la musique » comme l'appelait Stravinsky, n'est pas reconnu en France comme il devrait l'être. L'auteur du Freischütz, premier opéra romantique allemand, génial compositeur du *Concerto pour clarinette*, fut un pianiste virtuose et plus encore un génial touche-à-tout, un découvreur en matière d'orchestration.

Stéphane Goldet a cherché à travers l'apparente dispersion à cerner l'unité d'une œuvre dont la richesse a étonné Schumann et Wagner, inspiré Berlioz, Mahler et Debussy, séduit Verdi et plus près Berg. A la recherche de ces filiations en compagnie de ses héritiers si l'on peut dire, il fait écouter le style dans son art de la couleur.

M. L. B.

● Le matin des musiciens, du lundi 18 au vendredi 22 mars, France-Musique, de 9 h 08 à 12 h 05.

La poésie fête le printemps

Comment célébrer le printemps à la radio ? Comment traduire sans images les premiers frémissements, le réveil, la renaissance de la nature ? Sans doute en cassant la routine des discours convenus, en redonnant aux mots leur pouvoir de surprise, leur charge d'émotion. C'est pourquoi France-Culture a fait de la semaine du 18 au 22 mars celle de la poésie.

Ainsi, chaque jour à 18 h, la voix des poètes succédera aux titres de l'actualité. Les voix les plus nouvelles, les moins consacrées, d'abord : Claude-Michel Cluny, Marie Etienne, Daniel Boulanger, Daniel Desmarquest, Henri Meschonnic, viendront lire leurs textes dans « Agora ». A 18 h 35, entracte sans rupture avec quelques « surprises du texte » tirées des poètes du XVI[e] siècle. Après les informations de 19 h, « Rétro » ouvre les trésors des documents d'archives et convoque pour nous Paul Eluard, Georges Brassens, Marie Noël, Aimé Césaire. La série commence le 18 mars avec le cours de poétique de Paul Valéry au Collège de France en 1941.

● Agora, du 18 au 22 mars, France-Culture, de 18 h à 19 h 25.

Radio-France Internationale

Informations toutes les demi-heures, de 4 heures à 9 heures et à 11 h 30, 13 heures, 20 h 45, 22 h 15, 23 heures, 0 heure, 0 h 30, 2 h 30.

Parmi les magazines, signalons :

● Carrefour, magazine de l'actualité politique et culturelle (à 14 h 15), propose lundi 18 mars : Hong-kong, horizon 1997 ; le mercredi 20 : les Falachas, leur culture, leur histoire ; le vendredi 22 : vers le déclin des sociétés industrielles ?

● La mémoire courte, le mercredi 20 à 20 h 45 : les vingt-cinq ans du journal *Jeune Afrique*.

Tour de passion, le jeudi 21 à 21 h 45, avec M[me] Solange Maily Nesle dont la passion est d'unir et de confronter l'astrologie et les sciences.

● Futur, magazine consacré à de grands sujets scientifiques : le samedi 16 à 0 heures, l'informatique, oui ou non ? La révolution de l'intelligence.

● Hexagone consacre, le mardi 19 à 13 h 45, une émission spéciale au personnage de Hergé : Tintin.

Parmi les émissions en langue étrangère :

● En allemand, signalons, le vendredi 22 à 19 heures, « Aimez-vous Bach ? » ; la personnalité et l'œuvre de ce compositeur vues par des mélomanes, des musiciens et des musicologues français (à l'occasion du tricentenaire de sa naissance).

● En anglais, dans le cadre de « Paris Calling Africa », le jeudi 21 à 17 heures : le scandale Godard (à propos de son film *Je vous salue Marie*).

● En espagnol, le mercredi 20 à 0 heure et à 1 h 30, un entretien avec le metteur en scène argentin Fernando Solanas qui vient de terminer un film sur Carlos Gardel.

France-Culture

SAMEDI 16 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : avec Gusine Dino.
8.30 Voix du silence : Yougoslavie, intellectuels en liberté surveillée.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Musique : Passion opus 15 par N. Simeolo.
10.50 Grand angle : les Hôtels meublés.
12.00 Panorama : romans policiers, à 12 h 45 cinéma ; à 13 h 50 tombé dans le pano.
14.00 Lamarck hier et aujourd'hui.
15.30 Le bon plaisir de... Daniel Mesguich ou 24 heures de la vie d'un jeune homme pressé.
18.30 Conférences de Carême protestant.
19.15 Passage du témoin, présenté et animé par notre collaborateur Thomas Ferenczi : H. Bianciotti, journaliste, reçoit D. de Margerie, écrivain.
20.00 Musique : musique fatale, musique sorcière.
20.30 Anne Engstraindt de Ch. Pellet
22.10 Démarches avec... Renaud Camus. Notes sur les matières du temps.
22.30 Musique : Libre-parcours-jazz ; Atelier jazz de Villeurbanne.
0.00 Clair de nuit.

DIMANCHE 17 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous
7.45 Dits et récits.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.
10.00 Messe.
11.00 Histoires du futur.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : Holbein le jeune, au Louvre.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Comédie-Française : le Triomphe de l'amour, de Marivaux.
16.30 Conférence de Carême, en direct de Notre-Dame de Paris.
17.20 La tasse de thé : ça c'est passé cette semaine ; à 17 h 45, histoire-actualité.
19.10 Le cinéma des cinéastes : Eric von Stroheim.
20.10 Atelier de création radiophonique : les Moutons par Taya Mortiay.
22.30 Musique : Journées de musiques arabes à Nanterre, l'Egypte.
0.00 Clair de nuit : Chasse au snark.

LUNDI 18 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour :
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le corps infirme à travers les âges (et à 10 h 50 : Uwe Johnson).
9.05 Les lundis de l'histoire : à propos de « la vie quotidienne de la noblesse française aux seizième et dix-septième siècles ».
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h 10).
11.10 Passeport pour l'avenir.
11.30 Feuilleton : le Paysan parvenu.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : Denis Desforges : « le Cuirassé Salvatore ».
14.30 Les horizons du possible : la matière, une aventure inachevée.
15.30 Les arts et les gens : Mises au point ou regard croisé ; à 16 h, Périscope ; à 16 h 20, enquête.
17.10 Ile-de-France, en direct de Créteil, le festival international de films de femmes.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, rétro ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : entretiens avec Michel de M'Uzan.
20.00 Musique mode d'emploi : le Violon de Delacroix.
20.30 Le journal de Marie Bashkirtseff.
21.40 Musique : latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : Ça suit son cours.

MARDI 19 MARS

6.00 Jacques Cartier : le voyage imaginaire 1534-1984.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le corps infirme à travers les âges (et à 10 h 50 : Uwe Johnson).
9.05 La matinée des autres : le regard.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : la terre, moyen privilégié d'expression.
11.30 Feuilleton : Le paysan parvenu.
12.00 Panorama : entretien avec M. Kriegel-Valrimont ; à 12 h 45, Le club de la presse ; à 13 h 30, Tombé dans le pano.
13.40 Musique instantanée : Michel Portal.
14.00 Un livre, des voix : Raymond Abellio : « la Fosse de Babel ».
14.30 Dramatique : L'arbre aux oiseaux et Parole perdue.
15.30 Les mardis du théâtre : Mégaphonie, le théâtre universitaire.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Blaye.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques.
20.00 Musique mode d'emploi : le violon de Delacroix.
20.30 Pour ainsi dire : la poésie étrangère.
21.00 Charlotte Perriand ou l'art d'habiter.
21.30 Musique : Diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 Nuits magnétiques : séance tenante.

MERCREDI 20 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le corps infirme à travers les âges (et à 10 h 50 : Uwe Johnson).
9.05 Matinée de la science et des hommes : Y a-t-il une origine biologique aux maladies mentales ?
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h 10).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : Michel-Aimé Baudouy rencontre de jeunes lecteurs à propos de son roman « les Rendez-vous de la prairie ».
11.30 Feuilleton : Le paysan parvenu.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : Marivaux au Théâtre des Amandiers.
14.00 Un livre, des voix : T. Hautmont, « le Conservateur des ombres ».
14.30 Reprise : Passage du témoin (diff. le 16 mars).
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Bordeaux.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ! ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : les climats de la terre.
20.00 Musique, mode d'emploi : le violon de Delacroix.
20.30 Antipodes : Ecrivains du fleuve Congo.
21.30 Musique : Pulsations. « Autour du clavecin ».
22.30 Nuits magnétiques : bruits du monde ; tensions explosives dans le Golfe.

JEUDI 21 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : le corps infirme à travers les âges (et à 10 h 50 : Uwe Johnson).
9.05 Les Matinées : Une vie, une œuvre : F.-W. Schelling : « Clara, l'amour et le monde des esprits ».
10.30 Musique : Miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : L'enseignement du français au lycée autogéré de Paris.
11.30 Feuilleton : Le paysan parvenu.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Atelier de Jean Cousin.
14.00 Un livre, des voix : Pierre Naudin, « les Noces de fer ».
14.30 Communauté des radios publiques de langue française : la RTBF présente : « les Vierges noires ».
15.30 Musique : Musicomania, l'inconditionnel, le drôle et le méchant.
17.10 Le pays d'ici, la citadelle de Blaye.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, tire ta langue ; à 19 h 15, rétro ; à 19 h 25, jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris.
20.00 Musique, mode d'emploi : le violon de Delacroix.
20.30 Deux textes de François de Volboc : « la Fin de pépé » ; « le Responsable ».
21.30 Musique : « Vocalyse », opéra 85.
22.30 Nuits magnétiques : En direct du Salon du livre au Grand Palais.

VENDREDI 22 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : une histoire de l'infirmité (et à 10 h 50 : Uwe Johnson).
9.05 Matinée du temps qui change : la machinerie de l'Etat aux XIX[e] et XX[e] siècles.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : l'histoire en baskets.
11.30 Feuilleton : Le paysan parvenu.
12.00 Panorama : en direct du Salon du livre ; à 12 h 45, essais ; à 13 h 30, Tombé dans le pano.
13.40 On commence : le théâtre au Salon du livre.
14.00 Un livre, des voix : Christine Jacquet : « Angle mort ».
14.30 Sélection Prix Italia : « Epithalame » (1957).
15.30 L'échappée belle (en direct du Salon du livre) : le livre d'aventures et de voyage.
17.10 Le pays d'ici, en direct de Blaye.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : Synthèse et reconnaissance de la parole.
20.00 Musique, mode d'emploi : le violon de Delacroix.
20.30 Le grand débat : La décentralisation, portrait de l'Arlésienne. Avec P. Gremion, sociologue, E. Dupoirier, chargée de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, et J.-C. Thoeing, du CNRS.
21.30 Musique : Black and Blue, les cinquante ans du Jazz Hot.
22.30 Nuits magnétiques. Reportage : côté cœur, c'est le pied (jogging).

France-Musique

SAMEDI 16 MARS

0.00 Les nuits de France-Musique : œuvres de Satie, Monteverdi.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Vanhal, Martinu, Beethoven, Françaix.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Folies extravagans : œuvres de Couperin, Parlagua, Murcia, Praetorius.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : la Résurrection, d'Heinrich Schütz.
16.00 Désaccord parfait : débat autour de Manon, l'amour des trois rois, Auber, Massenet, Puccini ; à 18 h : Concert : mélodies de Massenet, Chausson, Chabrier, par A.-M. Blanzat, soprano et C. Cabro, piano.
19.05 Les cinglés du music-hall : les revues du Palace montées entre les deux guerres ; le « Palace aux nues ».
20.00 Concert (saison lyrique — en direct de la Salle Pleyel) : « Fedora », de Giordano, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. Nello Santi, sol. M.-A. Nicolas, S. Sass, L. Sabitch, S. Igoghossian...
23.00 Les soirées de France-Musique : le Club des archives : Fritz Busch, chef d'orchestre ; œuvres de Mozart, Mendelssohn, Beethoven, Brahms, Hindemith ; à 1 h : l'arbre à chansons.

DIMANCHE 17 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.05 Cantate : BWV 202 de Bach.
10.00 Gustav Mahler à Vienne : la saison 1906-1907, sa dernière saison à Vienne.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : œuvres de Palestrina, Mozart, Beethoven, Haendel, de Falla, Mendelssohn.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La traversée des temps, par Claude Roy, écrivain et poète : œuvres de Monteverdi, Machaut, Verdi, Beethoven.
19.05 Jazz vivant : le Mahavisnu Orchestra 84 de John Mac Laughlin.
20.00 Spécial élections cantonales : premières estimations (et à 22 h : résultats).
20.10 Avant-concert : œuvres de Beethoven, Lutoslawski.
20.30 Concert (donné à la Salle Pleyel le 9 janvier 1985) : Extraits de « Salomé » de Haendel, Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur de Beethoven, Symphonie n° 3 (création française) de Lutoslawski par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. A. Brendel, piano.
22 h 30, Les soirées de France-Musique : feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde », Zarah Leander au cinéma ; à 23 h : Ex-libris ; à 1 h : Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 18 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : les Orientalistes.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Carl Maria von Weber, la naissance de l'opéra romantique.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Gil Evans ».
12.30 Concert : (les Provinciales) : Radio-Landes propose un hommage à Francis Plante pour le 50[e] anniversaire de sa mort ; avec M.-A. Estrella, S. Carbonnel, M. Heucin, piano.
14.02 Repères contemporains : M. Philippot, M. Constant, I. Xenakis, F. Vercken.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Maurice Delage - « On rentre en mi majeur » ; œuvres de Ravel, Delage, Stravinski ; à 16 h 30 : Berlioz à travers ses écrits : œuvres de Gluck, Berlioz.
18.02 Chasseurs de son stéréo.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
19.15 Suite lyrique, magazine de la voix et du chant.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.15 Avant-concert : œuvres de Beethoven.
20.30 Concert : Sonate pour piano n° 13 en mi bémol majeur, Sonate pour piano n° 7 en ré majeur, Sonate pour piano n° 27 en mi mineur, Sonate pour piano n° 21 en ut majeur, de Beethoven, par Daniel Barenboïm, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; Hildegarde Kneff ; à 23 h 5 : Le musicien de minuit : Ariel Denis, écrivain.

MARDI 19 MARS

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Carl-Maria Von Weber - l'instrument en représentation.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
12.30 Concert : œuvres de Vivaldi, Telemann, par l'ensemble Musica Antiqua de Cologne. (39[es] semaines musicales d'Ascona.)
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : école classique.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Maurice Delage - « D'aller là-bas » ; œuvres de Delage, Emmanuel, Messiaen ; à 16 h 30, Berlioz à travers ses écrits : œuvres de Berlioz, Mozart, Beethoven, Schumann, Stockhausen, Debussy, Boulez.
18.02 Acousmathèque : œuvres de Dhomont, Boucourechliev.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.15 Premières loges : Riccardo Stracciari, baryton, interprète des airs de Donizetti, Meyerbeer, Verdi, Leoncavallo, Thomas, Catalani, Rossini.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Dans la nature », « Carneval », « Othello », de Dvorak, Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré bémol majeur de Prokofiev, « Sinfonietta » de Janacek par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. F.-J. Thiollier, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde » ; à 23 h 5 Jazz club (en direct du Petit Opportun).

MERCREDI 20 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : Nuits du printemps ; œuvres de Vivaldi, Stravinski, Wagner, Beethoven, Schubert...
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Carl-Maria Von Weber - un théâtre de l'étrange ; œuvres de Weber, Berg, Verdi, Hoffmann, Wagner.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
12.30 Concert (Les Provinciales) : Radio Côte d'Azur propose un récital Philippe Bianconi, pianiste, qui interprète des œuvres de Haydn, Brahms, Debussy, Schumann.
14.02 Jeunes solistes.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Maurice Delage - « Regarde alentour » ; œuvres de Roussel, Delage ; à 16 h 30, Berlioz à travers ses écrits : le traité d'orchestration ; œuvres de Berlioz, Meyerbeer, Spontini.
18.02 Les chants de la terre
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
19.15 Spirales : magazine de musique contemporaine.
20.00 Concert (saison lyrique, en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Don Juan » de Mozart, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. Jeffrey Tate, premier violon, P. Fontanarosa, soliste, G. Janowitz, C. Studer, K. Laki, G. Windbergh, H. Prey, M. King, S. Koptchak, M. Vanaud ; vers 21 h 45, Entracte : sonates de Scarlatti, interprétées par Scott Ross.
22.30 Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; vers 1 h, Anthologie Hans Rosbaud.

JEUDI 21 MARS

7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Carl-Maria von Weber - « Les fées sont d'exquises danseuses » ; œuvres de Weber, Debussy.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Gil Evans ».
12.30 Concert : la famille Bach, par B. Kuijken, C. Zebley, flûtes traversières baroques, M. Muller, viole, C. Rousset, clavecin.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Maurice Delage - « Parabole » ; œuvres de Delage, Schoenberg, Boulez ; à 16 h 30, Berlioz à travers ses écrits : le traité d'orchestration (2[e] partie).
18.02 Côté jardin.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.15 Rosace : magazine de la guitare.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (saison internationale des concerts de l'UER) : « l'Art de la fugue » de Bach, interprété par les orchestres des radios suivantes : RIAS (Berlin), RNE (Madrid), DDR (Berlin), JRT (Belgrade), Radio-France (Paris), CRT (Prague), ORF (Vienne), WFMT (Chicago), RAI (Rome), YLE (Helsinki), RTBF et BRT (Bruxelles), DR (Copenhague), RTE (Dublin), KOL (Jérusalem), HR (Francfort), CBC (Toronto), SR (Stockholm).
22.30 Les soirées de France-Musique : J.-S. Bach.

VENDREDI 22 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique : La ville ; œuvres de Haydn, Bartok, R. Schumann, Respighi, Milhaud, Ives, Marais, Bernstein, Liszt...
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Carl-Maria Von Weber - la virtuosité : question de fond, ou question de forme ?
12.05 Le temps du jazz : feuilleton Gil Evans.
12.30 Concert (les Provinciales) : Radio Côte d'Azur propose un récital Alexandra Nomidou, pianiste, qui interprète des œuvres de R. Schumann et Chopin.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : école classique.
15.00 Verveine-Scotch.
17.00 Histoire de la musique.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : « Requiem » de Verdi, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M.-W. Chung, sol. Edda Moser, D. Soffel, M. Jung, S. Nimsgern.
22.20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles (hommage à Monique de la Bruchollerie) ; à 24 h, Musique traditionnelle.

échecs

N° 1116

L'esprit et la matière

(52e championnat de l'URSS Riga, 1985)

Blancs : LPUTAN
Noirs : SMAGIN
Gambit - D

1. d4	d5	19. Ta-d1	Td8
2. ç4	ç6	20. Dé4	h4
3. Cf3	Cf6	21. Tf4!	g3
4. Cç3	é6	22. h3	Fh6
5. Fg5	h6 (a)	23. Tf3	Dg6
6. Fh4 (b)	d×ç4	24. Dé2	Ff8 (j)
7. é4 (ç)	g5	25. Td-f1	Fç8 (k)
8. Fg3	b5 (d)	26. Fd3	Dg5
9. Fé2 (é)	b4 (f)	27. Txf7	Txd4
10. Ca4	Cxé4	28. Df3! (l)	Fé7
11. Fé5!	Cf6 (g)	29. Dxç6+	Fd7
12. 0-0	Cb-d7	30. Txf7+!(m)	Rxf7 (n)
13. Fxç4	g4	31. Dç5+	Ré8
14. Fxf6	Dxf6	32. Dxd4	Fxa4
15. Cé5	h5 (h)	33. Dxa7!	Fç6
16. f4! (i)	Cxé5	34. Db8+	Ré7
17. fxé5	Dg5	35. Dd6+	abandon (o)
18. Df3	Fd7		

Partie n° 1116 bis
Blancs : KUPREITSCHIK
Noirs : SCHWESNIKOV
Même tournoi. Même début.

9. Fé2	Fb7	18. Ta-é1! (u)	Dxf5
10. 0-0 (p)	Fé7	19. Dxf5! (v)	T×f5
11. Cé5	Cb-d7	20. Txé6	Ff6 (w)
12. f4! (q)	Cxé5	21. Fg6! (x)	T×f2
13. fxé5	Ch7 (r)	22. Rxf2	Fxç3
14. Fh5	0-0	23. bxç3	Cf8
15. Df3!	f5 (s)	24. Td6	Tç8
16. éxf5	Dxd4+ (t)	25. Té1 (y)	
17. Rh1	Dxé5		

NOTES

a) Evitant le système Botwinnik : 5..., d×ç4 ; 6. é4, b5 ; 7. é5, h6.

b) Ce retrait du F-D conduit souvent à un jeu complexe dans lequel les Blancs sont entraînés à sacrifier un ou deux pions centraux et à obtenir ainsi une position active qui, selon Spassky, représente une compensation réelle pour le matériel perdu. A cette continuation peu jouée, on préfère généralement la suite *6. F×f6, D×f6 ; 7. a3!* (une amélioration par rapport à 7. é4, d×é4 ; 8. C×é4, Fb4+ ; 9. Ré2!, Df4 ; 10. Dd3, Fé7 ; 11. g3, Dç7 ; 12. Fg2, Cd7 ; 13. Th-é1, 0-0 ; 14. Rf1 avec égalité et par rapport à 7. Db3, Cb-d7 ; 8. é4).

ç) Après 7. é3, b5 ; 8. a4, Fb4 ; 9. Fé2, Fb7 ; 10. 0-0, a6 ; 11. Cé5, Cb-d7 ; 12. C×d7, D×d7 ; 13. F×f6, g×f6 les Noirs sont un peu mieux (Udovic-Trifunovic, 1963).

d) 8..., Fb4 n'est pas clair : 9. Fé5, Cb-d7 ; 10. F×ç4, C×é5 ; 11. C×é5, C×é4 ; 12. Df3, Cd6 (et non 12..., Cf6 ; 13. 0-0-0!) ; 13. 0-0, F×ç3 ; 14. b×ç3, Dé7.

é) Il faut avoir du sang-froid pour jouer cette variante et être convaincu de *la supériorité de l'esprit sur la matière.* 9. é5 est aussi à envisager : 9..., Cd5 ; 10. Fé2, Da5 ; 11. 0-0, C×ç3 ; 12. b×ç3, D×ç3 ; 13. Tç1, Da5 ; 14. Cd2, Cd7 ; 15. f4, Fb7 ; 16. f×g5, h×g5 ; 17. Cé4 et les Blancs ont une certaine initiative *mais la position reste compliquée.* 10..., Fb4 semble d'ailleurs plus fort que 10..., Da5 joué dans la partie Tzerskin-Havsky, URSS, 1963.

f) Ou 9..., Fb7 comme dans la partie 1 116 bis.

g) Si 11..., f6 ; 12. Dç2!

h) Si 15...,C×é5 ; 16. d×é5, D×é5 ; 17. D×g4 avec avantage aux Blancs.

i) Après cette avance du pion f, les Blancs ont une nette compensation pour le pion en moins en raison des nombreuses faiblesses des pions noirs.

j) Sinon 25. Cç5 et 26. Cé4.

k) Si 25..., Th7 (pour défendre le pion f7) ; 26. Fd3.

l) Triplement sur la colonne f avec double menace en f8 et en ç6.

m) Un sacrifice de qualité qui règle rapidement le sort des Noirs.

n) Si 30..., D×é7 ; 31. Da8+, Dd8 ; 32. Fg6+, Ré7 ; 33. Tf7+, Ré8 ; 34. Df3!

o) Si 35..., Ré8 ; 36. D×ç6+, etc.

p) Contre Tal, à Moscou en 1982, Kasparov joua 10. é5!, Cd5 ; 11. h4, Da5 ; 12. Tç1, g4 ; 13. Cd2, ç5 ; 14. Cçé4!, ç×d4 ; 15. 0-0.

q) Le leitmotiv de la variante.

r) Si 13..., Cd7 ; 14. d5!

s) Si 15..., D×d4+ ; 16. Rh1 menaçant 17. Ta-d1 et 18. Td7. Il faut parer la menace 16. F×f7+, Rg7 ; 17. Dh5!

t) Si 16..., T×f5 ; 17. Dé4!

u) Le développement avant tout.

v) Avec trois de pions, l'échange des D est intéressant pour les Blancs, qui sont mieux développés.

w) Les difficultés du Fé7. Si 20..., Fç5 ; 21. F×ç5, T×ç5 ; 22. Té7! ; si 20..., Ff8 ; 21. Fg6!

x) Gagnant une pièce : si 21..., Tf4 ; 22. g3!

y) Les Noirs résistèrent quelques coups : 25..., Tç7 ; 26. Té8, Rg7 ; 27. Fh5, ç5 ; 28. Td-d8, Ch7 ; 29. Tg8+, Rf6 ; 30. *Tg6+, Rf5* ; 31. T×h6, *Cf6* ; 32. Tf8, Tç6 ; 33. Ff3, Tb6 ; 34. F×b7, b4 ; 35. Tf×f6+, T×f6 ; 36. T×F6+, R×f6 ; 37. Fd5, Ré5 ; 38. F×ç4, Ré4 ; 39. ç×b4, abandon.

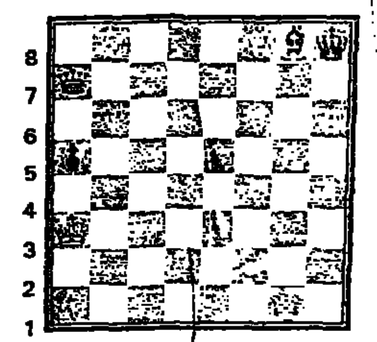
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1115
E. Preporovsky (1942)

(Blancs : Rç8, Tç3, Ff8 et g6. Noirs : Rh8, Pa2, b3, g7, h7.)

1. Tç1, b2 ; 2. Tç7!, b1=D ; 3. F×g7+, Rg8 ; 4. Ff7+, R×g7 ; 5. F×a2+ avec gain ou bien 2..., a1=D ; 3. F×g7+, Rg8 ; 4. F×h7+, R×h7 ; 5. F×b2+ et les Blancs gagnent. Une élégante géométrie.

ÉTUDE

E. KUBBEL
(1936)



BLANCS (4) : Ra3, Dg1, Ff8, Pf2.

NOIRS (4) : Rh8, Da7, Fg8, Pa5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1114

Une manœuvre efficace

La manœuvre de Milton Work est un coup technique qui se présente fréquemment, car, si le point de départ est toujours le même, les variantes sont nombreuses, comme le prouve ce chelem à Sans Atout réussi dans un tournoi.

♠ R D 6
♡ A 10
◊ R 3 2
♣ V 9 6 5 4

♠ V 9 7 3
♡ V 9 8 7 6
◊ A V 9
♣ 2

N – O E – S

♠ 2
♡ D 5 4 3 2
◊ 10 8 6 5 4
♣ 7 3

♠ A 10 8 5 4
♡ R
◊ D 7
♣ A R D 10 8

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 SA
passe	5 ◊	passe	6 SA...

Ouest a entamé le 7 de Cœur pris par le Roi sec du déclarant qui a tiré la Dame de Pique, puis le Roi de Pique. Mais, au second tour, Est n'a plus fourni. *Comment Pakzad, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Il est inutile d'espérer faire un squeeze sur Ouest (Carreau-Pique) *parce que Ouest aurait six Carreaux* et qu'il serait ainsi seul à avoir la garde à Pique et Carreau. En revanche, il *suffit qu'il ait l'As de Carreau* pour que la manœuvre de Milton Work permette de trouver la levée qui manque : *Sud joue le 7 de Carreau,* et Ouest doit fournir le 9 de Carreau (car s'il met l'As, le déclarant fera ensuite deux Carreaux, le Roi et la Dame).

Le Roi de Carreau ayant fait ainsi la levée, le déclarant tire quatre Trèfles, puis l'As de Cœur jusqu'à cette situation où le dernier Trèfle est joué :

♠ V 9 ◊ A V — ♠ 6 ◊ 3 2 ♣ V / ♠ A 10 ◊ D ♣ 10

Obligé de jeter le Valet de Carreau *Ouest est mis en main à Carreau.* Il est forcé de jouer Pique et il procure au déclarant la douzième levée.

« Le Bridge de formule 1 »

C'est le titre du nouveau livre que le fameux champion Giorgio Belladonna vient de publier en France. Il a été traduit par Hugonet et Roudinesco aux éditions Belfond Bridge, et il traite de quelques-uns des aspects *les plus difficiles de ce jeu,* les squeeze, la ruse, les interventions dans les enchères...

Voici une donne qui illustre bien le rôle d'une bonne technique. Le coup a été joué au cours du Trophée international de Rome en 1980.

♠ D V 3
♡ A 5 4
◊ A 8 3 2
♣ 4 3 2

♠ 10 9 7
♡ R 9 8 7 6
◊ D
♣ A R D 10

N – O E – S

♠ 5
♡ V 3 2
◊ V 10 9 7 6 5
♣ V 9 6

♠ A R 8 6 4 2
♡ D 10
◊ R 4
♣ 8 7 5

Ann. : O. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
2 ♡	passe	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠...

(2 ♡ : cinq Cœurs et quatre Trèfles.)

Ouest a attaqué la tierce majeure à Trèfle et a contre-attaqué la Dame de Carreau, *comment Pittala, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Cœurs » d'Ouest (en Trèfle romain) promettait au moins cinq Cœurs et quatre Trèfles et 12 à 16 points d'honneurs, et elle permit au déclarant de jouer comme à cartes ouvertes.

Courrier des lecteurs :

Le danger vient de l'Est (1103). – Plusieurs lecteurs (Boutron, Roux...) écrivent : « Pourquoi Ouest, resté maître avec le Roi de Carreau, a-t-il contre-attaqué Cœur *au lieu de continuer Carreau?* Est aurait fait l'As et il aurait joué Pique pour la chute. »

Effectivement, si Est avait résisté à la tentation de jouer le Roi de Cœur (*pour indiquer* à son partenaire qu'il avait également la Dame), le contrat aurait été infaisable et je n'aurais pas as *montré* cette donne. De toute façon, on ne peut pas blâmer Ouest d'avoir cherché à éclairer son partenaire.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 211

Avec rime et avec raison

Marathon de Tourcoing, troisième manche, 16 février 1985.
Tournois au Cercle de l'EIC, le mercredi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à 0 ; les colonnes par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EIMOPRU			
2	I+ADINPU	PROMUE	H 4	24
3	DNU+AINW	PIPAI	4 H	18
4	ADNU+EX?	IWAN	K 2	26
5	IJQTUZ?	DEN (T) AUX	M 1	111
6	IQ+ELORR	JUT (E) Z	G 9	55
7	OQR+AIMU	LIREZ	13 C	28
8	CEKLLOS	MARQUOIR	5 A	82
9	LL+AEINS	COKES	B 10	59
10	DEENORU	INSTALLE (a)	11 D	82
11	EENO+FNT	DUR	A 13	31
12	N+AAEEHI	FOMENTE	A 3	36
13	AEEIN+LV	AH	14 E	28
14	BEGILST	ALEVINE (b)	L 9	81
15	ABCHORS	GIBELETS (c)	15 G	83
16	HS+EMSTT	COBRAS	N 10	32
17	MTT+AFGT	HISSE	1 3	36
18	MTT+EERU	FIGEAT	2 J	36
19	ADENOSV	MURETTE	0 4	84
20	ADENOS+Y	VU	10 T	26
21		DERNYS	C 3	52
			Total	1 010

(a) NIELLAS. N 6, 76 ; (b) ou AVELINE ; VANILLÉE, J 6, perd 5 pts ; (c) foret pour barrique.

1. B. Hannuna, 988 points ; 2. M. Duguet, 968 ; 3. P. Beghin, 958.
Résultat final : 1. Duguet ; 2. Hannuna.

Pour votre rituelle provende de mots, nous renonçons cette semaine à la désintégration des tirages, aux arcanes de l'étymologie, à la démythification de la sémantique ; nous allons plutôt vous bercer au noble rythme de l'alexandrin : nous vous proposons des distiques ou des quatrains empruntés au Cyrano *d'Edmond Rostand, auxquels il manque un mot en fin de vers. A vous de retrouver ce mot grâce à la rime précédente ou suivante.*

I, 4 Si cette Muse, à qui, Monsieur, vous n'êtes rien,
Avait l'honneur de vous connaître, croyez bien
Qu'en vous voyant si gros et bête comme une urne,
Elle vous flanquerait quelque part son .... *(8 lettres.)*
Pour boire, faites-vous fabriquer un .... *(5 lettres.)*
Descriptif : « C'est un roc ! c'est un pic ! c'est un cap !
Que dis-je, c'est un cap ? C'est une péninsule ! »
Curieux : « De quoi sert cette oblongue .... *(7 lettres.)*
Il me manque une rime en eutre.
C'est pour me fournir le mot .... *(7 lettres.)*
Et je tire mon .... *(7 lettres.)*
Elégant comme *Céladon.*

I, 5 Un piège de nature, une rose .... *(7 lettres.)*
Dans laquelle l'amour se tient en embuscade.

II, 1 Ma Muse, éloigne-toi, pour que tes yeux charmants
N'aillent pas se rougir au feu de ces .... *(8 lettres, rime pour l'oreille seulement.)*
Ciel ! Mes livres vénérés !
Les vers de mes amis ! déchirés ! démembrés !
Pour en faire des sacs à mettre des croquantes...
Ah ! vous renouvelez Orphée et les .... *(10 lettres.)*

II, 4 O Phoebus-Rôtisseur ! Apollon maître- .... *(5 lettres.)*
Comme on est tout de suite à son aise avec eux !

II, 7 Œil d'aigle, jambe de cigogne,
Ils vont, coiffés d'un vieux .... *(7 lettres.)*
Le bizarre gibier à plumes que nous prîmes !
Les feutres de fuyards ! Des dépouilles .... *(6 lettres.)*

Si vous ne trouvez pas, *reportez-vous aux solutions en fin d'article,* ou faites comme Hugo, qui, cherchant une rime au vers

Brillait à l'occident, et Ruth se demandait,

a trouvé : *Tout reposait dans Ur et dans Jérimadeth* (j'ai rime à « dait ») (?). *(Booz endormi.)*

● Solution des mots à rime : cothurne - hanap - capsule - [illegible]tre - espadon - muscade - sar[illegible]s - bacchantes (peut s'écrire ba[illegible]es) - queux - vigogne, *lama ou* [illegible] - opimes, *armes du chef ennemi tué en combat singulier.*

● Soixante parties inédites présentées par *Scrabblerama,* 4[illegible] Le Baguenaudier, 23, rue Saint-Sulpice, Paris-6e, ou [illegible]e Bridgeur, 28, rue de Richelieu, Paris-1er.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96 boulevard, Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

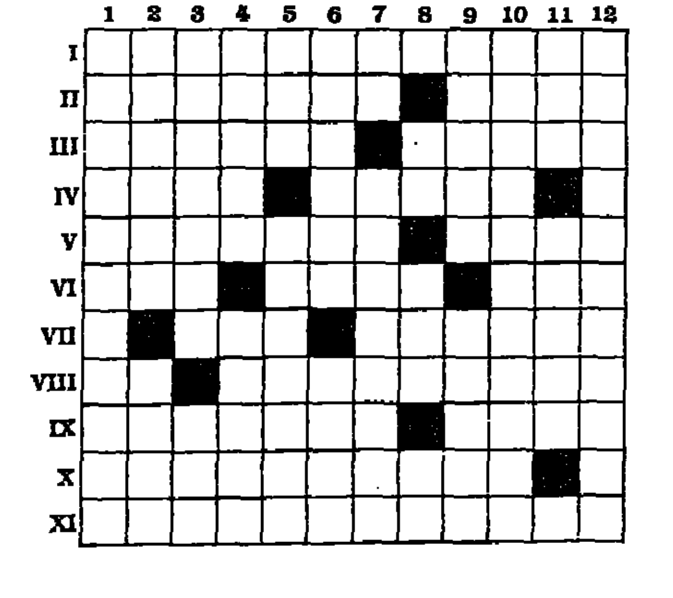
N° 345

Horizontalement

I. Fut le premier et aspire secrètement à le redevenir. – II. Indispensables au portrait-robot du PDG. L'enlever causa tort à Hercule. – III. Il a tout du renard. Pour les petits oiseaux. – IV. Perd sa couleur. Donne de la couleur. – V. Pour Victor Hugo, Baudelaire *en conçut* un nouveau. Vous ou moi ou tout autre. – VI. C'est du grand lyrisme. Fait une fleur. Traverse Paris, et plus. – *VII.* Un étranger plutôt chic. Cache. – VIII. Symbole. Arriveront, espérons-le, en bonnes mains. – IX. Savent. C'est un vrai sauvage. – X. *Ils ne manquent ni de grâces ni de piquants.* – XI. *Les pièces et les* associées se doivent de l'être aux générales.

Verticalement

1. Fouille ou meuble. – 2. Certains refusent d'y croire. Est-il bon, est-il mauvais ? – 3. Petites et grandes misères. En un sens, c'est une habitude. – 4. Peut-être pas malins, mais prêts à servir. Fis tout *mal et à contresens. – 5. Le 1 bouleversé.* Dans l'assiette, sur le bras ou sur l'épaule. – 6. Sa sagesse est légendaire. Pour s'assurer des proies. – 7. En plein dedans. Fâcheuse pour les dessous. – 8. Grecque. Possessif. Préposition. – 9. C'est une *image de minceur* et de souplesse. Forts, mais néanmoins bouleversés. – 10. C'est une horreur ! – 11. Monsieur gendre. Compositeur. – 12. Celles du cœur ont moins de conséquences néfastes que celles du sol.



SOLUTION DU N° 344

Horizontalement

I. Saint Frusquin. – II. Amoureuse. Tri. – III. Vin. Insultera. – IV. Or. Aster. Irai. – V. Naphte. *Enquis. – VI. Nui. ESE. Russe.* – VII. Excès. Urfé. Or. VIII. Assena. Rani. – IX. Terser. Plaine. – X. Endossataires.

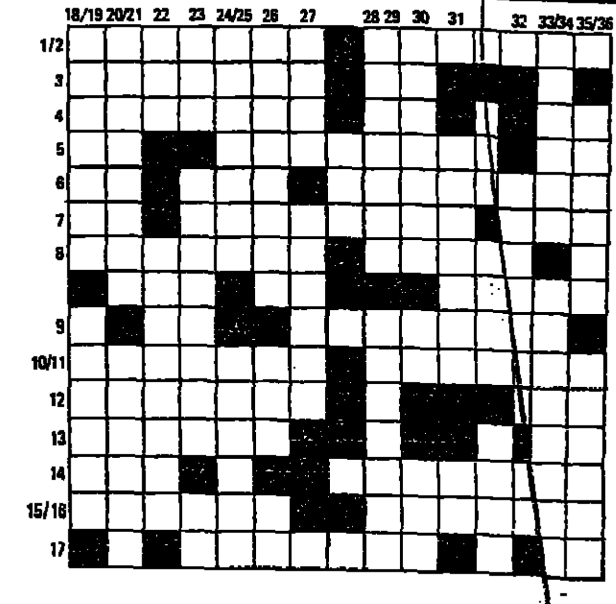
Verticalement

1. Savonnette. – 2. Amiraux. En. – 3. Ion. *Picard.* – 4. Nu. Ah. Esso. – 5. Tristesses. – 6. Fentes. Ers. – 7. Ruse. Eun. – 8. Usure. Rapt. – 9. Sel. NRF. La. – 10. Tiquerai. – 11. Utérus. Air. – 12. Irraisonné. – 13. Niaiseries.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 345



Horizontalement

1. EHILPST. – 2. ABBEEIU. – 3. ALNORTU (+ 2). – 4. BEEEMRT. – 5. EEIMQRUU. – 6. AENORTUV (+ 2). – 7. AEEINRRU. – 8. CDEEEIT. – 9. AAEELMNS (+ 1). – 10. ACEELQU (+ 1). – 11. EEINNSS (+ 1). – 12. CLMSUUU. – 13. EEEIPS. – 14. EEFILOTU. – 15. AEEMNS (+ 2). – 16. ADIPRSU (+ 1). – 17. AEEESUX.

Verticalement

18. *EEPRRSU.* – 19. *ACCDEE.* – 20. DEHIIMNO. – 21. ILNPSU. – 22. AEIILMSS (+ 1). – 23. ACEIQRTU (+ 1). – 24. AARSTTU. – 25. AELMSU (+ 2). – 26. EEIILNRT. – 27. EEMNSU (+ 1). – 28. EEEINRT (+ 1). – 29. DEILLOP. – 30. BEOQTUU. – 31. EEISTUV. – 32. AAENNTV. – 33. EINNOO. – 34. AAEEIRSS. – 35. EENRRT (+ 2). – 36. EEFNSU.

SOLUTION DU N° 344

Horizontalement

1. SCLEROSE. – 2. CALAOS, oiseau à grand bec et casque. – 3. OURAGAN. – 4. NEGATEUR. – 5. TALOCHE. – 6. ENTUBAIS. – 7. NIGERIANS. – 8. ORIENTE. – 9. PAGINER. – 10. EUNECTE. – 11. RAVIGOTE. – 12. LOGEAIS. – 13. ARCURES (CURARES, CURERAS, RECURAS, SUCRERA). – 14. TARTANE (NATTERA). – 15. SENNEURS, chalutier.

Verticalement

16. SANVES, moutarde. – 17. COPILOTE. – 18. CANOTAT. – 19. LIGATURE (LUGEAIT, REGULAIT). – 20. INHE[illegible]. – 21. RETABLE (BLATER[illegible]). – 22. NIGERIEN (INGENIE[illegible]). – 23. *SOUTINT.* – 24. EURAS[illegible]. – 25. EVEINAGE, ablation de var[illegible]. – 26. CALOMEL. – 27. AUGER[illegible]. – 28. AGACERIE (ACIERAGE[illegible]). – 29. AETHUSE. – 30. ANTE[illegible]IS (NEANTISA, ANEANTIS, [illegible]TAISE). – 31. SLAVISME. – 32. ELISES (LIESSE, LISSEE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

L'amateur d'andouillettes

Les bonnes adresses.

C'EST un fidèle lecteur qui, à son propos, devient lyrique et pour un peu réclamerait le titre de « chevalier du taste-andouillette ». Il sait, bien sûr, que celle-ci doit être préparée « à la ficelle » et que sa meilleure présentation l'exige grillée, ayant ruisselé sa graisse superflue. Il pense, j'imagine, que, contrairement à l'opinion reçue, les frites ne sont pas son accompagnement idéal (gras sur gras) mais que le cuisinier peut ici donner libre cours à son imagination. Cela dit, il me demande des adresses.

D'abord les restaurants diplômés de l'AAAAA (Association amicale des amateurs d'authentiques andouillettes). En voici quelques-uns :

Pierre Traiteur, 10, rue de Richelieu (1er), tél.: 296-09-17.

L'Ambassade d'Auvergne, 22, rue du Grenier-Saint-Lazare (3e), tél. : 272-31-22.

Au Gourmet de l'Isle, 42, rue Saint-Louis-en-l'Ile (4e), tél. : 326-79-27.

Chez Françoise, aérogare des Invalides (7e), tél. : 705-49-03.


ISABELLE WALTHAUX

La Ferme des Mathurins, 17, rue Vignon (8e), tél. : 742-17-20.

Les Marronniers, 53 *bis*, boulevard Arago (13e), tél. : 707-58-57.

André Provost, 1, rue de Coulmiers (14e), tél. : 539-86-99.

L'Auberge de l'Argoat, 27, avenue Reille (14e), tél. : 589-17-05.

Chez Georges, 273, boulevard Pereire (17e), tél. : 574-30-00.

Aux Deux Taureaux, 206, avenue Jean-Jaurès (19e), tél. : 607-39-31.

Auxquels il faut ajouter :

Anjou Normandie, 13, rue de la Folie-Méricourt (11e), tél. : 700-30-59 et *Chez Toutoune*, 5, rue de Pontoise (5e), tél. : 326-56-81, où l'andouillette est « maison » (ce qui est rarissime) et délicieuse (ce *qui est mieux encore !*).

Beaucoup de ces établissements se fournissent à la Maison de l'andouillette (M. Duval, 55, rue Marcelin-Berthelot à Drancy, tél. : 832-03-17), dont toutes les charcuteries sont remarquables, comme celles, à Villemomble, de M. Jacques Ménard (45, avenue du Rond-Point, tél. : 528-36-36).

D'autres évidemment dans la superbe boutique de Chédeville et Bourdon (12, rue du Marché-Saint-Honoré, tél. : 261-11-11) ou encore chez Provost, 128, avenue du Maréchal-Leclerc (14e), tél. : 539-70-78).

Je parlais de l'accompagnement de l'andouillette. Robert Marc nous avait séduit, étant à Montmartre, par une andouillette à la purée de cresson (purée dans laquelle il incluait, au dernier moment, du cresson cru finement haché). Eh bien, les amateurs se réjouiront d'apprendre que Robert Marc vient de reprendre l'enseigne jadis célèbre puis oubliée : Chez Fred, 190 *bis*, boulevard Pereire (17e). Tél. : 574-20-48, et que vous retrouverez ici, dans ce gentil cadre de bistrot atteignant la pérennité, cette andouillette cressonnée ainsi que les bonnes viandes saignantes dont Fred s'était fait la spécialité.

LA REYNIÈRE.

Philatélie n° 1887

Montpellier, dans la série...

... touristique, marquera le millénaire de sa fondation. En 985, la ville ne fut qu'une ferme sur le territoire de Mons-Pestellarius. A l'origine, ce sont Bernard et Sénégonde de Maugio qui firent cadeau de la ferme à un certain Guilhem (ou Gui), où vivent actuellement 195.650 Montpelliérains. Elle est la ville de prestige pour nos universités de médecine. – Vente générale le 1er avril (18e/85).



2, 10 F, brun, jaune.

Format 36 × 22 mm. F. 50. Dessin et gravure de Pierre Albuisson. Tirage : 10.000.000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 30 et 31 mars, de 9 à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert dans le hall du foyer de l'Opéra, place de la Comédie, à Montpellier (Hérault). – Oblitération « P.J. ».

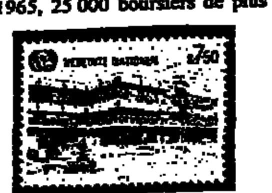
– 30 mars, de 8 à 12 h, à la R.P. de Montpellier. Boîte aux lettres réservée aux « P.J. ».

● RETRAIT de cinq timbres, préva pour le 12 avril : Philex Jeunes 84 – Dunkerque, 1,60 ; 1er voyage de Jacques Cartier au Canada, 2,00 ; Journée du Timbre, 2,10 + 0,40 ; Guadeloupe, 2,30 ; œuvre de Messagier, 4,00 F.

NATIONS UNIES : le 7 février, par l'émission de quatre timbres, l'ONU souligne le rôle de l'Organisation internationale du travail (OIT) et évoque l'efficacité du Centre de Turin, où, avec



le concours du gouvernement italien, depuis 1965, 25 000 boursiers de plus de



155 pays ont bénéficié de formation professionnelle et technique.

Genève : 0,80, 1,20 FS (OIT) ;
New-York : 0,23 $ (ILO) ;
Vienne : 7,50 schillings (IAO).

– La prochaine émission, le 15 mars, est consacrée à l'université des Nations unies.

● FIDJI : série « papillons » de quatre valeurs, 8, 25, 40 cents, 1 $.

● GIBRALTAR : série « Europa 85 », sujets notes de musiques, 20 et 29 pence.

Mise au point des PTT

Dans un communiqué spécial, il est précisé que malgré un tirage porté – en cours de fabrication – de cinq cent mille à sept cent cinquante mille exemplaires, le carnet des « Personnages célèbres » a été rapidement épuisé.

En raison des risques de « variétés » dans toute nouvelle mise sous presse, il ne sera pas procédé à une réimpression.

Il est rappelé qu'il existe, depuis deux ans, un service gratuit de réservation des timbres dans tous les bureaux de poste destiné à garantir la fourniture régulière – sans défaillance – de toutes les émissions souscrites de façon permanente par les usagers.

■ Un nouveau service des PTT, à titre expérimental, à Angers (7 bureaux) et dans les 16 communes environnantes :



la Postexpress. Il assure, en plus des dépôts directs dans les bureaux, sur un simple coup de téléphone (87-86-85), le ramassage et la livraison ultra-rapide à domicile des plis et paquets. Les tarifs varient entre 25 F et 45 F, suivant la distance et la rapidité de distribution choisie entre 2 ou 4 heures. Le cachet, ci-contre, en service à Angers, ouvre une nouvelle page de la marcophilie moderne, dans le Maine-et-Loire.

POSTEXPRESS * 21-2 1985 ANGERS

● HONGKONG : monuments historiques, 40 cents, 1, 1,30 et 5 $.

● NAURU : 15e anniversaire de l'Air Nauru, 20, 30, 40, 50 cents.

● NOUVELLE-CALÉDONIE : le 20 mars, à Nouméa, par l'émission d'un timbre de 17 F, la 25e Journée météorologique mondiale sera soulignée. Maquette de Sampoux, d'après Y. Dumoulin, impression offset par *Cartor* SA.



● WALLIS ET FUTUNA : une série « coquillages » de six timbres-poste en « PJ », le 11 février, à Mata-Utu et à Sigave ; 2, 3, 41, 47, 56 et 71 F. Réalisés en offset, d'après documents photo, par Edila. – Et un timbre-poste de 53 F est dédié à la « Mission ethno-archéologique CNRS-ORSTOM 1983 ».



ADALBERT VITALYOS.

LE BILAN...

... d'une année d'émission et d'information *1984* de France et Andorre se présente sous forme de tableau avec les chiffres de tirage.

Pour l'obtenir joindre 6 f. en timbres à votre demande ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,10 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse. Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde Loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

(Années 82 et 83 sont disponibles).

Tables de la Semaine

BELGIQUE

L'Oasis de Bruxelles

Michelin qui, en ôtant sa troisième étoile à la *Villa lorraine*, vient en quelque sorte d'assassiner un mort puisque le cher Marcel Kreush venait de nous quitter, Michelin n'aura pas même l'excuse d'avoir étoilé, en compensation, cette *Oasis* qui semble en passe d'être le meilleur de Bruxelles.

Dans le cadre d'un élégant pavillon, M. Michel Beyls propose une carte exceptionnelle : compote de lapereau en gelée au lard fumé, meurette de filets de rougets au brouilly, côte de bœuf (angus) aux dés de truffes et moelle, ris de veau aux graines de moutarde et crème d'artichauts pour le plus simple (et c'est dire !) avec aussi une merveilleuse mousse de bécasse et foie de canard (la bécasse n'est pas interdite en Belgique), des petits baluchons de homard aux poireaux, ou encore les épinards farçis aux huîtres et caviar. Fromages franco-belges, desserts somptueux et très belle cave.

● **L'OASIS, 9, place Marie-José à Bruxelles. – Tél. : 648-45-45 (fermé le dimanche soir et le lundi).**

SUISSE

Le Wellingtonia à Lausanne-Ouchy

C'est le restaurant du soir par excellence du Beau-Rivage Palace. Du nom d'un wellingtonia (où si vous préférez un séquoia) autrefois planté devant, sur la pelouse. Dans ce cadre de boiseries discrètes, aux chandelles, sous la houlette du directeur Diego Sanchez, le chef Hans Fopp sait habilement mêler le classique (homard à l'américaine, chateaubriand béarnaise, tarte Tatin et sabayon au marsala) avec aussi les poissons du lac (filet de perche et omble-chevalier) et des plats élégants comme le John Doré sur lit de poireaux (lisez saint-pierre), le saumon soufflé aux asperges vertes, etc. Une simple salade de tomates (bien mûres, pelées fraîchement, assaisonnées à l'instant et au goût) suffit à classer la maison. Un menu (85 FS) entrée, potage, deux plats, fromage et dessert est bien intéressant. Cave importante, bar d'entrée séduisant.

● **LE WELLINGTONIA, Beau-Rivage Palace, à Lausanne-Ouchy. – Tél. : 26-38-31.**

Chamonix : voyage autour de la «capitale»

Ski et alpinisme chez eux.



JEAN-PIERRE GUILLAUME/RAPHO

CHAMONIX porte décidément bien son nom de capitale de l'alpinisme et du ski. C'est en effet vers elle que convergent deux des plus prestigieuses « autoroutes alpines », la Vallée Blanche et la Haute Route, *qui relie Chamonix à Zermatt.*

La Vallée Blanche est devenue un véritable « boulevard », fréquenté certains jours par trois à quatre mille skieurs que les bennes du téléphérique de l'aiguille du Midi hissent jusqu'à 3 800 mètres d'altitude. Elle débute par un parcours à pied d'environ 300 mètres, le long d'une arête de neige vertigineuse pour les non-initiés qui, de surcroît, *doivent porter sur l'épaule* leurs spatules. C'est une longue promenade de 22 km, dont 12 sur glacier, au cœur du massif du Mont-Blanc. L'itinéraire est ponctué de quelques passages à hauts risques dans des séracs nés de la rencontre des glaciers du Géant et du Tacul et au milieu des crevasses dissimulées tout au long du parcours. Les plus redoutables sont celles qui se dissimulent sous un pont de neige qui résistera au passage de dix, vingt ou trente skieurs, *mais qui précipitera peut-être* le... trente et unième, au fond d'une crevasse. Le lieu le plus dangereux de la Vallée Blanche est pourtant le plus fréquenté : la Salle à manger, où plusieurs centaines de skieurs déballent quotidiennement leur casse-croûte. Les guides de Chamonix rappellent inlassablement à leurs clients qu'ici *« on ne descend pas de ses skis »*, le risque de rompre les fragiles ponts de neige qui entourent les groupes de skieurs (ou qui les supportent) étant permanent.

Epreuve d'endurance, la Vallée Blanche est accessible à *tous les skieurs capables* de tourner, de contrôler leur vitesse et de respecter les consignes de prudence, les crevasses étant, tout au long de la descente, les compagnes (généralement invisibles) des skieurs.

C'est en revanche un niveau de ski très supérieur qui est requis pour s'aventurer sur la célèbre Haute Route, qui traverse les Alpes valaisannes. Devenue depuis quelques années la voie royale des skieurs de randonnée, qui la fréquentent essentiellement au printemps, la Haute Route conduit de Chamonix à Zermatt, mais elle se parcourt également dans le sens Cervin-Mont-Blanc.

Ce prestigieux itinéraire, qui chemine le plus souvent entre 2 500 mètres et 3 600 mètres d'altitude, est jalonné de dangers : avalanches, crevasses, corniches de neige, mauvais temps et brouillard, autant de pièges, parfois mortels pour les skieurs insuffisamment expérimentés et entraînés ou imprudents.

Spectacle fascinant pour les yeux, la Haute Route demande généralement six jours d'efforts souvent intenses pour atteindre, à peaux de phoque, des cols qui se hissent parfois au-dessus de 3.000 mètres *d'altitude.* L'itinéraire original de la Haute Route hivernale fut « inventé » en 1903 par une équipe de Chamoniards (Joseph Couttet, Alfred Simon, Joseph Ravanel et le docteur Payot) qui introduisirent le ski à Chamonix en 1897. Ils empruntèrent les cols de Lognan, du Chardonnet, la Fenêtre du Tour, le glacier du Mont-Durand, le glacier d'Otema, le col du Petit-Collomb, le col de l'Evêque, le col du Mont-Brûlé, le col de Valpelline, la descente de Stockji, avant de retrouver enfin Zermatt.

Aujourd'hui, la Haute Route offre d'innombrables ramifications et de très nombreuses variantes, ce qui permet de la rejoindre ou de la quitter à tout moment pour regagner, notamment, la vallée du Rhône. Certaines étapes ont été abrégées avec la construction de remontées mécaniques, en particulier au départ de Chamonix grâce au téléphérique de Lognan-les Grands Montets, ou encore à Verbier, où le télésiège des Attelas permet de rejoindre très rapidement la cabane Montfort (2457 mètres). Parfois même, un avion ou un hélicoptère peut vous ramener à l'endroit où le mauvais temps a interrompu, quelques heures ou quelques jours plus tôt, votre course.

Pour les centaines de randonneurs qui l'empruntent chaque semaine, la Haute Route est d'abord un superbe spectacle de lumière et de couleur, deux fois par jour, au lever et au coucher du soleil ; c'est aussi, dans l'effort, la sueur et la soif, une profonde communion avec une nature où, trop admiratifs ou trop éblouis par le paysage et le soleil, certains en viennent à oublier les pièges et les dangers de la montagne. C'est enfin l'un des sites les mieux organisés pour l'accueil des randonneurs grâce aux nombreuses et agréables cabanes qui jalonnent l'itinéraire, telles celles de Dix, qu'on atteint par le Pas de Chèvre et ses fameuses échelles ancrées dans le rocher et que les skieurs franchissent leurs spatules accrochées à leur sac à dos. Le sixième jour, on découvre, au col de Valpelline (3568 mètres), le paysage le plus grandiose de la traversée des Alpes valaisannes, avant d'entamer la longue redescente sur le glacier de Stockji et, plus tard, d'arriver à Zermatt, au pied du Cervin, « borne » provisoire de cette Haute Route de 100 kilomètres, qui peut être prolongée jusqu'à Sass-Fée.

CLAUDE FRANCILLON.

Prix et tarifs

La Vallée Blanche

Prix du billet aller Chamonix-aiguille du Midi : 54 francs. Pre*mier départ : 8 heures en se*maine ; 7 heures le week-end. Prix d'un guide : 680 francs pour une à quatre personnes (55 francs supplémentaires par personne, les guides acceptant d'emmener huit skieurs au maximum).

Durée de la descente : envi*ron quatre heures (le record,* établi il y a plusieurs années, est de quarante minutes).

Compagnie des guides de Chamonix : tél. (50) 53-00-88 Tél. de l'aiguille du Midi : (50) *53-30-80. Station météorologi*que de Chamonix : (50) 53-03-40.

La Haute Route

Meilleure période : entre le 15 mars et le 15 mai ; tous les refuges sont gardés à partir du *15 avril et souvent même quel*ques semaines plus tôt. Il est recommandé de réserver sa place en cabane par téléphone.

Cet itinéraire de haute montagne s'effectue en cinq ou six étapes.

Prix : la Compagnie des guides de Chamonix organise chaque semaine des Chamonix-Zermatt pour 3 000 francs par personne, y compris refuge et nourriture. Un minimum de trois personnes est requis et un *maximum de cinq personnes.* Départ tous les dimanches, à partir du 24 mars. Seul le retour Zermatt-Chamonix, par la route ou le train, est à la charge du client (compter 800 francs en taxi).

Le bolide

A l'occasion de la Coupe de France de kilomètre lancé *organisée les 16* et 17 mars à L'Alpe-d'Huez, Bruno Gouvy devait tenter de porter le record du monde de vitesse à *monoski à plus de* 200 kilomètres/heure. L'an passé ce guide du Dauphiné avait atteint sur la même piste 177,07 *kilomètre/heure,* record du monde de la spécialité.

Il s'agit de vitesses que n'atteindront jamais les simples pratiquants. Toutefois, cette tentative montre que la technique du monoski a fait des progrès énormes en quelques années, au point de pouvoir rivaliser en vitesse pure avec les skis traditionnels. Considéré comme un gadget réservé à quelques « frimeurs » lors de son introduction en France il y a une dixaine d'années à Chamonix, le « mono » connaît un succès grandissant qui a surpris cette saison les fabricants de matériels.

Cet engouement dépasse le simple phénomène de mode. A tel point que les « grosses têtes » du ski alpin se sont penchée *sur le problème au début* de l'hiver à l'occasion de la mise sur le marché de nouveau modèles de monoskis (de forme conique). Ces éminents spécialistes en ont conclu qu'il n'y avait pas de différence substancielle entre le mono-ski et le ski traditionnel. Ils se basaient sur l'observation des évolutions de champions confirmés.

Ce n'est pas l'avis de Pierre Raison. Ce moniteur d'Arcs-1800 se consacre exclusivement à l'enseignement du *mono-ski depuis cinq ans.* Il estime qu'il s'agit en fait d'une discipline autonome et qu'un débutant peut commencer directement en mettant les deux pieds dans le même sabot. C'est pourquoi il a mis au point une méthode basée sur une pratique quotidienne, et une analyse mécanique de la glisse.

Et il vient de présenter pour le grand public sa méthode dans un livre intitulé simplement *Monoski.* Son originalité réside dans l'adoption d'une position en extension avant, lors de la prise de contact avec le « mono ». Mais cette posture, qui est une sorte d'assurance tout risque contre les chutes toujours pénibles au début, n'est pas une fin en soi. Rapidement, Pierre Raison fait découvrir *que le « mono » permet une* approche dynamique des neiges et des pentes. Tout est alors affaire d'anticipation d'extension et de conduite des courbes dont le rayon est sensiblement plus grand que sur des skis traditionnels. Au total, c'est une vision pragmatique de cet engin de glisse qui entre dans la même famille que le surf et la planche à voile et pour lequel il n'existe pas encore d'académisme.

A.G.

● ***Le Monoski,* par Pierre Raison, Éditions Denoël. 140 pages abondamment illustrées. 140 F.**

Chauds, les équipements

L'HIVER, rigoureux en plaine et surtout en montagne, a suscité au vingt-huitième Salon des sports d'hiver de Grenoble (SIG 85), qui s'est tenu du 3 au 6 mars, un véritable engouement pour les équipements chauds. Les skieurs veulent en effet pouvoir mieux se protéger contre le froid qui, au mois de janvier, *les a souvent immobilisés* dans leur studio ou leur chambre d'hôtel lorsque le thermomètre descendait au-dessous de − 20 degrés.

L'encombrante « doudoune » et son épaisse protection de plumes est désormais délaissée au profit de matières plus légères et tout aussi efficaces contre le froid, mais qui donnent également au skieur un look plus moderne. Quant aux pantalons dits thermiques, les matières qu'ils contiennent assurent une totale imperméabilité au vêtement et une parfaite aération.

Les extrémités du corps – pieds et mains – sont soigneusement protégées par les fabricants, qui mettront l'hiver prochain sur le marché de nouvelles chaussures *chauffantes au pouvoir calo*rifique renforcé. Jusqu'alors, des piles incorporées dans le soulier distillaient à petite dose de la chaleur supplémentaire. Leur résistance au froid n'était pas parfaite. Désormais, des accumulateurs rechargeables au nickel-cadmium, intégrés dans le talon de certains modèles Lange, assurent une autonomie de quarante minutes ; la surface électrique de chauffage est située dans la partie avant de la chaussure. Un interrupteur de commande permet de rétablir en quelques *minutes la circulation* sanguine au niveau des orteils.

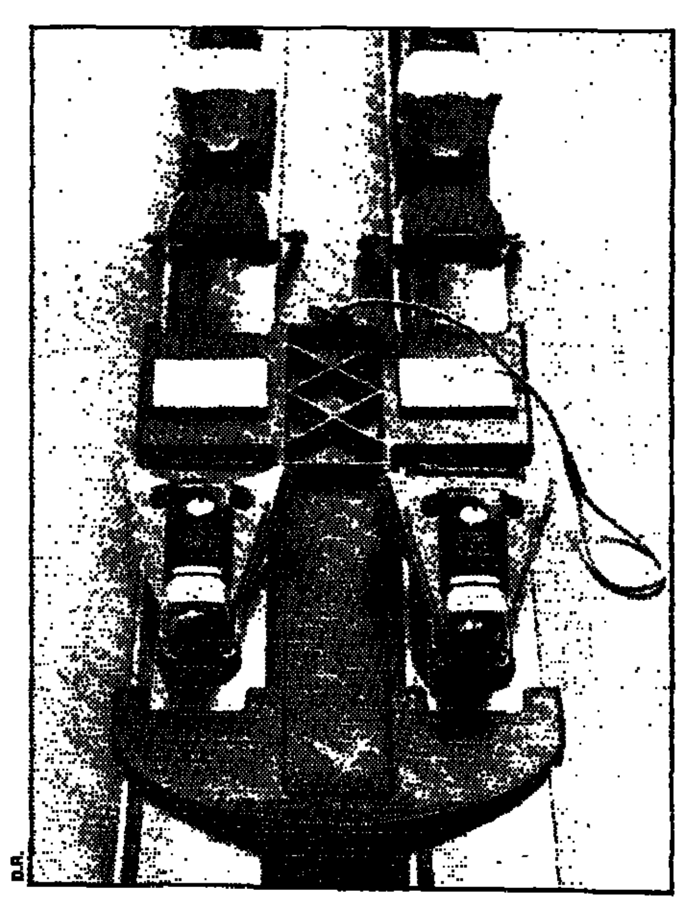
Les médecins des stations, sollicités à de nombreuses reprises pendant l'hiver pour soigner les engelures généralement superfi*cielles aux orteils et aux extré*mités des mains, préconisent généralement aux « frileux » le port de gants de soie sous une paire de moufles épaisses. Certains gants disposent cependant de petites brochettes dans lesquelles peuvent être introduites des « chaufferettes » qui distillent des calories pendant une trentaine de minutes seulement.

Le matériel de ski ne connaîtra pas, l'hiver prochain, de profondes transformations. Le SIG 1984 avait permis de découvrir la fixation Nava à bras articulés enserrant une botte rigide. La der*nière édition du SIG, réservé aux* seuls professionnels de l'industrie du ski, n'a révélé qu'un produit vraiment nouveau, le Nordic Concept de Rossignol. Le numéro un mondial du ski de piste s'oriente résolument dans le fond *en lançant un modèle très nou*veau de planche qui intègre étroitement la chaussure et la fixation des skis, formant un ensemble parfaitement adapté au demi-pas de patineur, cette technique nouvelle utilisée par les fondeurs. Le nouveau ski de fond de Rossignol, plus épais que ses prédécesseurs, dispose en surface d'une sorte de rail dans lequel la chaussure, mobile dans le sens haut/bas, prend appui.

Comment concilier le mono ski avec le « bi-ski » sans savoir les inconvénients d'une planche unique ? C'est à ce problème que se sont attaqués plusieurs inventeurs ingénieux. Le mono ski est en effet *souvent peu pratique sur* pente faible, parfois interdit au bas des remonte-pentes, encombrant dans les télécabines et enfin mal adapté aux neiges verglacées.

Dans ces conditions, seul un système de liaison entre les deux skis traditionnels est susceptible de *transformer les planches en un* moniski. Le Twin ski, distribué par Dynastar, permet de pratiquer le monoski à la demande. Il réunit les skis au niveau des fixations et il permet une utilisation « bi » très commode. Toutefois, les sensa*tions que l'on éprouve sur un vrai* « mono » ne se retrouvent pas toujours sur un « twin ». Un petit morceau de plastique d'une quarantaine de centimètres est cependant idéal pour l'initiation au monoski et pour le ski en poudreuse.

Dans les allées du Salon des sports d'hiver de Grenoble, un professeur de génie mécanique d'un IUT d'Aix-en-Provence, Robert Michel, promenait ses skis munis d'un dispositif de liaison formé d'un parallélogramme déformable fixé en avant et en arrière des fixations. Ce judicieux système maintient parallèles les dessous des skis, tout en assurant une double prise de carre sur pentes en dévers. Le « stéréo-ski » est à la recherche d'un industriel pour le fabriquer et le commercialiser. — C. F.



D.R.

Twinski de Dynastar, élu grand prix de l'insolite intersport la Hutte 85.